Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Internet, 48 heures de fête : les programmes ville par ville



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16526 – 7,50 F

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les quatre enjeux des élections régionales

● Gauche : installer l'alternance de 1997 dans les régions ● Droite : préparer la recomposition entre le RPR et l'UDF ● Gouvernement : valider la politique engagée depuis neuf mois ● Front national : arbitrer entre les deux camps en pariant sur une forte abstention

PRÈS DE TRENTE-NEUF millions d'électeurs étaient invités, dimanche 15 mars, à désigner les représentants des vingt-deux conseils régionaux de métropole ainsi que des quatre assemblées d'outre-mer et à participer au premier tour des élections cantonales destinées à renouveler la moitié des conseils généraux. Les électeurs parisiens ne votent que pour les régionales. Le second tour des cantonales est fixé, si nécessaire, au dimanche 22 mars.

Cette dernière consultation a été largement éclipsée, pendant la campagne, par les enjeux nationaux que véhiculent les élections régionales. Celles-ci revêtent au moins quatre enjeux : le taux d'abstention, principal ennemi des partis et qui profite généralement à l'extrême droite ; la confirmation dans les régions de l'alternance obtenue par la gauche « plurielle » aux législatives de 1997 et la validation, par les électeurs, de la politique engagée par Lionel Jospin depuis neuf mois ; l'ampleur du recul attendu de la droite dont les dirigeants cherchent à organiser eux-même la recomposition, sous l'oeil attentif de Jacques Chirac ; le score du Front national qui cherchera à se présenter comme arbitre ou comme force d'appoint dans plusieurs assemblées régionales.

Nouvelle venue dans le paysage politique français, la région – les assemblées ne sont élues que depuis 1986 – suscite des clivages autant à droite qu'à gauche. Ainsi, les « étatistes » et les « régionalistes », comme Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet, s'opposent-ils au sein du gouvernement. Dans un entretien au *Monde*, Elisabeth Dupoirier, directrice de l'Observatoire interrégional du politique, explique que, dans les régions, *« la culture de la négociation remplace celle héritée de l'Etat centralisateur »*.







Lire pages 6 et 7

La police palestinienne tente d'empêcher les affrontements avec Israël

LES FORCES de l'ordre palestiniennes ont calmé, vendredi 13 mars, en Cisjordanie, les émeutes provoquées par la mort de trois ouvriers en bâtiment, tués mardi par des militaires israéliens. La police palestinienne est intervenue sans ménagement, à la sortie de la prière du vendredi, pour empêcher les jeunes de chercher l'affrontement avec les troupes israéliennes. Un responsable du Fatah de Yasser Arafat, Sakher Habache, a lancé un appel à la retenue sur les ondes de la télévision palestinienne. *« Nous ne voulons pas donner aux Israéliens une excuse qui leur permettrait d'aggraver la situation »*, a-t-il dit. Soixante-dix manifestants avaient été blessés au cours des jours précédents. Un jeune garçon est décédé, vendredi.

Lire page 2 et notre éditorial page 13



ALAIN TURPAULT

■ Simon Hantaï expose et parle

Retiré de la scène artistique depuis quinze ans, cloîtré dans son atelier, le peintre expose à Paris et explique son silence. Ci-dessus, « Laissée, 1981-1989 ». p. 22

■ Un médiateur pour le Kosovo

Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis vendredi à Edimbourg, ont annoncé la nomination d'un médiateur pour le Kosovo. p. 4

■ Neige en or

Les taux d'occupation ont atteint 75 % à 100 % dans les stations de sports d'hiver pendant les vacances scolaires. p. 14

■ Prêt-à-porter



ISABEL MUÑOZ

Explosion d'or, d'argent et de cuivre chez Issey Miyake. Jean-Paul Gaultier célèbre Paris en manteaux d'Esquimaux. p. 19

■ Procès Papon

Mᵉ Tubiana, lors de sa plaidoirie, a fait sortir l'accusé de ses gonds : *« Vous êtes un calomniateur ! »*, a-t-il lancé à l'avocat. p. 9

■ Les HLM de Paris

Deux notes de synthèse, reçues par le juge Eric Halphen, pourraient relancer l'enquête. *Le Monde* a pu en prendre connaissance. p. 8

■ Le cheval peut rapporter gros

Comment acheter un cheval de course et en faire un placement. p. 15 à 17

■ La sexualité des Américains

Dans un rapport d'Alfred Kinsey, paru en janvier 1948, l'Amérique découvrait sa sexualité. L'homme et ses découvertes sont aujourd'hui contestés. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 315 - 7,50 F

Le maire et les prémontrés de Conques se disputent le trésor de Sainte-Foy

RODEZ
de notre correspondant

Depuis douze siècles, le village de Conques protège le trésor de Sainte-Foy. Et chaque année, cette pièce d'orfèvrerie renfermant toute l'âme de l'an mille est adorée ou admirée par 85 milliers de pèlerins et de touristes. Aujourd'hui, les pièces de ce reliquaire avivent les passions sous les toits bleus de la bourgade.

Lors d'un conseil municipal très houleux, le maire UDF Pierre Riom a obtenu (par six voix contre cinq) que soient retirées aux moines prémontrés la garde de Sainte-Foy et la gestion d'entrées qu'il leur reproche de ne pas assurer très *« professionnellement »*.

La guerre est rallumée. En 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État avait donné à la commune la propriété des reliques. Depuis, un contrat dont les termes paraissaient convenir à chacun assurait aux prémontrés, en échange du gardiennage, 11 % des recettes, soit environ 180 000 francs sur 1,75 million encaissé annuellement. Pierre Riom justifie sa position par la mauvaise tenue de la billetterie et la nécessité de créer autour du trésor un véritable projet muséographique – le tout sur fond de pensée laïque. *« Tout ce qui se trouve au trésor,* dit-il, *est un bien public, et j'entends faire respecter la loi. On n'est plus au Moyen Age, même si l'on est dans un site médiéval. »*

La convention, arrivée à son terme en décembre, n'a donc pas été renouvelée. Le frère Jean-Régis, tout ému, lit différemment la loi de 1905 : *« Le trésor est propriété communale certes, mais il est totalement affecté au culte. »* Pour lui, il n'est pas question que les visites aient lieu sans que soient énoncées les conditions de vénération des reliques. L'argument spirituel de frère Jean-Régis s'accompagne de données financières et pratiques : *« On exige de nous une présence de 55 heures par semaine pour 180 000 francs par an. C'est finalement peu payé ! »*

De son côté, l'opposition au maire de Conques a fait entendre sa voix en faveur des prémontrés. Un choix qui peut surprendre de la part d'élus sensiblement à gauche, généralement défenseurs des valeurs laïques. Nombre de Conquois y perdent leur latin. Pierre Riom affirme qu'il est *« prêt à aller très loin afin que le bien public soit respecté »*. Les prémontrés, assure-t-il, *« ont d'autres tâches à accomplir dans le domaine spirituel »*. Le frère Jean-Régis, quant à lui, garde le sourire : *« Ce sont là des rodomontades. Cette histoire est digne de Don Camillo et Peppone... »* Mais Conques nous avait précisément habitué à une autre histoire. Son abbatiale, habillée par les vitraux de Pierre Soulages, et ses vieilles maisons accrochées à flanc de causse sont sur le point d'être inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les quatre prémontrés en résidence dans la cité romane sont partie intégrante du décor. Dépouillés du trésor, ils auraient peut-être moins de raisons d'y demeurer. Ils entendent mener leur combat, *« calmement et évangéliquement »*. Ils gardent pour l'instant les clés du trésor et ne souhaitent pas les rendre, quoique Pierre Riom assure en posséder les doubles.

Elian da Silva

Professeurs en colère

LES MOUVEMENTS de grève se sont multipliés, le 13 mars, dans les collèges et lycées du département de la Seine-Saint-Denis. Plus de 2 000 élèves et enseignants ont manifesté, vendredi à Paris, jugeant largement insuffisant le plan d'urgence annoncé, le 2 mars, par Claude Allègre et Ségolène Royal. Département *« le plus maltraité de France »*, selon M. Allègre, la Seine-Saint-Denis cumule de graves handicaps : 28 % des jeunes quittent l'école sans aucune formation qualifiante. Interrogée par *le Monde*, Mme Royal voit dans ce mouvement une *« surenchère syndicale »*, mais reconnaît que les décisions prises n'ont pas été relayées sur le terrain.

Lire page 8

Hubert et Madeleine sont dans le même bateau

IL N'Y A PAS si longtemps, la France eût été épinglée à Washington. Pour insupportable attitude diplomatique. Ce *« pacifisme »* dans la crise irakienne, cette manière molle face au dictateur Saddam Hussein, cette volonté de l'épargner, cette façon de vouloir *« apaiser »* – mot lourdement chargé à Washington – dès qu'est formulée la menace de l'emploi de la force, enfin, c'est bien connu, cet épouvantable *« mercantilisme »* qui sous-tend toutes ses initiatives diplomatiques...

Outre-Atlantique, l'affaire eût valu à la France une bordée de méchants éditoriaux, quelques féroces *« news analysis »* inspirées depuis Foggy Bottom, siège du département d'Etat, voire, tout haut, une ou deux remarques acerbes de la part d'officiels washingtoniens. Ah ! cet irrépressible besoin français de toujours vouloir se singulariser sur la scène internationale, de jouer les vilains canards d'un camp occidental dont la majorité des membres s'aligne, elle, poliment sur les ordres venus de l'Ouest ! Comme si ce rôle, qu'ils jouent depuis de Gaulle, quel que soit le parti au pouvoir à Paris, était chez les Français la seule manière d'apaiser le terrible chagrin qu'ils ont de n'être plus qu'une moyenne-petite puissance.

Il n'en fut rien – grâce, notamment, à la relation qu'ont su établir Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, et Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères. Hubert et Madeleine sont dans le même bateau. Ni durant la crise irakienne ni après – c'est-à-dire après que fut trouvée une solution diplomatique à laquelle Paris a largement contribué –, il n'apparut une once d'acrimonie entre officiels des deux pays. Pas plus qu'il n'y eut dans la presse de critiques sérieuses de l'attitude adoptée par la diplomatie française dans cette énième épreuve de force avec l'Irak de Saddam Hussein. De retour à New York, le malheureux secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, négociateur en chef de l'accord de Bagdad, a parfois été la cible de remarques désagréables. Pas la France.

C'est qu'il y a un ton nouveau dans les relations Paris-Washington, dont cette crise rendit parfaitement l'écho. A l'Elysée, on confie volontiers que Jacques Chirac et Bill Clinton, aussi, ont travaillé en étroite collaboration, du début à la fin de l'affaire.

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

Lire la suite page 13

Basket hip-hop



KOBE BRYANT

LE PLUS *célèbre des basketteurs américains de NBA, Michael Jordan, doit prendre sa retraite des Bulls de Chicago à la fin de la saison 1998. Les dirigeants des Lakers de Los Angeles pensent qu'ils possèdent, avec Kobe Bryant, une star de la même trempe. A dix-neuf ans, cet enfant du rap et du hip-hop remplit les salles. Adidas, qui a sorti une chaussure à son nom, mise sur lui pour reprendre pied dans un sport dont Nike l'a quasiment expulsé.*

Lire page 18

PROCHE-ORIENT La situation s'est dégradée en Cisjordanie où cinq Palestiniens ont été tués et près de soixante-dix autres blessés en une semaine. Après que trois Palestiniens eurent trouvé la mort à un barrage israélien près de Hébron, mardi 10 mars, des heurts ont opposé des manifestants palestiniens à Tsahal dans plusieurs villes. ● L'AUTORITÉ palestinienne a accusé des *« colons juifs »* de chercher à envenimer la situation, après l'explosion, vendredi, d'un engin à Jérusalem-Est. Yasser Arafat n'entend pas toutefois laisser la situation dégénérer. Vendredi, sa police n'a pas hésité à utiliser des gaz lacrymogènes contre des manifestants à Naplouse. ● LE LEADER TRAVAILLISTE israélien, Ehoud Barak, est, depuis plusieurs jours, la cible de virulentes critiques pour avoir déclaré que, *« né palestinien »*, il aurait été *« terroriste »*. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Yasser Arafat craint une conflagration dans les territoires

Après la mort, mardi, de trois Palestiniens, tués à un barrage israélien, les manifestations de colère se sont multipliées en Cisjordanie. L'explosion d'un engin a blessé quatre passants arabes, vendredi 13 mars, à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Touché en plein front par une balle israélienne « caoutchoutée », Sami Karamé a été déclaré mort, vendredi 13 mars, à l'hôpital Al Ahli d'Hébron. Il avait treize ans. Cinquième Palestinien tué cette semaine par des soldats israéliens, Sami Karamé participait la veille aux violentes manifestations de colère déclenchées deux jours plus tôt à Hébron, Bethléem, Naplouse et ailleurs en Cisjordanie occupée, après la mort de trois travailleurs palestiniens tués, mardi, *« par erreur »* à un barrage militaire israélien près d'Hébron. L'une des victimes était père de huit enfants.

Depuis ce grave incident – pour lequel le premier ministre d'Israël a publiquement présenté ses condoléances aux familles endeuillées –, les manifestations, qui ont fait au total près de soixante-dix blessés palestiniens, n'ont pas cessé. Ajoutant à la tension générale, une petite bombe de 300 à 400 grammes d'explosifs, enfermés dans une boîte de métal, a explosé vendredi matin parmi les vendeurs de rue palestiniens massés à la Porte de Damas, populaire voie d'accès à la vieille ville de Jérusalem. Quatre passants arabes ont été légèrement blessés.

Annonçant l'ouverture d'une enquête, la police israélienne a estimé qu'il y avait *« peu de chances »* que l'engin ait été placé là par des extrémistes juifs. Tel n'est pas l'avis, entre autres, d'Ahmad Abdel Rahman, secrétaire général du gouvernement palestinien, qui a accusé *« des colons juifs »* de chercher *« par tous les moyens »* à envenimer la situation. Jeudi, alors que la population arabe d'Hébron observait encore le deuil de ses trois travailleurs tués, plusieurs centaines de colons d'Hébron, résidant dans cette antique cité de cent mille habitants palestiniens, ou dans la colonie voisine de Kyriat Arba, ont défilé sous la protection nerveuse de dizaines de soldats, œil aux aguets et doigt sur la gâchette.

Dans ce cortège, destiné à célébrer en costume de carnaval la fête juive de Pourim, un adolescent, filmé sous toutes les coutures par les caméras présentes, s'était grimé en Barouk Goldstein, le colon local, son « héros » qui avait tué vingt-neuf Palestiniens en prière à Hébron, en février 1994.



Pour Ahmad Abdel Rahman, la « bombinette » de Jérusalem est à rapprocher des trois poignardages de Palestiniens enregistrés ces trois dernières semaines, non loin de là, dans le quartier juif ultra-orthodoxe de Méa Shéarim. Le dernier incident de ce type date de mardi, mais jusqu'à maintenant aucune arrestation n'a été opérée. De même, le colon juif de la région d'Hébron qui, après avoir reçu des pierres sur sa voiture, a tiré jeudi une balle de M16 dans le ventre d'un jeune Palestinien âgé de dix-sept ans, n'a pas été arrêté.

Couplée à la relaxe immédiate, après interrogatoire *« satisfaisant »* des deux parachutistes qui, *« s'étant crus menacés »*, ont tué mardi les trois travailleurs d'Hébron, l'attitude pour le moins tolérante des autorités israéliennes à l'endroit de ceux de ses citoyens qui ont la détente facile sur les civils palestiniens ne rend pas la tâche de Yasser Arafat et de ses policiers très aisée. L'arrêt, depuis plus d'un an, du processus de paix, la poursuite de la colonisation des terres arabes et la paupérisation croissante des Palestiniens – en raison des « bouclages » à répétition imposés par le gouvernement de M. Nétanyahou – tissent une atmosphère fiévreuse que *« n'importe quel incident mineur,* estimait jeudi un éditorial de *Haaretz, peut transformer en conflagration générale à tout moment »*.

Mais à la satisfaction des autorités israéliennes qui s'en félicitent ouvertement depuis mardi, Yasser Arafat – qui répète depuis des mois, et notamment depuis la tuerie de ces derniers jours, qu'*« en dépit de tout ce que nous subissons nous restons attachés à la poursuite du processus de paix »* – ne tient pas pour l'instant à enflammer la situation. Cela pour au moins deux raisons.

D'abord, engagé dans une stratégie essentiellement diplomatique, qui consiste à laisser Benyamin Nétanyahou apparaître de manière croissante sur la scène mondiale comme un extrémiste provocateur, dénué de tout projet de paix, le chef de l'OLP cherche à amplifier le soutien international à sa cause dans l'espoir – *« vain »* selon la plupart des observateurs – d'amener les Américains, voire les Européens, à imposer à Israël le respect des accords conclus. Faute de bonne volonté israélienne, Washington envisagerait, craint-on à Jérusalem-Ouest, de présenter publiquement ses propres propositions de paix et de partage territorial intérimaire après les Pâques juives en avril.

L'autre raison est que M. Arafat n'ignore pas que sa politique aussi bien que son régime autocratique sont de plus en plus contestés à la base et jusqu'au sein de l'Assemblée législative palestinienne, où ses partisans sont théoriquement – et largement – majoritaires. En clair, confiait encore tout récemment au *Monde* l'un de ses ministres, le président élu de l'Autorité palestinienne craint que, à l'occasion d'une série d'émeutes populaires anti-israéliennes, son régime ne perde le contrôle de la situation et soit emporté dans un maëlstrom de frustrations et de colères également dirigées contre lui.

> **La poursuite de la colonisation et la paupérisation croissante des Palestiniens tissent une atmosphère fiévreuse**

D'où la coopération très concrète que chacun a pu observer ces derniers jours sur le terrain entre sa police et l'armée israélienne, pour éviter que les émeutes dépassent un seuil « acceptable ». Vendredi, pour la première fois depuis l'installation, en août 1994, de l'Autorité « autonome » qui contrôle 6 % seulement des territoires occupés par Israël depuis 1967, des policiers palestiniens ont dû utiliser des grenades lacrymogènes contre plusieurs milliers de manifestants palestiniens qui, à Naplouse, avaient entrepris de marcher sur l'un des symboles forts de l'occupation israélienne à l'intérieur même de cette ville « autonome » : le tombeau de Joseph, lieu saint juif où viennent régulièrement se recueillir des colons religieux et où sont stationnés en permanence plusieurs dizaines de commandos israéliens.

Patrice Claude

« Né palestinien », Ehoud Barak aurait été « terroriste »...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

S'il s'agissait, pour Ehoud Barak, de corriger un peu l'image droitiste qui est la sienne, notamment auprès des Palestiniens et de la gauche travailliste, il a réussi au-delà de ses espérances. En admettant, le week-end des 7 et 8 mars à la télévision, que s'il était *« né palestinien »* il aurait *« probablement rejoint une organisation terroriste »* pour défendre sa cause, l'ancien chef de l'état-major général des armées d'Israël et actuel chef du Parti travailliste a sans doute voulu exprimer sa compassion pour un peuple maltraité par l'Histoire.

Mais même en Israël, où la liberté de parole est totale, il est des sujets particulièrement tabous. Surtout lorsqu'on préside un parti qui ambitionne d'emporter, aux prochaines élections, les suffrages de citoyens majoritairement à droite. Nul ne doute que l'ancien patron des commandos spéciaux, personnellement responsable de l'élimination physique de plusieurs dirigeants de l'OLP dans les années 70, ait voulu dire « organisation de résistance », ou « lutte armée », plutôt que *« terroriste »*. Mais ces mots-là n'étant jamais employés en Israël pour qualifier une lutte arabe dès lors qu'elle est dirigée contre Tsahal, Ehoud Barak a fauté. *« On se demande ce qu'il aurait fait en 40 s'il était né allemand dans les années 20 ! »*, s'est interrogé, à la Knesset, Michaël Kleiner, député et ami personnel de David Lévy, patron réputé « modéré » du parti Guesher. Débats, insultes, éditoriaux : la bourde d'Ehoud Barak n'a plus quitté l'enceinte parlementaire ni les colonnes de la presse. *« J'ai voulu dire que je comprenais que les Palestiniens pouvaient se sentir poussés au terrorisme par les circonstances historiques,* a-t-il expliqué, *mais je répète que, pour nous, ceci est non seulement inacceptable mais lâche. »*

Pour la droite au pouvoir, qui a vu dans ce faux pas une occasion de marquer des points et qui exige que l'intéressé retire ses paroles et présente *« ses excuses à la nation »*, c'est trop court. Facteur aggravant, qui a accentué la polémique, Ayman Kafish, un détenu islamiste palestinien du Hamas, responsable de plusieurs actions véritablement terroristes en Israël, s'est permis de citer M. Barak devant le tribunal militaire, *où il comparaissait mercredi. « Comme Barak,* a-t-il dit, *je suis un soldat qui veut libérer sa terre... »*

Au moment où le vieux parti de Ben Gourion se prépare à d'éventuelles élections anticipées, que le premier ministre, Benyamin Nétanyahou pourrait convoquer, *« d'ici quelques mois »* prétendent toujours les gourous de la politique locale, l'affaire est extrêmement embarrassante et relance les spéculations internes sur l'éventuel remplacement de M. Barak par un autre candidat. Même la gauche du parti ne le défend que du bout des lèvres. *« Ce fut une réflexion honnête mais maladroite »*, juge l'un de ses chefs de file, Haggaï Merom.

A la Knesset ou dans la presse, l'ancien général se contente de rappeler son glorieux passé dans *« la lutte antiterroriste »* et s'estime victime d'une *« cabale montée de toutes pièces »*. Coïncidence ? A la veille de son faux pas médiatique, Ehoud Barak s'était pour la première fois clairement prononcé – à la tribune du Mouvement uni des kibboutzim – en faveur du *« droit à l'autodétermination »* des Palestiniens. Il y a mis de nombreux bémols de type « sécuritaire » et n'a rien précisé quant aux territoires qui pourraient être concédés à cet éventuel Etat, mais c'était un pas, qui *risque d'être remis en question*. Ne serait-ce que pour corriger l'effet d'image d'une déclaration provocante.

P. C.

Les « modernistes » continuent à se battre pour le respect du droit en Iran

L'INTÉRÊT DES ÉLECTIONS législatives partielles qui se sont tenues en Iran, vendredi 13 mars, tient davantage au climat dans lequel elles ont été organisées que dans leurs résultats, qui seront connus dans quelques jours. Le scrutin visait à pourvoir cinq sièges : à Téhéran et Ispahan, où trois députés ont été nommés ministres, et à Salmas, dans le nord-est, et Khoumein, dans le sud-est du pays, après des invalidations pour irrégularités lors des législatives de 1996. Le Conseil de surveillance, dominé par les conservateurs et seul habilité à accepter les candidatures aux législatives, ayant écarté plusieurs postulants réformateurs – dont Ibrahim Asgharzadeh, très populaire parmi les étudiants –, l'Union générale des syndicats d'étudiants iraniens, qui soutient le président Mohamad Khatami, a organisé le 3 mars à l'université de Téhéran un rassemblement pour dénoncer *« les tendances monopolistes »* de la droite conservatrice.

N'ayant pas obtenu l'autorisation du ministère de l'intérieur pour un *contre-rassemblement le même* jour, au même endroit, les extrémistes de l'association des *« partisans du Hezbollah » (ansar Hezbollah)* s'en sont pris à leurs vis-à-vis, et la manifestation a dégénéré en échange de coups.

Qui plus est, le ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, a publiquement pris la défense des organisateurs de la manifestation, prévenu les *« fauteurs de troubles »* qu'ils seraient poursuivis en justice et critiqué la présélection des candidats à la présidentielle. Et le Mouvement pour la libération de l'Iran, la seule formation d'opposition libérale tolérée, a appelé à un vote de protestation et invité les électeurs à déposer dans l'urne des bulletins portant les noms des candidats écartés par le Conseil de surveillance.

Sur la lancée de « leur » victoire à l'élection présidentielle de mai 1997, qui a porté Mohamad Khatami à la présidence de la République, les modernistes iraniens n'ont pas envie de se taire. La petite guerre qui les oppose aux conservateurs continue donc, avec un léger avantage pour les premiers, notamment pour ce qui est du respect du droit. Ils tirent principalement leur force de l'exigence d'une stricte application de la loi, souvent bafouée en Iran.

RÉCHAUFFEMENT AVEC LE GOLFE

C'est ainsi que même l'ultra-conservateur chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mohamad Yazdi, a décrété – ou peut-être a-t-il été forcé de le faire –, début mars, que la détention provisoire de suspects *était désormais interdite « à l'exception des cas jugés urgents ou requis par la loi »*. Quelques jours auparavant, la police et la justice, coiffées par les conservateurs, avaient été pour la première fois publiquement mises en cause, accusées de *« traitements inhumains »* par des responsables de la municipalité de Téhéran, arrêtés sous le chef d'accusations de corruption.

C'est ainsi également que le même ayatollah Yazdi a dû annoncer, à la mi-février, que les avocats d'un journaliste condamné à mort pour *« espionnage »*, Morteza Firouzi, ont demandé l'annulation du jugement et un nouveau procès, comme la loi iranienne les y autorise. C'est ainsi enfin que l'Iran a donné son accord de principe pour une visite en mai ou juin du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme, Maurice Copithorne, qui était quasi *persona non grata* dans ce pays.

En politique étrangère aussi, M. Khatami marque des points. Dans la foulée de la décision, annoncée le 23 février par l'Union européenne (UE), de rétablir les contacts ministériels avec Téhéran – interrompus en avril 1997 –, le chef de la diplomatie italienne, Lamberto Dini, s'est vu promettre par le président Khatami lui-même la coopération de l'Iran au *« combat contre le terrorisme »*.

Au point que même les Etats-Unis, dont l'hostilité au régime iranien semble commencer à fléchir, ont non seulement jugé *« encourageantes »* les promesses du président Khatami, mais aussi salué les efforts déployés par Téhéran dans la lutte contre le trafic de drogue. Washington veut favoriser les contacts entre Américains et Iraniens et a promis de *« s'efforcer de faciliter la délivrance de visas au cas par cas »* à des Iraniens désireux de se rendre aux Etats-Unis.

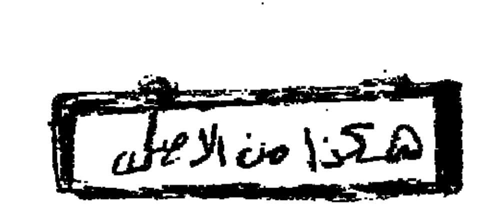
D'après le quotidien saoudien *El Hayat*, trois experts américains du Moyen-Orient, Geoffrey Kemp, Gerald Green et Roscoe Suddarth, ont même participé fin février à un séminaire organisé à Téhéran. Une conseillère du président Khatami, Zahra Shojaï, vient d'inviter les femmes américaines à Téhéran dans le cadre des échanges entre les sociétés civiles des deux pays préconisés par M. Khatami.

« Encourageant » ne signifie pas toutefois *« satisfaisant »*. Washington attend des preuves et continue de s'inquiéter, par ailleurs, du projet de l'Iran de se doter, selon lui, de l'arme nucléaire. Il partage ces inquiétudes avec l'UE, mais les Quinze sont convaincus que c'est par le dialogue que les soupçons et accusations qui pèsent sur l'Iran peuvent être dissipés. Les Etats-Unis maintiennent la politique des sanctions.

C'est surtout en direction de ses voisins du Golfe que l'Iran vient de franchir le pas le plus important. Première personnalité iranienne d'un rang aussi élevé à se rendre en Arabie saoudite depuis l'avènement de la République islamique en 1979, l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, actuel chef du Conseil de discernement – la plus haute instance d'arbitrage législatif et de conseil politique du régime –, a fait une visite officielle d'une dizaine de jours dans le royaume wahhabite. Il y a notamment été reçu par le roi Fahd, et dans la foulée il s'est rendu dans le petit émirat voisin de Bahreïn.

Lorsqu'on se souvient des accusations et soupçons que les monarchies pétrolières arabes portaient jusqu'à tout récemment encore contre l'Iran, on mesure l'importance de ce rapprochement. Certes, un long chemin reste à faire pour dissiper les suspicions ; et ce chemin passe, entre autres, par le règlement du conflit qui oppose l'Iran aux Emirats arabes unis à propos de la souveraineté sur les îles d'Abou Moussa, de la Grande et de la Peite Tomb, à l'entrée du Golfe.

Mouna Naïm





Le chef d'Etat sud-coréen Kim Dae-jung gracie 74 prisonniers d'opinion

La police politique devrait être réformée

TOKYO
de notre correspondant

Le président Kim Dae-jung a accordé, vendredi 13 mars, l'amnistie à une partie des prisonniers de conscience détenus dans les prisons sud-coréennes et a lancé une offensive contre les services de planification de la sécurité nationale (ancienne KCIA), instrument de la répression des dictatures dont il fut l'une des victimes.

Rituel d'inauguration d'un nouveau pouvoir, cette amnistie était, pour la dissidence dont le président Kim est issu, un test de sa volonté d'être fidèle à son passé. M. Kim, qui passa près de vingt ans en prison, en exil et en résidence surveillée et faillit payer de sa vie ses engagements, allait-il faire libérer les six cent trente-six prisonniers d'opinion (estimation des milieux chrétiens) détenus en Corée du Sud ? Selon le ministère de la justice, tous sont des prisonniers de droit commun. En réalité, se trouvent en prison des intellectuels accusés de sympathie pour le Nord, des étudiants contestataires et des syndicalistes. Dix-neuf personnes ont été arrêtées au cours des deux derniers mois pour violation de la loi sur la sécurité nationale, avance le groupe de défense des droits de l'homme Minkahyup.

UNE MESURE PARTIELLE

Dans le cadre d'une amnistie qui touche cinq millions de personnes coupables d'infractions mineures, ont été libérés soixante-quatorze détenus politiques dont six âgés de plus de soixante-dix ans. Détenu depuis quarante ans pour espionnage, Woo Yong-gak, membre d'un commando infiltré au Sud en 1958 et qui, édenté et affaibli par les sévices, n'est plus que l'ombre d'un être humain, n'a pas été amnistié. Pourtant, il figure sur la liste des quarante prisonniers dont Amnesty International a demandé la libération en raison de la longueur de leur séjour derrière les barreaux : douze d'entre eux seulement ont été graciés. M. Woo est maintenu en prison parce qu'il n'a pas renié ses convictions idéologiques. En revanche, ceux qui se repentissent bénéficient traditionnellement d'une certaine indulgence : ce fut le cas d'une jeune femme, Kim Hyun-hui, qui a reconnu avoir participé à l'attentat contre un appareil de Korean Air en 1987 (cent quinze morts) ; condamnée puis graciée, elle vit à Séoul, mariée à un gardien de prison.

Parmi les détenus libérés figurent l'écrivain Hwang Seok-young, condamné en 1993 à sept ans de prison pour s'être rendu au Nord, et le bonze Jin Kwan, emprisonné en 1996 pour avoir donné des informations qui auraient filtré au Nord. En revanche, le poète Park No-hae, populaire auprès des étudiants contestataires, et Suh Jun-sik, qui organisa en octobre 1997 un festival de films sur les droits de l'hommes en défiant la censure, n'ont pas été libérés.

Les organisations de défense des droits de l'homme critiquent cette amnistie restreinte, alors que les autorités la présentent comme *« la plus importante depuis la fondation de la nation »*. Le secrétaire d'Amnesty International à Séoul, Oh Wan-ho, accusé le gouvernement d'avoir cherché à ménager les conservateurs : *« La question des prisonniers de conscience ne doit pas faire l'objet de marchandage politique »*, dit-il.

La prudence du président Kim en matière d'amnistie s'explique effectivement, selon son entourage, par son souci de ne pas braquer les conservateurs, afin de réformer l'ancienne KCIA dont il a confié la direction à un de ses fidèles, Lee Jong-chan. Le prédécesseur de celui-ci, Kwon Young-hae, s'est vu notifier, jeudi, l'interdiction de quitter le territoire tandis que cinq de ses aides ont été arrêtés pour avoir diffusé, au cours de la campagne présidentielle, de fausses rumeurs sur le soutien financier dont aurait bénéficié Kim Dae-jung de la part de la Corée du Nord. Cette offensive contre les services de renseignement serait la première étape d'une réorganisation visant à les soustraire à l'influence du pouvoir politique.

Philippe Pons

Le nouveau cabinet indonésien comprend essentiellement des proches de M. Suharto

Djakarta va reprendre dans la méfiance les négociations avec le FMI

Le gouvernement formé, samedi 14 mars, par le président Suharto pour son septième mandat *comprend principalement des fidèles éprouvés.* Les pourparlers avec les représentants des bailleurs de fonds internationaux vont reprendre en *l'absence des économistes qui avaient négocié* le programme d'assainissement économique. Le Japon s'efforce de convaincre le chef de l'Etat de *lâcher un peu de lest.*

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Le président Suharto s'appuiera sur le noyau le plus solide de ses partisans pour tenter de surmonter la crise la plus grave d'un règne de trente-deux ans. La première tâche du gouvernement qu'il a nommé, samedi 14 mars, et au sein duquel l'un de ses enfants est appelé à jouer un rôle-clé sera de renégocier une assistance étrangère d'autant plus indispensable que des semaines de tergiversations ont favorisé l'effondrement de la roupie indonésienne et un mécontement général illustré, pour le moment, par une agitation antigouvernementale sur les campus universitaires.

Au sein du cabinet du septième quinquennat de M. Suharto, réélu le 10 mars par acclamations, le ministère des finances est confié à Fuad Bawazier, un haut fonctionnaire d'origine yéménite qui s'est prononcé pour la parité fixe de la roupie. Le ministre de l'économie et du plan est Ginanjar Kartasasmita, autre homme de confiance de M. Suharto. Les intérêts de la famille présidentielle sont défendus par Mohammad « Bob » Hasan, « baron du bois » et intime du président Suharto, ainsi que par Siti Hardiyanti Rukmana, dite « Tutut », fille aînée du président et femme d'affaires accomplie.

Elément controversé de l'influente communauté chinoise, le richissime « Bob » Hasan a la charge du commerce et de l'industrie tandis que « Tutut » hérite des affaires sociales. Le ministère de la défense, qui supervise aussi la sécurité interne, a été attribué au général Wiranto, ancien aide de camp de M. Suharto récemment promu commandant en chef des forces armées. La diplomatie reste entre les mains d'un vieux routier, Ali Alatas, également un fidèle du président.

Cette équipe apparemment soudée et plus réduite que la précédente comptera sur l'appoint de B.J. Habibie, élu vice-président jeudi et qui a récemment demandé au FMI de faire preuve de *« davantage de réalisme »*. Nouveauté, le vice-président reçoit la responsabilité des relations avec les organisations internationales et celle du développement industriel. L'influence de M. Habibie, un intime de Suharto, devra cependant s'accommoder de celle de « Tutut », qui semble avoir joué un rôle prédominant dans le choix du gouvernement. La rumeur dit même que la fille aînée de M.Suharto, qui fait également une carrière politique, pourrait briguer en octobre la présidence du Golkar, parti gouvernemental et tremplin éventuel à la succession de son père.

Pour l'essentiel, les économistes chevronnés qui ont négocié les deux accords avec le FMI, ceux du 31 octobre 1997 et du 15 janvier 1998, ont été mis à l'écart. Dans des négociations qui reprendront après la première réunion du conseil des ministres, prévue mardi à Djakarta, une délégation du FMI retrouvera donc des interlocuteurs indonésiens à la fois méfiants à l'égard des recettes du Fonds monétaire et déterminés à défendre les intérêts du régime. Le FMI a notamment réclamé, le 15 janvier, la suppression des subventions des projets industriels de Habibie et le démantèlement du cartel du bois de « Bob » Hasan.

Toutefois, cette nouvelle donne ne devrait pas sensiblement modifier l'équation. Certes, le FMI se dit prêt à assouplir sa position pour tenir compte de l'hyperinflation menaçante et assurer le ravitaillement des populations en biens de première nécessité – donc pour empêcher le navire de sombrer sous l'effet de désordres sociaux. Mais, ainsi que l'ont encore souligné les propos tenus par Michel Camdessus jeudi, la crédibilité du FMI serait en jeu en cas de compromis sur des réformes qui se sont déjà, à ses yeux, trop fait attendre. Cette fermeté est approuvée par le G 7 et a reçu, vendredi en Ecosse, l'appui des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne. Le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto, qui devrait être reçu dimanche par M. Suharto à Djakarta, devrait se charger de rappeler cette réalité au chef de l'Etat indonésien.

La fille du président aura une forte influence dans ce gouvernement

D'un autre côté, le nouveau gouvernement indonésien ne dispose plus guère de cartes à avancer. Les réserves de devises étrangères du pays, qui seraient récemment passées en dessous de la barre des 10 milliards de dollars, sont désormais trop insignifiantes pour que l'adoption d'une parité fixe de la roupie soit tenable longtemps. La majorité du secteur bancaire est considérée en faillite technique et la question de la dette extérieure privée demeure entière. L'épuisement progressif des stocks de matières premières, faute d'un financement des importations, menace à court terme de paralysie une partie du secteur industriel. Enfin, la flambée des prix est à l'origine des manifestations sur les campus universitaires qui ont pris une tournure antigouvernementale.

La logique voudrait donc que M. Suharto lâche un peu de lest dans les discussions avec le FMI dont il n'a, d'ailleurs, jamais ouvertement rejeté le programme. Simultanément, il devrait tenter de circonscrire des manifestations antigouvernementales qui n'ont, à ce jour, pratiquement pas débordé des campus. Le général Wiranto a, à ce propos, lancé jeudi un très ferme avertissement aux milieux universitaires, leur demandant de mettre un terme à leurs manifestations et d'engager le dialogue avec l'armée.

Dans un climat d'incertitude et de fermentation, ce qui fait figure de garde rapprochée du président s'apprête donc à engager une difficile négociation avec la communauté internationale, avec ses hauts et des bas. Les effets ne se feront sentir qu'au bout de quelques semaines. En effet, plutôt que d'une pause, il s'agira sans doute d'une remise à plat qui devrait contraster avec l'urgence des mesures à prendre pour enrayer un plongeon vers les abîmes.

Jean-Claude Pomonti

L'armée de l'air française en VRP de Dassault au Brésil et au Chili

DANS LA FOULÉE, au Brésil d'abord, au Chili ensuite, l'armée de l'air française va apporter, durant la deuxième quinzaine de mars, un sérieux coup de main au groupe Dassault-Aviation, qui cherche à vendre son avion de combat Mirage 2000-5 à ces deux pays. A cette opération de promotion, elle consacrera un détachement de six Mirage 2000, normalement basés à Orange (Vaucluse), escorté de trois avions ravitailleurs et de trois appareils de transport en soutien logistique. Pas moins de deux cents aviateurs, toutes spécialités confondues, contribuent à la mission. A partir du 14 mars, ce détachement aérien doit rester six jours à Santa Maria, au Brésil, où un Mirage 2000-5 biplace du constructeur le rejoindra, et six autres jours à Antofagasta, au Chili, où Dassault expose deux Mirage 2000-5 au Salon aéronautique de Santiago.

C'est la quatrième fois, depuis la mi-novembre 1997, que l'armée de l'air française prête son concours à Dassault-Aviation, en se rendant dans des pays susceptibles d'acheter les avions du groupe privé. A Abou Dhabi, puis à Singapour, elle a déjà fait un déplacement identique. Dans les émirats du Golfe, la visite aboutit à une commande de trente-trois Mirage 2000-9 (une version du Mirage 2000-5 vouée à l'attaque au sol et à la défense aérienne). A Singapour, l'armée de l'air française était venue plus particulièrement se faire, aussi, le VRP du Rafale, l'avion qu'elle a prévu de commander à partir de 2001.

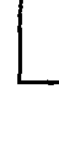
Comme à Abou Dhabi et à Singapour, le général Jean Rannou, chef d'état-major de l'armée de l'air, assistera sur place aux exercices organisés avec les armées des pays hôtes, au cours desquels on procède à des échanges de pilotes et de techniciens – exercice baptisé « Mistral-2 » au Brésil et dédié, au Chili, à la mémoire de Mermoz, le pionnier de la ligne de la cordillère des Andes.

BAISSE DU COÛT UNITAIRE

Le Brésil manifeste l'intention de changer ses Mirage III anciens et le Chili envisage d'acquérir un escadron – soit une vingtaine d'avions – pour lequel il a mis la France, les Etats-Unis et la Suède en compétition.

C'est une politique nouvelle de l'armée de l'air française que de se présenter, à l'étranger, comme le propagandiste des matériels de conception nationale dont elle s'est équipée. A l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le soutien des aviateurs français et le concours qu'ils apportent à la formation, en France même, des pilotes ou des mécaniciens étrangers, moyennant la contribution financière du client, assurent indirectement la crédibilité opérationnelle des armements proposés à l'exportation. Mais le souci financier n'est pas absent de cette démarche commerciale. Plus l'avion sera exporté et moins l'armée de l'air française le paiera au prix fort. A ce jour, le Mirage 2000, dans toutes ses versions, a été acheté à quelque 320 exemplaires par la France et vendu à 230 autres à sept pays étrangers (Qatar, Abou Dhabi, Egypte, Taïwan, Grèce, Inde et Pérou).

Jacques Isnard



Le Kosovo a été à l'ordre du jour de la réunion des Quinze à Edimbourg

Le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, s'est félicité de la cohésion manifestée par les Européens, qui ont adopté sans réserve les conclusions du « Groupe de contact »

EDIMBOURG
de nos envoyés spéciaux

Au lendemain de la Conférence européenne de Londres, les ministres des affaires étrangères des Quinze se sont réunis dans la capitale écossaise, vendredi 13 mars. A l'ordre du jour, encore une fois le Kosovo, les problèmes posés par l'ouverture des négociations sur l'adhésion de Chypre à l'Union européenne, le processus de paix au Proche-Orient et un examen de la crise financière asiatique à trois semaines du sommet euro-asiatique de l'ASEM.

La première journée des travaux a été consacrée à la crise du Kosovo. Le ministre français des affaires étrangères s'est félicité de la cohésion manifestée par l'ensemble des Quinze – y compris la Grèce, dont on connaît les bonnes relations avec Belgrade –, qui ont approuvé sans réserve les conclusions adoptées le 9 mars par le « Groupe de contact ». Selon Hubert Védrine, la position européenne se résume en deux points : d'une part, le statu quo est inacceptable et la Serbie doit engager un dialogue politique avec les Albanais du Kosovo ; de l'autre, accepter l'indépendance du Kosovo serait irresponsable et reviendrait à jouer les apprentis-sorciers. Les Quinze ne traitent pas de manière identique les dirigeants serbes et la communauté albanaise, la pression principale étant bien sûr exercée sur Belgrade.

Président en exercice, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a insisté sur l'unanimité qui a *prévalu autour d'une série de mesures pratiques*. Dès la mi-mars, une réunion des experts des Quinze examinera la mise en œuvre des sanctions contre Belgrade, en particulier le refus de délivrer des visas aux officiels serbes impliqués dans la répression et d'accorder des crédits gouvernementaux au régime de Slobodan Milosevic.

PRESSIONS SUR BELGRADE

Une autre réunion rassemblera à Paris les membres du « Groupe de contact », ceux de la « troïka » européenne et les pays voisins pour étudier les mesures à prendre en vue d'éviter que la répression en Serbie ne devienne une source d'instabilité dans la région. Si la date n'en est pas encore fixée, elle devrait avoir lieu d'ici au 25 mars, quand expire l'ultimatum à Belgrade. Au-delà de cette date, le second train de sanctions serait mis en place, dont les Quinze souhaitent qu'il fasse l'objet du plus vaste consensus possible.

Un représentant spécial des Quinze devait être désigné, probablement l'ancien chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez. En même temps, un message sera adressé au chef de la communauté albanaise, *Ibrahim Rugova, pour* l'assurer de l'engagement des Européens en faveur d'une autonomie accrue du Kosovo et de la poursuite des pressions sur les dirigeants de Belgrade pour qu'ils fassent une offre de dialogue *« significative »*, et que celui-ci s'engage *« sans préconditions de part et d'autre »*.

Continuant leur examen de la situation en ex-Yougoslavie, les ministres ont regretté la décision du président croate Franjo Tudjman de refuser de recevoir les membres de la « troïka », venus protester contre un récent discours au ton *« nationaliste et incitant à la confrontation ethnique »*. Si les autorités de Zagreb veulent développer leurs relations avec l'UE, il leur faudra accepter d'écouter ses préoccupations, a averti M. Cook.

Patrice de Beer et Philippe Lemaître

Nouvelle manifestation d'étudiants à Pristina

PLUS DE 50 000 ALBANAIS, des étudiants pour la plupart, ont manifesté pendant une heure, vendredi 13 mars, à Pristina, contre le pouvoir serbe, sans que la police n'intervienne. Ils portaient des drapeaux albanais et des pancartes avec les inscriptions : *« Arrêtez la violence »*, *« Kosovo libre »*, *« Nous ne renoncerons jamais à l'indépendance »*. Lors d'une conférence de presse tenue, le même jour, dans la capitale de la province, le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a appelé l'Occident à soutenir leur *« aspiration à l'indépendance »*. *« Nous demandons aux Etats-Unis et à l'Union européenne de faire davantage d'efforts. (…) Le peuple du Kosovo est attaché à l'indépendance. C'est la meilleure solution, y compris pour les Serbes »*, a déclaré M. Rugova. Les responsables albanais du Kosovo ont boycotté, vendredi, pour la deuxième journée consécutive, une délégation du gouvernement serbe venue pour des discussions à Pristina. Fehmi Agani, adjoint de M. Rugova, a expliqué les raisons du refus des Albanais d'ouvrir un dialogue : la partie serbe *« traite les Albanais comme une minorité nationale »* ; elle insiste sur *« une solution dans le cadre de la Serbie »* ; elle veut limiter le débat aux questions concernant les droits de l'homme, le développement économique et culturel en occultant celle du *« statut »* de la province.

L'émissaire américain pour les Balkans, Robert Gelbard, a d'autre part annoncé, vendredi, qu'il comptait retourner à Belgrade la semaine prochaine et se rendre dans la province du Kosovo, pour inviter les responsables serbes et albanais à résoudre leurs différends de façon pacifique. Robert Gelbard souhaite reprendre ses contacts avec le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic : *« Je veux renforcer Milosevic (dans l'idée) de l'urgence d'un mouvement positif »*, a souligné Robert Gelbard. L'émissaire américain, qui pourrait quitter Washington mardi, s'entretiendra aussi avec les responsables de la province du Kosovo pour y évoquer un accord aux termes duquel les écoles en langue albanaise rouvriraient leurs portes dans la province serbe. – *(AFP.)*

Les avocats de Paula Jones rendent publiques les enquêtes sur Bill Clinton

Les conseillers du président américain dénoncent « un tissu de mensonges »

Tournant l'obligation de confidentialité imposée par le juge, les avocats de Paula Jones, qui accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel, ont trouvé le moyen de mettre sur la place publique d'embarrassants témoignages contre le président des Etats-Unis. L'un des témoins livrera dimanche sa version des faits à la télévision.

NEW YORK
de notre correspondante

Comme s'il fuyait l'orage, le président Bill Clinton a quitté la Maison Blanche en hélicoptère pour se réfugier à Camp David en compagnie de son épouse Hillary et de son chien Buddy au moment même où, vendredi 13 mars, dans l'après midi, Paula Jones, ancienne employée de l'Etat d'Arkansas qui poursuit le président pour harcèlement sexuel, déposait un épais dossier de 700 pages devant le tribunal fédéral de Little Rock (Arkansas). Les avocats de Paula Jones entendaient ainsi riposter à la demande de non-lieu présentée par les défenseurs de M. Clinton qui, estimant sans fondement les griefs de la plaignante, demandaient au juge de renoncer à ouvrir le procès à la date prévue du 27 mai.

Pour montrer qu'il y avait bien matière à poursuites, les avocats de Paula Jones ont livré l'ensemble des dépositions, témoignages et interrogatoires réunis dans le cadre de l'instruction. Vrais ou faux – rien, pour l'instant, ne permet de les corroborer –, ces éléments se trouvent désormais sur la place publique et le résultat est embarrassant pour le président. Car si ces documents ne révèlent rien de ce que les fuites dans la presse avaient déjà fait connaître, ils apportent des témoignages concrets, parfois même très crus, de femmes qui affirment avoir fait l'objet d'avances sexuelles de la part de Bill Clinton, ou avoir eu des contacts sexuels avec lui.

Le témoignage sans doute le plus nocif est celui de Kathleen Willey, collaboratrice bénévole de la Maison Blanche et du Parti démocrate, qui, en proie à de graves difficultés conjugales et financières, prit rendez-vous avec M. Clinton le 29 novembre 1993 pour lui demander un emploi rémunéré. Selon ses dires, Mme Willey, âgée alors de cinquante et un ans, fut reçue d'abord dans le bureau ovale du président, puis fut invitée à passer dans un petit bureau privé adjacent, face à un office où Bill Clinton lui offrit du café. Là, il l'entoura de ses bras pour la réconforter mais, dit-elle, l'étreinte dura *« plus longtemps qu'elle ne s'y attendait »*. Mme Willey affirme que M. Clinton tenta ensuite de l'embrasser sur la bouche, puis qu'il lui prit la main, qu'il posa sur ses parties génitales. Interrogé le 17 janvier sur cet épisode, M. Clinton a reconnu avoir reçu Kathleen Willey et avoir cherché à la réconforter, mais a démenti que la rencontre ait pris une telle tournure : *« Je l'ai prise dans mes bras, je l'ai peut-être même embrassée sur le front*, a-t-il dit, *mais cela n'avait rien de sexuel »*. Mme Willey apprit le lendemain que son mari s'était suicidé, probablement pendant qu'elle se trouvait à la Maison Blanche, et obtint peu de temps après un emploi rémunéré à la présidence, qu'elle conserva pendant un an.

La déposition de Kathleen Willey est potentiellement la plus dommageable. D'abord car, contrairement à l'affaire Monica Lewinsky, l'accusation correspond à la définition du harcèlement sexuel. Ensuite parce qu'elle émane d'une démocrate, qui ne peut être suspectée de parti pris politique. Enfin parce que Mme Willey n'a pas cherché, contrairement à Paula Jones, à poursuivre le président.

UNE DÉPOSITION DU PRÉSIDENT

Kathleen Willey a été interrogée cette semaine devant le grand jury constitué par le procureur indépendant Kenneth Starr dans le cadre de l'enquête sur les accusations de parjure, subornation de témoins et obstruction de la justice contre M. Clinton. Pire : cette femme, jusqu'ici extrêmement discrète, a décidé de parler au magazine télévisé « 60 minutes » de CBS, qui diffusera ses confessions dimanche soir, en prime time.

Les documents déposés par les avocats de Paula Jones, qui cherchent à établir que leur cliente a été victime d'un comportement fréquent chez le président, contiennent également la déposition de Bill Clinton faite le 17 janvier devant les avocats de Paula Jones. On y perçoit un président tour à tour atterré et révolté par les questions intimes qui lui sont posées, au point que son avocat est parfois obligé de lui demander d'élever la voix car ses réponses sont inaudibles. Il y admet avoir vu Monica Lewinsky *« deux ou trois fois »* pendant la grève du personnel administratif de fin 1995 (période pendant laquelle les stagiaires remplacèrent souvent les fonctionnaires), puis à nouveau *« deux ou trois fois »* lorsqu'elle lui apporta des documents.

« CAMPAGNE BIEN ORCHESTRÉE »

A ces occasions, il reconnaît également avoir pu se trouver seul avec elle dans son bureau, mais dément avoir jamais eu des relations sexuelles, assurant que c'est sa secrétaire, Betty Currie, qui transmettait les petits cadeaux qu'il lui faisait et s'occupait de lui trouver un autre emploi. En revanche, il reconnaît pour la première fois avoir eu des relations sexuelles – mais une seule fois, en 1977 – avec Gennifer Flowers, jeune femme qui faillit faire échouer sa campagne présidentielle en 1992 en affirmant avoir été sa maîtresse pendant douze ans.

Après la publication de ces documents, l'un des avocats du président Clinton, Robert Bennett, a protesté avec virulence contre les accusations contenues dans le dossier de Paula Jones. Elles constituent, a-t-il affirmé, *« un tissu de mensonges »* qui n'établissent en aucun cas un *« comportement habituel »* du président et qui, surtout, relèvent *« d'une campagne bien orchestrée visant à* [le] *salir »*. La plupart de ces dépositions, a poursuivi M. Bennett, n'ont rien à voir avec *« les fondements juridiques sur lesquels Paula Jones doit s'appuyer pour prouver qu'elle a été victime de harcèlement sexuel et que cela lui a causé un préjudice moral »*. Pour l'avocat, la publication de ces documents vise en réalité à contourner l'obligation de confidentialité imposée par le juge et à *« livrer aux médias les moindres désinformations susceptibles d'embarrasser le président »*.

Sylvie Kauffmann

La maladie de Boris Eltsine pourrait entraîner le report du sommet de la CEI

MOSCOU
de notre correspondante

La révélation de la *« laryngo-trachéite aiguë »*, accompagnée d'une extinction de voix, dont souffre Boris Eltsine a été accueillie, samedi 14 mars, avec un certain calme par les médias russes, qui ont donné la nouvelle dans leurs pages intérieures. Certains journaux ont noté que des explications, *« pour une fois crédibles »*, avaient été données par l'administration présidentielle pour justifier l'annulation des rendez-vous du président, vendredi. La veille, Boris Eltsine était en effet apparu publiquement la voix déjà atteinte, mais par ailleurs plutôt en forme : il s'était excusé de la faiblesse de ses cordes vocales en remettant des médailles *au Kremlin devant les caméras de* télévision.

En revanche, la *« petite voix »* n'était pas du tout perceptible dans son allocution radiophonique hebdomadaire – enregistrée le même jour, mais qui aurait été « retravaillée »… M. Eltsine pourrait donc souffrir d'un simple refroidissement, comme de très nombreux Moscovites en ce moment. Ses médecins lui auraient *imposé un séjour* dans sa résidence de Gorki-9 pour éviter une complication pulmonaire. L'hypothèse semble d'autant mieux acceptée qu'elle peut avoir une utilité politique, relèvent certains journaux.

« DES TEMPS MEILLEURS »

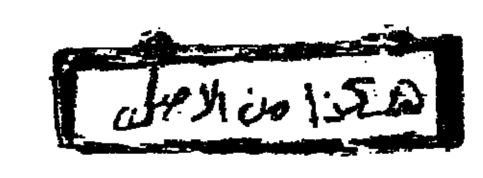
En annonçant, vendredi, que l'emploi du temps présidentiel est maintenu la semaine prochaine, le porte-parole Serguei Iastrjembski a précisé : *« Il va sans dire que cela dépendra de la façon dont le président se sentira, samedi et dimanche… »* Peut-être faisait-il ainsi allusion à la possible annulation du sommet de la CEI, prévu le 19 mars à Moscou. Car, pour cette réunion des plus délicates, Boris Eltsine aura besoin de toute sa voix.

Après l'échec retentissant du dernier sommet, tenu en Moldavie, le Kremlin a certes beaucoup parlé de *« nouvelles percées »* mais, en réalité, les relations de la Russie avec ses voisins « proches » n'ont fait qu'empirer. Les présidents d'Azerbaïdjan et de Géorgie ont fait savoir qu'ils *« hésitent »* à se rendre à Moscou le 19 mars et les problèmes avec Kiev restent entiers.

« Dans ces conditions, écrit le *Rousski Telegraf, il est bien plus sain pour le président d'attendre des temps meilleurs pour réunir la CEI. »* Le quotidien remarque que *« le climat de son Oural natal est en revanche indiqué pour le président »*, qui doit rencontrer MM. Kohl et Chirac, les 25 et 26 mars, à Iekaterinbourg.

Mais la nouvelle maladie de Boris Eltsine, qui pourrait nécessiter une dizaine de jours de repos, illustre bien l'un des maux fondamentaux dont souffre la Russie : l'incertitude. Elle a d'ailleurs immédiatement entraîné une chute de deux points de la Bourse de Moscou. L'inquiétude vient surtout du fait que Boris Eltsine avait lui-même déclaré, mardi 10 mars, qu'il avait été examiné cinq jours plus tôt par ses médecins. *« Il n'y a aucun changement*, avait-il dit, *même pas dans les éléments du sang. »* Il en avait profité pour critiquer la presse, qui *« s'accroche au thème de la santé du président »*. *« Si les médecins n'avaient pas fait tout ce qu'il fallait durant mon opération cardiaque* [de novembre 1996], *je l'aurais dit moi-même ! »*, avait affirmé M. Eltsine. Le chef de l'Etat avait révélé à cette occasion qu'il avait pris l'habitude de proposer à ses interlocuteurs de rivaliser avec lui *« à la nage, au tennis ou à la course »*…

Sophie Shihab



Légère baisse du chômage dans l'Europe des Quinze

LUXEMBOURG. Le taux de chômage au sein de l'Union européenne s'est stabilisé à 10,4 % *au mois de janvier* (17,5 millions de personnes), selon les chiffres publiés vendredi 13 mars par Eurostat, l'office statistique des communautés européennes. Ces chiffres, corrigés des variations saisonnières, traduisent une légère baisse par rapport aux mois de janvier 1996 et 1997, pendant lesquels ce taux s'était établi à 10,8 %. Au total, ce sont 400 000 chômeurs *de moins qui sont recensés* par rapport à janvier 1997. La moyenne annuelle pour l'année 1997 était de 10,6 % contre 10,8 % en 1996.

Le taux de chômage le plus bas d'Europe est celui du Luxembourg, avec 3,4 %, suivi de celui de l'Autriche à 4,3 %. Les pays les plus atteints sont, dans l'ordre, l'Espagne (20,2 %), la Finlande (12,6 %) et la France, avec 12,1 %. Les personnes les plus touchées par le chômage en Europe sont les femmes de moins de vingt-cinq ans (22,3 % d'entre elles sont au chômage) *et celles qui s'en sortent le* moins *mal* sont les hommes de vingt-cinq ans et plus (7,6 %).

Londres publie son plan de lutte pour l'emploi

LONDRES. Le gouvernement britannique a publié, vendredi 13 mars à Londres, son plan national de lutte contre le chômage, conformément aux conclusions du sommet sur l'emploi de Luxembourg du 21 novembre 1997, qui a donné aux Quinze jusqu'au 15 avril pour rendre publics leurs plans nationaux. Premier pays des Quinze à le faire, la Grande-Bretagne a officiellement présenté son plan lors d'un conseil informel des ministres des affaires sociales et de l'éducation de l'Union européenne.

Ce plan est axé sur un « New Deal » qui a pour objectif de *« renverser la spirale de la privation d'emploi qui a conduit à des niveaux inacceptablement hauts de jeunes chômeurs et de chômeurs longue durée »*. Pour les mesures en faveur des jeunes, le gouvernement travailliste de Tony Blair a prévu de consacrer près de 3,5 milliards de livres. Les jeunes se verront offrir un emploi pour une durée minimum de six mois avec *aide à l'employeur, ou bien une formation* à *temps* plein de douze mois. S'ils refusent l'une des solutions qui leur sont proposées, ils perdront leurs allocations de chômage. Pour les chômeurs longue durée de plus de vingt-cinq ans sans emploi depuis au moins deux ans, le plan offrira également un emploi subventionné de six mois, ou l'opportunité *de suivre une formation* d'un an *à temps complet en* conservant les allocations de chômage. – *(AFP.)*

Washington affirme avoir empêché un accord nucléaire secret entre la Chine et l'Iran

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont réussi à bloquer une transaction secrète entre la Chine et l'Iran sur la vente de produits chimiques pouvant servir à enrichir de l'uranium, a affirmé, vendredi 13 mars, la Maison Blanche. *« Nous avons fait part au gouvernement chinois de nos préoccupations en matière de prolifération* [nucléaire] *et les autorités ont réagi rapidement et fermement afin de bloquer la transaction »*, a indiqué le porte-parole présidentiel, Michael McCurry. *« Ils savent combien nous prenons au sérieux tout ce qui a trait à la prolifération et leur réponse dans cette affaire a été satisfaisante, ce qui était attendu étant donné le dialogue fructueux engagé entre nous en matière de prolifération »*, a-t-il ajouté.

La Maison Blanche confirmait ainsi des informations du *Washington Post*, selon lesquelles c'est seulement quelques semaines après avoir promis d'arrêter son aide au programme nucléaire iranien que la Chine a négocié secrètement avec l'Iran. Le gouvernement américain a découvert l'accord et des discussions à haut niveau, en février en Chine, ont permis d'arrêter la transaction, a précisé le journal. – *(AFP.)*

Le Sénat américain demande que Saddam Hussein soit traduit devant un tribunal international

WASHINGTON. Le Sénat a appelé, vendredi 13 mars, dans une résolution adoptée à l'unanimité, à poursuivre en justice le président irakien Saddam Hussein pour crimes de guerre. La résolution, qui n'est pas contraignante, mais exprime l'opinion du Sénat sur un sujet donné, appelle le président Bill Clinton à travailler en collaboration avec les Nations unies afin de convoquer un tribunal international, similaire à ceux créés après la deuxième guerre mondiale, ou plus récemment sur la Bosnie et le Rwanda, et d'y traduire le dirigeant irakien.

Le texte indique plus spécifiquement que ledit tribunal devrait *« inculper, condamner et emprisonner Saddam Hussein et d'autres dirigeants irakiens qui sont responsables de crimes contre l'humanité, de génocide et d'autres violations du droit international »*. La résolution a recueilli quatre-vingt-treize voix, sept sénateurs n'ayant pas participé au vote. – *(AFP.)*

Le Mexique a expulsé un second ressortissant français

MEXICO. Alors que le procureur général adjoint du Mexique vient de déclarer que le meurtre de quarante-cinq Indiens perpétré au Chiapas, en décembre 1997, avait été un acte *« planifié »* avec la complicité de la police locale, le Mexique a expulsé, vendredi 13 mars, un second ressortissant français, Ahmed Bakoura, *« pour activités politiques non autorisées »*, autrement dit pour son soutien présumé à la rébellion zapatiste dans l'Etat du Chiapas.

Cette décision intervient quinze jours après l'expulsion de Michel Chanteau, prêtre français présent au Mexique depuis trente-deux ans. Trois autres ressortissants étrangers – un Américain, un Allemand et un Suisse – ont été *acheminés* du Chiapas à l'aéroport principal de Mexico et pourraient être expulsés dans les heures à venir, a précisé le ministère de la justice. – *(Reuters.)*

■ **ITALIE : le président du Conseil italien, Romano Prodi, a dénoncé** *« l'atmosphère empoisonnée »* créée entre son pays et l'Allemagne en raison des doutes permanents sur la capacité de l'Italie d'entrer dans l'euro, dans un entretien à la radio publique Westdeutscher Rundfunk diffusé vendredi 13 mars. Il a expliqué l'euroscepticisme en Allemagne, où la majorité des citoyens sont hostiles à la monnaie unique européenne, en jugeant que ce pays *« traverse actuellement une crise interne, une crise psychologique, dont les Allemands se déchargent sur les autres »*. – *(AFP.)*

Les accusations de viol portées par sa fille contre Daniel Ortega divisent les sandinistes

Le « frère ennemi » de l'ancien président nicaraguayen est à son tour mis en cause

Les accusations de harcèlement sexuel portées par sa fille adoptive contre Daniel Ortega, le plus haut responsable du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), aiguisent les luttes internes à l'intérieur du parti. Les adversaires de Daniel Ortega, dont certains sont rangés derrière Tomas Borge, à son tour accusé de violences sexuelles, utilisent l'affaire pour tenter de prendre le contrôle de l'appareil.

MEXICO
de notre correspondant régional

Après l'ancien président Daniel Ortega, accusé de viol par sa fille adoptive (*Le Monde* du 11 mars), c'est au tour d'un autre dirigeant sandiniste, le commandant Tomas Borge, d'être mis en cause dans un scandale sexuel. Vendredi 13 mars, *un quotidien nicaraguayen*, *El Nuevo Diario*, a ainsi publié une lettre rappelant un épisode qui avait suscité quelques remous en 1981, deux ans après la prise du pouvoir à Managua par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN).

Ces deux affaires contribuent à alourdir le climat au sein du FSLN à l'approche d'un congrès au cours duquel les « rénovateurs » vont tenter, une fois de plus, d'arracher le pouvoir aux « orthodoxes », menés par le secrétaire général du parti, Daniel Ortega.

Les révélations faites la semaine dernière par Zoilamérica Ortega, *aujourd'hui âgée* de trente ans, à propos des *« agressions sexuelles multiples »* que lui aurait imposées son père adoptif depuis qu'elle avait onze ans, ont déclenché une véritable tourmente à l'intérieur du FSLN.

« Les sandinistes donnent l'impression de traverser les chutes du Niagara sur un tabouret », ironise l'ancien dirigeant social-démocrate Luis Sanchez, qui exerce depuis peu les fonctions d'éditorialiste à *La Prensa*, le journal de l'ex-présidente Violeta Chamorro (1990-1997). *« Le FSLN ne s'est pas encore écroulé*, ajoute-t-il, *mais ses militants sont d'autant plus désemparés qu'ils viennent de subir une nouvelle défaite électorale* [la quatrième depuis qu'ils ont perdu le pouvoir en 1990] *à l'occasion du scrutin organisé, le 1er mars, dans les deux régions autonomes de la côte atlantique. »*

« UNE CONSPIRATION DE LA CIA »

Le désarroi est évident à l'intérieur des organisations féminines liées au FSLN, mais aussi au sein de la Jeunesse sandiniste, dont deux dirigeants ont *été écartés* pour avoir appuyé la fille adoptive de l'ancien président de la République. La poétesse sandiniste Michèle Najlis a ainsi vivement pris à partie Daniel Ortega, qu'elle accuse de chercher à étouffer l'affaire plutôt que de répondre aux questions.

Quant à Vilma Nunez, présidente du Centre nicaraguayen des droits de l'homme (Cenidh), créé par les sandinistes, elle dénonce *l'attitude des partisans de Daniel* Ortega qui soutiennent qu'il s'agit d'*« un problème privé »*, cherchant à faire oublier que la violence sexuelle constitue *« une violation des droits de l'homme »*.

Pour défendre leur chef, les « orthodoxes » ont tenté d'attribuer toute l'affaire à *« une conspiration de la CIA »*, les services secrets américains, qui chercherait à discréditer *« le seul véritable adversaire de l'impérialisme américain »*.

D'autres explications évoquent une manœuvre des adversaires de Daniel Ortega au sein du FSLN, lesquels exploiteraient la situation pour favoriser le renouvellement de la direction du parti lors du prochain congrès, en mai. Parmi les suspects figure en bonne place le commandant Tomas Borge, tout-puissant ministre de l'intérieur à l'époque sandiniste (1979-1990) et traditionnel « frère ennemi » de Daniel Ortega. Le premier n'aura cependant guère eu le temps de se réjouir des problèmes du second, puisqu'un quotidien sandiniste, *El Nuevo Diario*, vient de le mettre à son tour en cause en *ressuscitant une vieille dénonciation* de harcèlement sexuel lancée contre lui en 1981.

Pour éviter une scission, les « rénovateurs » du FSLN paraissent décidés à profiter de la situation pour prendre le contrôle du parti, faisant élire au poste de secrétaire général Victor Hugo Tinoco, ex-vice-ministre des affaires étrangères, qui dirige *de facto* le groupe parlementaire du FSLN depuis la mise en cause de M. Ortega. Pour sauver leur parti et ses 200 000 membres, les « rénovateurs » seraient néanmoins disposés à offrir une sortie honorable à Daniel Ortega. Ce dernier, affirment *des sources sandinistes*, étudierait la proposition.

Bertrand de la Grange

ÉLECTIONS Plus de trente-huit millions d'électeurs étaient appelés, dimanche 15 mars, à renouveler les vingt-deux conseils régionaux de métropole, dont vingt sont dirigés par la droite, et les quatre assemblées d'outre-mer, à l'occasion d'un scrutin à un seul tour. Le même jour, ils devaient voter au premier tour des élections cantonales pour désigner la moitié des conseillers généraux. ● LA CONSULTATION permettra au gouvernement, en place depuis neuf mois, de tirer un bilan de son action, alors qu'elle se présentait comme une épreuve dans la recomposition de la droite, soumise à la pression du Front national. ● DIRECTRICE de l'Observatoire interrégional du politique, Elisabeth Dupoirier explique pour *Le Monde* que la régionalisation permet l'éclosion d'une « culture de la négociation » ● AU GOUVERNEMENT, une rivalité oppose les « étatistes » aux « régionalistes »

La droite et la gauche redoutent l'ampleur de l'abstention

La désignation des conseillers régionaux, dimanche 15 mars, couplée au premier tour des élections cantonales, se présentait comme un test pour la politique du gouvernement. L'opposition, quant à elle, pense déjà aux futures étapes de sa recomposition

L'ABSTENTION est la première ennemie des partis politiques pour les élections régionales et cantonales du 15 mars. Traditionnellement élevée pour des élections locales – en métropole elle avait été de 31,3 % en 1992 mais de 31,5 % aux législatives de 1997 –, elle risque d'être d'autant plus forte que l'opinion a manifesté peu d'intérêt pour cette campagne. Après avoir fait de ces scrutins un test national pour le gouvernement, l'opposition a ajusté son discours. Vendredi 13 mars, sur France-Inter, Philippe Séguin a mis en avant « *d'abord un enjeu local* », jugeant l'enjeu national « *second* ».

● **Le gouvernement** de Lionel Jospin voit dans ces scrutins l'occasion de faire valider ses neuf premiers mois à un moment où la conjoncture économique est favorable. Pour M. Jospin – qui n'a fait que deux réunions publiques et deux interventions, sur France 3 et Europe 1 –, un « *rééquilibre* » des régions en faveur de la gauche permettrait à celles-ci de « *relayer* » l'action du gouvernement, d'abord sur l'emploi. « *J'espère que le gouvernement ne sera pas un handicap pour nos candidats* », plaisantait, le 11 mars, à Toulouse, le premier ministre, revenu en grâce dans les sondages, après une chute due aux mouvements de chômeurs. Pour François Hollande, un succès dissuaderait Jacques Chirac de recourir à une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale à compter du 2 juin.

Neuf membres du gouvernement sont candidats aux régionales – Marie-George Buffet (Seine-Saint-Denis), Elisabeth Guigou (Vaucluse), Marylise Lebranchu (Finistère), Jean-Pierre Masseret (Moselle), Pierre Moscovici (Doubs), Christian Pierret (Vosges), Jean-Jack Queyranne (Rhône), Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise), Emile Zuccarelli (Corse) –, et quatre aux cantonales – M. Jospin (Haute-Garonne), Charles Josselin (Côtes-d'Armor), Ségolène Royal (Deux-Sèvres) et Dominique Voynet (Jura). Un ample succès entraînerait un remaniement, trois ministres briguant des présidences : MM. Queyranne (Rhône-Alpes), Masseret (Lorraine) et Zuccarelli (Corse).

● **La majorité « plurielle »** sera forcément gagnante par rapport à des régionales désastreuses pour la gauche en 1992. En métropole, la droite a 20 régions sur 22 et 75 départements sur 95. En 1992, la gauche et les Verts avaient recueilli, en métropole, 35,2 %, et, en 1997, 42,3 % aux législatives. La majorité espère confirmer son résultat législatif, ce qui la placerait en position favorable dans 20 régions sur 22. Avec une telle dynamique, un gain inférieur à dix régions apparaîtrait paradoxalement modeste et politiquement décevant.

L'autre paradoxe est que, en ayant choisi l'union, les partis de la majorité ne se compteront pas séparément en pourcentage, mais mesureront leur progression au nombre d'élus. En 1992, le PS en avait eu 318, le PCF 115, les Verts 106, le PRG 14 et les divers gauche 35. En jouant l'union – 49 listes des cinq formations de la majorité en métropole, 36 listes PS-PCF –, le PS, avec 80 têtes de liste, a choisi de renforcer chacun de ses partenaires, y compris le MDC, absent en 1992. Pour Robert Hue, le pari n'est pas sans risques, car c'est à cette progression qu'il mesurera la validation de sa stratégie. Or, il devra compter avec l'extrême gauche (1,2 % en 1992 et 2,22 % en 1997), et notamment Lutte ouvrière (69 listes), qui peut dépasser les 5 % en Seine-Saint-Denis et dans le Pas-de-Calais. D'où ses appels répétés au « *vote utile* ». Les Verts (3,68 % en 1997), avec 38 listes autonomes, sont concurrencés par Génération Ecologie (103 élus en 1992), la famille écologiste de 1992 s'étant totalement recomposée. D'un ample succès de la gauche dépendra une répartition non conflictuelle des présidences...

● ***La droite** aborde à reculons* ces scrutins, craignant d'y voir, selon M. Séguin, « *la réplique* » du séisme législatif. Unie en 1992, elle avait obtenu 33 % en métropole et avait totalisé, en 1997, 35,8 %. Le RPR avait eu 318 élus et l'UDF 305. Mais la confédération libérale s'était taillé la part du lion avec, en métropole, 12 régions contre 8 au RPR. La droite a joué l'union – avec 88 listes RPR-UDF –, mais elle est concurrencée par 82 listes divers droite, dont une cinquantaine de dissidentes. Mal remise de sa défaite de 1997, elle pense déjà à une « *recomposition* » qui risque d'être brutale si certains de ses responsables échouent à se faire élire, comme Edouard Balladur en Ile-de-France ou François Léotard, président d'une UDF très absente de la campagne, en Provence-Alpes - Côte d'Azur, ou réélire, comme Valéry Giscard d'Estaing en Auvergne. L'idée d'un parti unique de la droite revient, caressée par M. Chirac, très discret dans cette bataille, mais elle suscite peu d'enthousiasme. Un échec de la droite consacrerait le chef de l'Etat dans le rôle de recours, voire de chef de l'opposition, même si c'est au détriment de la fonction présidentielle.

● **Le Front national**, qui avait obtenu, en métropole, 13,9 % en 1992 (et 239 élus), compte améliorer son score des législatives (15,2 %). Le parti d'extrême droite se place en arbitre. Jean-Marie Le Pen a appelé au « *rassemblement des nationaux contre la gauche* », ce qui peut séduire des dirigeants locaux de la droite pour garder des présidences là où la gauche aura une majorité relative. Outre que cette stratégie est désavouée par les dirigeants nationaux du RPR et de l'UDF, M. Le Pen a rendu de telles alliances difficiles en demandant, au préalable, un « *programme d'action régionale minimal* » et en réaffirmant fortement l'ancrage à l'extrême droite de son parti.

Michel Noblecourt

Une vingtaine de départements retiennent l'attention

ÉQUILIBRER, rééquilibrer, ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ! Droite et gauche ont rivalisé d'imagination, au cours de la campagne électorale, pour inciter les électeurs soit à maintenir la position dominante du RPR et de l'UDF dans les conseils régionaux, soit, au contraire, à donner un coup de pouce à la majorité gouvernementale, qui ne détient que deux présidences sur vingt-deux en métropole. L'ancien ministre des PME Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL) a même implicitement suggéré aux électeurs de plébisciter la cohabitation, en soulignant que les Français aiment un gouvernement de gauche avec des régions de droite. En face, on a souligné l'avantage que Lionel Jospin aurait à disposer d'un « *relais* » régional pour appliquer la politique du gouvernement. Dans toutes ces appréciations, rien sur l'élection des conseillers généraux !

La concomitance des deux scrutins a mis en évidence le caractère très politique de l'un et très local de l'autre. Cela tient beaucoup au mode de scrutin – uninominal à deux tours –, qui, en renouvelant les conseils géréraux par moitié tous les trois ans, préserve des changements de majorité brutaux. A l'occasion de sa dernière réunion publique, vendredi 13 mars, à Cintegabelle, en Haute-Garonne, où il se présente aux cantonales pour un troisième mandat, M. Jospin a toutefois tenté d'attirer l'attention sur ce scrutin. Le premier ministre a mis en valeur l'importance qu'il accorde à ce mandat, l'estimant « *non seulement tout à fait compatible* » avec ses fonctions, « *mais nécessaire du point de vue de la vérification même de l'action gouvernementale* ».

Certainement moins médiatiques que les régionales, les cantonales rassemblent pourtant des caractéristiques originales. Le scrutin des 15 et 22 mars – plus de 11 000 candidats se présentent au premier tour dans 2 034 cantons, dont 80 outre-mer – va entraîner un profond renouvellement du personnel politique local. D'abord, parce que près d'un conseiller général sortant sur quatre, 472 exactement, ne se représente pas. Ensuite, parce que plusieurs départements peuvent basculer. Essentiellement de droite à gauche, le cas inverse n'étant pas tellement envisagé.

Si la domination de la droite est moins insolente que dans les régions, il n'en demeure pas moins que le conservatisme tient le haut du pavé dans les départements de métropole. La gauche ne détient que vingt présidences, dont une bonne partie se situe dans le quart sud-ouest de la France – 13 PS, 3 PRG, 2 PCF, 1 MDC et 1 divers gauche – sur quatre-vingt-seize départements (en comptant Paris, dont le conseil, municipal et général, n'est pas renouvelable lors de cette consultation). La répartition des présidences de droite est la suivante : 41 UDF, 29 RPR, 1 MPF et 5 divers droite.

Contrairement aux régions, il faudra patienter jusqu'au second tour pour connaître le nouvel équilibre politique des départements. Même si la gauche table sur le gain de cinq à dix conseils généraux, une vingtaine d'entre eux peuvent retenir l'attention. Ce sont les suivants : Aisne, Ardèche, Drôme, Indre, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et Seine-Maritime (UDF), Alpes-de-Haute-Provence, Charente, Haute-Corse, Creuse, Eure-et-Loir, Finistère, Gers, Oise et Haute-Saône (RPR), Allier, Nord et Vaucluse (div. d.).

Olivier Biffaud

Le mode d'emploi des différentes consultations

LES 1 829 CONSEILLERS régionaux de métropole (1 671) et des quatre régions monodépartementales d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) seront tous élus, dimanche 15 mars, au scrutin proportionnel à un seul tour, avec répartition des restes à la plus forte moyenne. Le vote des quelque 38 millions d'électeurs inscrits a lieu dans le cadre des départements.

Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés peuvent participer à la répartition des sièges. Pour déterminer le nombre d'élus obtenu par chacune d'elles, on commence par calculer un « quotient » en divisant le nombre de suffrages exprimés (après déduction de ceux s'étant portés sur les listes non admises à la répartition) par le nombre de sièges à pourvoir. Chaque liste a droit à un nombre de sièges égal au nombre de fois que les voix qu'elle a obtenues contiennent ce quotient. Pour les sièges restants, on simule l'attribution d'un siège supplémentaire à chaque liste, puis on divise les voix obtenues par ce nombre fictif. La liste qui obtient la « plus forte moyenne » bénéficie d'un élu supplémentaire. L'opération est répétée autant de fois qu'il reste de sièges à pourvoir. L'élection des 51 conseillers à l'Assemblée de Corse est régie, depuis 1991, par des règles différentes. Pour ce vote, l'île constitue une circonscription unique. Le scrutin est proportionnel, mais comporte un second tour si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier. Seules peuvent s'y maintenir les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Cependant, une liste autorisée à se maintenir pourra comporter des candidats d'autres listes, à la seule condition que les membres d'une même équipe du premier tour se retrouvent sur la même liste pour le second. La liste arrivée en tête bénéficie d'une prime de trois sièges ; les autres sont réparties entre les listes à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le scrutin proportionnel utilisé aux régionales ne garantit en rien l'élection d'une majorité claire dans les conseils régionaux ; il donne toute leur place, au contraire du scrutin majoritaire, aux petits partis ; il transcrit en outre aisément les déplacements d'opinion. Ces traits rendent cette consultation bien plus spectaculaire que les élections cantonales, qui ont lieu en même temps. D'abord parce que les cantonales ne concernent qu'un électeur sur deux, puisqu'elles n'ont lieu que dans la moitié (2 034) des cantons. En effet les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans, ce qui limite l'ampleur des évolutions possibles.

Ils sont élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Pour être élu au premier tour, il faut avoir recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés et les voix d'au moins un quart des électeurs inscrits dans le canton. Pour pouvoir, le cas échéant, se maintenir au second tour, il faut avoir obtenu au premier les voix d'au moins 10 % des inscrits. L'ancienneté des cantons, dont le découpage n'a jamais été significativement remanié, en fait des circonscriptions particulièrement déséquilibrées : la population de nombreux cantons ruraux ne dépasse pas quelques centaines d'habitants, tandis que, dans les zones urbaines, certains comportent plus de cinquante mille habitants. De ce fait, les conseils généraux ne représentent pas également les différentes populations.

Cécile Chambraud

L'angoisse du candidat désœuvré en attendant l'ouverture des urnes

RÉCIT

Derniers préparatifs et derniers arguments. Fini la pêche aux voix, ouverture de la truite

● **Fin de débat.** Le temps politique s'est arrêté vendredi 13 mars à minuit. Les candidats tendance superstitieux y verront un signe. Les autres, insensibles à cette magie des chiffres, jetteront quand même un œil sur leur horoscope. On ne sait jamais. Et puis, il faut bien s'occuper. Après l'agitation des réunions publiques, la fatigue des marchés cent fois arpentés, les rencontres d'appartement qui n'en finissent pas, le candidat est face au vide : en attendant l'ouverture des urnes, que faire de ces heures désœuvrées ? Impossible de trouver le repos, les longues semaines de campagne repassent, en condensé. Vivement dimanche soir.

Vendredi était donc le dernier jour pour jeter ses dernières forces, avancer ses derniers arguments, dialogue de sourds puisque l'adversaire ne répondra pas. Les deux principaux chefs de file se sont pourtant renvoyé la balle sur le même terrain. François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, et Philippe Séguin, président du RPR, qui ont mouillé bien des chemises, emprunté nombre d'avions et battu des dizaines d'estrades, ont pareillement mis en doute la réalité du débat électoral.

Pour M. Hollande, qui s'exprimait à Toulon, « *la droite n'a pas fait véritablement campagne, préférant fuir le combat* ». « *Peut-être n'a-t-elle pas fait campagne parce qu'elle n'était pas sûre de ses idées. Peut-être parce qu'elle n'était pas convaincue de son bilan dans les vingt régions qu'elle dirigeait. Peut-être aussi parce qu'elle doutait de sa possibilité de remporter un succès* », a-t-il lancé. Pour M. Séguin, c'est tout pareil. Le président du RPR a déploré que la campagne des régionales ait été marquée par « *la difficulté d'avoir un débat* ». Car, a-t-il regretté à Calais, « *nous n'avons pas eu de véritable interlocuteur. Les socialistes ont fait l'impasse, pour n'avoir pas grand-chose à mettre en vitrine* ».

● **Les petits plus et les petits moins.** La campagne aurait-elle été ratée ? Elle a connu quelques ratés. Ainsi, vendredi matin, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, venue soutenir la candidate communiste aux élections cantonales à Suresnes (Haut-de-Seine), avait-elle projeté de rencontrer des lycéens pendant la « récré » de 10 heures. D'habitude, les potaches sortent de l'établissement pour rejoindre une cafétéria. Pas besoin de faire le mur, la grille du lycée ne fonctionne plus depuis belle lurette. Mais, ce vendredi, elle avait été opportunément réparée et fermée. La rencontre a donc tourné court. Le maire de Suresnes, Christian Dupuy, battu aux législatives, est candidat (RPR) aux cantonales.

Même dans les meetings, on n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise. Jean-Pierre Schénardi, quatrième de la liste du Front national dans les Alpes-Maritimes, se souviendra sûrement du samedi 7 mars. Ce soir-là, à Nice, il a été copieusement hué par les militants qui n'acceptent pas que cet élu du conseil régional d'Ile-de-France soit imposé, par Jean-Marie Le Pen, à la tête de la fédération départementale. La bronca a mis le président du FN de fort méchante humeur.

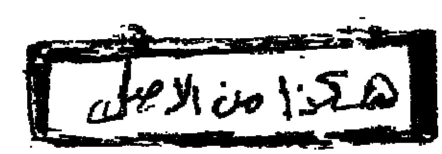
En Corse, ce sont 160 enveloppes destinées aux élections territoriales qui ont été dérobées dans la mairie de la petite commune de Zonza. L'action, commise dans la nuit de jeudi à vendredi, « *n'a été ni signée ni revendiquée* », précise la dépêche AFP.

La trentaine d'écologistes qui ont occupé « *symboliquement* » le barrage de Chambonchard, sur le Cher, vendredi, ont signé et revendiqué leur action. Il s'agit pour eux de « *célébrer l'importance des rivières dans le cycle de vie, sensibiliser l'opinion sur la nécessité de leur protection et protester contre leur destruction* ». Pendant ce temps-là, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, candidat aux élections cantonales dans le Finistère, débloquait 15 millions de francs en faveur des éleveurs de lapins, car une épidémie menace un grand nombre de clapiers.

● **Questions de style.** Andre Walker n'utilise pas de peau de lapin pour ses créations. Styliste américain, installé à Paris, il a présenté sa collection, jeudi, au siège du Parti communiste français, place du Colonel-Fabien. La salle de réunions du comité national en a été toute retournée. Depuis, elle connaît un nouveau chambardement. Il faut préparer la soirée électorale : télés, ordinateurs, tableaux de chiffres,... La dernière fois que le PCF avait commenté les résultats au siège du parti, et non à *L'Humanité*, c'était... en 1981.

Pour tous les partis, dimanche c'est déjà demain. Pour les candidats de Chasse, Pêche, Nature et Traditions, ce n'est pas un jour ordinaire. La pêche à la truite dans les rivières de première catégorie est ouverte. A Bonnefamille aussi, dimanche est particulier. Les habitants de ce village de 909 habitants du nord de l'Isère sont appelés à voter pour se donner un nom. « *On dit les Grenoblois ou les Lyonnais, mais on est obligé de dire les habitants de Bonnefamille* », se lamente le maire... sans étiquette. A la suite d'une enquête locale, les services de la mairie ont dressé une liste de quatorze noms comme « *Bonifamilien, Bontifalien ou Bonnefamillois* ». Les deux noms arrivés en tête au premier tour seront départagés au second tour, dimanche 22 mars. Rappel aux distraits : les élections régionales, c'est un tour ; les cantonales, deux.

Bruno Caussé



	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION
ACTION SOCIALE	• Etablissement des demandes • Bureaux municipaux d'hygiène	• Aide à l'enfance • Protection maternelle • Hébergement handicapés • Hébergement personnes agées • Service social • Prévention sanitaire • Financement partiel du RMI • Fonds d'aide aux jeunes en difficulté	
ENSEIGNEMENT	• Enseignement primaire	• Collèges	• Lycées • Etablissements d'éducation spéciale
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	• Aides directes complémentaires • Chartes intercommunales d'aménagement	• Aides directes complémentaires • Equipement rural • Financement de l'accueil des entreprises	• Pôles de recherche • Aides directes • Contrat de plan avec l'Etat • Parc naturel régional
TRANSPORTS	• Services de transports publics urbains	• Transports scolaires • Services des transports publics non urbains	• Trains régionaux • Aménagement des aéroports, ports et canaux
CULTURE	• Archives • Musées • Bibliothèques • Conservatoires municipaux	• Archives • Musées • Bibliothèques centrales de prêt département.	• Archives • Musées régionaux
URBANISME	• Schémas directeurs • Plans d'occupation des sols • Autorisations d'occupation des sols (dont permis de construire)		• Schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer
ENVIRONNEMENT	• Distribution en eau potable • Assainissement • Collecte et traitement des ordures ménagères		• Protection et valorisation du patrimoine et des sites
VOIRIE	• Routes communales • Ports de plaisance	• Routes départementales • Ports maritimes de pêche et de commerce	
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE			• Formation professionnelle des jeunes • Actions de formation des moins de 26 ans • Fonds régional de l'apprentissage et de la formation
LOGEMENT	• Programme local de l'habitat (action en faveur des mal-logés)	• Plans pour le logement des défavorisés	

Au gouvernement, un clivage persistant entre « étatistes » et « régionalistes »

PAR un singulier paradoxe, les élections régionales auront eu lieu sans qu'aient jamais été évoqués publiquement les termes d'un débat en cours, au sein du gouvernement, sur... la place des régions en France et en Europe. Ce débat a surgi à l'occasion de la préparation du projet de loi destiné à réviser la *loi Pasqua de 1995 sur l'aménagement* du territoire. Il porte à la fois sur les rapports des collectivités locales avec l'Etat et sur les relations de ces collectivités entre elles, en opposant, schématiquement, les « étatistes » aux « régionalistes ».

Chef de file des premiers, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement (MDC), défend *« la prééminence de l'Etat* (...)[dans] *la conception de la politique d'aménagement du territoire »*. Il précise, dans un entretien à *La Tribune* du 12 mars : *« La France n'est pas un empilage de territoires où chaque niveau de collectivités aurait son propre réseau de pouvoirs et son propre champ de compétences* (...). *L'addition de vingt-six politiques* [régionales] *ne ferait pas une politique nationale. »*

En face, Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, affirme que *« la région apparaît comme l'échelon territorial le plus pertinent pour faire converger l'ensemble des dynamiques locales et l'effort de régulation et d'équité mené par l'Etat »*, dans la lettre de mission chargeant Yves Morvan, président du conseil économique et social de Bretagne, d'un rapport à remettre d'ici au 30 mars, sur la nature exacte des schémas régionaux d'aménagement.

PROJET DE LOI REPOUSSÉ

Les « étatistes » jugent que l'Etat-nation reste le garant de l'intérêt général. Ils se défient d'une Europe des régions aux contours flous, où ils croient déceler un paravent de l'ultralibéralisme et redoutent une configuration à deux vitesses : les riches avec les riches, les pauvres avec les pauvres. Ces craintes peuvent être attisées par les exemples étrangers – cette opposition traverse les régions italiennes comme les communautés autonomes espagnoles, sans parler des Länder allemands – et par l'expérience de la décentralisation française : celle-ci, dans l'esprit de ses concepteurs, devait contribuer à réduire les disparités de richesses interrégionales. Cela n'a pas été le cas.

Les « régionalistes » pensent, eux, que la région, collectivité la plus jeune, est aussi la collectivité de l'avenir *(Le Monde* du 4 mars). Ils soutiennent que le schéma national d'aménagement souhaité par M. Chevènement serait soit infaisable, soit réduit à un simple catalogue. Quant à l'Europe des régions, défendue depuis longtemps par les Verts au nom de la démocratie de proximité, voire d'un certain internationalisme, ils font valoir que l'Etat a tout intérêt à épouser le mouvement en cours, plutot que de s'y opposer.

Ce clivage s'est exprimé longuement lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) du 15 décembre 1997, dont l'un des participants évoquait un partage entre ceux qui raisonnent *« Etat-département-commune »* et ceux qui pensent *« intercommunalité-régions-Europe »*, même si M. Chevènement prépare lui-même un projet de loi sur l'intercommunalité.

L'examen au Parlement du projet préparé par Mme Voynet, prévu au deuxième trimestre 1998, a été repoussé, en partie à cause de ce débat. Selon un schéma classique, la solution pourrait revenir à couper, si c'est possible, la poire en deux, en évitant d'aller au fond des choses. Ainsi les schémas régionaux d'aménagement pourraient-ils avoir valeur *« prescriptive »*, pour satisfaire Mme Voynet, mais dans certains domaines seulement, pour ne pas heurter M. Chevènement...

Jean-Louis Andreani

Les réfugiés chinois de Nouméa embarrassent le gouvernement

CENT DIX RÉFUGIÉS chinois, arrivés en novembre en Nouvelle-Calédonie à bord de deux bateaux de pêche, risquent d'être reconduits vers la fin du mois de mars dans leur pays. Le haut-commissaire de la République, Dominique Bur, a indiqué, jeudi 12 mars à Nouméa, que, dans une grande majorité, ces *boat people* – hommes, femmes et enfants – n'avaient pas émigré pour des raisons politiques et que, dans ces conditions, *« la seule possibilité* [pour eux] *est un éloignement du territoire en direction de leur pays d'origine »*.

La Ligue des droits de l'homme assure, dans un communiqué, que *« renvoyer en Chine ces personnes, c'est leur faire prendre le risque de traitements inhumains, de la prison, voire de la mort »*. Elle demande au gouvernement de revenir sur sa décision. Par ailleurs, quelques centaines de Calédoniens, en majorité d'origine européenne, ont manifesté, vendredi à Nouméa, à l'appel d'un comité de défense des réfugiés chinois.

Les réfugiés sont actuellement internés dans un centre de rétention, près de l'aéroport international de la Tontouta et, depuis le 5 février, les associations caritatives, se sont vu interdire de leur rendre visite. Trois d'entre eux se sont évadés, pour tenter d'échapper à la menace d'une expulsion. Ils ont été retrouvés et appréhendés par la gendarmerie, qui a déployé d'importants moyens de recherche.

Cette affaire embarrasse le gouvernement, qui veut ménager la Chine et les deux principales forces politiques du « Caillou ». Elle intervient en pleine reprise des négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, et alors que les indépendantistes du FLNKS expliquent que l'immigration s'exerce au détriment du peuple kanak. Lors de l'arrivée des réfugiés, l'une des composantes du FLNKS, le Palika, avait affirmé que, *« sous couvert d'action humanitaire, la France est en train d'organiser clandestinement et sauvagement l'invasion* [du] *pays »*. Les responsables indépendantistes justifient aussi leur position par le fait que le peuple kanak, victime de la colonisation, est privé de l'exercice de son *« droit d'accueil »*. De son côté, le RPCR (anti-indépendantiste) est favorable à *« un rapatriement de ces immigrés illégaux dans leur pays d'origine »*.

En revanche, le secrétaire général du groupe libéral Une Nouvelle-Calédonie pour tous (UNCT), Denis Millard, souhaite que les élus du Congrès du territoire soient consultés, en affirmant que les Calédoniens ont *« un droit d'ingérence »* face à une décision *« inacceptable et indigne de la France »*. Pour des raisons diplomatiques, celle-ci considère que l'immense majorité des ressortissants chinois qui quittent leur pays le font pour des raisons économiques et non pas politiques. Sur deux mille dossiers déposés en moyenne par an, en métropole, par des Chinois, le droit d'asile n'est accordé que dans moins de 1 % des cas.

Jean-Louis Saux

Elisabeth Dupoirier, directrice de l'Observatoire interrégional du politique

« La culture de la négociation remplace celle héritée de l'Etat centralisateur »

« Les élections régionales ne soulèvent guère de passions. Or les enquêtes successives de l'OIP, réunies dans l'ouvrage *Régions, la croisée des chemins* (Presses de Sciences po), montrent, depuis 1992, une progression continue du « fait régional » dans l'opinion.

– Au cours des quinze dernières années où nous avons accompli ce travail, nous avons observé le développement d'un phénomène de familiarisation profonde de l'opinion avec les régions. Celles-ci sont désormais perçues à la fois *comme des territoires de vie*, avec une communauté d'intérêts, et comme des acteurs économiques. La région est devenue un espace de vie qui fait sens en même temps qu'elle s'est identifiée à une institution, le conseil régional, qui produit des politiques publiques. Tout le monde sait désormais à quelle région il appartient alors qu'il y a encore dix ans il n'y avait qu'un Français sur quatre qui en avait conscience ; *chacun distingue désormais* très bien la capitale régionale des chefs-lieux de département.

– Ce phénomène d'appropriation crée-t-il un besoin politique nouveau ?

– Cette familiarisation, qui concerne tous les groupes sociaux, y compris ceux qui sont le plus distants par rapport à la politique, a déclenché un phénomène d'attente très fort dans la population. La valorisation du local et des phénomènes de proximité a fait que l'Etat n'est plus perçu comme le seul acteur de la modernisation. *Celle-ci peut provenir d'autres acteurs* publics : la commune, le département, et maintenant la région.

» Les actions des institutions régionales sur le terrain ont conforté ce message en le rendant crédible. D'autant plus que la crise sociale qui s'est installée durablement a renforcé le besoin de protection des populations. Créées au départ pour être les chevau-légers de l'expansion, dans la foulée des " trente glorieuses ", les régions ont été amenées à gérer la crise. Porteuses des grands projets de développement, elles sont devenues aussi des vecteurs de solidarité.

– Cette attente sociale n'est-elle pas disproportionnée, eu égard à l'étroitesse des compétences des régions et à la faiblesse de leurs moyens ?

– C'est vrai que les régions ne disposent que d'à peu près 8 % des finances des collectivités territoriales, ce qui n'est pas à la hauteur des enjeux. *Mais elles ont toutes* réussi à préserver une part majoritaire d'investissement, à la différence des départements et des communes, dont les dépenses de fonctionnement sont les plus importantes. Et elles sont fort peu endettées. En gardant des marges de manœuvre budgétaires, les régions possèdent donc un pouvoir d'intervention et acquièrent un poids politique.

– N'est-il pas temps, néanmoins, de passer à un deuxième âge de la décentralisation, en octroyant plus de compétences et plus d'argent aux régions ?

– *Je crois que les institutions* ont une vie et une dynamique propres, qui créent un mouvement permanent. Le mouvement de décentralisation auquel on assiste, et qui s'incarne dans des compétences et des budgets, n'est pas un mouvement de rupture, *comme certains* l'auraient souhaité, la région remplaçant l'échelon de l'Etat-providence. Ce n'est pas comme cela que ça se passe. On assiste à une *lente transformation*, qui concourt à bouleverser la société en profondeur. Je dirais que la décentralisation est une vraie révolution, mais une révolution silencieuse, qui se développe en douceur.

– Une révolution qui porte sur quoi ?

– Il ne faut plus voir les choses seulement du point de vue des blocs de compétences entre les collectivités et l'Etat. Les compétences virtuelles sont au moins aussi importantes. Comme les régions sont de plus en plus amenées à conduire des politiques d'aménagement du territoire, d'environnement ou de développement économique, elles empiètent inévitablement sur les compétences des autres. Sur le fond, ce qui est à l'œuvre aujourd'hui dans le territoire, c'est la révolution d'une culture, qui devient de plus en plus une culture de la négociation et qui remplace la culture verticale héritée de l'Etat centralisateur *et uniformisateur*.

» Auparavant, les collectivités restaient chacune à leur rang en fonction de leurs compétences, tout remontait en réseaux verticaux jusqu'à l'arbitrage ou l'impulsion de l'Etat. Désormais, les contrats de plan passés entre l'Etat et les régions sont devenus des espaces de négociation. Ce n'est plus une problématique de type l'Etat contre les régions, ni celle d'une *relève de l'Etat par les régions*. Il y a dialogue, qui aboutit à un compromis.

– La négociation reste cependant déséquilibrée. C'est l'Etat qui a le pouvoir et l'argent...

– Le déséquilibre est certain, mais les choses ne se déroulent pas systématiquement à couteaux tirés. On progresse vers un mode de relations négociées et l'on n'arrête pas de donner plus de compétences aux régions. Tout cela bouge. D'autant plus qu'un élément nouveau intervient en faveur des régions : l'Europe offre un nouvel espace au développement *du fait régional* et, à *Bruxelles*, la même culture de négociation progresse. La décentralisation est un phénomène européen. Partout se pose le problème du rôle de l'Etat vis-à-vis du territoire. La décentralisation est bien une révolution : elle oblige l'Etat à se redéfinir. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

Un ouvrage pédagogique pour comprendre la région

D'OÙ VIENNENT, où en sont, vers quoi s'orientent les régions ? Deux spécialistes des questions régionales se sont posé, judicieusement, ces trois questions dans un court ouvrage publié peu avant l'échéance du 15 mars, *Les Régions entre l'Etat et l'Europe*. Les auteurs ont voulu faire œuvre de pédagogie, au moment où divers sondages, à l'occasion de la campagne des élections régionales, ont semblé montrer que les Français – s'ils connaissent intimement depuis deux siècles le rôle de la *commune, cellule de base*, et celui du département, de plus en plus présent en matière d'aide sociale – appréhendent encore mal l'entité régionale.


BIBLIOGRAPHIE

Quelles sont les réelles compétences – de plus en *plus lourdes au fur et à mesure que l'Etat se fait impécunieux* – des vingt-deux régions métropolitaines ? De quel poids économique et démographique pèsent-elles dans une Europe qui s'élargit à l'Est ? Enfin, la décentralisation, la *« grande affaire »* du premier septennat de François Mitterrand, reste-t-elle une cathédrale inachevée ? Etape par étape, partant des lois de décentralisation conduites, tambour battant, par Gaston Defferre en 1982, s'appuyant à chaque chapitre sur de courts entretiens avec les principaux acteurs de ce qui reste une révolution institutionnelle, les auteurs tentent de répondre à des questions dont plusieurs restent en suspens.

Au travers de textes de référence cités, ils font apparaître que la décentralisation est globalement une réussite ; qu'elle s'est accomplie promptement, sans *convulsion vis-à-vis d'un Etat à tradition régalienne* ; qu'elle n'a pas systématiquement généré des *« fiefs »* pour *« roitelets »* ou *« néo-féodaux »*. Enfin, chiffres à l'appui, ils montrent que les *« administrations de missions »* que sont les régions ont su, en tout juste deux *décennies, exercer un pouvoir réel bien accepté par* les citoyens. Si l'on prend le seul exemple des chantiers scolaires, près de 220 nouveaux lycées ont été construits sur la seule période 1986-1992. Aujourd'hui, l'heure *« est à la clarification des compétences* (...) *mais aussi à la recherche d'un système électoral permettant aux régions de connaître des majorités stables »*.

Jean Menanteau

★ *Les Régions entre l'Etat et l'Europe*, **par Jacques Huguenin et Patrick Martinat, Le Monde Editions, collection « Synthèse », 221 p., 39 F.**

ÉDUCATION Des mouvements de grève devraient se poursuivre, lundi 16 mars, dans plusieurs collèges et lycées du département de la Seine-Saint-Denis. Vendredi, plus de quarante établissements étaient touchés et deux mille élèves et enseignants de ce département ont manifesté à Paris. ● LE PLAN D'URGENCE, annoncé le 2 mars par le ministère, est jugé largement insuffisant par les enseignants. Interrogée par *Le Monde*, Ségolène Royal, ministre déléguée, parle de *« surenchère syndicale »* tout en reconnaissant que les mesures ont été mal présentées dans les établissements. ● LORS DE LA MANIFESTATION, vendredi, élèves et enseignants ont décrit leurs conditions de travail. *« Les locaux sont cassés, c'est la dégradation totale »*, raconte un lycéen. *« Nous sommes désabusés par rapport au peu de cas que l'on fait des enfants »*, ajoute un prof.

Les grèves se multiplient dans les collèges et lycées de Seine-Saint-Denis

Enseignants et élèves estiment insuffisant le plan d'urgence pour ce département annoncé, le 2 mars, par Claude Allègre et Ségolène Royal. La ministre, qui dénonce « une surenchère syndicale », reconnaît que l'administration a tardé à relayer sur le terrain les décisions prises

GRÈVE dans une quarantaine de lycées et collèges, manifestation à Paris... La mobilisation des enseignants, des personnels, des parents et des élèves de la Seine-Saint-Denis s'est amplifiée, vendredi 13 mars, pour la deuxième journée consécutive. Lancé à l'initiative du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), ce mouvement de protestation donne la mesure des réactions à l'annonce du plan d'urgence et de rattrapage présenté pour ce département, le 2 mars, par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire (*Le Monde* du 3 mars).

Tout en reconnaissant les difficultés rencontrées dans ce département – *« le plus maltraité de France »*, selon M. Allègre –, les deux ministres ont, en réalité, attisé une vague de mécontentement et d'insatisfaction qui a pris de l'ampleur à la veille des élections. En butte à la violence, aux retards scolaires, aux handicaps sociaux de la population, les enseignants attendaient beaucoup plus que la série de mesures annoncées : le classement en ZEP (zone d'éducation prioritaire) d'une dizaine d'établissements, l'affectation de mille heures d'enseignement supplémentaires, la création de 208 postes incluant des médecins, des infirmières et des assistants sociaux et surtout de 1 750 emplois-jeunes...

Dans un premier temps, l'effort du gouvernement avait pourtant été salué favorablement par des maires, notamment communistes. Quinze jours plus tard, certains d'entre eux accompagnaient les manifestants qui, de l'Odéon au ministère de l'éducation, ont réclamé, vendredi, de nouvelles mesures (*lire ci-dessous*).

UN FORUM SPÉCIFIQUE

Vendredi soir, à l'issue de cette manifestation, une délégation a été reçue au ministère. Un communiqué du ministère a rappelé *« que les mesures adoptées constituent la première étape d'un plan de rattrapage pluri-annuel. »* Interrogée par *Le Monde*, samedi, Ségolène Royal évoquait les effets de la *« surenchère syndicale »* à la veille des élections. Elle n'en reconnaissait pas moins que, contrairement aux instructions données, les modalités d'application du plan d'urgence n'avaient pas suffisamment été présentées ni expliquées dans les établissements.

Dès la semaine prochaine, a-t-elle indiqué, des chargés de mission rencontreront les enseignants et les personnels. Favorable au réajustement du plan de classement des ZEP, elle a par ailleurs annoncé son intention de réunir un forum spécifique pour la Seine-Saint-Denis. Il pourrait se tenir dans le courant du mois de mars ou au début avril. *« Il est invraisemblable d'avoir laissé ce département à la dérive*, estime la ministre. *Il faut rencontrer les enseignants et les personnels, rassembler les équipes pédagogiques, susciter la création de réseaux. Nous ne pouvons plus donner l'impression qu'ils sont laissés à l'abandon. »*

Cet appel au dialogue apaisera-t-il le mécontentement ? Les signaux d'alarme n'avaient pourtant pas manqué, surtout après le diagnostic alarmant dressé dans un rapport établi, à la demande de Claude Allègre, par Claude Fortier, ancien délégué national à l'éducation du Parti socialiste et recteur de l'académie de Lille (*Le Monde* du 3 mars). Selon ce document, la plupart des indicateurs, sociaux, économiques, de réussite scolaire ou de violence des mineurs ont viré au rouge. Dans ce département, qui compte 291 000 élèves, 28 % des jeunes sortent aujourd'hui du système éducatif sans aucune formation qualifiante. Seuls 48,4 % d'une classe d'âge obtiennent le baccalauréat contre 61,5 % sur le plan national.

Parallèlement, seulement 11 % des écoles et 18 % des collèges sont classés en ZEP. Il existe encore 24 collèges qui accueillent plus de 800 élèves, alors que tous les rapports ministériels soulignent la nécessité de limiter les effectifs à 600.

Depuis plus d'un an, les mouvements de grève des enseignants se sont multipliés pour dénoncer des conditions de travail *« insurmontables »* et une augmentation de la violence. Dans ce département *« plus que nulle part ailleurs »*, considère le rapport Fortier, l'égalité républicaine a été mise à mal. Ce point de vue n'est pas totalement nouveau. Même l'inspection générale de l'éducation nationale s'était inquiétée, dans une note confidentielle remise en début d'année à Claude Allègre, de l'aggravation des inégalités entre les établissements scolaires (*Le Monde* du 12 février).

Il en va, par exemple, de la répartition des postes de personnels ATOS (administratifs, techniciens, ouvriers de service). Par rapport à la moyenne nationale, l'académie de Paris bénéficie d'une surdotation de 1 358 postes alors que celle de Créteil, dont dépend la Seine-Saint-Denis, souffre d'un déficit de 558 postes. On peut également citer l'importante proportion (13 %) de personnels auxiliaires chez les enseignants du secondaire de la Seine-Saint-Denis et le fort taux de postes de chefs d'établissement restés vacants.

La grève devrait se poursuivre en début de semaine dans certains lycées et collèges. Samedi, le SNES envisageait d'étendre le mouvement aux écoles primaires et maternelles, et une nouvelle manifestation était annoncée pour mardi 17 mars.

Sandrine Blanchard et Michel Delberghe

« C'est la dégradation totale, une ruine, un bout de pierre debout »

REPORTAGE

Plus de 2 000 élèves, parents et enseignants ont manifesté, vendredi 13 mars, à Paris

ENTEND-ON mieux la banlieue quand elle s'exprime à Paris ? Vendredi 13 mars, ils sont plus de deux mille élèves, parents et enseignants de Seine-Saint-Denis à défiler de l'Odéon à la rue de Grenelle, pour protester contre l'insuffisance du plan d'urgence. Des filles passent en chantant *« Tous ensemble, tous ! »*. *« Faut pas faire de différence entre la Seine-Saint-Denis et le reste de la France. Quand on met "93" sur notre dossier, personne ne veut de nous »*, dit Amina.

Morgan, Lilia, Karima, Agnès et Ouarda sont en première ou terminale de sciences médico-sociales (SMS) au lycée Jacques-Brel de Bobigny. Elles parlent toutes en même temps : *« Ça fait des mois qu'on n'a pas de prof d'espagnol ; on est trente-huit dans la classe ; en langues, tout le monde est mélangé, première ou deuxième langue ; il n'y a pas assez de conseillers d'éducation. »* Et, conclut drôlement l'une d'entre elles : *« On a des ordinateurs vieux comme Crésus ! »*

L'avenir ? Version positive, réussir un concours dans les métiers de santé, mais *« si on se plante au bac, personne ne nous reprendra, les classes de SMS sont déjà trop pleines »*. Morgan dit ses regrets : *« Il n'y a pas de violence dans notre établissement, c'est dommage que l'on n'ait pas les moyens de travailler. »*

Des garçons dressent le portrait de leur lycée professionnel du Moulin-Fondu, à Noisy-le-Sec : *« Y'a que des "rats", les locaux sont cassés, les profs insultent le proviseur. C'est la dégradation totale, une ruine, un bout de pierre debout. »* La police est déjà venue plusieurs fois depuis le début de l'année. *« Y'a des profs bien, ceux qui nous écoutent, qui nous respectent ; et il y en a plein qui ne sont jamais là »*, dit Cédric. Les parents d'élèves du collège Sévigné, à Gagny, passent devant la pancarte de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) d'Aubervilliers. On y lit : *« Saint-Denis, des promesses pour la presse, pour vos enfants rien ne presse. »*

« ON N'EST PAS PRÉVUS DANS LES CASES »

Deux mères protestent : *« Comme on n'est ni en ZEP, ni en établissement sensible, on n'aura rien, on n'est pas prévus dans les cases. »* Les parents occupent le collège depuis le jeudi 12 mars, pour obtenir *« une infirmière, les heures de cours qu'on nous doit, des surveillants, une documentaliste »*.

Muriel est prof de lettres modernes, Thierry et Frédéric enseignent les maths au collège Victor-Hugo, à Aulnay-sous-Bois, et à Jean-Jaurès, à Pantin. *« Nous sommes désabusés, pas par rapport à notre métier, mais par rapport au peu de cas que l'on fait des enfants »*, disent-ils. *« C'est un plan d'urgence ridicule et insignifiant*, affirment-ils en chœur, *les mille heures d'enseignement attribuées sur deux ans ne font que recréer les soixante postes qui avaient été supprimés ces trois dernières années dans le département. »*

Ces enseignants s'indignent de ne même pas pouvoir assurer les horaires réglementaires. Les emplois-jeunes ? L'une a démissionné, une autre s'est fait frapper le premier jour et n'est pas revenue, un troisième est parti après avoir visité l'établissement. *« Ils manquent de formation pour travailler dans les conditions où nous sommes*, dit un professeur. *Ils nous posent parfois des problèmes supplémentaires. »* Dans leur collège, tous les ans, la moitié des profs est renouvelée. Pour sa première année d'enseignement, Frédéric a ainsi eu la responsabilité d'une sixième, d'une cinquième, d'une quatrième à pédagogie de contrat et d'une troisième d'insertion... *« On s'use vite »*, remarque-t-il.

Béatrice Gurrey

Le jeune Alexi est condamné à huit ans de prison pour les six meurtres de Louveciennes

C'EST UN ACCUSÉ au visage poupon, vêtu d'un pull gris et d'une veste verte. Ses fines lunettes lui donnent des allures d'étudiant sage, conforme au personnage d'*« ourson »* non violent qu'ont toujours décrit ses partisans russes et français. A l'annonce du verdict, devant la cour d'assises des mineurs des Yvelines, Alexi ne paraît ni totalement abattu ni vraiment soulagé ; comme si cette sanction mitigée – huit années de réclusion criminelle pour le meurtre de son père et de cinq autres personnes à Louveciennes en février 1995 – le prenait un peu de court. Trois heures plus tôt, juste avant que la cour ne se retire pour délibérer, il avait une nouvelle fois clamé son innocence, sur un ton calme, sans jamais s'énerver.

Ce verdict, rendu dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 mars, marque sa culpabilité, sans pour autant le punir trop lourdement. La peine prononcée est largement inférieure à celle requise, dans l'après-midi, par le ministère public. L'avocat général, Sylvie Lotteau, avait en effet réclamé de dix-huit à vingt ans de réclusion criminelle, la sanction maximale pour un mineur (Alexi avait seize ans au moment des faits). Compte tenu des éventuelles remises de peine et des trois années déjà passées à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, il pourrait donc être libéré avant l'an 2 000. Il sera alors âgé de vingt-deux ans.

Au premier rang, sa mère, Raïssa, reste un instant silencieuse, sans réaction. Puis elle parvient à s'approcher du box. Prenant la main droite de son fils, elle lui parle pendant une dizaine de minutes. Il semble maintenant plus agité, cherchant du regard ses amis présents dans la salle.

Ses avocats eux-mêmes paraissent surpris par cette sanction médiane. Faut-il y voir le signe d'un doute des jurés ? Ne s'agit-il pas, en quelque sorte, d'une demi-mesure difficilement compréhensible ? Dénonçant *« un jugement de Salomon »*, Me Henri Leclerc s'indigne : *« Nous ne pouvons être satisfaits. Huit ans de prison pour un innocent, c'est inacceptable. Ce n'est pas un demi-acquittement parce qu'il n'existe pas de demi-coupable. »* Son confrère William Bourdon rappelle que *« le bénéfice du doute doit entièrement profiter à l'accusé »*, mais que, cette fois, il n'a *« marché qu'à 50 % »*.

UN « DOSSIER ROUGE »

Dix jours durant, le procès avait été entouré d'*« une publicité restreinte »* (*Le Monde* du 5 mars). La presse n'avait pu y assister. Seuls les proches d'Alexi, les membres du barreau et les professionnels de l'enfance avaient été autorisés à pénétrer dans la salle versaillaise. De ce fait, très peu d'éléments avaient filtré sur l'évolution des débats. Les avocats avaient limité leurs interventions publiques. Dans ces conditions, il est difficile de deviner quels éléments ont pu inciter la cour à se prononcer de la sorte.

La condamnation du jeune Russe permet toutefois de lever une incertitude. Confrontée à deux thèses radicalement opposées, la justice a retenu celle de l'accusation et désigné l'adolescent comme l'unique responsable des meurtres. Aux yeux des neuf jurés – sept hommes et deux femmes –, l'affaire se limite à un drame familial dû aux relations conflictuelles qu'entretenait Alexi avec son père Eugène. L'accusé, ainsi qu'il l'avait avoué dans un premier temps aux policiers et au juge d'instruction Catherine Rechter, aurait « craqué » par lassitude face aux vexations et à la violence de cet industriel de quarante-deux ans, porté sur l'alcool.

Du même coup, la cour a rejeté la thèse d'un « complot » orchestré par la mafia russe, thèse largement développée dans les médias depuis deux ans. En novembre 1995, Alexi était, en effet, revenu sur ses aveux initiaux. Il avait soudain mis en cause un homme en noir, le visage dissimulé sous une cagoule et s'exprimant en russe. C'est cet inconnu aux mains gantées qui aurait abattu les six personnes. Toujours selon Alexi, l'intrus cherchait *« un dossier rouge »* portant l'inscription *« 30 millions de dollars »*. Avant de partir, il lui aurait lancé : *« Tu vas appeler la police et t'accuser. Tu vois de quoi on est capable. Remercie ton père. »*

Les partisans du jeune homme avaient à maintes reprises dénoncé les *« insuffisances »* du volet russe de l'enquête. Rappelant que le père d'Alexi avait déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'agression à Moscou, ils avaient mis en avant le *« professionnalisme »* des exécutions, incompatibles, selon eux, avec la personnalité d'Alexi.

Ces explications, jugés crédibles en Russie, n'ont donc pas emporté la pleine conviction des jurés français et de la présidente, Suzanne Muller. Pour la cour, c'est bien lui, et lui seul, qui a tué son père et les cinq autres adultes (deux hommes et trois femmes) présents ce dimanche soir de février 1995 dans la villa familiale de Louveciennes. Seule sa demi-sœur, la petite Nathalie (deux ans et demi), avait été épargnée.

Les aveux initiaux, ajoutés à divers éléments matériels (empreintes, traces de poudre, comportement d'Alexi après le drame...), ont sans doute été déterminants dans la décision finale, mais la personnalité de l'accusé et le contexte familial ont visiblement agi en contrepoids.

Philippe Broussard

Deux notes relancent l'enquête du juge Halphen sur les HLM de la Ville de Paris

COMMENCÉE il y a quatre ans, l'enquête sur les HLM de la Ville de Paris pourrait connaître un rebondissement. Mercredi 18 février, le juge Eric Halphen, en charge du dossier, a reçu, comme le révélait *Le Canard enchaîné* du mercredi 11 mars, deux notes de synthèse, sans autre identification qu'une date imprécise, *« février 1998 »*. A la veille des élections régionales, *Le Point*, dans son édition du 14 mars, en révèle le contenu, dont *Le Monde*, a, par ailleurs, pu prendre connaissance. Elles soulèvent, à ce stade de l'affaire, plusieurs questions.

● **Quels sont la nature et l'origine de ces documents ?** Dans la forme, leur présentation les fait ressembler à ces fameuses *« notes blanches »* de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) attribuées au commissaire Brigitte Henri, que les RG ont toujours nié avoir conservées. Elles ne mentionnent ni auteur ni origine. La DCRG maintient cependant sa position. *« Il n'y a jamais eu de blancs adressés au juge Halphen, et il n'y en aura jamais »*, a-t-on déclaré au *Monde*, toujours pour la même raison : ces notes ne sont pas archivées.

Le 3 février, dans sa réponse à une nouvelle demande du juge Halphen, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, avait d'ailleurs précisé : *« A mon cabinet, lors de ma prise de fonctions, je n'ai trouvé aucune note concernant ce dossier ou un autre. »* M. Chevènement ajoutait néanmoins que tous les faits *« suffisamment élaborés et avérés »* portés à sa connaissance, seraient communiqués au juge en respect du code de procédure pénale.

Une source judiciaire indique, par ailleurs, que le type de caractère dactylographié des deux documents diffère sensiblement de celui des notes du commissaire Henri. Officiellement, les documents reçus par le juge Halphen seraient des synthèses établies par la police judiciaire. Le style et la construction des deux notes laissent présager un même auteur. Une source proche de l'enquête s'interroge cependant : à la différence des notes adressées au juge, les synthèses de la police judiciaire comportent à l'accoutumée le nom et la signature de celui qui les a rédigées.

● **Quel a été le cheminement de ces documents ?** Arrivées le 18 février chez le juge Halphen, les deux notes de synthèse transmises par le huitième cabinet de police judiciaire de la préfecture de police de Paris (PJPP) étaient accompagnées de quatre lettres retraçant leur itinéraire, celui d'*« une voie hiérarchique normale »*, selon une source policière. Les documents, portant la mention *« confidentiels »*, sont descendus de la direction générale de la police nationale (DGPN) à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), puis à la direction de la PJPP. Son directeur, Patrick Riou, les a alors remis, *via* son sous-directeur en charge des affaires économiques et financières, au commissaire Philippe Prunier, le chef du huitième cabinet, qui les a fait parvenir au magistrat.

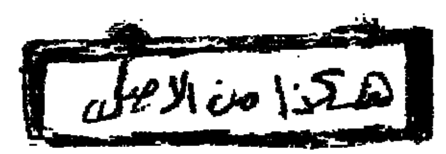
● **Les deux notes apportent-elles des éléments nouveaux ?** La première ne fait apparaître que peu d'informations nouvelles. Sous le titre « Quelques aspects du système de corruption de l'OPAC de la Ville de Paris », elle se divise en deux parties inégales : le parcours de trois protagonistes connus du dossier, puis la description d'*« un système de corruption couvrant divers corps de métier »*, du marché des interphones à celui des ascenseurs en passant par le nettoyage, le chauffage, l'électricité ou la peinture. En conclusion, elle signale que *« les dérives de l'OPAC ont été rappelées dans une mission d'inspection spécialisée des HLM du 7 mars 1993 »*.

La deuxième note, intitulée « Quelques aspects des circuits de financement politique », fait apparaître deux nouveaux noms, dont celui d'une femme, identifiée depuis comme une proche collaboratrice d'Alain Juppé, l'ancien premier ministre et ancien secrétaire général du RPR. Elle met en avant le rôle de l'Arab Bank, dont le nom était déjà apparu dans une note blanche des RG datée du 26 janvier 1995 et adressée anonymement au juge Halphen (*Le Monde* du 15 mai 1997), en dénonçant l'existence de comptes ouverts dans les succursales suisses de Genève et de Zurich de cet établissement libano-syrien. Ceux-ci pourraient être le fil permettant au magistrat de remonter la totalité d'un circuit de financements politiques occultes. Enfin, sous le titre « Des circuits qui se rejoignent », la note rapproche le dossier des HLM de l'affaire Noir-Botton, à travers la personnalité d'André Kamel, un haut dirigeant de la société Dumez International.

● **Quelles peuvent être les suites de ces révélations ?** La semaine dernière, le juge Eric Halphen a fait effectuer des perquisitions à Paris, en région parisienne et en province, aux différents domiciles d'André Kamel. Jeudi 12 mars, une nouvelle série de perquisitions a été mise en œuvre par le magistrat. Sera-t-il cette fois en mesure d'aller jusqu'au bout d'un dossier qui, depuis quatre ans, n'a toujours pas abouti ? *« Désormais, je ne comprendrai pas qu'on ne laisse pas le juge Halphen aller au bout de son enquête, quelles qu'en puissent être les conséquences »*, soulignait Me Jean-Marc Fedida, avocat de François Ciolina, ancien directeur adjoint de l'OPAC HLM de la Ville de Paris et mis en examen dans le dossier.

Pascal Ceaux





L'accusé s'indigne face à des parties civiles qui demandent justice

Contraint d'écouter, durant de longues heures, les plaidoiries des avocats des victimes, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a voulu interrompre, le 13 mars, Me Michel Tubiana. « Vous êtes un menteur ! », a-t-il lancé à celui qui dénonçait « le complice de l'oubli »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Au cinquième jour des plaidoiries, les heures accusatrices s'agglomèrent une à une, redondantes inévitablement, pesantes toujours, sur l'accusé. Maurice Papon se tait. Ne peut que se taire. Et attendre, dans une douzaine de jours, que la parole lui soit donnée en dernier. Vendredi 13 mars, Me Michel Tubiana est le dix-septième avocat de la partie civile à s'exprimer, le premier des trois conseils de la Ligue des droits de l'homme, le premier, bientôt, qui fera sortir de ses gonds l'accusé.

Par vagues, la voix chaude de ce plaideur déferle au pied de la cour et des jurés. De Maurice Papon, il dit : « *On aimerait être* (comme lui) *à quatre-vingt-sept ans : vif, intelligent, brillant, sachant manier les mots, à la mémoire structurée, présente si nécessaire, évasive au besoin, absente quand il le faut.* » Mais il tempère : « (Cet homme) *est, aussi, sûr de lui et dominateur, pétri de ses certitudes, enfermé dans sa logique.* » Il ajoute : « (S'il) *ne comprend pas ce qu'il fait ici, c'est non seulement parce qu'il se croit innocent mais parce que cela dépasse sa conception du monde. S'il admet avoir des comptes à rendre, ce n'est qu'à ses chefs, pas à ses égaux. Pas à vous, pas à nous.* »

Me Michel Tubiana.

15 mars 1998 NH

Au cœur de l'argumentation, l'orateur place la responsabilité individuelle de l'accusé. « *Maurice Papon n'est ni un nazi ni un exécutant. Il est un complice. Un jeune fonctionnaire, qui avait les moyens intellectuels nécessaires pour comprendre. Un homme qui était responsable de ses choix, de ses actes.* » Un homme qui a « *choisi* » de devenir « *un rouage fondamental* » de la préfecture en une période de « *collaboration absolue* ».

Me Tubiana embraye : « *Serait-ce un privilège de caste, pour les hauts fonctionnaires, d'être irresponsables de par leur statut ?* » Il rappelle l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « *La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* » Et l'article 8 du statut du tribunal militaire international de Nuremberg : « *Le fait que l'accusé a agi conformément aux instructions de son gouvernement ou d'un supérieur hiérarchique ne le dégagera pas de sa responsabilité, mais pourra être considéré comme un motif de diminution de la peine, si le tribunal décide que la justice l'exige.* »

« *Or la seule chose qui vous a guidé, c'était de faire le mieux votre travail en préservant votre avenir* », résume l'avocat en pointant son doigt sur l'accusé. Et il hausse *crescendo* la voix : « *Vous ne comprenez rien à ce procès. Vous ne comprenez pas que l'on puisse reprocher à un fonctionnaire d'avoir fait son travail. Non, vous n'avez rien compris à cette histoire pleine de bruit et de fureur. Vous n'avez rien compris aux obligations qui étaient les vôtres en 1942 à Bordeaux, en 1956 à Constantine, en 1961 à Paris. Ce furent des temps où il fallait haïr et vous n'avez été qu'indifférent. Ce furent des temps où il fallait rompre et vous avez...*

– *C'est de la démagogie !* crie l'accusé, bouillonnant dans son box.

– *Vous avez été complaisant. Vous avez été le complice de l'oubli.*

– *Vous êtes un menteur !* »

Le président Castagnède intervient. Maurice Papon s'insurge : « *Il s'adresse à moi, je réponds ! Il y a des choses qui dépassent l'audible.*

– *Vous aurez le temps de répondre.*

– *Mais il y a des choses...*

– *Cela suffit ! Laissez finir cette plaidoirie.* »

Me Tubiana observe que « *quelque chose a enfin peut-être touché Maurice Papon* », que « *quelque chose a pénétré en lui de sa responsabilité* ».

– *Vous êtes un calomniateur !* », lâche à nouveau Maurice Papon, qui se lève.

« *Je ne peux pas vous laisser interrompre*, coupe sèchement le président.

– *Laissez-moi alors me retirer dans...* (il trébuche sur le mot pour caractériser la pièce de repos attenante, mise à sa disposition), *dans mon salon.*

– *Ce n'est pas vous qui vous retirez. C'est moi qui ordonnerai votre retrait.* »

Maurice Papon pique du nez, tandis que Me Tubiana achève sa plaidoirie : « *Nous ne venons pas demander vengeance. Simplement justice. Vous condamnerez Maurice Papon.* »

Le calme revenu, Me Bertrand Favreau parle du « *crime de papier, anonyme, segmenté, froid, qui n'a pas d'arme véritable* », le fruit d'« *une chaîne de comportements* ». L'avocat souligne, dans la défense de l'ancien secrétaire général de la Gironde, les arguments classiques des autres criminels après guerre : la défausse sur les supérieurs ou les inférieurs hiérarchiques, le double jeu tel que l'avança le maréchal Pétain, la non-démission « *pour sauver et protéger* », l'absence de connaissance de la solution finale.

Sur ces pas, Me Francis Jacob, troisième et dernier conseil de la Ligue des droits de l'homme, s'arrête sur la personnalité de l'accusé, sur le fonctionnaire « *qui avait le goût des responsabilités* ». « *Maurice Papon nous a dit : "Démissionner, c'est déserter." Déserter quoi ? Déserter la haine, la mort, le service de l'ennemi ? C'est extravagant !* (...) *Il fallait crier. Pas forcément avec des mots, mais avec des gestes : on pouvait cacher les gosses, faire de fausses cartes, trouver des filières de passage à l'étranger... C'est l'honneur d'un homme que de risquer sa vie ! Si on veut devenir ministre... C'est cela le service de la France.* »

Et coule le long fleuve des plaidoiries, qui s'achèvera, lundi 16 mars, par celles de Mes Lévy et Zaoui. Me Christian Charrière-Bournazel, conseil de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, dénonce en Maurice Papon « *une espèce d'ectoplasme qui peut vivre dans n'importe quel milieu, à n'importe quelle température* ». Une leçon, selon lui, d'adaptation politique. « *Fonctionnaire sous le Front populaire, Maurice Papon l'a été sous Vichy. A Bordeaux, sous Sabatier, à Bordeaux, toujours, sous Cusin. Préfet sous de Gaulle et ministre sous Giscard. Pour un peu, il aurait été ministre de Mitterrand...* » Maurice Papon lève la tête, regarde le plaideur par-dessus ses lunettes. Et sourit.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Les avocats et la « robe qui n'est pas la leur »

Comme l'avait fait avant lui Me Pierre Mairat, jeudi 12 mars, pour le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Me Michel Tubiana, conseil de la Ligue des droits de l'homme, a dénoncé, vendredi, l'attitude de ses confrères des parties civiles qui se sont prononcés sur le niveau de la peine qu'ils souhaitent voir prononcée contre Maurice Papon. Ces avocats « *revêtent une robe qui n'est pas la leur* », a indiqué Me Tubiana au lendemain de la plaidoirie de Me Alain Jakubowicz qui, tel un procureur, avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, et trois jours après que Me Arno Klarsfeld eut souhaité « *une peine équitable* » inférieure. « *Il existe un parquet qui est seul en mesure de fixer la peine. Il n'appartient pas aux victimes de demander autre chose que la réparation du préjudice qu'elles ont subi* ».

En Espagne, la mémoire volontairement enfouie du franquisme

MADRID
de notre correspondante

Un équivalent espagnol du procès Papon ? Ou, en d'autres termes, l'Espagne serait-elle prête à débattre, non comme en France des aspects les plus noirs du régime de Vichy, mais bien plutôt de ceux de la dictature franquiste ? La réponse est non. En témoigne d'ailleurs la couverture modeste faite du procès de Maurice Papon, événement considéré comme très français par des médias peu pressés d'y trouver matière à réflexion sur leur pays.

VU DE L'ÉTRANGER
La transition démocratique s'est faite sans débat historique ni procès de la dictature

« *Evoquer, aujourd'hui, un "jugement" de notre passé me paraît totalement absurde*, explique le sociologue Armando de Miguel. *La vision romantique d'une Espagne violente et sanguinaire, comme au temps de la guerre civile, est révolue. L'Espagne est en paix avec elle-même. Notre société est très tolérante : Franco est mort dans son lit, sa famille détient tranquillement toutes ses propriétés et personne, magistrat, militaire ou fonctionnaire de l'époque franquiste, n'a été l'objet d'un jugement ou de la moindre vengeance.* »

De fait, la « transition » vers la démocratie, cette entreprise de réconciliation générale après la mort de Franco en 1975, s'est faite avec la collaboration des franquistes. Le renouvellement intervenu dans les rouages de l'Etat n'a été dû qu'à la mort naturelle ou au départ à la retraite du personnel en place. Certaines ambiguïtés ont même fini par se clarifier.

Ainsi le roi Juan Carlos, qui passe aujourd'hui pour l'arbitre et le garant de la démocratie, ne gagna totalement la confiance de son peuple que le 23 février 1981, en désavouant catégoriquement la tentative de putsch militaire. Le chemin parcouru fut long, si l'on considère que Juan Carlos est arrivé en Espagne dans les valises du généralissime Franco.

LE RÔLE DE L'ÉGLISE

Des tentatives pour revoir le passé, il y en a eu pourtant, et même récemment. En octobre 1997, un député socialiste, Luis Yanez, suggéra à l'armée espagnole et surtout à l'Eglise de « *demander pardon pour sa complicité avec le régime franquiste* ». L'idée fut reprise par l'évêque auxiliaire de Barcelone, Mgr Joan Carrera. Le débat s'acheva aussitôt, avec le refus catégorique de la Conférence épiscopale, et ce dans un silence quasi général. Il est vrai que le cas de l'Eglise est complexe. En tant qu'« institution », elle fut un pilier du régime, avant de prendre ses distances dans les années 60. En revanche, individuellement, curés et religieux furent partagés et, durant la guerre, il y eut des « martyrs » des deux côtés.

UN « PACTE POLITIQUE »

Est-ce à dire qu'un débat sur le passé est impossible ? Lorsque les quatre cents survivants des Brigades internationales, qui avaient participé à la guerre civile aux côtés des républicains, vinrent en Espagne, en novembre 1996, pour recevoir la citoyenneté d'honneur – décision adoptée au Congrès en 1995 –, le Parti populaire (conservateur), actuellement au pouvoir, bouda mais sut rester discret.

A l'inverse, l'enterrement solennel, l'été dernier, du général putschiste Jaime Milans del Bosch (il fut dégradé et jugé pour sa participation au coup d'Etat raté de février 1981), dans la crypte de l'Alcazar, de Tolède, aux côtés des héros franquistes, ne suscita que quelques grognements de dépit dans les milieux de gauche.

« *Le dilemme des dirigeants socialistes est d'avoir accepté, pour sceller la démocratie, le pacte politique proposé par les franquistes à l'époque de la transition*, explique, Xavier Batalla, rédacteur en chef du quotidien catalan *La Vanguardia*. *Ils ne peuvent pas se permettre de voir dix ou vingt députés se lever pour réclamer une révision du passé.* »

Cette « *amnésie volontaire* » inquiète un peu l'historien et essayiste Antonio Elorza. Déjà lors du vingtième anniversaire de la mort de Franco, d'après un sondage, près de la moitié des jeunes lycéens ignoraient qui il était.

« *L'oubli était, au temps de la transition, la condition obligée du réalisme qui nous a poussés à la réconciliation à tout prix, au nom de la démocratie*, explique Antonio Elorza. *Mais je me demande si aujourd'hui cela n'a pas produit une certaine amnésie. Sans parler de procès, ni même de débat national, je pense qu'un jour certains éclaircissements seront nécessaires. Or je vois que la tendance officielle est de relativiser. Parfois les textes parlent d'"époque" ou de "régime franquiste", sans prononcer le mot "dictature". Et l'oubli, n'est-ce pas une forme de légitimation ?* »

Marie-Claude Decamps

DISPARITIONS

Manuel Pineiro Losada

L'homme du domaine réservé de Fidel Castro

FONDATEUR des services secrets cubains, puis exportateur en *chef de la révolution castriste*, le commandant Manuel Pineiro Losada, alias « Barberousse », est mort jeudi 12 mars à La Havane dans un accident de la circulation. Cet *homme de confiance de Fidel Castro* avait quitté le comité central du Parti communiste cubain en octobre 1997, après avoir été membre de cet organisme depuis sa création, *en octobre* 1965.

Né en 1933 à Matanzas, Manuel Pineiro fait des études d'économie à l'université Columbia, à New York, au début des années 50. Il *confiait que son antiaméricanisme* remontait à ses jeunes années new-yorkaises. De retour à Cuba, il rejoint le Mouvement du 26 juillet engagé dans la lutte armée contre *le dictateur* Fulgencio Batista. Il gagne la Sierra Maestra en mai 1957 où il combat dans les rangs de la guérilla sous les ordres de Fidel puis de Raul Castro. Celui-ci lui confie l'organisation du service de renseignement de l'armée rebelle en liaison avec Ramiro Valdes, le lieutenant de « Che » Guevara. Après la victoire des jeunes *barbudos*, Manuel Pineiro devient le chef du puissant G-2, le service chargé de la sécurité et du renseignement.

Au début de 1968, Barberousse est le protagoniste d'un incident révélateur de la dégradation des relations entre Moscou et La Havane. Le chef du KGB à La Havane demande la tête de Manuel Pineiro, qui a surpris par hasard un conciliabule entre un agent des services *secrets soviétiques et* Anibal Escalante, le leader de la « micro-fraction » alors accusée d'être le cheval de Troie de l'URSS. Raul Castro prend alors la défense de Barberousse. Quelques mois plus tard, alors que les relations avec Moscou se réchauffent, Manuel Pineiro est déchargé de ses responsabilités au G-2. Mais loin de tomber en disgrâce, il est nommé responsable de la direction générale de Libération nationale, puis du département Amérique du comité central. Directement rattaché au commandant en chef, le département Amérique est un puissant bastion, doté d'importants moyens logistiques, qui, durant près de vingt ans, dirigera les actions clandestines cubaines sur le continent.

Audacieux, Barberousse finance et arme discrètement les mouvements révolutionnaires latino-américains et devient la bête noire de la CIA. Homme du domaine réservé de Fidel Castro, il est aussi chargé de discrètes missions diplomatiques. En février 1992, Manuel Pineiro est « libéré de ses fonctions », signe que l'heure de l'exportation de la révolution cubaine est passée. A la retraite, l'énigmatique Barberousse commençait à lever le voile sur certaines de ses activités passées. Dans une longue *interview accordée au mensuel* cubain *Tricontinental*, il révélait des détails inédits sur les expéditions du Che, dont il annonça la mort à Fidel Castro, le 10 octobre 1967. *« Un jour, au moment opportun, il faudra raconter ces histoires plus en détail »*, disait-il peu avant d'emporter ses secrets dans la tombe.

Jean-Michel Caroit

■ **ALBERTO SARTORIS**, architecte d'origine italienne, l'un des pères du mouvement moderne, est mort mardi 10 mars près de Lausanne. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Son nom reste lié au premier Congrès d'architecture moderne (CIAM), en *1928*, aux côtés de Le Corbusier, Mies, Gropius, Loos, Lurçat ou encore Lissitsky. Auteur de centaines de projets, dont une cinquantaine ont été réalisés, en Suisse principalement mais aussi en France, à Biarritz (1988) ou Dunkerque (1984), il était surtout connu pour ses nombreux écrits. Né à Turin le 2 février 1901, Sartoris s'était fixé jeune en Suisse après avoir étudié les beaux-arts dans sa ville natale, puis à Genève, où son père, soupçonné d'anarchisme, avait dû s'exiler d'Italie. Lui-même n'avait jamais vraiment quitté la scène italienne : c'est d'ailleurs à Milan, en 1932, que devait paraître son principal ouvrage, *Gli Elementi dell'architettura razionale*. Alberto Sartoris, était essentiellement un historien de l'art et un théoricien de l'architecture. Critique engagé dans l'histoire même de l'architecture, davantage qu'observateur, *il était de ces professionnels* qui gagnent principalement leur vie par des expositions ou des publications. Il avait également enseigné en Suisse, aux Etats-Unis, à Madrid, à Venise et à Florence. A la fin de sa vie, il avait encore conçu un centre-ville à Carignano, près de Turin, dont la première pierre fut posée en 1992.

■ **LLOYD BRIDGES**, acteur américain, est mort à Los Angeles mardi 10 mars à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait débuté sa carrière par des westerns de série B dans les années 40, tous produits par la Columbia, avec qui il était sous contrat. En 1952, Lloyd Bridges incarne le shérif du *Train sifflera trois fois* qui refuse de collaborer avec Gary Cooper. Au début des années 50, Bridges avait admis qu'il avait appartenu au Parti communiste américain. Il avait été appelé à témoigner devant le Comité des activités antiaméricaines de la Chambre des représentants qui enquêtait sur l'influence des communistes sur la production cinématographique américaine. Placé sur une liste noire, il avait réussi à s'en dégager après de longues négociations avec le FBI. Le rôle principal dans une série télévisée, *Sea Hunt, diffusée* à *partir de* 1957 sur la télévision américaine, lui avait permis de relancer sa carrière. Lloyd Bridges était apparu en 1980 dans *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* et en 1988 dans *Tucker* de Francis Coppola, où son fils, Jeff Bridges, tenait le rôle principal.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 8 mars sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret portant majoration de 0,8 % de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation, à compter du 1er avril 1998 (*Le Monde* du 30 janvier).

● **Dopage** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale de lutte contre le dopage.

● **Accords internationaux** : trois décrets portant publication des accords européens établissant des associations entre les Communautés européennes et leurs Etats-membres, d'une part, la République d'Estonie, la République de Lettonie et la République de Lituanie, d'autre part, faits à Luxembourg le 12 juin 1995.

● **MSA** : un décret relatif au contrôle économique et financier de l'Etat sur les organismes dans lesquels la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole détient une participation ou des droits majoritaires ; un arrêté fixant les modalités spéciales d'exercice du contrôle économique et financier de l'Etat sur la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole ; un arrêté fixant les modalités spéciales d'exercice du contrôle économique et financier de l'Etat sur les organismes dans lesquels la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole détient une participation ou des droits majoritaires.

● **Administration** : un décret modificatif fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

● **Agriculture** : un décret insérant dans le code rural des dispositions relatives à des aides à la transmission des exploitations agricoles.

● **Mission** : un décret chargeant Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, d'une mission temporaire auprès du premier ministre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Maria et Xavier
LAPEYRE de CABANES
partagent avec
Assen et Boris
la joie d'annoncer la naissance de

Valentin,

le 4 mars 1998, à Nicosie (Chypre).

Anniversaires de naissance

– Tu as quinze ans, tu n'es plus notre Doudou, tu es un grand garçon.

Bon anniversaire,

Raphaël !

Jacques, Jacky, Cécile, Julien, Isidore et les autres.

– Ce lundi 16 mars 1998,
tu as vingt ans,

Sylvain,

et je pense très fort à toi.

Heureux, heureux anniversaire, mon fils, la vie est devant toi.

Aline.

– Bordeaux, Paris.

15 mars 1938 - 15 mars 1998.

Le matin dans les éprouvettes.
L'après-midi dans ton avion.
La nuit dans les étoiles...

Bon anniversaire, frère !

Sœur.

*« Cela me comblait le cœur
et je n'y prenais pas garde.
Les biens vraiment précieux,
indispensables,
nous les discernons à peine. »*
Jacques Chardonne.

Depuis le 15 mars 1980, nous savons *bien à quel point tu fais notre bonheur*, douce

Virginie.

De Caluire (Rhône) à Delaware (*Oklahoma*), *notre amour t'accompagne* et t'enveloppe de tendresse, en ce beau jour de tes dix-huit printemps.

Much love from your French family...

Mariages

Le docteur et Mme François
CHAVELET
sont heureux d'annoncer le mariage de *leur fille*,

Elisabeth

avec

M. Paul CALANDRA.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité le samedi 7 mars 1998.

85, rue La Boétie,
75008 Paris.
30, rue du Faubourg-Montmartre,
75009 Paris.

Décès

– Rachel Stella,
son épouse,
Rebekah Aubry,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre AUBRY,

survenu, le lundi 9 mars 1998, dans sa quarante-deuxième année.

12, rue du Bocage,
06800 Cagnes-sur-Mer.

– Le président de l'université Paris-VIII,
L'ensemble des personnels et étudiants,
s'associent par la mémoire à la famille et aux amis de

Jacques DROZ,

récemment décédé, qui fut le premier président de leur université.

Une soirée d'échange sur son action se tiendra, à Paris, le mercredi 25 mars prochain.

– Françoise Dumurgier,
Claude Dumurgier,
Patrick et Elisabeth Dumurgier,
Marie-Anne et Jean-Jacques *C. Edwards*,
ses enfants,
Marie, Louis-Ferdinand, Laure, Antoine, Alexandre et Julien,
ses petits-enfants,
Daisy Bound Hebel,
sa sœur,
Sylvain et François Hebel,
ses neveux,
Ses parents et amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Louis DUMURGIER,
née Jacqueline BOUND,
professeur de lettres,

survenu le 11 mars 1998, à Clamart (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Etienne du Mont, place Sainte-Geneviève, Paris-5e, le lundi 16 mars, à 10 h 30.

24 *bis*, rue Tournefort,
75005 Paris.

Marguerite-Marie LE POUTRE
« Tante Guitte »,

née le 17 mars 1914,

nous a quittés le 24 février 1998 et repose à Graye-sur-Mer (Calvados).

– Michel et Christiane Mingalon,
Jean-Louis Mingalon et Viviane Got,
Béatrice Mingalon,
ses enfants et belles-filles,
Antoinette Mingalon,
sa sœur,
Cécile, Antoine, Anne, Marie, Nicolas, Jean-Baptiste, Thaïs et Jean,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Mingalon, Carréga, Pétri-Guasco, Roux et Deme,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

M. Louis MINGALON,

Les obsèques ont eu lieu le samedi 14 mars, à Ouistreham (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Pierre-et-Marie-Curie,
92160 Antony.
14, rue Fromentin,
75009 Paris.
4, Sentier sous le parc,
27200 Vernon.

– Mme Marcel Pareau,
M. et Mme Raymond-François Le Bris,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à quatre-vingt-deux ans, de

M. Marcel PAREAU,
entrepreneur de bâtiments (ER),
chevalier de la Légion d'honneur.

59, boulevard de la Corniche-Le-Trez-Hir,
29217 Plougonvelin,
34, rue des Vignes,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Claude PÉRÈS,

survenu le 12 mars 1998, en son domicile.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.

Le service religieux sera célébré le mercredi 18 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, métro Alésia.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

– *Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean POIREL,
née Nansi JOHN,
ancien professeur
à l'Ecole internationale de Genève,
membre fondateur
du baccalauréat international,

survenu le 11 mars 1998, à Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Commanderie,
33220 Pineuilh.

– Mme Georgina Bensa,
son épouse,
Mme Anne-Marie Tunc-Bacquié
et ses enfants,
M. François Tunc,
M. Christian Tunc,
Leurs épouses et leurs enfants,
M. et Mme André Tunc,
son frère et sa belle-sœur,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 7 mars 1998, de

M. René TUNC,
avocat général honoraire
à la *Cour de cassation*.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rectificatif

– Lors du décès de

Mme Batia MARGOULIS,

décédée le 9 mars 1998.

Il fallait lire :
ancienne internée à la prison Saint-Michel de Toulouse en 1941.

Remerciements

– *Les familles Léon, Pape, Gentile* remercient tous ceux qui ont partagé leur peine par leur présence, leurs messages et pensées lors du décès de

Antoine LÉON.

11, allée des Charmilles,
93600 Aulnay-sous-Bois.

Anniversaires de décès

– 15 mars 1994,

Joseph BARRY.

Son œuvre demeure.

– Il y a un an, le 15 mars 1997, *disparaissait*

Victor VASARELY.

Il a rejoint

Claire,

sa femme,

qui nous avait quittés en 1990.

Merci de vous souvenir.

André et Jean-Pierre.

Souvenir

– Je voudrais tant que tu sois là.
A mon compagnon,

Jean-Louis FRASCA,

tué le samedi 14 septembre 1996.

Manifestations du souvenir

– A l'occasion du trente-sixième anniversaire de la fusillade du *26 mars 1962, à Alger, rue d'Isly*,
le Comité de liaison des associations de rapatriés d'Algérie déposera une gerbe, le jeudi *26 mars 1998, à 15 heures (heure de* la fusillade) au Monument des victimes et combattants morts en Afrique du Nord *jusqu'en 1962, square de la Butte-du-*Chapeau-Rouge, boulevard de l'Algérie, Paris-19e.

La cérémonie est ouverte aux personnes souhaitant se recueillir avec nous.

Colloques

– Université Cergy-Pontoise, colloque international, *18 mars*, 10 heures-17 heures : **Dictionnaires et histoire de la langue française.**

Ouverture : *M. Farandjis*. Conférences : Mmes Lehmann, Mazière, Peronnet, MM. Chauveau, Martin, Gorcy, Poirier, de Vaulchier, *Pruvost. Org. J. Pruvost.*

Tél. : 01-34-25-49-06.

Conférences

Colloque 20 et 21 mars 1998
GÉNÉTIQUE
et DROITS DE L'HOMME
université Paris-Sud.
Contact : Françoise Segers,
faculté Jean-Monnet,
54, boulevard Desgrangés,
92330 Sceaux.
Tél. : 01-40-91-17-96.
Fax : *01-40-91-18-56*

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI
avec Jean AMBROSI
Les charges fantômes et la médiation thérapeutique.
Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e.
Mercredi 18 mars 1998, à 20 h 30.
Entrée libre.

Concerts

– [« Mes souliers sont rouges », musique traditionnelle d'inspiration québécoise, en Haute-Normandie :

Un forum FNAC, à 18 heures, le jeudi 26 mars, à Rouen.

En concert au C.-C. Juliobona à Lillebonne, le vendredi 27 mars, à 20 h 30.

En concert pour l'ouverture officielle du festival « Les pluriels », organisé par les étudiants inter-arts de l'université de Rouen au théâtre Duchamp-Villon (Rouen Rive Gauche), le mardi 31 mars, à 20 h 30.]

Expositions

La Galerie
Etienne-Sassi

présente
les œuvres récentes de
GÉRARD LE GENTIL

Exposition du 20 mars au 30 avril,
14, avenue Matignon,
75008 Paris.
Tél. : 01-42-25-59-29

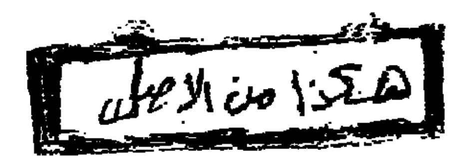
Communications diverses

– **Les journées du judaïsme marocain du 15 au 22 mars (suite).**

Lundi 16 mars : 19 h 30, conférence : juifs et musulmans au Maroc de 1859 à 1948 « **Contribution à l'histoire des relations** *intercommunautaires* **en terre d'islam** » avec le professeur Mohammed Kenbib, conseiller culturel près de l'ambassade *du Royaume du Maroc à Paris.* 21 heures, leçon : « **Le judaïsme marocain entre tradition et modernité** » avec *Michel Abitbol, professeur* à l'Université hébraïque de Jérusalem.

PAF au Centre communautaire de Paris, *5, rue de* Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

Renseignements au 01-49-95-95-92.



Le crépuscule du Syndicat du livre



Les « aristocrates de la classe ouvrière » s'entre-déchirent. Confrontée à la dissidence de certaines catégories, la Fédération du livre CGT, dans un monde de la communication en pleine métamorphose, cherche à enrayer son lent déclin

« A *la, à la, à la... /A la santé du confrère /Qui nous régale aujourd'hui. /Ce n'est pas de l'eau de rivière, /Encore moins de celle du puits. /A la, à la, à la... /A la santé du confrère /Qui nous régale aujourd'hui. /Pas d'eau, pas d'eau, pas d'eau... /Pas d'eau, pas d'eau, pas d'eau...* » Ce chant des typographes résonne depuis un demi-siècle dans les ateliers, symbole de la convivialité et de la fierté d'une profession attachée aux occasions festives. C'était le chant des typos, un chant des étages, repris par les journalistes de passage au marbre, mais pas beaucoup dans les sous-sols, près des rotatives. « *Au moment du conflit du* Parisien libéré, *le chant de fête des typos est devenu un chant de guerre repris par toutes les catégories* », se souvient Roger Lancry, ancien secrétaire du Comité intersyndical du livre parisien. Aujourd'hui, le *A la...* ponctue surtout les départs en préretraite des « *confrères* ».

Le Syndicat du livre CGT est en crise. Ses effectifs sont en chute : 75 000 adhérents à la seule Fédération du livre il y a vingt-cinq ans ; à peine 25 000 aujourd'hui, malgré la fusion des Fédérations du livre et du papier en 1986. Ce syndicat tout-puissant, engageant une grève dure de plus d'un mois en 1947, bloquant *Le Parisien libéré* de 1975 à 1977, est aujourd'hui considérablement affaibli. Il conserve la possibilité de perturber la publication des journaux, mais chaque épreuve de force lui fait perdre quelques plumes, comme en témoignent les deux conflits de l'été 1997, aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et à *Midi libre* (*Le Monde* du 6 août 1997).

Le Syndicat du livre est aujourd'hui en proie aux doutes et à la division. L'évolution technologique condamne de nombreux métiers et des milliers d'emplois. Alors que le secteur de la communication explosait, il n'a pas su se remettre en question. Il s'est replié sur ses bastions, notamment en presse parisienne, sans parvenir à enrayer le déclin dans le secteur du labeur et sans réussir à s'implanter fortement dans la presse magazine et dans les groupes de communication.

A Paris, le Syndicat du livre, qui a toujours affiché une unité de façade qui masquait souvent de profondes querelles entre les catégories, est coupé en deux. Les rotativistes, alliés à des dissidents des agents des NMPP, de Paris Diffusion Presse et du routage, ont refusé de participer au congrès du Syndicat général du livre. Ils veulent s'allier au Syndicat des correcteurs, de tradition anarcho-syndicaliste. Certains évoquent le « *mariage de la carpe et du lapin* », tandis qu'un ancien secrétaire du Syndicat des correcteurs ironise sur les « *libertaires staliniens* ». Ceux-ci se retrouvent autour d'une même défense d'un syndicalisme de métier et d'une opposition commune à la politique fédérale.

Dans un entretien au *Monde* du 24 octobre 1995, le secrétaire général de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac-CGT), Michel Muller, s'était prononcé pour un véritable aggiornamento du Syndicat du livre, ce qui a jeté le trouble dans de nombreux ateliers : « *On est au bout d'une organisation catégorielle qui a été très puissante et qui a bénéficié à tous les salariés de la presse.* » Les militants doivent au syndicat des conditions de travail et un salaire supérieurs à ceux des autres catégories ouvrières. Il gère souvent la formation, l'embauche, le placement dans les entreprises, les assurances. C'est lui qui négocie les plans de départ en préretraite. Le congrès de la Filpac, du 8 au 12 mars à Strasbourg, a montré que la nouvelle ligne d'ouverture du syndicat était acceptée, devant l'urgence de la situation (*Le Monde* du 13 mars).

La plupart des salariés revendiquent avec fierté d'appartenir aux métiers du livre. Mais les modernisations successives leur ont enlevé une partie de leurs spécificités ou les ont contraints à changer de métier. Ces bouleversements ont notamment affecté les typographes, considérés comme les intellectuels de la classe ouvrière, auxquels le syndicat doit une bonne partie de son organisation.

L'histoire du Syndicat du livre commence avec la création, en 1843, de la Société typographique parisienne et du tarif, qui négocie avec les employeurs le salaire des ouvriers. En 1881 naît la Fédération des ouvriers typographes français et des industries similaires, puis la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL), quatre ans plus tard. L'organisation comprend des typographes – majoritaires –, des correcteurs, des imprimeurs, des relieurs, des stéréotypeurs. Chacune de ces corporations est elle-même organisée en syndicats de métiers, qui revendiquent leurs particularités. Cette double structure est au centre des conflits qui déchirent aujourd'hui le syndicat.

EN 1895, la Fédération du livre est un pilier de la toute nouvelle Confédération générale du travail (CGT), où elle aura toujours une place à part. Dès le début, le Livre est un syndicat réformiste, qui n'hésite pas à faire grève – mais une fois que les voies de la négociation sont épuisées – et qui s'impose, selon l'expression de Madeleine Rebérioux, comme « *un syndicalisme prestataire de services* », construisant un réseau d'entraide, de formation et de mutuelles.

Après la naissance du Parti communiste français, la lutte au sein du Livre entre anarcho-syndicalistes – à l'origine du syndicat – et communistes, entre réformistes et révolutionnaires va être omniprésente. Lors de la création, en 1922, de la CGTU (à dominante communiste), la Fédération reste fidèle à la CGT, même si plusieurs syndicats, notamment à Paris, adhèrent à la CGTU. En 1936, les deux syndicats se réunissent, mais une partie du Livre parisien va rester marquée par l'influence de la CGTU. Avec la seconde guerre mondiale, alors que bon nombre d'ouvriers du Livre permettent à la presse clandestine d'exister, s'ouvre aussi une page noire du syndicat. Appuyés par la Fédération, les deux principaux responsables parisiens – Auguste Largentier à la Chambre typo et René Basignan au Syndicat général du livre – se montrent conciliants avec l'occupant.

Dans *A la santé du confrère*, Roger Dédame cite Largentier en novembre 1941 : « *A ce banquet, nous étions en bonne compagnie : Laval, Luchaire, De Brinon, Doriot, les officiers allemands qui s'occupent de la presse, le général commandant de la place de Paris. Basignan intervient sur un topo préparé collectivement pour se féliciter d'être ainsi réunis, mais avec une pensée pour deux secrétaires prisonniers en Allemagne.* » A la Libération, Largentier et Basignan seront condamnés par la commission de reconstitution des organisations syndicales, notamment pour avoir témoigné en faveur de Jean Luchaire, l'organisateur de la presse sous l'Occupation, condamné à mort et exécuté en février 1946.

> La grande force du Syndicat du livre est due à son rôle quasi institutionnel, grâce notamment au contrôle de l'embauche, acquis à la Libération

Cette compromission de deux représentants de la tendance réformiste du Livre va contribuer au renforcement des communistes dans le syndicat. Il s'en est fallu de peu pour que la Fédération du livre – dont André Bergeron était membre – ne quitte la CGT pour rejoindre Force ouvrière, lors de la scission de 1947. Le patron de la Fédération, Edouard Ehni – l'un des principaux représentants de la Résistance au sein du Livre –, anime la tendance FO. Il privilégiera finalement l'unité syndicale. Un référendum confirme la volonté des ouvriers de rester à la CGT.

Très implantés chez les clicheurs, les photograveurs, les électromécaniciens et les auxiliaires de presse, les communistes restaient minoritaires chez les typographes, mais aussi chez les rotativistes, qui déclenchent une grève en 1946, préambule au grand conflit de 1947. Ces mouvements étaient peu appuyés par les communistes. C'est d'ailleurs le ministre communiste du travail de l'époque, Ambroise Croizat, qui a dressé le plus sévère réquisitoire contre le Syndicat du livre : « *Ces ouvriers reçoivent des salaires supérieurs à ceux de leurs camarades des autres professions et ils font souvent deux services, soit un double salaire pour eux... Dans les autres corporations, toute augmentation de salaire a coïncidé avec une augmentation de la production. Mais allez donc en demander autant aux ouvriers du Livre, qui forment un corps fermé et intransigeant.* »

La grande force du Syndicat du livre est due à son rôle quasi institutionnel, grâce notamment au *contrôle de l'embauche acquis à la* Libération. Dans les années 50 et 60, la presse parisienne va vivre l'« *âge d'or du paritarisme* » (Madeleine Rebérioux), dans une forme de cogestion souvent tendue qui satisfait finalement tout le monde, le patronat payant au prix fort un personnel qualifié et une relative paix sociale. Cela va donner au syndicat un poids considérable, souvent disproportionné, laissant les journaux à sa merci, usant et abusant de l'arme de l'arrêt de parution, pour faire pression sur des négociations. Cela va coûter très cher à la presse quand la crise arrive, entraînant des coûts de production supérieurs à la plupart des autres pays. Ce poids du Livre a été plus fort à Paris qu'en province, où Gaston Defferre, socialiste et patron du *Provençal*, a ouvert une brèche, en 1951, en remplaçant les ouvriers CGT en grève par des salariés de FO.

LE syndicat fonde sa force sur un important trésor de guerre, constitué pour faire face aux conflits. Des caisses d'entraide sont organisées pour soutenir les grévistes. Mais le système s'est perfectionné avec la crise. Lorsqu'un journal ou une imprimerie fermait, les ouvriers du Livre percevaient des indemnités de licenciement. Ils se retournaient vers leur syndicat pour trouver un nouvel emploi. Le syndicat proposait deux solutions : partir pour de longues vacances, le temps de dépenser les indemnités, ou verser la moitié de celles-ci au syndicat, qui lui retrouvait une place dans une entreprise. D'autres systèmes plus confidentiels permettent d'augmenter le trésor.

Le climat s'est nettement tendu dans les années 70, au fil des modernisations. Le Syndicat a perdu beaucoup de terrain dans le labeur, sans s'implanter dans la presse magazine, en plein essor. Ces années restent marquées par le conflit du *Parisien libéré*, qui coûta au quotidien la moitié de ses exemplaires. Les dirigeants du Livre ont tout fait *pour qu'il ne s'étende pas aux* autres journaux. Ce conflit spectaculaire annonce le début d'un déclin. Dans *A la santé du confrère*, René Lepeu, ancien responsable des photograveurs, se rappelle, à propos du *Parisien* : « *Le dépassement des problèmes catégoriels fut l'élément premier de notre cohésion. C'est bien la seule fois que l'on a pu mettre un roto, un clicheur ou un photograveur, un typo et un électromécano dans la même voiture, sans que cela pose des problèmes.* » L'équipe suivante a géré la crise et les déchirements. Au déclin provoqué par l'informatisation se sont ajoutées les guerres entre les catégories et leurs dirigeants, qui ont pris le pas sur toute stratégie syndicale. Le conflit s'est accentué en 1993, lors de l'éviction du responsable des rotativistes, Roland Bingler, de son poste de secrétaire du « Comité inter ». On lui reproche alors sa trop grande proximité avec des dirigeants de la presse, et notamment ceux du groupe Hersant. Cette situation n'a jamais été admise par les rotativistes, qui ont dénoncé un coup de force, organisé par les photograveurs. Depuis, l'histoire du syndicat parisien est celle de la chronique d'une scission annoncée, qui n'hésite pas à prendre en otage la presse parisienne.

La plupart des conflits ont aujourd'hui pour cause des querelles internes. Le climat est au pourrissement, avec pour conséquence des mouvements de plus en plus irrationnels et incontrôlables. Dans un syndicalisme en crise, le système corporatiste qu'a incarné le Syndicat du livre est à bout de souffle. La Filpac compte 25 000 adhérents alors que l'ensemble de la filière graphique a plus de 200 000 salariés. La Fédération est dans cette situation paradoxale : elle tient sa puissance de sa forte implantation dans la presse – qui n'est plus le principal moteur d'un monde de la communication en pleine métamorphose – et doit se montrer plus souple pour attirer des salariés qu'elle ne touche pas.

C'était un symbole. Au moment où se réunissait le congrès de Strasbourg, Havas était absorbée par la Compagnie générale des eaux. La Filpac se fixe pour objectif d'être « *au cœur de la com'* ». Elle est presque absente de ce nouveau géant de la communication.

Alain Salles
Photo : Gérard Rondeau pour Le Monde

Enquête sur la sexualité des Américains

Il y a cinquante ans paraissait le rapport d'Alfred Kinsey sur les comportements sexuels aux Etats-Unis. Longtemps considéré comme une bible, il annonçait la révolution des mœurs des années 60. Une biographie iconoclaste remet aujourd'hui en question et l'homme et ses découvertes

CE fut un choc, comme un coup de pied dans la fourmilière des tabous d'une société pétrie de valeurs victoriennes. La publication de *Sexual Behaviour in the Human Male* (Comportement sexuel de l'homme), en janvier 1948, fut accueillie avec une incrédulité vite remplacée par un enthousiasme passionné. En six mois, plus de 200 000 exemplaires furent vendus, un succès que le magazine *Time* compara à celui d'*Autant en emporte le vent*. Il s'agit d'une *« bombe atomique sociale »*, assura son confrère *Look*. *L'événement était* pourtant a priori austère : 1,5 kilo de statistiques et de jargon étrange, sans illustration aucune, pour décrire les habitudes sexuelles des Américains. Mais les lecteurs comprennent vite l'essentiel : il y a là tout ce qu'ils n'ont jamais osé demander sur les choses du sexe.

Mieux : grâce à l'auteur, Alfred Kinsey, ils apprennent que leurs désirs et leurs fantasmes ne font pas d'eux des obsédés sexuels, que la sexualité, y compris dans ses formes les plus atypiques, relève d'une science, certes balbutiante, mais en tout cas nullement scandaleuse. La force de la démonstration de Kinsey est d'analyser les comportements sexuels de ses contemporains sous un œil froid, clinique, presque biologique. Rien d'étonnant à cela : il a consacré vingt ans à l'étude des mœurs des guêpes. L'homme, pense-t-il, n'est qu'un *« animal humain »*, dont les désirs peuvent être disséqués.

Si la presse est dithyrambique, certains experts émettent des critiques sur la méthode statistique choisie, vite balayées par l'engouement populaire : le rapport Kinsey devient un phénomène de société. Le sexe, d'un seul coup, n'est plus honteux : il est comme affranchi, libéré. A bien des égards, Kinsey va semer dans les mentalités les graines de la révolution sexuelle des années 60, laquelle donnera naissance au féminisme, à la pilule, aux cours d'éducation sexuelle dans les écoles, plus tard au mouvement des gays.

Alfred Kinsey devient le grand-prêtre de la sexologie. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, son rapport fera autorité pendant plus de quarante ans. Jusqu'à cette biographie iconoclaste de James Jones, publiée en novembre 1997, qui révèle le jardin secret du « bon » Alfred Kinsey. Car derrière le « Dr Jekyll » se cache un « Mr. Hyde » : un homosexuel sadomasochiste cohabite avec le scientifique respecté, travailleur infatigable, bon père, bon époux. Pour comprendre l'émoi provoqué par ces révélations, il faut prendre la mesure de celui qu'a provoqué, en 1948, le rapport Kinsey. La société américaine de l'époque entretient une morale hypocrite, reposant sur le secret imposé aux relations intimes du couple, à l'érotisme. Les jeunes Américains, dit-on, sont mal à l'aise, ils bouillonnent de frustrations, auxquelles n'échappent d'ailleurs pas leurs parents. Alfred Kinsey apparaît donc comme une sorte de sauveur : il va faire sauter le couvercle des désirs refoulés. Que dit-il ? D'abord qu'il faut être tolérant à propos des pratiques sexuelles dites atypiques. Il n'y a pas un comportement « normal » dans le domaine sexuel, explique-t-il.

Suivent, pour démontrer le propos, une volée de statistiques, qui sont autant de gifles à la morale communément admise, c'est-à-dire aux vérités soigneusement dissimulées : l'Amérique compte 35 % à 40 % de maris infidèles ; entre vingt et trente ans, près de la moitié des époux trompent leur femme une fois et demie par semaine ; 27 % des quinquagénaires fortunés ont une liaison ; 70 % des hommes de trente-cinq ans ont eu recours à la prostitution. Ce n'est pas tout : plus de 90 % des hommes de race blanche se sont masturbés, et 85 % ont eu des rapports sexuels (avec pénétration) avant le mariage. Enfin, *last but not least*, 37 % ont eu au moins une expérience homosexuelle dans leur vie.

Si la loi était appliquée dans toute sa rigueur, affirme Alfred Kinsey, 85 % de la jeunesse devrait être poursuivie pour « délits sexuels ». Les révélations de Kinsey sont à la fois provocantes pour une certaine idée de l'équilibre de la société – il affirme que les comportements sexuels varient selon l'origine sociale et le niveau d'éducation – et dérangeantes – lorsqu'il réhabilite de facto l'homosexualité. Celle-ci, affirme-t-il, n'est nullement le résultat d'un dérèglement psychologique. Elle fait partie intégrante des comportements naturels de l'homme qui, comme dans le royaume animal, éprouve une attirance physique naturelle pour les représentants de son propre sexe.



La biographie de James Jones, publiée en novembre 1997, révèle le jardin secret du « bon » Alfred Kinsey. Car derrière le « Dr. Jekyll » se cache un « Mr. Hyde » : un homosexuel sadomasochiste cohabite avec le scientifique respecté, travailleur infatigable, bon père et bon époux (photographié ci-contre en 1954 avec, de gauche à droite, sa fille, Ban, sa femme, et son fils, Bruce)

UPI/CORBIS/BETTMANN/SIPA PRESS

À la fin de sa vie, il fera preuve d'une tolérance croissante à propos des rapports sexuels entre adultes et enfants

Ces affirmations sont accueillies et acceptées en bloc, sans que l'on s'avise de remettre en cause les bases sur lesquelles repose l'argumentation développée par l'auteur. Lorsque, en 1953, paraît le volet féminin du rapport (*Sex Behaviour in the Human Female*), l'autorité de Kinsey est quasiment incontestée. En 1972, Wardell Pomeroy, le principal collaborateur d'Alfred Kinsey, dressera ce portrait élogieux : *« Alfred Charles Kinsey, le génie de réputation mondiale, était un homme simple. »* Simple ? Torturé, obsédé, sont les qualificatifs qui viennent plus volontiers à l'esprit à lire la biographie de James Jones.

Loin d'être un pamphlet, ce livre désacralise un mythe : l'historien a travaillé près de vingt ans sur son sujet, et il a eu accès à tous les dossiers et correspondances de l'Institut Kinsey. Il peint l'homme sous son vrai jour, peu reluisant, lequel, s'il avait été connu à l'époque, aurait valu à Alfred Kinsey l'opprobre général. Son but secret était-il de promouvoir l'acceptation de l'homosexualité ? James Jones l'affirme, mais il est impossible d'en être sûr. C'est à l'université d'Indiana, où, diplômé en biologie et en psychologie, il enseigne la zoologie, qu'est née la véritable vocation d'Alfred Kinsey.

Car il donne aussi des cours sur le mariage. Ses étudiants l'interrogent sur les relations sexuelles et, de son côté, il enregistre les histoires intimes des êtres humains. Ce sont ces quelque 12 000 témoignages qui serviront de base au rapport Kinsey. A l'université, il rencontrera Clara Bracken, qui deviendra sa femme, puis le partenaire de toutes ses expériences sexuelles. Clara multipliera les amants parmi les collaborateurs de son mari, par goût personnel autant que par souci de remplir une « mission » pour le compte de son mari, qui deviendra le spectateur et le cinéaste de ces ébats.

Leur vie commune est peut-être une vraie histoire d'amour, comme l'assure James Jones, mais c'est aussi l'histoire d'une complicité perverse. La création de l'Institut Kinsey à Bloomington (Indiana) va permettre à son directeur de se livrer à une recherche appliquée sans retenue, en complément de ses observations statistiques. L'Institut Kinsey devient-il alors une *« dictature sexuelle »*, et Alfred Kinsey se transforme-t-il en *« chef de secte »* ? On est tenté de le croire à lire le récit de James Jones.

Toujours est-il que les « démons intérieurs » de l'ancien zoologiste se libèrent, son homosexualité, bien sûr, mais aussi son irrépressible penchant pour la masturbation masochiste. Ses adjoints, ainsi que leurs conjoints, sont encouragés à multiplier et à échanger les expériences sexuelles, ce qu'ils font, poussés par l'ascendant naturel de leur patron. Il ne s'agit cependant nullement de débauche : Kinsey reste un scientifique. Tout est filmé, analysé, répertorié. Utopiste sexuel ? Peut-être, mais à elles seules, ces obsessions suffiraient à entacher les conclusions du rapport Kinsey. Or, ce n'est pas tout : en raison des propres goûts de l'enquêteur, l'échantillon des personnes interrogées représente une extrapolation déformée de la population américaine. Kinsey choisit de préférence des cas se situant aux marges de la sexualité : les homosexuels, sadomasochistes, voyeurs, travestis et pédophiles, racontent plus volontiers leurs expériences sexuelles, se justifie-t-il.

Il y a plus grave : l'actuel directeur de l'Institut Kinsey, John Bancroft, a reconnu, en décembre 1995, que les observations relatives à la sexualité des jeunes enfants ne provenaient pas, comme l'a prétendu Kinsey, de plusieurs témoignages, mais d'un seul : celui d'un pédophile reconnu coupable d'avoir abusé de 317 jeunes garçons ! Faut-il en conclure que le rapport Kinsey fut une supercherie, qui a faussé le jugement de plusieurs générations d'Américains, à commencer par bon nombre de sociologues et de sexologues ?

En partie seulement : la plus grande idée fausse – longtemps considérée comme un dogme –, est que la population américaine compterait 10 % d'homosexuels. En réalité, comme l'a confirmé, en 1994, une enquête de l'université de Chicago, le chiffre exact est proche de 2,8 %. Au-delà, il est difficile de porter un jugement sur l'œuvre d'Alfred Kinsey. Plus de quarante ans après sa mort (en 1956), l'homme demeure une référence, et ses travaux ont inspiré une approche de la sexualité dont l'importance historique dépasse de loin son propre enseignement. Compte tenu de la fiabilité douteuse de ses méthodes, et de sa double personnalité, il est en revanche permis de douter du caractère scientifique de ses conclusions.

L. Z.

★ *Alfred C. Kinsey : A public/private life*, de James Howard Jones. *W. W. Norton & Company*, 1997, 937 p., 39,95 dollars.

Edward Laumann, sociologue

« La plupart de ses conclusions sont très tendancieuses »

DIRECTEUR du département de *sociologie de l'université de Chicago*, le professeur Edward Laumann est le coauteur de l'enquête (publiée en 1994) la plus complète sur les habitudes sexuelles des Américains, depuis le rapport Kinsey.

« Vous partagez les critiques que James Jones, son biographe, adresse à Alfred Kinsey ?

– Je n'ai pas fait d'étude personnelle sur l'homme, mais j'ai le sentiment que la plupart de ses *conclusions* sont très *tendancieuses*, parce que dressées à partir d'une étude sélective des éléments à sa disposition. Par exemple, il présume qu'il y a une sorte de signification fondamentale de l'homosexualité dans le fait que quelqu'un, qui est pour l'essentiel hétérosexuel mais qui a eu une expérience homosexuelle, est en réalité un homosexuel, ce qui me paraît *très contestable*. Il est clair que des adolescents peuvent avoir ce type d'expérience, sans pour au*tant devenir plus tard des homo*sexuels.

– Ses conclusions sont donc biaisées ?

– L'*échantillon* qu'il a choisi n'était pas représentatif de la population américaine. Persuadé que personne n'ose aborder spontané*ment ce type de sujet*, il a compensé en sélectionnant des gens qui étaient prêts à parler du sexe selon leurs propres attirances sexuelles. *Il reste que l'un des principaux ré*sultats de son rapport a été de normaliser des attitudes sexuelles très variées. Ce faisant, il a donné une sorte de « permission » générale, faisant disparaître réticences et tabous : bien des gens ont compris que leurs habitudes sexuelles ne faisaient pas d'eux des êtres « bizarres ».

– Il a trompé ses contemporains en parlant de 10 % d'homosexuels parmi les Américains ?

– Kinsey lui-même pensait que *les homosexuels ne dépassaient* pas 4 % de la population. Le chiffre de 10 % a été avancé plusieurs années après, par les défenseurs des gays, *et c'est devenu un enjeu poli*tique. Kinsey cite le chiffre de 10 % en faisant référence aux individus qui ont eu des rapports sexuels *avec un partenaire de leur sexe* pendant au moins trois ans au cours de leur vie, ce qui englobe notamment les adolescents qui ont eu des expériences sexuelles occasionnelles, comme la masturbation mutuelle, sans pour autant devenir homosexuels.

– Curieusement, il n'y a pas eu de véritable travail scientifique entre le rapport Kinsey et votre étude, quarante-six ans plus tard. Pourquoi ?

– C'est en partie l'héritage de Kinsey : il a expliqué que l'on ne pouvait *pas faire un travail scientifique sur* des probabilités basées sur des gens ordinaires. Par la suite, les vraies re*cherches sérieuses ont été faites par* des médecins, qui ont étudié les réactions physiologiques. D'autres enquêtes, comme celle du magazine *Playboy*, basée sur 65 000 témoignages, n'étaient pas scientifiques, parce que l'échantillon était peu représentatif : il s'agissait de gens for*cément intéressés par les choses du* sexe, puisque lecteurs de *Playboy*. La distorsion était donc considérable.

– Vous constatez aujourd'hui une même carence de recherche scientifique sur les fondements de la sexualité ?

– Absolument : très peu de gens ont, dans ce domaine, une approche empirique, consistant à poser des questions simples : « Comment ? », « Qu'est-ce que cela veut dire ? ». Dans la plupart des départements universitaires de psychologie et de sociologie, vous ne trouverez per*sonne qui se soit vraiment spécialisé* sur la problématique de la sexualité.

La libération sexuelle des *« sixties »* continue-t-elle ?

– En 1992, il y avait des gens résolument hostiles aux changements de la révolution sexuelle : à peu près 20 % *de la population avaient une* approche très libertaire et « divertissante » des choses du sexe ; 20 % étaient extrêmement conservatrices, *absolument hostiles aux relations* sexuelles avant le mariage ou entre adolescents ; enfin, quelque 60 % de la population, tout en ayant une attitude plus ou moins ouverte à propos du sexe, avaient des opinions tranchées s'agissant de l'avortement ou de l'homosexualité. Il y a six ans, 75 % de la population considéraient encore l'homosexualité comme quelque chose de « mal » ou d'anormal. Je ne crois pas qu'il y ait eu depuis un grand changement, vers une plus grande libéralisation. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini

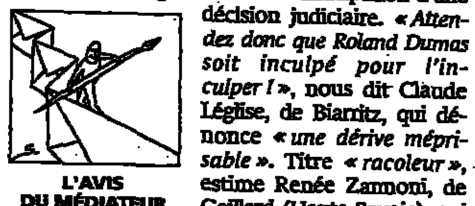
LE COURRIER DES LECTEURS

Avec la mise en cause de Roland Dumas dans l'affaire Elf reviennent les critiques désormais traditionnelles contre les médias, accusés par Charles Pasqua de pratiquer *« une sorte de lynchage »* et par Elisabeth Guigou de porter atteinte à la présomption d'innocence. Plusieurs lecteurs du *Monde* s'élèvent ainsi contre une récente manchette de notre journal annonçant la prochaine mise en examen de l'ancien ministre. Nous publions par ailleurs, sur divers autres sujets, des lettres qui apportent des réponses ou des compléments à des articles du *Monde*.

De la personnalisation des « affaires »

par Thomas Ferenczi

EN AFFIRMANT, sur quatre colonnes à la « une », dans son édition datée 8-9 mars, que « Roland Dumas va être mis en examen », *Le Monde* s'est attiré les foudres de plusieurs lecteurs, qui s'indignent de cette anticipation d'une décision judiciaire. *« Attendez donc que Roland Dumas soit inculpé pour l'inculper ! »*, nous dit Claude Léglise, de Biarritz, qui dénonce *« une dérive méprisable »*. Titre *« racoleur »*, estime Renée Zannoni, de Gaillard (Haute-Savoie), qui s'étonne : *« Le Monde a donc décidé avant que la mise en examen officielle soit déclarée ? » « Indigne du* Monde ! », tranche André Courtès, de Meaux. *« Désormais*, ironise Pierre Boutonnet, de Saint-Egrève (Isère), *un journal ne signale plus ni ne commente l'actualité, il prédit l'avenir. » « Une convocation n'est pas, que je sache, une mise en examen ! »*, nous écrit Gisèle Buthod-Garçon (par courrier électronique). *« La présomption d'innocence est largement bafouée »*, soutient Jacques Menault, de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône). Un lecteur du *Figaro*, aimablement accueilli par ce quotidien dans son courrier des lecteurs du 11 mars, appelle même la ministre de la justice à *« diligenter une enquête »* pour déterminer comment *Le Monde « peut affirmer ce qu'il avance »*.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Les arguments de nos correspondants ne nous convainquent pas. Pour nous, la question que pose ce titre est d'abord de savoir s'il est exact ou non. S'il est exact, il apporte une information importante en révélant que Roland Dumas va passer du statut de témoin à celui de mis en examen. S'il est inexact, alors une erreur grave a été commise par imprudence. La lettre de convocation reçue par M. Dumas ne parlant pas de mise en examen, ainsi que l'a indiqué *Le Monde*, on se serait plutôt attendu, il est vrai, à l'emploi du conditionnel, comme dans le cas de Jean-Yves Haberer (« L'ancien président du Crédit lyonnais devrait être mis en examen », titrait *Le Monde* du 12 mars). Il faut donc espérer que la direction de la rédaction était assez sûre de son information pour ne pas s'exposer à un démenti : on saura bientôt si, en utilisant l'indicatif, elle a pris un risque exagéré. En tout état de cause, *Le Monde*, en divulguant la prochaine mise en examen de M. Dumas, n'a pas présenté celui-ci comme coupable et n'a donc pas enfreint, selon nous, la présomption d'innocence. Il reste que l'émotion de nos lecteurs *mérite réflexion. Elle nous suggère* deux observations. La première est qu'il n'est pas habituel d'annoncer à l'avance, par voie de presse, les mises en examen. On ne peut que féliciter les journalistes pour leur habileté à se procurer ces informations et se réjouir que les progrès de la transparence empêchent l'étouffement des affaires sensibles. On peut aussi s'étonner que la justice s'exerce, pour ainsi dire, sur la place publique et s'interroger sur les effets pervers d'une telle évolution.

La seconde observation porte sur la façon dont la presse, par ses manchettes, amplifie ces informations. On peut comprendre qu'aux yeux de certains un gros titre, même si, à la lettre, il respecte la présomption d'innocence, soit perçu, à tort, comme un pré-jugement. La personnalisation des « affaires » peut choquer ou inquiéter. La presse y contribue sans doute. Elle le fait pour intéresser ses lecteurs. Elle le fait aussi parce qu'il ne suffit pas de dénoncer un système : il importe également d'exposer à la lumière les personnes soupçonnées ou accusées d'en tirer profit, à condition que celles-ci, publiquement mises en cause, puissent se défendre devant l'opinion.

RASSEMBLEMENT PROTESTANT

Nous nous permettons de répondre à l'article « Fête de famille *protestante pour la commémora*tion de l'édit de Nantes » paru dans *Le Monde* du 3 mars. Il nous *semble avoir vécu un autre événe*ment que celui rapporté dans vos colonnes. Evénement autrement *plus important, qui fera date dans* l'histoire du protestantisme, par le rassemblement des différentes fa*milles qui le composent. Nous* n'ignorons pas les tensions évoquées par l'auteur, mais nous *croyons que l'état d'esprit qui ré*gnait dans cet auditoire était plus tourné vers l'accueil et l'écoute de l'autre, dans la recherche d'une authentique communion, équilibre harmonieux entre foi et tolérance. *Quant à l'accueil enthou*siaste fait à l'intervention de Georgina Dufoix, il venait du fait qu'en parlant du désir d'ouverture aux autres, ainsi que de la prise de conscience des défis que cela implique, elle a rencontré la préoccupation profonde des participants. Ceux-ci ont pu s'identifier au rêve que l'ancienne ministre a osé exprimer de voir les différentes barrières existantes tomber à cause de leur caractère désuet. C'est donc la modernité et la perspective qu'offrait ce propos qui est à l'origine des *« vibrations »* mentionnées dans l'article, et non l'allusion voilée à un certain fanatisme.

Pasteurs Pierre Lannoy, Etienne Atger et Jean-Marc Potenti

LES « BOTTES WELLINGTON »

Elèves de *[la]* Mount School, nous venons de discuter, en classe de terminale, de votre article du 3 mars (paru sur Internet) : « Les "bottes Wellington" défendent à Londres leur "vert paradis" ». *Nous apprécions vivement l'esprit* satirique français, mais nous ne sommes pas d'accord avec la légèreté avec laquelle vous traitez ce grave sujet. Le stéréotype des « bottes Wellington » est trop généralisé et injuste. Bon nombre de vos lecteurs vivent dans la France rurale (plus qu'en Angleterre) : ils *devraient s'intéresser aux opinions* de leurs confrères européens, si insolites soient-elles. Nous considé*rons ce sujet avec beaucoup de sé*rieux et nous pensons que les Français se sentiraient également *offusqués d'être présentés de la* sorte. Nos médias traitent plus amplement des manifestations d'*agriculteurs français et cela* parce que nous sentons que nous faisons partie de l'Europe. Une manifestation de 250 000 personnes n'est pas un fait divers. Et ils n'étaient pas tous des archaïques « en habit rouge ».

Eva Alfoldi, Claire Barber, Sarah Droog, Natalie Elvy, Joanna Hall, Louise Le Bas
York

HOMMAGE À MARC SAUTET

Je tiens à vous faire part de ma surprise à la lecture de l'article nécrologique consacré à Marc Sautet dans *Le Monde* du 4 mars. (...) Parler de *« l'engouement pour le prêt-à-penser et la sagesse sous toutes ses formes »* traduit un mépris difficilement supportable pour tous ceux qui ont trouvé dans les Cafés Philo un lieu de discussion et d'échanges, une occasion de formuler leur propre pensée avec un souci de précision souvent remarquable, avec une volonté d'écoute et de respect de la pensée de l'autre, un désir de battre en brèche le monopole des bien-pensants qu'on ne trouve pas si souvent. Parler de *« l'entichement français pour la philosophie de comptoir »* révèle une méconnaissance totale du travail qui a pu s'y effectuer. Pour avoir animé depuis janvier *1996 le Café de la* place du Parlement à Bordeaux, pour continuer cette tâche dans le *cadre d'une association d'aide* à la réinsertion de RMistes, je peux témoigner que ce qui s'y est dit et *continue de s'y dire m'a conforté* dans ma conviction que la philosophie n'est pas l'apanage d'une *petite élite et que la qualité* de la pensée ne recouvre pas nécessairement sa professionnalisation.

Patrick Rödel
Bordeaux

JACQUES DROZ ET L'AUTRICHE

Disciple et ami de Jacques Droz, sa disparition récente m'a douloureusement frappé. La belle notice nécrologique que *Le Monde* (daté 8-9 mars) lui a consacrée comporte cependant une lacune qu'en son nom je voudrais combler pour rendre justice à cette personnalité vraiment hors du commun. En effet, la présentation de Jacques Droz uniquement comme spécialiste de l'Allemagne omet de mentionner une autre facette du disparu : il fut également un éminent connaisseur de l'histoire et de la civilisation autrichiennes. Malheureusement trop d'universitaires français, notamment historiens et germanistes, continuent à ignorer, inconsciemment ou non, la spécificité historique, politique et culturelle de l'Autriche, de naguère et de maintenant, faisant l'amalgame inadmissible de « tout ce qui parle allemand », ce qui va dans le sens du pangermanisme éternel, qui continue à sévir et à empoisonner les esprits. Jacques Droz l'avait bien reconnu et lorsque j'ai fondé, en 1975, la revue *Austriaca*, il donna immédiatement son adhésion au comité de rédaction, dont il fut par la suite un conseiller actif et avisé.

Félix Kreissler
Montreuil

NOSTALGIES ROUMAINES

Afin de soutenir l'idée maîtresse selon laquelle la Roumanie serait un pays aux nostalgies fascistes, *les auteurs du point de vue* « Nouvel accès révisionniste en Roumanie » paru dans *Le Monde* du 27 janvier, affirment que, *« début décembre 1997 encore, le Musée du paysan roumain – institution d'Etat – consacrait une journée d'hommage à Corneliu Zelea Codreanu, l'ancien chef de la Garde de fer, sous prétexte d'une manifestation supposée commémorer la lutte armée des maquis anticommunistes des années 50 »*. Il est exact que le Musée du paysan roumain a accueilli dans sa salle de conférences une réunion de la Fondation des anciens combattants anticommunistes, résistants dans les montagnes ; mais, en revanche, sont absolument faux : 1) le fait que cette réunion se serait proposé de rendre hommage à un ancien chef légionnaire ; 2) l'interprétation selon laquelle cette réunion ne fut que le prétexte d'une commémoration légionnaire.

Horia Bernea,
directeur général du Musée du paysan roumain,
Bucarest

Hubert et Madeleine sont dans le même bateau

Suite de la première page

Le président français a dit au *Monde* tout le bien qu'il pensait de son homologue américain : *« Bill Clinton est un homme d'Etat responsable et intelligent. C'est un homme fin et ouvert. » (Le Monde* du 27 février). Jacques Chirac et Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, étaient convaincus qu'adopter à l'égard de l'Irak une attitude trop conciliante, et donc anti-américaine – comme le firent les Russes –, eût desservi l'objectif visé par Paris : sortir pacifiquement d'une mauvaise passe qui devait beaucoup à la manière irréfléchie des Etats-Unis face à Saddam Hussein. Il ne devait pas y avoir de coloration anti-américaine dans l'exposé de positions françaises qui pouvaient, effectivement, être différentes de celles de Washington – sur le régime des sanctions ou l'emploi de la force à l'encontre de l'Irak, par exemple. Dire sa différence, mais sur le ton le plus civil.

De cette attitude, M. Védrine s'est fait une philosophie, et le nouveau ton américano-français lui doit beaucoup. Avec lui, finies les embuscades rhétoriques, cette escrime de petites agressions verbales qui, tous les ans ou presque, sur l'Afrique, le rôle de l'ONU, le dollar ou la réforme de l'OTAN, font écrire aux commentateurs diplomatiques leur énième article sur la « dégradation des relations Paris-Washington ». Ce n'est pas que les différences d'approche n'existent plus. Elles sont toujours là, vous dit-on à l'Elysée comme au Quai d'Orsay. Des Etats-Unis, le ministre dit volontiers qu'ils sont une *« hyper-puissance »*, dont la tendance à l'interventionnisme unilatéral est exacerbée par la conjugaison de deux facteurs : la fin de la guerre froide et la domination, conjoncturelle, qu'exerce l'Amérique dans les domaines de l'économie, de la puissance militaire et de la culture.

A vrai dire, on reconnaît que cette tendance est surtout due à la pression du Congrès, acteur essentiel de la diplomatie américaine, plus qu'à l'administration, en général soucieuse, elle, des alliances de l'Amérique et des réalités de la scène internationale. Dans l'entourage du ministre, on juge important d'éviter le *« déclaratoire »* anti-américain, le cocorico franchouillard, l'agressivité gratuite, tout ce qui serait susceptible de conforter les préjugés anti-français outre-Atlantique. Il s'agit, ce faisant, d'aider l'administration à résister aux pressions des Trent Lott et autres Jesse Helms, ces chefs d'un Congrès républicain qui, jugeant l'Amérique sans faute et sans reproche, ne voient pas pourquoi elle n'agirait pas strictement à sa guise et selon ses seuls intérêts de par le vaste monde.

« Dire sans complexe quand on n'est pas d'accord, mais aussi sans gêne quand on l'est », explique-t-on de même source. D'où une méthode de travail qui consiste à continuellement s'informer pour éviter surprises et malentendus, et l'utilisation répétée d'un instrument : le téléphone. Hubert Védrine et la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, s'appellent au moins une fois par semaine et plusieurs fois par jour (ou par nuit) en temps de crise.

Comme l'un et l'autre sont en tournée quasi permanente, la conversation commence toujours par un rituel : *« Où êtes-vous Madeleine ? – Et vous, Hubert ? »* Il parle en français, elle en anglais, mais, de temps à autre, aussi en français. Au-delà de l'anecdote, les deux responsables ont tissé une relation de travail étroite. Hervé de Charette et Warren Christopher se détestaient. Leurs successeurs ont établi un contact fait de confiance et de respect réciproques. Madeleine Albright estime que la meilleure façon d'aborder, et éventuellement de régler, les différends américano-français est d'en parler directement à Hubert Védrine. Elle loue son professionnalisme, cette manière, dit-elle, de ne pas chercher *« à marquer des points »*, de privilégier le fond sur la posture. Il salue le mélange, chez elle, de diplomate et d'intellectuelle-professeur.

Elle dit qu'on *« peut faire affaire »* avec Hubert Védrine ; il dit qu'on peut discuter avec Madeleine Albright. Cela ne résume pas la complexe relation américano-française, mais aide à l'entretenir sur le mode le plus urbain, par beau comme par mauvais temps.

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

RECTIFICATIF

EUROPÉENNES

Contrairement à ce que *Le Monde* du 26 février indiquait, Jean-Louis Borloo, maire (UDF-FD) de Valenciennes, n'était pas colistier de Bernard Tapie aux élections européennes de 1994. En revanche, M. Borloo était deuxième de la liste conduite par Simone Veil aux européennes de 1989.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Révolte palestinienne

IL y a *plus de dix ans* déjà, l'Intifada, le soulèvement dans les territoires palestiniens, avait commencé presque comme cela, avec un accident de la route. Cette fois, Benyamin Nétanyahou incrimine *« une erreur tragique »*. Celle qui, mardi, aux portes d'Hébron, en Cisjordanie, a fait ouvrir le feu à trois soldats israéliens sur une voiture qui ramenait des Palestiniens d'une journée de travail en Israël. Les parachutistes avaient mal interprété un mouvement du véhicule. Bilan : trois Palestiniens tués, dont un père de huit enfants. Depuis, la révolte monte. Pas un jour sans de violents accrochages entre soldats et manifestants, ici et là en Cisjordanie. En moins d'une semaine, ils ont fait deux nouveaux morts, chez les Palestiniens, dont un gamin de treize ans. Les blessés par balles se comptent par dizaines.

L'Intifada ne se répétera sans doute pas. Elle fut largement – mais pas uniquement – un phénomène urbain, et l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat contrôle maintenant les grandes villes de Cisjordanie et de Gaza. Mais quand un « accident » comme celui d'Hébron mobilise des centaines, voire des milliers de jeunes hommes en colère, c'est que la situation devient incandescente. C'est un signal, un *signe avant-coureur, une son*nette d'alarme : les territoires palestiniens connaissent un cli*mat explosif. Le grand quotidien* israélien *Haaretz* évoquait cette semaine le risque *« d'une conflagration générale »* entre l'Etat hébreu et les Palestiniens.

Ce n'est pas le *statu quo* qu'il faut incriminer ici. Il n'y a pas de statu quo. Il y a, d'un côté, une dynamique cassée net par le gouvernement de droite de M. Nétanyahou : celle des pourparlers avec M. Arafat, celle qui devrait conduire au retrait progressif de l'armée israélienne des territoires. Et il y a, de l'autre, une dynamique que rien ne vient arrêter : celle d'un mouvement de colonisation accéléré qui a pour objet de rendre impossible la création d'un Etat palestinien dans ce qui restera des territoires.

Ce n'est pas la situation qui est gelée ; ce sont les conversations de paix. Chaque mois, le gouvernement Nétanyahou met une nouvelle condition à leur reprise. Chaque mois, il retarde l'ouverture d'un port et d'un aéroport à Gaza – déjà payés par l'Europe –, qui pourrait soulager une économie palestinienne en décomposition avancée. Si le gouvernement Nétanyahou voulait susciter une révolte des Palestiniens contre un Yasser Arafat qui maintient courageusement la ligne du dialogue avec Israël, il ne s'y prendrait pas autrement.

C'est, notamment, en cela que la situation ne ressemble pas à celle qui précéda l'Intifada. Elle est plus dangereuse : elle est de celles qui font le lit des extrémistes. A *quelques semaines de* la célébration de son cinquantième anniversaire, elle ramène *Israël à son défi central : coexis*ter en paix avec l'autre nation installée sur cette terre. Pour le *relever, on attend un homme* d'Etat à Jérusalem.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Europe occidentale s'organise

LE VOTE du plan Marshall par le Sénat américain est d'un heureux augure pour la conférence des Seize, qui s'ouvre aujourd'hui à Paris.

Les Etats-Unis avaient lié l'aide à l'Europe, proposée par le secrétaire d'Etat Marshall en juin 1947, à une collaboration étroite des pays intéressés. En quoi devait consister cette collaboration ? Comment devait-elle s'organiser ? Les Seize hésitèrent d'abord devant une initiative inattendue. Le rapport qu'ils présentèrent en septembre *1947 constituait plutôt un* bilan de leurs ressources et de leurs besoins qu'un plan de collaboration. *On sait que l'Amérique* lui adressa certaines critiques. A vrai dire, les Seize avaient réagi *différemment à la suggestion* américaine. La France, qui entama dès le mois de septembre des négociations pour une union douanière avec l'Italie, se montrait plus favorable que la Grande-Bretagne. Celle-ci regardait alors avec défiance tout projet d'union économique européenne.

La situation et les idées ont évolué depuis. La création du Kominform, l'échec de la conférence de Londres sur l'Allemagne, les événements de Tchécoslovaquie, le pacte de défense France-Angleterre-Benelux, qui sera signé après-demain à Bruxelles, ont montré aux nations occidentales la nécessité d'une union plus *étroite, et témoignent déjà d'un* progrès dans cette voie. L'objet de la conférence d'aujourd'hui n'est plus seulement de préparer la répartition de l'aide américaine : c'est d'organiser une action collective à la fois pour la reconstruction européenne et le maintien de la paix.

(16 mars 1948.)

TOURISME Avant même que la saison d'hiver soit terminée, les premiers chiffres publiés par le secrétariat d'Etat au tourisme font état d'une fréquentation exceptionnellement élevée des stations de ski, surtout dans les Alpes. ● LES PROFESSIONNELS de l'hébergement et des remontées mécaniques s'attendent à une progression de 10 % à 20 % de leur chiffre d'affaires par rapport à l'hiver 1986-1997. ● LE BILAN de la saison pourrait dépasser celui des meilleurs crus des années 80, avec des taux d'occupation atteignant 75 % à 100 % dans les stations pendant les vacances scolaires. ● LES TOUR-OPÉRATEURS voient aussi leurs ventes s'envoler, notamment pour les destinations ensoleillées. Les réservations pour l'été paraissent plus précoces. ● LE REDÉMARRAGE de la demande dans le tourisme apporte une confirmation de la reprise de la consommation.

La ruée sur les sports d'hiver illustre la reprise de la consommation

La saison s'annonce exceptionnelle, avec des taux d'occupation de 75 % à 100 % dans les stations pendant les vacances scolaires. Les tour-opérateurs enregistrent aussi une forte hausse de leurs ventes, avec une nette accélération depuis le mois d'octobre

D'APRÈS les premiers résultats diffusés par le secrétariat d'Etat au tourisme, la saison de sports d'hiver 1997-1998 s'annonce exceptionnelle. Les vacances de Noël sont jugées *« satisfaisantes, surtout dans les Alpes »*, celles de février *« très positives »* puisque, durant quatre semaines, le taux d'occupation des stations a oscillé entre 75 % et 100 %. Les professionnels de la montagne ne se plaignent pas, ce qui, laissent entendre les pouvoirs publics, en dit long sur leur degré de contentement...

Pour les vacances de février, *« les professionnels de l'hébergement et des remontées mécaniques s'attendent à une progression de leur chiffre d'affaires de 10 à 20 % »*, avance-t-on au secrétariat d'Etat au tourisme. *« Pierre et Vacances annonce 97 % de remplissage durant cette période, soit une progression de 11 % par rapport à l'an passé. VVF-Vacances enregistre une progression de 10 % par rapport à la saison d'hiver 1996-1997. »* Et, fait nouveau, *« la consommation "hors ski" est également en augmentation. Restaurateurs, cafetiers et vendeurs de vêtements se disent satisfaits »*.

Dans les stations, on reconnaît volontiers le caractère exceptionnel de la saison. Le responsable de la FNIH (Fédération nationale de l'industrie hôtelière) pour la Savoie, Roger Machet, estime avoir enregistré à Noël des résultats de 20 % à 25 % supérieurs à ceux de 1997. *« Et, contrairement à la coutume*, note-t-il, *il n'y a pas eu de grosse chute de fréquentation après les vacances. La clientèle parisienne revient, même si une même famille ne s'offre plus deux fois le ski durant l'hiver. »*

GRÂCE AU CALENDRIER SCOLAIRE

Michel Giraudy, directeur de la station de Val-d'Isère, parle de *« meilleur cru historique si la saison se termine bien, ce qui semble devoir être le cas puisque mars est complet »* : la fréquentation a gagné 12 % par rapport à l'hiver dernier, alors qu'elle avait chuté de 3 % entre 1996 et 1997. A Cauterets, dans les Hautes-Pyrénées, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques est en hausse de 15 % à 20 % depuis décembre par rapport à une saison 1996-1997 pourtant correcte, indique le directeur de l'office du tourisme, Dominique Bouthier, évoquant *« une année comme on n'en a pas connu même dans la décennie 80 »*. Pour faire face à cette *« envolée sur la neige »*, Reductour a dû orienter ses clients vers des stations plus petites, dans les Pyrénées et même en Suisse.

Les modifications du calendrier scolaire, avec des vacances de février allant du samedi au samedi (et non du mercredi au mercredi comme en février 1997), et étalées sur quatre semaines, ont eu un impact positif. Au secrétariat d'Etat au tourisme, on évoque aussi la forte présence de la clientèle étrangère. Des Britanniques, en particulier, pour lesquels le taux de change est favorable, mais aussi des Néerlandais, Scandinaves, Américains et des ressortissants des pays de l'Est.

Certains professionnels du ski croient sentir passer comme un vent de reprise de la consommation de vacances. Car si la neige fait le plein, les tour-opérateurs enregistrent aussi une forte hausse de leurs ventes. On s'arrache les billets pour le soleil des Antilles et, dans une moindre mesure, pour Saint-Domingue, Cuba, l'île Maurice, la Réunion, la Tunisie et le Maroc. Jacques Maillot, le PDG de Nouvelles Frontières, fait remonter cette reprise à juin 1997, *« avec une véritable accélération depuis octobre »*. Le chiffre d'affaires des sports d'hiver connaît actuellement, chez ce voyagiste, un boom de 15 %, mais les vacances d'été 1997 avaient déjà attiré 11 % de clients supplémentaires par rapport à l'été précédent.

Chez Forum Voyages, on parle de *« résultats inespérés par rapport à l'état d'esprit d'il y a quelques mois »*, et chez Voyageurs du monde d'une *« année où sont battus tous les records de vente... Nous avons même enregistré un + 67 % la deuxième semaine de février ! »* Déjà, les demandes de séjours pour cet été sont plus précoces et semblent plus fermes qu'en 1997. *« Le voyage a été relativement préservé pendant la crise*, remarque M. Maillot. *Logiquement, c'est la première chose qui redémarre dès que les budgets se desserrent un peu. »*

Robert Rochefort, le directeur du Crédoc, estime au contraire que, si le tourisme est le premier poste que les consommateurs voudraient voir augmenter s'ils avaient plus d'argent, c'est aussi celui sur lequel ils font le plus d'économies à court terme. Son redémarrage serait donc un signe patent que la *« reprise de la consommation est très bien partie »*. Tout en prenant soin de rappeler que les vacances ne concernent que 60 % des Français, la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, veut également voir dans ce *« plaisir que l'on s'offre après y avoir renoncé pendant des années »*, la manifestation d'une *« confiance retrouvée, d'une nouvelle envie de faire des projets »*.

Pascale Krémer

Bon début d'année pour les voyagistes

Le chiffre d'affaires des agences de voyages a progressé de 9,6 % en janvier 1998 par rapport à janvier 1997, selon le Syndicat national des agents de voyages (SNAV). Par rapport à décembre, et en données corrigées des variations saisonnières, le chiffre d'affaires est stable. Entre janvier 1997 et janvier 1998, le montant de la billetterie a augmenté plus rapidement (+ 14,9 %) que la revente de voyages à forfait (+ 6,3 %).

En 1997, le chiffre d'affaires de la profession avait progressé de 8,6 % par rapport à 1996. Cette croissance, plus marquée sur les quatre derniers mois de l'année, s'explique en partie par la remontée des prix dans le transport aérien.

Michel Lucas contre les énarques parisiens dans la bataille du CIC

DERRIÈRE des sourcils noirs, qui contrastent avec sa tignasse blanche, et des lunettes trop usées qu'il n'a visiblement pas le temps de changer, Michel Lucas, le directeur général du Crédit mutuel, joue les timides et les faux naïfs, mal à l'aise dans *« les milieux parisiens »*. Un regard en coin, une anecdote habilement distillée viennent toutefois rapidement dissiper la première impression. Alsacien d'adoption, depuis qu'il a rejoint le Crédit mutuel à Strasbourg pour devenir conseiller spécial du président Théo Braun en 1971, ce Breton d'origine n'a rien à envier aux banquiers parisiens. Et il va essayer de le prouver avec le dossier Cicéron... le nom de code que ses équipes ont donné au dossier CIC.

PORTRAIT

Le directeur général du Crédit mutuel impressionne par son habileté et sa détermination

Des cinq candidats au rachat de la banque en cours de privatisation, le Crédit mutuel mettrait la plus forte somme d'argent sur la table, disent les concurrents. Les informations sur les prix sont en réalité jalousement gardées, et nul ne sait aujourd'hui comment les différents candidats, qui peuvent encore améliorer leur proposition d'ici au 31 mars, se positionnent. Mais la rumeur montre que la volonté du Crédit mutuel et la détermination de M. Lucas sont prises au sérieux dans les milieux bancaires.

Ils ont raison de se méfier de cet ingénieur informatique atypique, spécialiste de la monétique et de la télématique, fondateur de Stéria, une société de services informatiques. Il vient de prouver au sein de son propre groupe qu'il savait manœuvrer pour obtenir ce qu'il souhaitait. Dans un ensemble aussi soucieux de l'équilibre des pouvoirs que le Crédit mutuel, toujours divisé entre sa fédération de l'Ouest, le Crédit mutuel de Bretagne, et sa fédération alsacienne, le Crédit mutuel Centre Est Europe, cet Alsacien-Breton a réussi à s'imposer à tous comme directeur général. La présidence du groupe est déjà entre les mains d'un homme de l'Est, Etienne Pflimlin, mais Michel Lucas a réussi à obtenir son nouveau poste sans abandonner ni la présidence des ACM, la compagnie d'assurance du groupe, ni celle de la Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM), la banque filiale du Crédit mutuel Centre Est Europe. Une concentration de pouvoirs inhabituelle dans ce groupe.

Pour Michel Lucas, il était hors de question d'être un directeur général du Crédit mutuel sans pouvoir opérationnel et surtout sans prise directe sur le dossier CIC. Or la BFCM est le bras séculier du Crédit mutuel pour ses opérations de croissance externe. Ce sont ses équipes qui ont planché sur le dossier Crédit du Nord ou sur celui du CIC, lors de la première tentative de privatisation.

LOBBYING

Sur le CIC, la partie est loin d'être gagnée d'avance. Michel Lucas affronte tous les jours un scepticisme parisien à peine dissimulé. S'il avait déjà constaté dans sa vie de banquier le poids de l'inspection des finances dans l'économie, il en teste aujourd'hui l'efficacité, dans sa confrontation au lobbying de Michel Pébereau, le président de la BNP, son principal rival sur le dossier CIC, et de Daniel Bouton, président de la Société générale. Leur discours sur les distorsions de concurrence – contre le Crédit mutuel qui a le monopole du livret bleu, un équivalent du livret A – et sur la nécessaire restructuration du secteur bancaire français fait mouche. Ils ont convaincu tous les membres de leur corps, à commencer par le gouverneur de la Banque de France.

Chiffres à l'appui, M. Lucas passe patiemment derrière ses rivaux pour restaurer l'image du Crédit mutuel et le bien-fondé de son intérêt pour le CIC. Ce travailleur infatigable met en avant les 47 milliards de francs de capitaux propres de son groupe, fort d'un ratio Cooke de 15,8 %, alors que la norme minimale est de 4 %. Il souligne ses bonnes performances en matière de gestion : le Crédit mutuel, dont les effectifs progressent, est l'une des banques les plus productives de la place, grâce à une informatique très efficace et à un dynamisme commercial qui lui assure une solide part de marché dans ses fiefs de l'Est (jusqu'à 40 % en Alsace) et de l'Ouest (près de 30 % en Bretagne). Il rappelle sa complémentarité avec le CIC, très développé sur le marché des PME et bien implanté dans les régions parisiennes et Rhône-Alpes, où le Crédit mutuel est peu présent. Il souligne que, même en Alsace ou en Bretagne où les deux réseaux sont puissants, leurs clientèles se recoupent peu.

Cela suffira-t-il ? Pour rassurer ceux qui craignent que le CIC ait moins de contraintes de rentabilité ou d'indépendance au sein d'une famille mutualiste qu'au sein d'une banque classique, son banquier conseil, François Henrot, associé-gérant de Rothschild et Cie, lui a soufflé une dernière botte secrète : s'il entre dans le giron du Crédit mutuel, le CIC sera coté en Bourse !

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ **HILTON : le groupe hôtelier et** de casinos américain, envisage de se séparer en deux sociétés et de fusionner ses activités dans les jeux avec Circus Circus (l'un des plus gros opérateurs de casinos aux Etats-Unis). Vendredi 13 mars, un communiqué des deux firmes précisait que de nombreuse modalités restent à régler.

■ **LOCKHEED-NORTHROP : le département américain de la justice et le Pentagone** vont demander à Lockheed Martin et Northrop Grumman de revendre certaines activités radar et d'autres unités de fabrication de systèmes électroniques comme condition à leur feu vert à la fusion entre les deux groupes, rapportait, vendredi 13 mars, le *New York Times* en citant des sources gouvernementales. En début de semaine, les deux groupes avaient indiqué que la justice s'opposait *« fondamentalement »* à leur fusion.

■ **CARL ICAHN : le financier américain** a accepté d'apporter 43 millions de dollars pour renflouer la compagnie d'aviation américaine PanAm qui s'était déclarée en faillite en février, ont indiqué vendredi 13 mars les dirigeants de la compagnie. Carl Icahn avait apporté son soutien à la Trans World Airlines (TWA) dans les années 80.

■ **GEORGE SOROS : le financier, allié à un consortium américain,** a investi 650 millions de dollars dans une unité sidérurgique thaïlandaise, la Nakornthai Strip Mill. Il s'agit du plus important investissement étranger dans le pays depuis le début de la crise économique qui secoue la région, en juillet 1997.

■ **SEGA : le producteur japonais de jeux vidéo Sega Enterprises** a annoncé, vendredi 13 mars, que son exercice 1997/1998, s'achevant fin mars, devrait se traduire par une perte nette consolidée de 32,8 milliards de yens (1,5 milliard de francs). Sega a constitué d'importantes provisions sur sa filiale américaine et enregistré des moins-values sur son portefeuille de participations boursières.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : environ 11 % des 37 millions de clients de Deutsche Telekom** ont utilisé les nouveaux opérateurs privés depuis la libéralisation du marché européen au 1er janvier 1998, selon des chiffres de l'institut de sondage Emnid publiés vendredi 13 mars.

■ **DEUTSCHE BABCOCK : le groupe allemand de chaudronnerie et de machines-outils** Deutsche Babcock supprimera des emplois dans le secteur des centrales électriques en raison du recul des commandes prises, a indiqué, vendredi 13 mars, un porte-parole du groupe. Il a toutefois précisé qu'aucun licenciement sec n'aurait lieu d'ici à la fin de 1998.

Heineken passe en revue ses marques en France

AMSTERDAM
de notre correspondant

Chez Heineken, on distingue trois catégories de marchés : les pays à problèmes, les marchés à développer et ceux qui constituent « les joyaux de la couronne ». Les Pays-Bas bien sûr, mais aussi la France sont à ranger parmi les pays de prédilection du brasseur néerlandais. Heineken est en effet numéro deux de la bière dans l'Hexagone, derrière Kronenbourg (Danone) – et numéro deux mondial. Au début de 1996, Heineken a racheté deux augustes maisons d'Alsace : Saint-Arnould et Fischer, dont il a modernisé l'appareil de production pour 180 millions de francs.

Malgré cet effort, la France ne répondait pas encore aux critères de rentabilité du groupe, reconnaît son PDG, Karel Vuursteen. Ce dernier exige de ses filiales un rendement sur investissement de 11 %. A l'en croire, ce taux sera bientôt atteint : « Lors des rachats de Fischer et Saint-Arnould, le responsable de la France, Philippe Pasquet, s'était engagé à atteindre le niveau requis en trois ans. Comme il est en avance sur ses prévisions, nous y serons à la fin 1998. » Le président de Heineken n'a pas détaillé les moyens qui permettront d'atteindre le but. Il a cependant annoncé le passage au crible des marques dans son giron : *« Nous allons nous concentrer sur celles qui affichent les meilleurs taux de rentabilité »*, a-t-il déclaré, laissant entendre que certaines pourraient, à terme, disparaître. Ce « glissement » ne sera pas contrebalancé par de nouvelles acquisitions : *« Avec 36 % du marché français, nous nous heurterions aux autorités chargées du respect de la concurrence »*, estime Karel Vuursteen.

LA CONCURRENCE DE CORONA

Le PDG n'a pas précisé dans quelle catégorie il classe les Etats-Unis, mais on pourrait parier sur un passage des marchés exemplaires vers ceux à problèmes. Heineken y est habituellement le premier importateur, avec des chiffres de croissance supérieurs à 10 %. Pourtant, la marque vert et blanc a dû céder sa place à Corona, la mexicaine, *« qui a fait du beau travail »*, a reconnu M. Vuursteen. Les difficultés du marché américain s'expliquent notamment par une guerre des prix dans laquelle Heineken refuse de s'engager : *« Nous avons la réputation d'une marque de qualité. Baisser nos prix casserait notre image. »*

Alain Franco

France Télévision lance trois nouvelles chaînes nationales diffusées par satellite

« RÉGIONS », « Mezzo », « Superfoot 98 » sont les dernières-nées satellitaires de France-Télévision. Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France-Télévision, les a officiellement présentées, vendredi 13 mars. La veille, le conseil d'administration de France 3 avait donné son aval pour le lancement de la chaîne « Régions ». En gestation depuis plusieurs mois, celle-ci devrait être visible sur le bouquet satellitaire TPS à partir du lundi 11 mai.

Contrôlée par une société détenue par France Télévision (50 %), par France Télécom (un peu moins de 50 %) et avec un strapontin pour le Crédit local de France, cette nouvelle chaîne diffusera de 7 h 30 à 1 heure des programmes issus à 85 % de France 3 et composés de documentaires, de magazines et d'un flash d'informations toutes les heures. Elle disposera d'un budget de 53 millions de francs, et la direction de France 3 espère que ses comptes seront équilibrés en 2002.

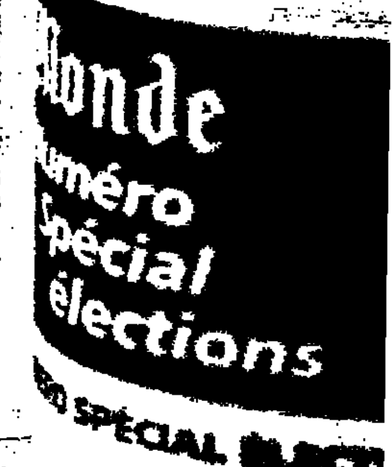
Egalement lancée avec France Télécom (50 %) et avec France 2 (30 %), ainsi qu'avec Arte (10 %) et La Cinquième (10 %), « Mezzo » sera une chaîne de la musique, de l'opéra et de la danse, diffusée sur le satellite et sur le câble. De 8 h 30 à 0 h 30, cette chaîne, qui dispose d'un budget de 40 millions de francs, proposera des programmes puisés dans les catalogues français et étrangers, puis peu à peu les productions et les coproductions qu'elle aura financées.

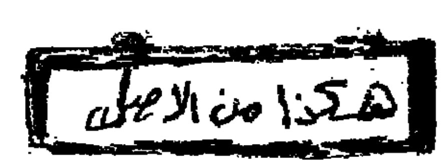
France 3 se dote d'un réseau qui permettra aux rédactions régionales de communiquer entre elles

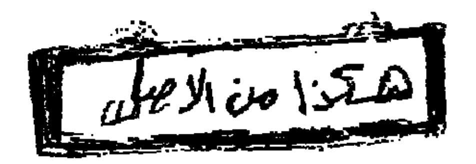
A l'occasion de la Coupe du monde, France 3 va créer, du 10 juin au 15 juillet, « Superfoot 98 », consacrée à la retransmission des matches ainsi qu'aux matches historiques des Coupes précédentes et aux émissions spéciales de France 3. Cette opération est menée en partenariat avec la chaîne japonaise NHK et le Simavelec, qui regroupe les fabricants d'électronique grand public. Xavier Gouyou Beauchamps, qui prépare pour la fin avril le plan stratégique de France Télévision réclamé par Catherine Trautmann, ministre de la culture, a exposé les dernières innovations du service public dans le domaine du numérique. Avec « Spider », France 3 est en train de se doter d'un réseau d'échanges d'informations qui permettra aux 24 rédactions régionales de communiquer entre elles. Par ailleurs, France 2 et France 3 vont être dotées d'un outil de production numérique.

Le téléspectateur devrait être plus sensible aux décisions concernant la qualité de l'image et du son. Face à l'augmentation des téléviseurs de format large (16/9), France 2 va dupliquer sa diffusion sur TPS. L'accès se fera par simple choix sur la télécommande du décodeur. En matière de son, France 2 va étendre la zone de desserte du système Nicam afin de porter en deux ans la couverture à 80 % de la population ; de même, la diffusion en Dolby Surround, proche de ce que l'on entend dans une salle de cinéma, va être mise en place.

Françoise Chirot







Des médiateurs pour régler les litiges avec son banquier ou son assureur

La Fédération française des sociétés d'assurance et les compagnies font depuis plusieurs années des efforts plus importants que la plupart des réseaux bancaires pour régler les conflits avec leurs clients

QUI N'A JAMAIS eu de litige avec son banquier ou son assureur ? Un chèque rejeté, un ordre de Bourse mal exécuté, un sinistre mal remboursé ou un contrat d'assurance-vie décevant. Les raisons de se plaindre de son banquier ou de son assureur peuvent être nombreuses. Pour trouver une solution aux réclamations des clients, les banques et les compagnies d'assurance ont mis en place des services consommateurs ou des systèmes de règlement rapide des plaintes.

Ainsi, la BRED, une des filiales parisiennes du groupe des Banques populaires, a remis 10 000 « chèques sourire » à ses clients depuis janvier 1995. Ces chèques sont destinés à réparer financièrement les erreurs qu'a pu commettre la banque ou compenser une tarification que le client juge injustifiée. Toutefois, dans un certain nombre de cas, le banquier ou l'assureur et le client ne parviennent pas à se mettre d'accord. La seule issue est alors d'avoir recours aux tribunaux. Pour éviter d'entrer dans une procédure coûteuse et longue, certains établissements ont mis en place un médiateur qui est chargé d'examiner de façon indépendante les litiges qui ne se résolvent pas rapidement.

En France, la médiation est apparue d'abord dans les compagnies d'assurance au début des années 90. Quelques compagnies disposent d'un médiateur qui leur est propre. Les autres reconnaissent l'autorité de Pierre Baudez, nommé par la Fédération française des sociétés d'assurance en octobre 1993. Le nombre d'affaires traitées par ces médiateurs, qui sont souvent des magistrats, est très variable. Celui de la CNP a été saisi 31 fois entre 1995 et 1997 et le médiateur de Groupama a instruit 9 dossiers entre le 1er octobre 1996 et le 30 septembre dernier.

En revanche, les médiateurs de grands groupes d'assurance reçoivent plus de plaintes. Celui de l'UAP a traité 38 demandes l'année dernière, le nombre est de 46 au GAN, 155 chez Axa et de plus de 700 pour le médiateur de la FFSA. *« Les litiges interviennent souvent au moment du règlement des sinistres, ils concernent peu les compagnies dont l'activité essentielle est l'assurance-vie »*, souligne Philippe Baillot, directeur à Abeille Vie. Près de la moitié des avis rendus par les médiateurs concernent l'assurance automobile ou la multirisque habitation. L'assurance-vie et les assurances souscrites lors d'un prêt immobilier ou à la consommation concernent moins d'un tiers des affaires traitées.

Du côté des établissements bancaires, la médiation fonctionne sur le même modèle que celle de l'assurance. L'Association française des sociétés financières a été la première organisation professionnelle à se doter d'un médiateur, en mars 1995. Cette fonction a été occupée jusqu'au milieu de l'année dernière par Maurice Gousseau, ancien président du comité consultatif du Conseil national du crédit et, depuis, par Yves Ullmo, ancien secrétaire général du Conseil national du crédit. Le médiateur de l'ASF, qui regroupe notamment les organismes spécialisés dans le domaine du crédit à la consommation ou dans le prêt immobilier, a vu le nombre de ses demandes régulièrement augmenter ces dernières années.

Parmi les dossiers traités, un quart des affaires concernaient des problèmes liés à l'assurance souscrite au moment du prêt. Mais plus d'un tiers des dossiers reçus n'ont pas pu être instruits : ils émanaient de clients de banques n'appartenant pas à l'ASF. Les banquiers se font tirer l'oreille pour mettre en place des instances de médiation. On juge à l'Association française des banques que cela ne se justifie pas, car *« le nombre de litiges baisse régulièrement »*. Pour le moment, seules trois banques (la Société générale, le Crédit du Nord et le Crédit lyonnais) et La Poste ont mis en place un système de médiation. Il concerne toutes les opérations bancaires. Cependant, le médiateur ne peut pas intervenir en cas de décision de refus de crédit ou, plus généralement, sur ce qui concerne la politique tarifaire de la banque.

> « Les litiges interviennent souvent au moment du règlement des sinistres, ils concernent peu les compagnies dont l'activité essentielle est l'assurance-vie »

A la Société générale, Christiane Scrivener occupe cette fonction depuis sa création, en juin 1996. Cette ancienne secrétaire d'Etat à la consommation et parlementaire européenne a traité 148 dossiers l'an dernier. Sa position a été favorable au client dans 19 % des cas, partiellement favorable dans 41 % et défavorable dans 36 %. *« Dans tous les cas de figure, mes décisions s'imposent à la banque. C'était une des conditions pour que j'accepte cette mission »*, souligne Mme Scrivener. Le Crédit du Nord a nommé un de ces anciens cadres, Jean Imbely, comme médiateur. Outre les avis qu'il a rendus, son action a entraîné la modification de la rédaction de certains contrats de la banque. Elle a également mis en lumière des dysfonctionnements en cas de saisie-arrêt sur les comptes. Ces deux médiateurs écrivent chaque année un rapport à la direction de la banque, mais il n'est pas rendu public. Seul le Crédit lyonnais diffuse chaque année le rapport écrit par Pierre Rivière, ancien président de la cour administrative d'appel de Paris et médiateur de la banque depuis janvier 1996.

Joël Morio

Mode d'emploi dans l'assurance

Le médiateur peut être saisi par n'importe quel assuré, à condition que le dossier ait déjà fait l'objet d'un traitement par les services consommateurs de la compagnie d'assurance. Une fois saisi, le médiateur rend un avis sur l'affaire, qui peut être refusé par l'assuré ou l'assureur. Dans presque un quart des cas, les litiges portés à la connaissance du médiateur se règlent sans que ce dernier ait à rédiger un avis. Un nombre équivalent d'affaires fait l'objet d'un avis écrit qui donne totalement ou partiellement raison au réclamant. Près de la moitié des avis des médiateurs rejettent les prétentions de l'assuré.

Acheter un cheval de course coûte cher mais peut rapporter gros

ACQUÉRIR un cheval de course dans un but de placement financier peut de prime abord sembler singulier. Pourtant, à y regarder de plus près, cet investissement d'un type bien particulier se révèle dans certains cas fort rentable. En 1997, l'association France Galop, qui gère les allocations des courses, a distribué environ 1 milliard de francs.

Sur Paris, le gain moyen d'une course est de 100 000 francs, contre 50 000 francs en province, sachant que dans certains cas il dépasse largement le million de francs (7 millions pour le dernier Prix de l'Arc de triomphe). Le gagnant touche 50 % de l'allocation de la course, le reste étant partagé entre le second arrivé, le troisième, le quatrième et le cinquième. A cela s'ajoute pour les chevaux français une prime équivalant à 70 % du montant du prix si le cheval a deux ans, 60 % s'il a trois ans, 50 % s'il a quatre ans ou plus. Le propriétaire de l'heureux gagnant (ou des heureux gagnants) reçoit pour sa part 75 % des gains (14 % sont pour l'entraîneur, 8,5 % pour le jockey et 2,5 % pour des charges diverses), ce qui, dans certains cas, représente une coquette somme, d'autant plus que bien souvent elle échappe à toute taxation.

UN PARI RISQUÉ

Etre propriétaire d'un cheval permet en effet souvent de bénéficier d'un régime fiscal avantageux. S'il n'intervient en rien dans l'entraînement de son cheval, le propriétaire verra ses gains éventuels assimilés à ceux des jeux de hasard et donc totalement exonérés. Par ailleurs, s'il revend son cheval et réalise à cette occasion une plus-value, celle-ci bénéficiera d'un abattement spécifique de 15 % par année de détention (toute année commencée, même d'un seul jour, valant année pleine). En revanche, si le propriétaire est davantage impliqué, il aura le statut de propriétaire-éleveur, et les revenus des courses seront taxés. En contrepartie, il jouira du régime préférentiel de la plus-value professionnelle, voire, s'il est considéré comme éleveur professionnel (vivant de cette activité), de la possibilité de déduire ses pertes, lesquelles, dans ce domaine, sont monnaie courante.

L'achat d'un cheval est toujours un pari risqué qui se joue sur quelques années (quatre à cinq ans en moyenne). *« Cet investissement de plaisir peut se transformer en véritable cauchemar pour celui qui se lance à l'aveuglette »*, souligne Patrice Renaudin, président du syndicat des éleveurs. Sur un an, ce professionnel estime que seuls 30 % des chevaux achetés équilibrent leur année, sachant qu'environ la moitié d'entre eux peuvent se transformer en véritable jackpot pour leur propriétaire. A l'inverse, environ 35 % des chevaux ne gagnent pas un centime, et leur acquisition équivaut à une perte sèche. Entre ces deux extrêmes, le tiers restant équilibre peu ou prou l'investissement de départ, en offrant parfois un réel potentiel de valorisation.

« Il faut bien reconnaître que c'est un jeu globalement perdant et que la couverture globale moyenne en termes de gains représente seulement 50 % des frais », admet Patrice Renaudin. Ces derniers sont souvent dissuasifs. Outre le prix d'acquisition du cheval, ils englobent également son entretien et son entraînement, soit 12 000 francs de dépenses mensuelles moyennes dans la région parisienne et 7 000 francs en province. Les frais d'inscription aux courses restent quant à eux assez modiques (150 francs maximum en général).

Le prix d'achat d'un cheval de course varie sensiblement selon la qualité et le passé de l'animal et s'échelonne de 30 000 francs à 350 000 francs, valeurs moyennes, selon qu'il s'agit d'un yearling, d'un cheval à l'entraînement, ou d'un « à réclamer ». Les premiers sont les plus recherchés. Agés de dix-huit mois, ils n'ont encore jamais couru mais se distinguent par la qualité de leur pedigree. Trois grandes ventes de yearlings sont organisées chaque année à Deauville, en août, octobre et décembre, par le biais de l'Agence française de vente de pur-sang. La vente du mois d'août est la plus prisée. Le prix moyen des 550 chevaux vendus à cet occasion l'été dernier s'est établi à 328 600 francs, contre 78 300 francs en octobre (400 chevaux vendus) et environ 30 000 francs en décembre (150 chevaux en vente).

SE FAIRE CONSEILLER

Un peu plus âgés, les chevaux à l'entraînement commencent à connaître les pistes, même si certains n'ont pas encore vraiment couru. Leur vente, assurée en avril de chaque année par la société Goffs, à Saint-Cloud, s'est soldée l'an passé par un prix moyen de 100 000 francs. Les chevaux « à réclamer », enfin, sont plus expérimentés. De tous âges et de tous niveaux, ils sont vendus aux enchères secrètes (les offres de prix sont déposées dans une urne à partir d'un seuil minimum établi par le propriétaire) dans le quart d'heure qui suit une course où ils se produisent. *« Selon la catégorie du cheval, les prix peuvent varier de 50 000 francs à près de 400 000 francs pour certains d'entre eux »*, précise Patrice Renaudin.

Afin d'éviter de prendre un tocard pour un crack, le futur acquéreur a donc tout intérêt à se faire conseiller avant d'acheter. Outre qu'il étudiera soigneusement le catalogue de pedigree publié avant chaque vente de yearling, il pourra s'adresser à un courtier, qui, rémunéré par l'agence de vente via une commission représentant 5 % du prix d'achat, saura l'orienter. Le syndicat des éleveurs, celui des propriétaires ou des entraîneurs, ou encore l'Agence de vente de Deauville ou la société Goffs, de Saint-Cloud, pourront également lui venir en aide.

Laurence Delain

Don manuel : une simplicité trompeuse

En apparence, le don manuel constitue un mode simple de donation. Nul besoin d'acte notarié. Vous pouvez décider de donner à qui bon vous semble certains de vos biens : argent liquide, bijoux, objets d'art, meubles... La jurisprudence admet également que des titres dématérialisés ou une somme d'argent puissent faire l'objet d'un don manuel dans le cadre d'un virement de compte à compte. Toutefois, pour que la donation soit incontestable le donateur doit se déposséder irrévocablement des actifs donnés.


FISCALITÉ

De son côté, le donataire devra révéler le don à l'administration fiscale et l'enregistrer dans le délai d'un mois à compter de cette révélation en remplissant l'imprimé no 2735. Il acquittera, le cas échéant, les droits. Remarque : ces droits pourront être supportés par le donateur comme dans le cadre d'une donation notariée. L'enregistrement du don manuel permet de prendre date pour bénéficier de la dispense de rappel des donations enregistrées il y a plus de dix ans. Rappelons que chaque parent peut donner 300 000 francs à chacun de ses enfants tous les dix ans en franchise de droits de donation.

Mais la simplicité du don manuel est parfois trompeuse. Nombre de donateurs privilégient ce mode de transmission car il permet d'éviter les frais de notaire. Mais ils oublient d'examiner les conséquences au plan civil de leur opération. Exemple : en l'absence de précision, un don manuel au profit d'un enfant sera considéré comme une avance sur son héritage futur. Ce qui signifie que les biens donnés s'imputeront sur la part qui lui reviendra. Si le donateur souhaite avantager cet enfant par rapport aux autres, il doit mentionner dans un pacte adjoint au don manuel que les biens donnés le sont par préciput. C'est-à-dire qu'ils s'ajoutent à la part réservataire que recevra l'enfant au moment de la succession. En cas de donation notariée, le notaire n'oublie pas de demander au donateur de choisir entre ces deux solutions. Enfin, il est rare que le donateur qui effectue un don manuel pense à prévoir un droit de retour conventionnel en cas de prédécès du donataire. Cette clause, permet au donateur de récupérer le bien donné en cas de prédécès du donataire sans que ce transfert de patrimoine entraîne le paiement de droits de succession.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	13-03-98	Diff.
Coflexip	690	−3,63
Elf Aquitaine	680	−3,40
Esso	544	−0,91
Total	651	−4,96
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	13-03-98	Diff.
Air Liquide	1091	+6,54
Eramet	252	−0,55
Gascogne (B)	539	+2,47
Metaleurop	67,20	+6,16
Pechiney	273,10	−3,83
Rhone Poulenc A	286	+2,54
Rochette (La)	27,70	−2,12
Usinor	98,85	+3,29
Vallourec	475,50	+10,83
CFF.(Ferrailles)	475	−0,83
Oxyg.Ext-Orient	4299	+21,26

CONSTRUCTION

	13-03-98	Diff.
Bouygues	907	+1,68
Ciments Francais	316	+0,63
Colas	1055	+3,94
Eiffage	362,80	+3,06
Groupe GTM	447	+10,37
Imetal	821	−1,08
Lafarge	496	+3,65
Lapeyre	424	+5,36
Saint-Gobain	897	−0,33
SGE	216,10	+7,08
Vicat	555	+1,64

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	13-03-98	Diff.
Alcatel Alsthom	882	+8,35
Bull#	66,60	+14,13
Carbone Lorraine	2350	+15,99
CS Signaux(CSEE)	313,10	+12,30
Dassault-Aviation	1600	+1,39
Dassault Electro	644	−1,97
De Dietrich	337,10	+10,23
Fives-Lille	422	+12,53
France Telecom	318	+7,61
Intertechnique	1537	+3,50
Legrand	1522	−0,58
Legris Indust.	271	+6,27
Sagem SA	3710	+0,27
Sat	2175	+2,78
Schneider SA	391	+3,90
SFIM	1156	−2,44
Sidel	435	—
Thomson-CSF	226	−0,44
Zodiac ex.dt divid	1438	−0,20
CNIM CA#	243,50	+5,86
Faiveley #	238	—
GFI Industries #	1380	−8,60
Manitou #	851	−2,74
Mecatherm #	222	−2,20
NSC Groupe Ny	830	+1,84
Radiall #	663	−5,28
Sediver	—	—

AUTOMOBILE

	13-03-98	Diff.
Bertrand Faure	449	+4,54
Ecia	1612	+5,35
Labinal	1957	+4,93
Michelin	392	+1,97
Peugeot	893	+5,68
Plastic Omn.(Ly)	850	+6,25
Renault	248,50	+17,49
Sommer-Allibert	247	+4,43
Valeo	520	+1,16
Sylea	695	+2,96

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	13-03-98	Diff.
BIC	452,60	+9,46
Chargeurs	395	+4,74
Clarins	550	−3,50
Deveaux(Ly)#	950	+5,43
DMC (Dollfus Mi)	133,80	+0,60
Essilor Intl	2137	+14,27
Hachette Fili.Med.	1550	+6,52
L'Oreal	2730	−1,08
Moulinex #	160	−0,62
Sanofi	683	−2,14
S.E.B.	954	+2,91
Skis Rossignol	117,70	−1,09
Strafor Facom	485	+2,95
Synthelabo	857	+1,54
Arkopharma#	412	−0,21
Boiron#(Ly)	410	+1,99
Devanlay	660	—
Gautier France	290	—
Guerbet	209	+0,48
Hermes internat.1#	480	+1,05
Info Realite #	298	+1,01
Pochet	865	+8,80
Reynolds	441	+16,05
Robertet #	1178	+0,68
Smoby (Ly)#	580	+3,75
Virbac	575	+9,52

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	13-03-98	Diff.
Bongrain	2920	+4,24
Danone	1260	+2,60
Eridania Beghin	1126	+1,07
Fromageries Bel	4750	+2,15
LVMH Moet Hen.	1219	−2,48
Pernod-Ricard	404,10	−8,46
Remy Cointreau	109,30	−1,53
SEITA	265,50	+6,62
Brioche Pasq.(Ns)#	780	+1,26
L.D.C.	1160	+4,97

DISTRIBUTION

	13-03-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	704	+8,47
Carrefour	3610	−1,36
Casino Guichard	399,90	+3,33
Castorama Dub.(Li)	1035	+6,15
Comptoirs Mod.	3248	−3,07
Damart	3965	+4,89
Galeries Lafayette	4200	+9,43
GrandVision	238	+12,79
Groupe Andre S.A.	695	−8,57
Guilbert	970	−0,61
Guyenne Gascogne	2133	+6,13
Pinault-Print.Red.	4325	+8,12
Primagaz	546	+0,18
Promodes	2628	−7,62
Rexel	2270	+7,37
Monoprix	363,10	+5,86
But S.A.	315	+5,52
JMS(Int.MetalSer)#	87	+2,35
Manutan	540	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	325	+1,86
Rubis #	170	+8,28

AUTRES SERVICES

	13-03-98	Diff.
Accor	1410	+0,71
Atos CA	1030	+6,18
BIS	581	+3,19
Canal +	1258	+8,64
Cap Gemini	660	+5,76
Cipe France (Ly) #	208	[illegible]
Club Mediterranee	535	+13,82
Dassault Systemes	237,30	+8,33
Eaux (Gle des)	984	−2,78
Euro Disney	9,65	+1,57
Europe 1	1464	+8,92
Eurotunnel	5,60	−8,89
Gaumont #	428	+5,23
Havas	507	+0,79
Havas Advertising	956	−2,74
Infogrames Enter.	245,50	−3,72
NRJ #	1140	+8,84
Pathe	1250	−3,37
Publicis #	615	+6,81
S.I.T.A	1369	+8,82
Sodexho Alliance	3840	+0,20
Sogeparc (Fin)	416	+8,92
Spir Communic. #	500	+2,04
Suez Lyon.des Eaux	839	+1,20
Technip	779	+13,52
G.T.I (Transport)	375	+12,95
Louvre #	351	+3,87
Altran Techno. #	3065	+8,64
Assystem #	312	+11,73
Fraikin 2#	403	+1,22
Groupe Partouche #	441	+13,87
M6-Metropole TV	715	[illegible]
Norbert Dentres.#	807	+3,58
TF1	745	+2,48

IMMOBILIER

	13-03-98	Diff.
Bail Investis.	892	[illegible]
Finextel	113	+2,72
G.F.C.	561	+1,17
Immeubl.France	456	[illegible]
Klepierre	966	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6430	[illegible]
Sefimeg CA	373,20	[illegible]
Silic CA	947	+1,35
Simco	459,30	[illegible]
UIF	444,50	[illegible]
Unibail	682	[illegible]
Fonciere (Cie)	790	−1,86
Fonciere Euris	350	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	887	[illegible]
Foncina #	551	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	195	[illegible]
Im.Marseillaise	9860	[illegible]
Frankoparis #	78,10	−1,87
Immob.Batibail Ny#	255	[illegible]
Immob.Hotel. #	35	−5,97

SERVICES FINANCIERS

	13-03-98	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	331,40	−0,21
Axa	606	+1,84
B.N.P.	439	+6,29
C.C.F.	461,20	+0,26
CPR	474	−2,24
Cred.Fon.France	119,50	+8,04
Credit Lyonnais CI	510	+4,08
Dexia France	775	−0,25
GAN ex.dt sous.	169,90	+13,87
Interbail	173	−3,83
Locindus	820	−2,24
Natexis	410	+10,99
Paribas	565	−3,07
SCOR	337,90	+7,26
Selectibanque	78	+4
Societe Generale	1080	+10,76
Sophia	250	−2,34
UIS	223	[illegible]
Union Assur.Fdal	875	+6,78
Via Banque	196,90	+0,10
Worms & Cie	370,50	−2,55
Bancaire (Cie)	990	+2,55
Cetelem	721	+5,87
France S.A	1553	+10,69
Immobanque	745	−1,97
UFB Locabail	426	−5,33
Assur.Bq.Populaire	659	+0,61
C.A. Paris IDF	875	−7,46
Factorem	665	+0,60
I.C.C.#	165,10	+1,51
Union Fin.France	795	+5,71

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	13-03-98	Diff.
Bollore Techno.	905	+2,72
Cerus Europ.Reun	38,90	+12,81
CGIP	2550	−0,25
Christian Dior	728	+3,67
Dynaction	192	+14,35
Eurafrance	2931	+2,84
Fimalac SA	631	+0,76
Gaz et Eaux	2770	+0,72
Lagardere	231	+0,80
Lebon	286	+0,35
Marine Wendel	1030	−3,28
Nord-Est	132,50	+4,38
Salvepar (Ny)	513	+0,58
Albatros Invest	170	−3,01
Burelle (Ly)	407,50	+3,87
Carbonique	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	531	+1,34
F.F.P. (Ny)	396	+16,47
Finaxa	499	+6,12
Francarep	330	−1,63
Sabeton Ly	665	+0,19
Finatis(ex.Locain)	249	+1,65
Montaignes P.Gest.	—	[illegible]
Siparex (Ly) #	135	+2,27

Le marché bénéficie de liquidités abondantes

LA BOURSE de Paris ne s'accorde aucun répit. En une semaine, l'indice CAC 40 s'est encore adjugé 1,64 %, à 3 540,23 points. Il a inscrit, au passage, trois nouveaux records historiques. Le dernier a été atteint le vendredi 13 mars, à 3 589,23 points. Mais le brusque repli du dollar à 6,10 francs a empêché le marché de tester le seuil des 3 600 points. *« Attention, la hausse du marché est un peu biaisée »*, estime un observateur. Il suffit que l'action France Télécom grimpe pour que l'indice, actuellement réduit à 39 valeurs, fasse de même. Car le groupe de télécommunication pèse à lui seul 10 % de l'indice.

VALEURS

Actuellement, de nombreux facteurs se conjuguent pour soutenir la place parisienne. En provenance des marchés obligataires ou des investisseurs anglo-saxons (le fonds de pension américain Fidelity détient désormais 10 % dans le capital des groupes Coflexip et UAF), les liquidités se déversent sur les actions françaises. Les transactions quotidiennes dépassent régulièrement les 12 milliards de francs. Et les opérateurs frémissent à l'idée de l'apparition prochaine des contrats d'assurance-vie (baptisés contrats DSK) investis pour moitié en actions françaises. Une manne supplémentaire d'une centaine de milliards de francs pourrait alors se déverser sur les marchés. La situation est même *préoccupante pour le nouveau marché qui* pourrait recevoir près de 5 milliards de francs, soit la moitié de sa capitalisation actuelle. Le risque d'engorgement est donc réel et il donne déjà lieu à une poussée de fièvre. L'indice de ce compartiment a grimpé de 38 % depuis le début de l'année.

Les résultats des sociétés alimentent également l'optimisme des investisseurs. Une à une, les banques françaises publient des résultats records. La Société générale a gagné 6,1 milliards de francs, malgré de lourdes provisions passées en raison de la crise asiatique. Auparavant, la BNP, le CCF, le CIC et Paribas avaient publié des bénéfices meilleurs que prévus. Résultat, toutes les valeurs du secteur sont à des niveaux records. Il en est de même pour les deux valeurs phares de l'automobile. Le redressement des comptes de Renault est spectaculaire. Le groupe a gagné 5,42 milliards de francs en 1997, contre une perte de 5,2 milliards en 1996. Vendredi 13 mars, le cours de l'action s'adjugeait 10 %, à 248,50 francs. Dans son sillage, l'action de Peugeot a également atteint des sommets.

Délaissées il y a quelques semaines, les valeurs cycliques retrouvent les faveurs du marché. la société de Bourse CPR a ainsi recommandé l'action Usinor à l'achat. Et le broker américain Morgan Stanley a relevé son objectif de cours sur Accor jusqu'à 1 650 francs. Il y a, *cependant, quelques déceptions*. Ainsi, Canal + affiche une perte, hors éléments exceptionnels, de 600 millions de francs. Et le bénéfice du groupe de bricolage Castorama est en baisse de 16 %, à 465 millions de francs. Cette faiblesse passagère a relancé l'idée d'un éventuel changement de tour de table.

Les opérateurs recherchent toujours de nouvelles idées de spéculation. Celle sur une absorption de Havas par la Générale des eaux, qui tenait le marché en haleine depuis de longs mois, a trouvé sa conclusion, le lundi 9 mars, avec l'OPE lancée par le groupe de Jean-Marie Messier. Actuellement, c'est au tour du secteur parapétrolier français d'entrer en ébullition. L'ingénieriste Technip a publié un résultat net en hausse de 17,4 %, à 630 millions de francs. Il va utiliser sa trésorerie pour racheter une partie de ses titres en Bourse. Avec cette monnaie d'échange, il compte bien saisir des opportunités. Mais la spéculation peut s'effectuer dans les deux sens. Et l'action Eurotunnel en a fait les frais, cette semaine. Les actions nouvelles se négocient à près de 3,50 francs à Londres alors qu'elles cotent 5,50 francs sur le marché officiel.

Enguérand Renault

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 6 mars

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 12,84 %, sur 5 ans : 52,71 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Federal France Europe	FEDFIN	1	30,56	—	—	151,83
Emergence Poste	SOGEPOST	2	27,12	—	—	168.50
Midland Options Plus	MIDLAND	3	21,51	12	44,96	62174,20
Intersélection France	SG	4	21,37	2	81,82	817,57
Valeurs de France	BRED	5	20,38	—	—	645,36
Natio Epargne Retraite	BNP	6	19,49	1	88,45	180,52
State Street Allocation Euro	STATE ST	7	18,94	—	—	1490,88
Pervalor	SG	8	18,69	5	65,69	866,32
Norwich Sélection	NORWICH	9	17,67	4	69,84	184,13
Federal Croissance (D)	CDT BRET	10	15,32	7	61,97	208,28
Federal Croissance (C)	CDT BRET	11	15,31	6	61,98	230,18
Objectif Patrimoine	LAZARD G	12	14,70	3	71,93	1102,55
Ouest Valeurs (C)	CIO	13	14,57	8	58,80	209,54
Ouest Valeurs (D)	CIO	14	14,57	9	58,41	180,26
Trésor Avenir	CDC TRES	15	11,09	11	47,07	126,75
Ouest Valeurs (C)	CIO	13	14,57	8	58,80	209,54
Ouest Valeurs (D)	CIO	14	14,57	9	58,41	180,26
Trésor Avenir	CDC TRES	15	11,09	11	47,07	126,75
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	16	10,70	13	42,43	2517,62
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	17	10,69	14	42,40	2288,32
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	18	10,61	15	39,57	282,16
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	19	10,59	16	39,53	256,96
Avenir Epargne	CM ASSUV	20	8,95	10	53,19	19477,51
Alliage (D)	BGP	21	6,69	—	—	1213,90
Alliage (C)	BGP	22	6,68	—	—	1347,71
Paribas Trésorerie 2 Plus	B PARIBA	23	4,85	—	—	117656,15
Acti 2 (D)	BBL FRAN	24	4,04	18	31,48	14437,74
Acti 2 (C)	BBL FRAN	25	4,03	17	31,50	17235,19
Sévéa	CNCA	26	1,20	—	—	115,82
Stardex France	CAPSTARD	27	−13,65	19	10,42	10857,12

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 14,30 %, sur 5 ans : 68,24 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Sogevar	SG	1	35,83	3	124,66	2075,45
Provence Europe	HOTTINGU	2	33,21	27	76,72	1835,42
Pareurope	B PARIBA	3	33,17	1	140,96	2337,15
Paramerique	B PARIBA	4	31,43	6	105,13	1684,56
Natio Euro Perspectives	BNP	5	28,12	15	95,29	1907,90
Atout France Monde	CNCA	6	27,24	11	101,40	246,15
Atlas Maroc	ATLAS	7	26,79	—	—	183,75
Le Livret Portefeuille	CDC	8	26,67	14	97,34	1265,13
Athena Valeurs	ATHENA B	9	25,43	21	86,43	345,31
Techno-GAN	GAN	10	24,08	8	103,29	10573,41
Bacot-Allain International	BACOT	11	23,83	52	51,64	6147,36
Horizon	ECUREUIL	12	23,26	17	93,54	2552,46
Natio Epargne Patrimoine	BNP	13	22,60	13	97,61	156,75
C.I.P.E.C.	CIPEC	14	22,44	5	105,37	1753,91
Finarval	COURCBOU	15	22	26	77,47	2913,83
Capital DR Europe	PALUEL	16	21,83	29	76,89	2360,62
Saint-Honore Investissements	CF ROTHS	17	20,72	12	99,95	1536,64
Natwest Croissance (C)	BBL PATR	18	20,38	42	60,83	158,56
Natwest Croissance (D)	BBL PATR	19	20,35	43	60,77	148,64
Eagle Investissement	EAGLE ST	20	20,17	16	95,01	257,85
Optigest-BMM Stratégie Int (D)	OPTIGEST	21	19,89	68	34,10	1818,78
Optigest-BMM Stratégie Int (C)	OPTIGEST	22	19,89	69	34,10	1833,14
Soginter	SG	23	19,78	18	91,98	2581,29
Dynamico	BQ EUROF	24	19,78	25	77,95	2338,87
Gestion Indosuez (C)	INDOSUEZ	25	19,27	28	76,18	1594,83
Gestion Indosuez (D)	INDOSUEZ	26	19,24	30	75,81	1200,48
Capital-DR.International	PALUEL	27	19,11	48	55,66	1595,48
JPM Epargne Patrimoine	JP MORGA	28	18,37	31	73,76	1234,82
Slivam	CL	29	18,18	23	79,47	634
Select Dynamique	SG	30	17,98	—	—	1298,74
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	31	17,94	22	80,76	536,92
Stratégie Actions	LEGAL FR	32	17,93	65	38,57	1196,88
ABF Stratedis	ABF	33	17,36	37	66,90	17820,32
Leumi Long Terme (D)	B LEUMI	73	9,85	60	44,41	9335,13
Leumi Long Terme (C)	B LEUMI	74	9,84	59	44,41	10144,78
Etoile Patrimoine Equilibre D	CDT NORD	75	9,83	—	—	126,20
Etoile Patrimoine Equilibre C	CDT NORD	76	9,83	—	—	128,84
Carmignac Patrimoine	CARMIGNA	77	9,62	55	48,40	10578,85
Prépar Croissance	BRED	78	9,58	41	61,14	193,18
Cortal Sicav des Sicav	CORTAL	79	9,38	—	—	119,95
Alliance	VIA BANQ	80	8,42	58	45,27	13671,76
France Israël Croissance	ABEILLE	81	8,25	—	—	938,04
Global Performance	CHEVRIL	82	7,52	—	—	1103,16
Egeval (C)	BRED	83	7,46	56	48,20	169,67
Egeval (D)	BRED	84	7,46	57	48,19	151,76
Orsay Investissement	ORSAY	85	7,22	66	35,91	15021,30
Select Défensif (D)	SG	86	6,33	—	—	1096,14
Select Défensif (C)	SG	87	6,33	—	—	1103,68
France Japaquant Sicav	B PARIBA	88	6,21	70	31,96	540,67
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	89	5,94	—	—	1158,92
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	90	5,94	—	—	1137,51
Novactions	BQ EUROF	91	5,07	—	—	1257,53
Barclays-Monde (C)	BARCLAYS	92	4,54	53	48,57	341,41
Barclays-Monde (D)	BARCLAYS	92	4,54	53	48,59	341,41
Atalante Gestion	CDC GEST	94	4,24	—	—	1263090,59
Hervet Dynamique	HERVET	95	3,29	75	18,59	869,59
Orsay Arbitrage	ORSAY	96	3,26	71	28,57	18307,02
Méditerranée Emergence	SMC	97	3,07	—	—	1817,90
Capital-Valeurs	PALUEL	98	2,89	74	26,[illegible]	553,24
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	99	0,67	38	65,79	201
China Europe Fund	IFDC LTD	100	−18,36	—	—	2030,26

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 14,24 %, sur 5 ans : 47,84 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
MDM Immobilier	MDMASSUR	1	26,34	2	77,50	161,19
Fructi-Actions Rendement	GRP BP	2	24,16	6	60,58	854,86
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	3	24,08	11	52,18	1338,97
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	4	24,08	12	52,16	1308,01
Francic Pierre	CIC PARI	5	18,37	7	55,59	154,94
Natio Immobilier	BNP	6	17,78	3	65,57	1554,54
Conservateur Unisic	CONSERVA	7	17,35	1	77,78	535,70
Uni-Foncier	CNCA	8	16,92	10	52,53	1611,56
Leven Investimmo	SG	9	16,50	14	49,10	12677,60
Convertimmo	SG	10	15,53	5	61,99	114,60
Placement Immobilier (C)	SMC	11	15,29	8	52,84	152,63
Placement Immobilier (D)	SMC	12	15,28	9	52,83	157,41
ABF Foncière Sélection	ABF	13	15,23	26	22,90	4314,13
UAP Aedificandi	UAP	14	14,96	21	42,01	578,78
CNP Assur Pierre	CNP	15	14,81	4	62,50	696,17
CNP Assur Pierre	CNP	15	14,81	4	62,50	696,17
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	16	13,96	22	41,17	15070,28
Haussmann Pierre (C)	B WORMS	17	12,19	15	48,84	1338,06
Haussmann Pierre (D)	B WORMS	18	12,19	16	48,77	1201,17
AGF Foncier	AGF	19	12,12	23	41,05	102,34
Agfimo	AGF	20	11,65	20	42,52	615,49
Croissance Immobiliere	EPARGNE	21	10,36	17	45,96	633,82
Foncière Long Terme (C)	VERNES	22	9,46	25	32,78	708,36
Foncière Long Terme (D)	VERNES	23	9,46	24	32,79	522,79
Zurich Actions Pierre	ZURICH	24	8,93	—	—	1142,99
Foncival	BRED	25	8,29	13	51,79	336,60
Gestion Immobilier Inte. (C)	B INDOSU	26	8,14	18	43,35	834,43
Gestion Immobilier Inte. (D)	B INDOSU	27	8,06	19	42,96	567,81
Capital Pierre Investissement	PALUEL	28	7,17	27	21,31	636,35
Alizes Pierre	CDT MUTU	29	4,39	28	8,22	1183,30

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : −24,91 %, sur 5 ans : 26,35 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Energia	WORMS	1	−7,38	1	51,45	411,99
Premior	CDT NORD	2	−11,75	2	48,64	321,23
Sélection Geologia	CCF	3	−12,32	3	38,41	129,91
Oraction	CNCA	4	−22,33	4	32,27	1499,04
Groupama Or	GROUPAMA	5	−25,34	—	—	7591,86
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	6	−26,68	—	—	94,02
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	7	−29,93	6	30,94	1365,34
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	8	−29,93	5	31,02	1711,99
Aurecic	CIC PARI	9	−41,15	8	−27,61	842,20
Orvalor	SG	10	−42,30	7	10,70	915,49

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 15,18 %, sur 5 ans : 66,96 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Convertibles Monde (D)	VERNES	1	29,07	1	78,32	18077,76
Convertibles Monde (C)	VERNES	2	29,07	2	78,35	20463,08
Objectif Convertible	LAZARD G	3	22	3	78	3107,96
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	4	21,89	—	—	16392,09
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	5	21,87	—	—	15591,16
Fineurope Convertibles	COURCBOU	6	18,59	5	72,17	2113,95
CPR Capital Expansion (C)	CPRGESTI	7	16,27	6	71,89	1473,84
CPR Capital Expansion (D)	CPRGESTI	8	16,27	7	71,88	1416,06
Saint-Honore Convertibles	CF ROTHS	9	16,03	—	—	1534,03
SG Convertibles	SG	20	14	—	—	63812,93
Cyril Convertibles	CYRIL FI	21	13,06	4	73,63	1538,02
Inogestion (D)	ECOFI FI	22	11,23	11	44,90	19121,87
Inogestion (C)	ECOFI FI	23	11,23	12	44,90	19744,97
Pyramides Convertibles (D)	VERNES	24	8,22	—	—	12731,65
Pyramides Convertibles (C)	VERNES	25	8,21	—	—	14313,94
Provence Convertibles	HOTTINGU	26	7,95	—	—	13481,90
NRG-Convertibles	NOMURA F	27	6,33	—	—	10074,71
Victoire Convertibles	ABEILLE	28	5,74	—	—	122,75

Belle progression pour les sicav diversifiées sur les actions internationales

POUR CEUX qui n'ont ni le temps ni le goût de diversifier leurs investissements sur l'ensemble des places boursières mondiales en achetant des sicav spécialisées sur chacun des marchés, il existe une solution : passer par des fonds diversifiés sur l'international.

Toutefois, cette catégorie regroupe des produits bien différents. Certains, comme ceux qui figurent en tête du classement de Fininfo, privilégient une région, voire un seul pays. D'autres diversifient réellement leurs investissements sur l'ensemble des Bourses mondiales. Ils ont connu des fortunes diverses.

Tout d'abord, toutes les sicav diversifiées à l'international ne sont pas soumises aux mêmes règles de gestion. Certaines d'entre elles ont pour obligation de détenir une part importante d'obligations. Cette contrainte a des effets négatifs sur la performance globale de la sicav. Les obligations versent en effet des coupons de moins en moins élevés. Carmignac Patrimoine, par exemple, qui a pour vocation de détenir 50 % d'obligations, n'apparaît pas dans les premières places du classement de Fininfo. *« Ce positionnement nous pénalise depuis deux ans »*, reconnaît Eric Helderé, de Carmignac Gestion. *« Cette sicav est destinée à ceux qui souhaitent une gestion équilibrée de leur épargne et qui ne veulent pas être trop soumis aux retournements des marchés actions »*, explique-t-il.

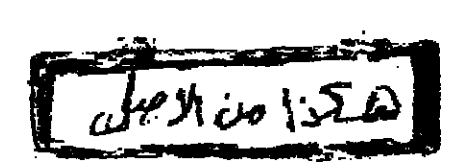
Seules les sicav diversifiées à l'international qui ont la possibilité de détenir un poids important d'actions ont pu bénéficier pleinement de la progression des Bourses occidentales. Toutefois, même pour ce type de fonds, il existe des disparités entre les produits. Beaucoup de sicav doivent encore renfermer au moins 50 % de titres français. Cette particularité permet à certains investisseurs (collectivités publiques, caisses de retraite) qui ont pour obligation de placer leur argent sur des fonds détenant au moins 50 % d'obligations ou d'actions françaises de s'ouvrir aux marchés internationaux. Cependant, la part en titres français a eu tendance à pénaliser la progression de la sicav. La Bourse française a réalisé ces cinq dernières années des performances inférieures à la plupart de ses consœurs européennes ou d'Amérique du Nord. *« Sans cette contrainte, il est probable que je consacrerais moins de 10 % de l'actif aux actions françaises même si je suis très confiant sur l'évolution de la Bourse de Paris »*, admet Dominique Reliquet, gérant de Natio Epargne Patrimoine, une sicav de la BNP qui affiche une très belle performance malgré le poids des titres français.

PART DES TITRES FRANÇAIS

Certaines sicav, comme Le Livret Portefeuille de CDC Gestion ou Finarval de la société de gestion Courcoux-Bouvet, ont levé récemment la contrainte des 50 % investis en titres français. *« A terme, nous pensons que les actions françaises représenteront 25 % de l'actif de la sicav. C'est plus que la part de la capitalisation boursière de la place de Paris par rapport à la capitalisation boursière mondiale. Nous estimons en effet que la Bourse de Paris devrait rattraper son retard dans les prochains mois »*, indique Dominique Branchu, le gestionnaire de Finarval. Récemment, c'est la part réservée aux actions américaines qui a permis à quelques sicav diversifiées à l'international d'enregistrer de belles progressions.

Toutefois, la part des titres américains dans le portefeuille des sicav est largement inférieure au poids de la Bourse américaine dans la capitalisation mondiale. *« Nous avons sous-estimé collectivement la capacité des entreprises américaines à améliorer leurs résultats »*, juge Bernard Fauché, responsable de la gestion du Livret Portefeuille. Cette sicav détient actuellement 20 % d'actions américaines, tout comme Baccot-Allain International. *« La Bourse de New York a bénéficié et continue de bénéficier de l'épargne de la génération du baby-boom qui économise pour sa retraite »*, souligne Patricia D'Ille, gérante de cette sicav de la société de gestion Baccot-Allain. Les meilleures sicav diversifiées à l'international ont également laissé une place aux actions européennes. *« L'Europe est en retard par rapport aux Etats-Unis. Elle vient de rentrer dans un cycle de croissance sans inflation »*, estime Gilles Sion, le gérant d'Athena Valeurs.

Joël Morio



Les obligations se redressent grâce au repli des prix du pétrole

Après être vivement remontés au début du mois, les taux d'intérêt à long terme se sont détendus, cette semaine, dans le monde, en raison de la baisse des cours de l'or noir qui permet d'envisager une poursuite du mouvement de désinflation

Les marchés obligataires internationaux ont fortement progressé, cette semaine, dopés par le nouveau repli des cours du pétrole. Le prix du baril brent, qualité de référence de la mer du Nord, est descendu sous la barre des 13 dollars, son plus bas niveau depuis neuf ans et demi. Cette chute est de *nature* à accélérer le mouvement de désinflation dans les économies occidentales. Aux Etats-Unis, les *prix de gros ont reculé de 0,1 % en février,* soit une baisse de 1,6 % sur un an. Certains *analystes jugent toutefois excessif l'optimisme* des opérateurs et craignent la formation d'une bulle sur les marchés obligataires. *Ils redoutent en particulier que la vigueur intacte* de l'économie américaine et l'*« exubérance irrationnelle » dont continue* à faire preuve Wall Street ne finissent par inciter la Réserve fédérale américaine à resserrer préventivement sa *politique monétaire.*

L'ALERTE est passée sur les marchés obligataires internationaux. Au début du mois, les taux d'intérêt à long terme s'étaient brusquement tendus à la suite de la *publication* d'indicateurs reflétant le dynamisme intact de l'économie américaine et des *déclarations du* président de la Réserve fédérale Alan Greenspan soulignant le risque persistant *de tensions inflationnistes* aux Etats-Unis.

Devant ce mouvement brutal, les *analystes* s'étaient inquiétés d'une remontée générale et durable des taux d'intérêt dans le monde. Certains redoutaient de surcroît un transfert massif de capitaux des marchés d'obligations vers les marchés d'actions. Cette peur s'est aujourd'hui estompée : les investisseurs ont retrouvé leur optimisme et achètent à nouveau en masse des emprunts. Résultat : les rendements *obligataires baissent à nouveau* fortement. Le taux de l'emprunt américain à trente ans est revenu, *jeudi 12 mars*, à 5,87 %, tandis qu'en France celui du titre à dix ans descendait jusqu'à 4,90 % et en Allemagne jusqu'à 4,85 %, son plus bas niveau historique.

Rebond

COURS DE L'EMPRUNT AMÉRICAIN À 30 ANS

104-16 104-00 103-16 103-00 102-16 102-00 101-16 101-00 100-16 100-00

103-16

23 25 27 3 6 9 11 13

FÉVRIER 1998 MARS 1998

Les emprunts d'Etat américains, qui avaient fortement baissé au début du mois, se sont repris.

HIVER CLÉMENT

Ce regain d'optimisme des investisseurs doit beaucoup à la poursuite de la baisse des cours du pétrole. Le prix du brent, qualité de *référence de la mer du Nord*, est tombé sous la barre des 13 dollars après les déclarations du ministre saoudien du pétrole affirmant que Ryad n'avait pas l'intention de réduire sa production. Ces propos sont venus s'ajouter aux conséquences d'un hiver clément et à l'impact de la crise asiatique. Le recul *des prix du pétrole est synonyme*, pour les économies occidentales, de poursuite du mouvement *de désinflation, ce qui est la meilleure* nouvelle possible pour les marchés obligataires. En France, les prix à la consommation ont augmenté *de 0,3 % à 0,4 % en février*, soit une hausse sur un an comprise entre + 0,7 % et + 0,8 %. En Allemagne, *le* rythme de progression des prix de détail s'est établi à 1,1 % en février. Aux Etats-Unis, enfin, l'indice des prix de gros a reculé de 0,1 % en février, soit une baisse de 1,6 % sur un an.

Le scénario financier du contre-choc pétrolier de 1986 est-il en train de se reproduire ? L'effondrement du prix du baril, passé de 27 dollars en janvier 1986 à 10 dollars à la mi-avril 1986, s'était accompagné d'un recul prononcé de l'inflation (revenue de 4 % aux Etats-Unis en janvier à 1,6 % *quatre mois plus tard*) mais aussi d'une formidable détente des rendements obligataires *dans le monde*. Au cours de la même période, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans était tombé *de* 9,60 % à 7,10 %.

HASARDEUX DE PARIER

La désinflation semble aussi être la garantie, pour les opérateurs, d'une politique accommodante de la part des banques centrales. Chacun se rappelle qu'au mois d'octobre 1997 la Bundesbank avait invoqué la menace de tensions inflationnistes pour justifier le relè*vement de ses taux directeurs.* Il lui serait difficile aujourd'hui d'utiliser le même argument pour relever ses *taux.*

Les opérateurs ne feraient-ils pas preuve toutefois d'un trop grand optimisme à long terme ? C'est ce que pensent de nombreux experts qui n'hésitent pas à parler d'une *« bulle »* sur les marchés obligataires. Pour plusieurs raisons. La première est que l'effet positif de la baisse des prix du pétrole pourrait rapidement s'estomper. Comme l'a remarqué Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, à l'issue de la réunion, à Bâle, des gouverneurs des banques centrales des dix pays les plus industrialisés (G 10), *rien n'indique que la situation sur le* marché pétrolier va durer et qu'il s'agit d'un développement à long terme.

La conviction des opérateurs – qui sous-tend la hausse actuelle des marchés obligataires – selon laquelle l'inflation aurait définitivement disparu du *« nouveau monde économique »* apparaît également contestable. L'envolée des prix dans les pays asiatiques qui ont été touchés par la crise démontre que les mécanismes inflationnistes fonctionnent encore. En Indonésie, par exemple, le rythme de hausse des prix à la consommation est passé de 5 % en juillet 1997 à près de 20 % aujourd'hui.

Enfin, il peut paraître hasardeux de parier sur le fait que les conditions monétaires vont rester durablement *aussi favorables qu'elles le* sont aujourd'hui, voire, comme le pensent de nombreux investisseurs, qu'elles vont encore s'améliorer.

On voit mal, par exemple, la Bundesbank se contredire à quelques mois d'intervalle, et réduire prochainement ses taux directeurs, surtout à quelques mois de l'énorme choc monétaire que constituera l'introduction de l'euro. Nul doute que la banque centrale allemande préférera pécher par excès de vigilance plutôt que par imprudence. Aux Etats-Unis, compte tenu de la vigueur persistante de l'économie – reflétée notamment *cette semaine par la hausse de* 0,5 % des ventes au détail en février – mais aussi par la poursuite de l'*« exubérance irrationnelle »* à Wall Street, il se pourrait que la Réserve fédérale se décide à resserrer sa politique. Au Japon, enfin, où le taux d'escompte se situe à 0,50 %, nul n'envisage, malgré le marasme économique (le PIB s'est contracté de 0,2 % au quatrième trimestre), une nouvelle baisse.

Que se passera-t-il le jour où l'une de ces trois grandes banques centrales durcira ses conditions de crédit, le jour où l'environnement monétaire mondial deviendra moins favorable pour les investisseurs ? Chacun garde en mémoire le krach obligataire qui avait suivi le léger resserrement de la politique monétaire américaine, en février 1994.

Pierre-Antoine Delhommais

Le dollar pénalisé par les rumeurs

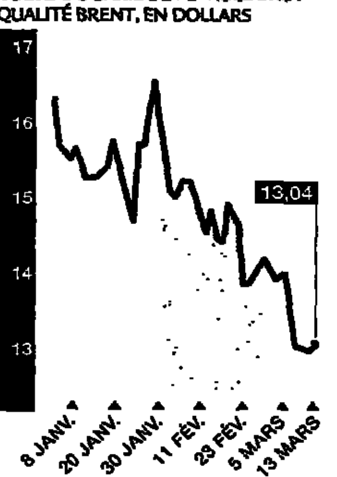
Le dollar s'est brusquement replié, vendredi 13 mars, en fin d'après-midi, revenant de 1,8350 deutschemark et 6,15 francs à 1,8130 deutschemark et 6,09 francs. La monnaie américaine a d'abord été victime d'une rumeur selon laquelle l'affaire Monica Lewinsky pourrait prochainement rebondir avec le témoignage d'une ex-employée de la Maison Blanche à qui le président Bill Clinton aurait fait des avances.

***Selon les cambistes, la Banque de Grèce aurait également vendu,* vendredi, 500 millions de dollars contre des drachmes avant de convertir celles-ci en deutschemarks, une opération destinée à préparer l'entrée de la monnaie grecque dans le système monétaire européen (SME). Enfin, dernière rumeur, certains opérateurs prévoyaient la réévaluation, durant le week-end, de la livre irlandaise, seule devise du SME à se trouver encore éloignée de son cours pivot alors que ce taux doit servir de référence pour les parités bilatérales de conversion qui seront annoncées au début du mois de mai.**

MATIÈRES PREMIÈRES

L'OPEP en échec

COURS DU BARIL DE PÉTROLE BRUT QUALITÉ BRENT, EN DOLLARS



CE QUI N'ÉTAIT qu'une supposition est devenu certitude vendredi 13 mars. La réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), *prévue lundi 16 mars*, à Vienne, a été annulée faute de participants. Pour discuter des mesures à prendre afin d'enrayer la chute des prix, le secrétaire général du cartel, le Nigérian Riwalnu Lukman, avait décidé d'élargir la réunion du comité ministériel de surveillance des marchés, qui rassemble les ministres de l'Iran, du Koweït et du Nigeria, à l'ensemble de ses onze adhérents. Mais le différend entre deux des principaux pays, l'Arabie saoudite et le Venezuela, sur les niveaux de production a rendu très rapidement caduque cette initiative.

LÉGER RESSAISISSEMENT

La réunion du comité ministériel de surveillance des marchés est reportée au 30 mars. M. Lukman a précisé que les ministres de l'Organisation continuaient intensivement leurs consultations.

Cette nouvelle a provoqué un léger ressaisissement des cours, les opérateurs espérant, sans trop y croire, que ce report oblige les membres du cartel à trouver un terrain d'entente. Vendredi, le baril de brent, qualité de référence de la mer du Nord, repassait au-dessus des 13 dollars en début de séance, s'échangeant à mi-séance à 13,15 dollars, contre 12,96 dollars la veille. A New York, le light sweet crude, pour livraison le plus rappro*chée en avril, progressait à 14,25 dollars.*

Au début de la semaine, les cours *étaient tombés à leurs plus bas* niveaux en neuf ans et demi, le brent passant le 9 mars sous les 13 dollars, retrouvant son prix de novembre 1988. L'Irak *« ferait face à de réelles difficultés »* pour réaliser ses objectifs de production, si le prix du baril tombait à 10 dollars, avertit Abd Al-Amir-Al Anbari, principal négociateur irakien de l'accord « pétrole contre nourriture » dans un entretien à la revue *Le Pétrole et le Gaz arabes* ». Selon Nicolas Sarkis, directeur de cette publication, le panier OPEP a perdu 39,8 % de son prix depuis octobre 1997, passant de 19,54 à 11,75 dollars. *« En valeur nominale, c'est le plus bas niveau atteint par le panier OPEP depuis août 1986, quand la guerre des prix battait son plein. »*

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : les entreprises et le modèle américain

LE MARCHÉ commun des capitaux, qui existera avec l'introduction de l'euro, commence vraiment à prendre forme. On voit aujourd'hui à quel point notre continent pourra faire concurrence aux Etats-Unis comme source de financement accessible à toutes les catégories d'emprunteurs, y compris les entreprises industrielles et commerciales, lesquelles sont actuellement assez peu représentées en Europe.

Outre-Atlantique, le tout est très *bien organisé.* Les entreprises savent exactement où se situer les unes par rapport aux autres dans l'échelle des rendements. *Ceux-ci varient selon la qualité des signatures* qui sont évaluées avec une grande précision et de façon la plus objective possible. L'offre est abondante et répond à une réelle demande. En Europe, la hiérarchie n'étant pas encore bien établie, il arrive trop souvent que la seule notoriété d'une marque ou d'un produit permet à une société d'obtenir de meilleures conditions qu'une autre, pourtant au moins aussi bonne sur le plan financier, mais moins connue du grand public. Ou bien encore des emprunts prennent une forme obligataire alors qu'en fait ce sont des *prêts* bancaires déguisés, dont l'*intérêt* est trop faible pour attirer les investisseurs.

Tout cela est en train de changer sous l'influence de deux éléments principaux. D'une part, et d'une manière générale, les banques européennes de*viennent très restrictives dans l'octroi de leurs* prêts. Naguère, elles se contentaient de marges étroites. Elles sont maintenant beaucoup plus soucieuses de *rentabilité. D'autre part, les intermé*diaires financiers américains, forts de leur expérience nationale, incitent les emprunteurs de leur pays à élargir à l'Europe le champ de leurs opérations avant que le terrain ne soit occupé par les entreprises de notre continent. Ce faisant, ils imposent chez nous leur propre modèle.

C'est ainsi que Ford Motor Credit Corporation se prépare à lever deux milliards de deutschemarks. Goldman Sachs dirigera l'émission à laquelle les principaux investisseurs américains, eu*ropéens et asiatiques seront invités à participer.* Les modalités n'en sont pas encore arrêtées, mais l'importance de l'affaire apparaît aux yeux de tous. *Elle s'inscrit dans le cadre d'une véritable politique* à long terme et n'a visiblement rien d'occasionnel. Elle ne correspond pas à la volonté de profiter d'éventuels décalages momentanés sur les différents marchés qui permettent, de temps en temps, de se procurer dans une monnaie des ressources à des coûts moins élevés que dans une autre. Tout indique que son principal objectif est bien de permettre à Ford d'établir dès à présent sa place en Europe.

Un autre aspect notable du projet européen de Ford est qu'il sera libellé dans une de nos vraies monnaies, et non pas en écu. Le deutschemark comme le franc français ou le florin annoncent en réalité davantage l'euro que ne le fait l'écu, lequel, certes, sert à libeller de nouveaux emprunts, mais seulement pour un cercle restreint de débiteurs. Il *existe dans nos monnaies des références* obligataires beaucoup plus sûres qu'en écu et il n'y a pas cette incertitude qui tient à la livre sterling. La de*vise britannique entre dans la composition du* panier de l'écu alors qu'elle gardera plus longtemps que d'autres son indépendance par rapport à l'euro, dont on sait pourtant déjà qu'il vaudra un écu. Précisons que ce risque de change subsistera jusqu'à la fin de l'année pour les investisseurs, même après le mois de mai, lorsque sera arrêtée la liste des participants à l'Europe monétaire de la première heure.

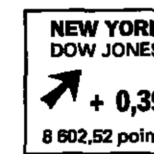
Pour ce qui est des emprunts proposés aux souscripteurs particuliers, le compartiment de la *couronne suédoise retient présentement l'attention*. Les meilleurs emprunteurs européens s'y succèdent. Le Crédit local de France s'y est présenté *au début du mois et, vendredi, son exemple* a été suivi par son homologue hollandais. La Bank Nederlandse Gemeenten a émis pour un milliard de couronnes d'obligations, d'une durée de cinq ans et munies de coupons annuels de 5,125 %. En franc, en mark ou en florin, on ne pourrait guère espérer que 4,5 % d'intérêt nominal pour une opération du même genre.

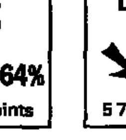
La devise suédoise, comme la livre sterling, entre dans la composition de l'écu (sa pondération est toutefois beaucoup plus faible) et elle devrait également demeurer indépendante l'année prochaine. Toutefois, l'opinion prévaut que les rendements qui y sont associés sont trop élevés et qu'ils devraient se rapprocher des niveaux français, allemands ou hollandais. On spécule sur une évolution comparable à celle qui s'est déjà produite au Danemark, pays qui, pour l'instant, comme la Suède et la Grande-Bretagne, se tient également à l'écart de l'Union monétaire européenne.

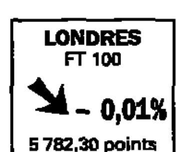
Christophe Vetter

Paris et Francfort se distinguent par leur optimisme

TOKYO NIKKEI – 0,42% 17 060,14 points


NEW YORK DOW JONES + 0,39% 8 602,52 points


PARIS CAC 40 + 1,64% 3 540,23 points


LONDRES FT 100 – 0,01% 5 782,30 points

FRANCFORT DAX 30 IBIS + 2,30% 4 872,24 points

De toutes les grandes places internationales, seules Paris et Francfort continuent d'avoir le vent en poupe en s'appréciant respectivement de 1,64 % et 2,30 %. Londres termine la semaine sur ses niveaux d'il y a huit jours et Wall Street, en gagnant 0,39 % en cinq séances, n'a guère fait mieux que *la semaine précédente* (+ 0,28 %). La Bourse de Tokyo, dont le comportement reste atypique, attend *toujours les nouvelles* mesures de relance de l'économie nationale à quinze jours de la clôture de l'exercice fiscal.

La plus belle performance européenne revient donc à la Bourse de Francfort. Selon l'indice *DAX* relevé à l'issue des transactions électroniques Xetra, elle a progressé de 2,30 %, portant ses gains depuis le début de l'année à 15,34 %. Si l'on *prend comme* référence la clôture officielle des transactions à 13 h 30, l'indice DAX a progressé d'un vendredi à l'autre de 3,7 % et a même dépassé, vendredi 13 mars en cours de séance, les 4 900 points pour la première fois de son histoire. La place francfortoise, à l'image des autres places européennes, a profité des records enregistrés à la Bourse de New York, d'un dollar ferme et du faible rendement des taux obligataires, qui encourage les investisseurs disposant d'amples liquidités à investir en actions.

L'AUTOMOBILE EN VEDETTE

Dans son rapport hebdoma*daire*, la Commerzbank estime que *« les perspectives restent favorables pour les prochaines semaines »*. La banque *juge* même *« approprié »* un indice DAX aux alentours de 5 000 points, tablant même sur 5 250 points *« dans les phases d'exagération »*. La banque avertit cependant que de légères prises de bénéfice sont à attendre dans le courant de l'année, en raison du recul attendu du dollar et de la hausse à prévoir des rendements obligataires.

Ce sont surtout les valeurs automobiles qui ont monopolisé l'attention des investisseurs. Volkswagen a bondi de 4,6 %, Daimler-Benz, qui représente près de 7 % du DAX, a gagné 1,2 %, et BMW a pris 1,71 %.

La Bourse de Paris, pour sa part, termine la semaine sur un nouveau record de clôture à 3 540,23 points, mais largement sous ses plus hauts niveaux (3 589,23 points), atteints vingt minutes après le début des transactions. La progression du marché parisien a été freinée en cours d'après-midi dans le sillage *du dollar, qui a subitement décro*ché *(lire ci-dessus).*

Selon les analystes, la Bourse de Paris continue de bénéficier d'un afflux de liquidités exceptionnelles, ce qui n'est pas sans faire craindre quelques retournements de situation. La Caisse des dépôts et consignations est *préoccupée par cette* hausse des cours. Elle estime qu'elle résulte partout d'un flux exceptionnel de demande, sans offre, et est donc très fragile. Selon l'institution financière, *« elle n'est pas cohérente avec les effets anticipés de la crise asiatique et de ses effets induits sur les résultats des sociétés ».*

TAUX ANGLAIS

Outre-Manche, bien qu'ayant bénéficié d'un environnement international plutôt favorable, la Bourse de Londres termine la semaine sur ses niveaux du vendredi 6 mars, la crainte d'une prochaine hausse des taux d'intérêt britanniques ayant été plus forte que l'élan impulsé par les autres Bourses. Cette crainte d'une tension à la hausse du loyer de l'argent a été renforcée par la publication du compte rendu de la réunion du jeudi 5 février du comité de politique monétaire de la banque centrale. Les membres du *comité étaient divisés sur la déci*sion à prendre. Quatre d'entre eux *étaient favorables à un relèvement* du loyer de l'argent, tandis que quatre autres souhaitaient un statu quo. Le maintien du taux de prise en pension à 7,25 % l'a emporté grâce à la voix prépondérante du gouverneur Eddie George.

En ne gagnant que 0,39 % à 8 602,52 points, l'indice Dow Jones traduit la nervosité du marché américain à l'approche des 8 700 points. Les opérateurs ont préféré prendre leurs bénéfices se retranchant derrière le prétexte des rumeurs sur d'éventuelles nouvelles révélations dans le scandale sexuel du président Bill Clinton.

Pour les séances à venir, Jim Benning, courtier chez BT Brokerage, estime que l'indice Dow Jones pourrait casser le seuil des 9 000 points propulsé par l'afflux soutenu de capitaux dans les fonds d'investissement et par la faiblesse des taux d'intérêt dans un environnement non inflationniste.

Le marché japonais a fait preuve *d'attentisme cette semaine*, perdant seulement 0,42 % à 17 060,14 points. Les mesures de relance tardent à venir et un grand nombre d'analystes estiment que ces dernières pourraient bien être étouffées par de sombres perspectives économiques. *« Les attentes liées au prochain plan de relance vont soutenir les actions, mais la faiblesse des fondamentaux économiques japonais va pousser à la tendance inverse »*, relevait ainsi Yasuo Ueki, analyste de Nikko Securities. Le gouvernement devrait annoncer vendredi 20 mars le cinquième volet de son plan de relance économique. Selon le quotidien Asahi Shimbun, il pourrait inclure l'allocation de 1 300 milliards de yens (10 milliards de dollars) de fonds d'épargne postale pour stimuler le marché et pousser l'indice boursier au-dessus des 18 000 points.

François Bostnavaron

SPORTS Après avoir profité des glorieuses années Michael Jordan, le club de basket-ball américain des Lakers de Los Angeles doit préparer la relève de l'idole qui a annoncé sa retraite sportive pour la fin de la saison 1998. ● LE JEUNE KOBE BRYANT, dix-neuf ans, dont l'élégance et le style créatif ravissent les spécialistes, est présenté comme le joueur qui pourra faire oublier les exploits du roi des airs. ● DANS LE CŒUR DU PUBLIC, le prodige occupe déjà une place de choix puisque les produits dérivés à son effigie se vendent mieux que ceux de Shaquille O'Neal. ● CETTE POPULARITÉ récente et son talent naissant lui valent un revenu annuel de 1,2 million de dollars (soit près de 7 millions de francs), près de quatre fois plus en retombées publicitaires et un modèle de chaussure à son nom. Kobe Bryant ne semble pas enivré par le succès.

A 19 ans, Kobe Bryant est l'héritier présumé de Michael Jordan

Le club de basket-ball des Lakers de Los Angeles espère avoir trouvé en ce jeune prodige le successeur de Michael « Air » Jordan, bientôt à la retraite. Son seul talent pourrait permettre à l'équipe de dominer les « play-offs » du championnat professionnel

LOS ANGELES
correspondance

Sans idole, le sport américain s'ennuie, le public bâille, les équipementiers désespèrent. La retraite sportive du basketteur Michael Jordan, trente-cinq ans, annoncée pour la fin de la saison 1998, suscite de nombreuses vocations sous les paniers de la NBA et bien des convoitises. Les prétendants à la couronne ne manquent pas. Patrick Ewing (New York Knicks), Anfernee Hardaway (Orlando Magic), Alonzo Mourning (Miami Heat), Karl Malone (Utah Jazz), Gary Payton (Seattle Supersonics), Grant Hill (Detroit Piston) ou même Shawn Kemp (Cleveland Cavalier) présentent tous de sérieux arguments. Mais il semblerait que le monde averti de la balle au panier – public, médias, annonceurs, partenaires – ait élu un jeune homme de dix-neuf ans évoluant aux Los Angeles Lakers : Kobe Bryant.

« *Kobe Bryant possède le même supplément d'âme que Michael Jordan, ils sont tous les deux constitués de la même étoffe. Un seul de leurs gestes peut émouvoir une salle entière*, a récemment expliqué dans les colonnes du *Los Angeles Times* Tony Gervino, le rédacteur en chef du magazine *Slam*. *Ma mère adore Jordan, j'adore Jordan, mon neveu de huit ans adore Jordan... tout le monde l'adore. Dans quelques années, Kobe Bryant sera aussi populaire que lui car il jouit déjà de sa classe naturelle.* » D'une élégance déconcertante, l'actuel numéro huit des Lakers est en effet un joueur d'instinct. Vainqueur *du concours de « slam »* au All Star Game de l'an dernier, il a su, depuis, développer un style très *créatif*, qui compense sa taille moyenne (1,95 m pour 98 kilos).

« *Quand je réussis des coups spectaculaires, je n'essaie pas de me faire remarquer*, affirme-t-il. *Cela vient naturellement. A chaque match, je tente de nouvelles choses car j'adore jouer. Cela peut paraître banal comme explication, mais je crois que c'est l'une de mes forces. Le basket-ball est une véritable drogue pour moi, un besoin vital. Et ça tombe bien puisque c'est aussi mon métier.* » Un métier plutôt providentiel pour ce gamin originaire de Philadelphie qui habite toujours chez ses parents. Maintenant, dans les boutiques de sport, les maillots floqués à son nom se vendent comme des petits pains et, au hit-parade du merchandising des Lakers, les gadgets à son effigie ont plus de succès que ceux du grand Shaquille O'Neal.

Malgré un revenu annuel de 1,2 million de dollars (soit près de 7 millions de francs), quatre fois plus en retombées publicitaires (Adidas, Sprite, Spalding) et un modèle de chaussure à son nom, Kobe Bryant ne semble pas encore enivré par les vapeurs du succès. « *Rien n'a vraiment changé dans ma vie*, assure-t-il, *si ce n'est que j'ai maintenant une réelle responsabilité vis-à-vis des enfants qui s'identifient à moi. Je dois leur prouver que je suis exemplaire. C'est très important à mes yeux.* » Calme, poli, courtois, le prodige est exemplaire. Il est aussi rusé. Il a vite compris l'intérêt de jouer le jeu des médias. Résultat : il est régulièrement invité sur des plateaux de télévision et il est devenu le « chouchou » des journalistes de Los Angeles.

« *Kobe Bryant est un enfant du rap et du hip-hop. Il parle le même langage que les adolescents. C'est un élément primordial de sa réussite* », analyse Tony Gervino. Son profil est d'ailleurs adapté à la jeune cible marketing de la NBA. « *C'est le genre de joueur que la NBA recherchait depuis longtemps : il s'intègre bien dans la stratégie commerciale, il est plutôt conciliant et, surtout, il ne risque pas d'être arrêté par la police à 4 heures du matin en possession de drogue...* » Toutefois, le jeune meneur offensif des Lakers aurait pu rester « le » salarié modèle de la NBA. La fulgurance de son talent l'a sorti du lot. Sa régularité (16,8 points ; 2,4 passes décisives et 3,3 rebonds par match) a légitimité son ascension. Son sens du spectacle l'a émancipé.Sa carrière professionnelle commence le 3 novembre 1996 contre les Minnesota Timberwolves. A l'époque, Kobe Bryant affiche dix-huit ans, deux mois et onze jours et devient le plus jeune joueur de l'histoire de la NBA. A l'issue de ce bizutage, Shaquille O'Neal se rend alors à l'évidence : « *Kobe sera effrayant quand il aura vingt-cinq ans. Dans quelques années, il sera tout simplement imbattable.* » Pourtant, sa première saison en NBA n'est pas fracassante.D'abord « drafté » par l'équipe des Charlotte Hornets, en juin 1996, il est ensuite échangé contre le Yougoslave Vlade Divac et rejoint les Lakers. « *Ses débuts ne furent pas faciles*, se souvient Del Harris, l'entraîneur de Los Angeles. *Pendant sa saison de rookie, il n'a pas beaucoup joué. Il savait qu'il devait être irréprochable pour gagner sa place. Son contrat était simple : s'il n'était pas assez agressif dans les deux premiers quart-temps, il retournait sur le banc.* »

Malgré une entame de carrière en demi-teinte, Kobe Bryant ne baisse pas les bras. L'adversité le motive. Il profite donc de la trêve estivale pour soulever de la fonte et aiguiser sa technique de shoot. Quand il revient sur les parquets, ses efforts payent et Del Harris lui accorde sa confiance. Grâce à ses incroyables coups de génie et son sens inné du « show », le gamin fait rapidement chavirer le public angelino. Il marque le style des Lakers de son empreinte. Trois mois plus tard, en janvier 1998, il est même sélectionné au All Star Game. Il devient ainsi le plus jeune basketteur de la NBA à participer à ce match d'exhibition qui rassemble, tous les ans, les meilleurs éléments de la League.

> « C'est un enfant du rap et du hip-hop. Il parle le même langage que les adolescents. C'est un élément primordial de sa réussite »

Depuis, quand on le compare à Michael Jordan, il sourit timidement et répond « *merci beaucoup...* » comme s'il était dépassé par les événements. D'ailleurs, lors d'un récent match perdu contre les New York Knicks, Kobe Bryant a raté 35 paniers sur 47 tentatives. Son premier revers. « *Au début de la saison, je pouvais jouer librement. Maintenant, j'ai systématiquement deux adversaires sur le dos dès que j'ai le ballon* », regrette-t-il. Quoi qu'il en soit, sa destinée est toute tracée. Il a le flair, le charme, l'élégance et la rage de Michael Jordan. Seule différence : l'âge. Kobe Bryant adore les jeux vidéo tandis que Michael Jordan préfère le golf.

Paul Miquel

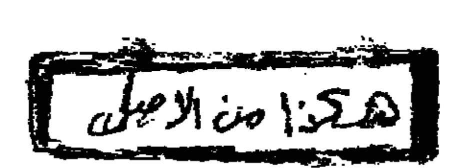
Le casse-tête des « play-off »

La phase finale du championnat NBA, les « play-off », oppose les seize meilleures équipes américaines de basket-ball professionnel suivant un schéma très précis.

● **Les huit meilleures** formations des deux conférences (Est et Ouest) sont qualifiées pour le premier tour qui débutera le 23 avril. Ce premier palier se joue en cinq matchs consécutifs contre le même adversaire : les premiers rencontrant les derniers, les deuxièmes les avant-derniers et ainsi de suite.

● **Les quatre équipes** de chaque conférence sorties du lot disputent ensuite les demi-finales pour accéder à la finale de conférence. Ces deux étapes se jouent en sept matchs et permettent de désigner le champion de conférence. La grande finale (début au plus tôt 31 mai, dénouement au plus tard le 17 juin) oppose le champion de l'Est au champion de l'Ouest lors des sept dernières rencontres.

● **A cinq semaines des play-off**, six équipes possèdent une confortable avance. Le titre 1998 devrait donc se jouer entre Seattle Supersonics (47 matchs gagnés et 15 matchs perdus), Chicago Bulls (46/16), Utah Jazz (44/16), Indiana Pacers (43/19), Miami Heat (43/20), Los Angeles Lakers (42/18) et San Antonio Spurs (42/20).



Quand Paris rime avec nostalgie

Zazous chez Jean-Paul Gaultier, égéries expressionnistes chez John Galliano, amazones rive gauche chez Sonia Rykiel, poupées-fantômes chez Vivienne Westwood. Issey Miyake, lui, reste sur une autre planète

DANS LA SALLE WAGRAM, c'est aux accents de Portishead et d'un *jazz band* que Jodie Kidd en Juliette Gréco, Audrey, 16 ans – queue de cheval à la Sabrina –, passent, muses existentialistes d'un soir, zazous en duffle-coats et longues jupes frôle-bitume, comme parées pour tous les voyages : manteaux d'esquimaux à parements de velours, longues jupes de hippies de luxe, jouant les geishas en kimono d'astrakan. De pantalons cigarette à la Hepburn en luxueux trench à la Morgan portés avec une jupe-tourbillon de soie rouge, Jean-Paul Gaultier célèbre Paris, ses amours, ses paillettes et son ciel gris avec maestria.

Tout bouge, tout coule, à travers ces visions qu'il rend modernes, parce qu'elles jaillissent de la vie et des sentiments, plus que d'un livre d'images dont il aurait photocopié les pages à la va-vite. D'où cette liberté de l'allure, qui rend possibles et infinis tous les voyages, dans une forêt de songes, où un smoking croise naturellement un gilet afghan et une paire de ballerines. Cette liberté de l'allure est, au-delà du vêtement, l'expression de la liberté tout court, sans entrave, ni prothèse.

Une atmosphère qui tranche avec celle du défilé John Galliano, convoquant ses invités au « cabaret sauvage » de Bercy, avec, en figurants, Gretchen nattées en patins distribuant des saucisses, jeunes éphèbes épilés en porte-jarretelles, obèse pailletée d'or avec fouet et cigare, sortie d'une photo de Witkin. A l'affiche, élégances cyanurées, madones des sleepings pour Orient-Express de téléfilm, dont les robes, à l'exception de trois modèles noirs gantés sur le corps, virent au déballage costumier, malgré un beau travail artisanal.

ALLERS-RETOURS INTRA-MUROS

Quelque chose d'amer, de mélancolique se dégage sur fond de ténèbres et de fards : une tristesse de fin de réveillon, une apocalypse joyeuse que les silhouettes expressionnistes semblent contenir sous les manteaux ovoïdes en jacquards de velours dignes des ateliers viennois. Les larmes roses de la désillusion coulent, immobiles sur les visages de ces mannequins que la magie abandonne.

Au final, une pluie de faux billets s'abat sur le public, alors qu'une voix chante *Money, Money*. Lorsqu'il sort, John Galliano, dont la structure financière dépend de LVMH, semble une caricature de lui-même. Le torchon brûle chez Dior, où le départ en congé de plusieurs mois pour *« raisons personnelles »* du PDG François Baufumé et son remplacement par son adjoint Sidney Toledano font des étincelles.

Sonia Rykiel, une rare maison française indépendante, fêtait son trentième anniversaire à la Très Grande Bibliothèque : rousses amazones en jogging du soir, garçonnes nues sous leur costume-falzar XXL, sac pailletté « Saint-Germain-des-Prés » pour des allers-retours dans Paris intra-muros où ses mailles fétiches deviennent cette saison longs peignoirs, étreints de renards décolorés, dans une identification de la personne et de la griffe.

Vivienne Westwood, comme gagnée par une méchante humeur, semble infliger à ses poupées des sévices couture : bottines fétichistes et collants violine, drapouillés caca d'oie, knickers tue-l'amour et bouche en anus, colliers de chien fakir, boutons-bubons sur casaques de velours pour un *peep-show* du côté de Saratov.

Loin, très loin, sur une autre planète, Issey Miyake roule, plisse, presse les matières, avec l'énergie d'un corps dont il se réapproprie toutes les métamorphoses : jeux de carrés et de pliages pour des volumes en devenir, manteaux poids plume sans couture, doudounes et jupes de taffetas enroulées sur le corps, par une main de vent, avant une explosion d'or, d'argent et de cuivre, pour une haute couture en fusion.

Laurence Benaïm








Photographies Isabel Muñoz/Vu

Ci-contre à droite : un modèle du défilé de Vivienne Westwood, ex-reine mère de la mode punk, à l'Hôtel Crillon.

En haut à droite : sur le thème d'un cabaret viennois, l'une des muses de John Galliano, chez qui les silhouettes de velours et de ténèbres évoquent le cinéma expressionniste.

Ci-contre à gauche, et en haut : un modèle du créateur japonais Issey Miyake, pour un remix sport/couture : manteau de taffetas poids plume drapé et molletonné, toque en fausse fourrure...



Anatomies sans têtes

YEUX ROUGIS chez Galliano comme à la sortie d'un cabaret viennois, lèvres pincées et visages plâtrés chez Vivienne Westwood, certains défilés ont renvoyé une image périmée de la femme pour se donner un air couture. Un décalage avec l'époque obsédée par un corps sublimé. En témoigne le nombre d'interventions de chirurgie esthétique pratiquées en France en 1997 : 200 000 à 250 000, un chiffre en augmentation de 10 % par an depuis 1990.

L'Officiel de la mode vient même de sortir un premier numéro hors série consacré au sujet (100 francs). Le magazine ausculte les tarifs, du lifting (jusqu'à 50 000 francs) à la lipo-aspiration du ventre (20 000 francs). *« Seules 8 femmes sont des top models, 3 milliards n'en sont pas »*, avec cette phrase placardée dans ces vitrines pour accompagner l'image d'une poupée rondouillarde au visage épanouie, la chaîne de magasins Body Shop part en guerre contre la manipulation du corps et traque de nouveaux clients.

LE MARCHÉ DES BELLES MAINS

Une quête du galbe parfait véhiculé par les icônes sur papier glacé. Des agences de mannequins comme People ou Public vendent le corps en pièces détachées. Des modèles dits « de détail », évoluant dans l'anonymat, ont fait de trésors anatomiques, seins, jambes ou mains, leur outil de travail.

Un secteur élitiste avec cinq mannequins sur Paris qui se partagent le marché des belles mains, facturées plus de 11 000 francs la journée pour des photos publicitaires.

Des paires de fesses ou de seins appartenant ainsi à des corps sans visage sont devenues des références et se vendent 33 700 francs la journée, comme celles de Jovenka Sopalovitch qui pose pour la lingerie Aubade grâce à son galbe pulpeux (85 D-58-90). A l'inverse des mannequins anorexiques de 15 ans, ces femmes « sans tête » sont moins exposées aux diktats de la mode.

Haute de 1,62 mètre, Karine Asure, qui reste à 27 ans l'un des fessiers Aubade, expose son corps dans les pages beauté des magazines féminins. Yolande Roussel, dont les jambes ont arpenté toutes les publicités de collants, de Dim à Yves Saint Laurent, a 37 ans et quinze ans de carrière derrière elle. *« Je profite de cet anonymat. De l'image de la douceur à celle d'un corps tonique, les jambes ont leur langage qui s'acquiert avec l'expérience. »*

Anne-Laure Quilleriet

La nouvelle Clio joue les garçons manqués

Selon Renault, cette voiture d'apparence plus musclée reflète un retour des « valeurs masculines »


D.R.

POUR RÉALISER la Clio deuxième génération, personne chez Renault n'a proposé de partir d'une feuille blanche. Logique : la formule inaugurée en 1990 a fait vendre cette voiture à 3,8 millions d'unités, ce qui en fait le modèle français le plus diffusé en Europe au cours de la décennie écoulée. Dans l'automobile, il est certes plus facile de renouveler un modèle à succès que de créer un best-seller ex nihilo mais confirmer une réussite n'est pas pour autant une formalité. Il faut doser subtilement conservatisme et innovation pour ne pas désorienter les fidèles. Beaucoup de choses ont changé dans la nouvelle Clio, mais cela ne saute pas forcément aux yeux.

La nouvelle Renault hérite des qualités de sa devancière et fait un peu mieux dans le domaine de l'habitabilité, avec un équipement de série complet (double Airbag, direction assistée, volant réglable en hauteur) et des tarifs presque inchangés. La Clio de 1998 est réalisée sur une plate-forme inédite et avec un nouveau train arrière qui améliore sensiblement le comportement routier. Au volant, cette voiture gagne en précision de conduite (le fameux *« toucher de route »*, cher aux esthètes de l'automobile) et, plus encore, en silence de fonctionnement. Le filtrage des bruits est remarquable pour un modèle de cette catégorie. Par ailleurs, le freinage est très efficace et les efforts réalisés dans le domaine de la déformation de l'habitacle devraient faire de la Clio l'une des petites voitures les plus sûres du marché. Les modifications apportées à la ligne de la Clio ne remettent pas en cause son allure générale, qui reste relativement proche de la précédente génération. Allongée de 6 centimètres (3,77 mètres), elle présente un hayon arrière original alors que l'avant est de facture assez classique.

Ces retouches sont la conséquence d'une réflexion de Renault autour des valeurs de l'automobile. Des valeurs qui, semble-t-il, redeviennent plus *« masculines »*. *« Ce que l'on appelle les valeurs féminines – non-agressivité, refus d'exprimer la puissance et de reprendre les codes centenaires de l'automobile (le capot allongé, par exemple) – n'ont jamais été majoritaires. Aujourd'hui,* considère Patrick Le Quément, responsable du design de Renault, *elles atteignent sans doute un palier et l'on sent une montée de valeurs plus typiquement masculines qui conduisent à donner une apparence plus dynamique à la voiture. » « Entendons-nous bien,* ajoute-t-il. *Ces changements ne traduisent en rien le retour d'une agressivité à la mode GTi ou d'un style macho. »* Selon Renault, les femmes devraient trouver leur compte dans ce mouvement de balancier entre deux sensibilités qui, d'ailleurs, traversent aussi bien les conducteurs que les conductrices dont les études des constructeurs indiquent qu'elles ne veulent pas entendre parler de modèles qui se destineraient d'abord à elles.

INSPIRER CONFIANCE

En pratique, ce passage de la Clio à une dominante plus masculine est suggéré – *« l'interprétation ne se fait pas de façon consciente »*, souligne Patrick Le Quément – à travers de multiples petits détails. Davantage que son gain en taille, c'est la vitre arrière arrondie remontant sur le toit que l'on remarque instantanément. Ce joli coup de crayon, associé au dessin du pavillon et à la chute de la vitre latérale arrière, dynamise la silhouette de cette voiture qui s'est musclée avec de légers renflements sur les flancs, des montants de porte élargis et des pare-chocs plus affirmés pour exprimer la robustesse.

Jouffiue, la face avant est moins énergique avec ses gros phares, mais elle rappelle la première version de la Clio. Ce souci d'inspirer confiance – le volant surdimensionné se saisit à pleines mains – et d'apparaître comme une voiture à vocation citadine autant que routière est aussi à mettre en relation avec la montée des préoccupations liées à la sécurité. Quant à l'habitacle, il est plutôt décevant. Le costume est bien taillé (fauteuils agréables, volume intérieur très convenable et bonne accessibilité aux places arrière) mais tristement conventionnel : tableau de bord rabat-joie, grisaille générale, rangements pratiques mais réservés à certains niveaux de finition. Un soupçon de gaieté – féminine ! – ne serait pas de trop.

« MASCULINISATION »

Cette tendance à la *« masculinisation »* n'est pas tout à fait nouvelle. D'autres constructeurs français et étrangers l'ont expérimentée. L'an passé, déjà, Renault s'est efforcé de rendre plus *« virile »* la dernière génération de l'Espace, qui, esthétiquement, s'est rapprochée de la symbolique automobile classique. Résultat : l'Espace est revenu en tête du hit-parade européen des gros monospaces.

A Boulogne-Billancourt, on dit désormais *« un »* Espace alors qu'il n'y a pas si longtemps, on préférait recourir au féminin... Ce virage a été pris à la suite d'études indiquant que les propriétaires de monospaces commençaient à se lasser de l'image de « bon père (ou mère) de famille » qui colle à ce genre de véhicule. *« Ce qui s'est passé aux Etats-Unis est significatif,* insiste Patrick Le Quément. *Là-bas, les femmes ont largement contribué au succès des light-trucks, ces gros 4×4 au parfum d'aventure. Sans doute, en avaient-elles assez de se sentir enfermées dans l'image trop lisse de la mère qui conduit ses enfants à l'école dans un van (monospace) sagement familial. »*

Dans ces conditions, *quid* de la Twingo dont le restylage est prévu l'été prochain ? L'autre petite Renault fera l'objet de retouches qui ne changeront pas – ou si peu – sa frimousse. Contrairement à la Clio, la Twingo aurait tout à perdre à jouer les garçons manqués.

Jean-Michel Normand

Trois ou cinq portes

La nouvelle Renault Clio, commercialisée depuis le 11 mars en trois et cinq portes, est *disponible en quatre* motorisations essence. A côté de trois moteurs déjà connus (1,2 litre, 1,4 litre et 1,6 litre) auxquels de légères *modifications* ont été apportées, apparaîtra un peu plus tard un tout nouveau 1,6 litre seize soupapes de 110 chevaux dont les émissions respectent déjà la norme EURO 2000. Dans l'immédiat, le 1,9 litre diesel atmosphérique bien connu est maintenu en attendant l'arrivée dans les prochains mois du nouveau turbodiesel 1,9 litre à injection directe (75 chevaux). Les prix de la nouvelle Clio vont de 63 900 francs (1,2 litre trois portes) à 91 400 francs (version 1,6 litre cinq portes avec boîte de vitesses automatique pro-active). Les versions diesel débutent à 75 900 francs.

Citroën invente la voiture qui ne cale jamais

UN NOUVEL organe mécanique est né. Son nom – « dynalto » – fleure bon les années 50, mais bien que cet équipement qui remplit à la fois la fonction de démarreur et d'alternateur soit le descendant d'un brevet déposé par Citroën en 1945, il est totalement inédit. De quoi s'agit-il ? Le dynalto est un moteur électrique auxiliaire placé entre le moteur et la boîte de vitesses, alimenté par 30 kilos de batteries spécifiques point trop encombrantes.

Développé par la marque aux chevrons et l'équipementier allemand ISAD, le dynalto agit comme un moteur d'appoint. Il délivre une puissance de 15 kW sur une courte période et donne un petit coup de pouce (équivalent à 8 chevaux, ou 5 kW) jusqu'à 3 000 tours-minute à condition d'enfoncer la pédale d'accélérateur à plus de 80 %. On facilite les dépassements tout en atténuant la consommation de carburant.

Capable de mettre en mouvement silencieusement un moteur en un dixième de seconde (le régime du ralenti est atteint quasi immédiatement, sans bruit d'engrenage), le dynalto permet de réduire jusqu'à 20 % les émissions polluantes : au feu rouge, le moteur s'arrête au bout de deux secondes et redémarre automatiquement dès que l'on engage la première, sans même qu'il soit nécessaire d'accélérer.

Implanté à titre expérimental sur une Xsara, le dynalto réduit les vibrations (acyclismes) du groupe propulseur, n'interrompt pas l'autoradio lorsque l'on tourne la clé de contact, permet de brancher des accessoires (aspirateur, sèche-cheveux, rasoir électrique...) fonctionnant en 220 volts et empêche les reprises en sous-régime. Installé entre le vilebrequin et l'embrayage, ce moteur électrique aide le moteur thermique lors des démarrages en côte, rendant superflu d'utiliser le frein à main et même la pédale d'embrayage. Pour caler le moteur, il faut vraiment le chercher (ne pas débrayer en bout de freinage, par exemple).

Citroën, qui commercialisera le dynalto à partir du premier trimestre 2001, espère être le premier à le faire. D'autres firmes (BMW et Honda, notamment) et équipementiers planchent eux aussi sur l'*« alterno-démarreur »*, appelé à se généraliser dans les dix prochaines années.

J.-M. N.

Fort vent dans le Sud

LA GRISAILLE se maintiendra dimanche, sur les trois quarts du pays. Seules les régions méditerranéennes bénéficieront d'un franc soleil, mais au prix d'un fort mistral et d'une forte tramontane.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages domineront largement, avec une matinée grise et parfois brumeuse ; quelques timides éclaircies devraient se développer l'après-midi. Il fera de 11 14 degrés.

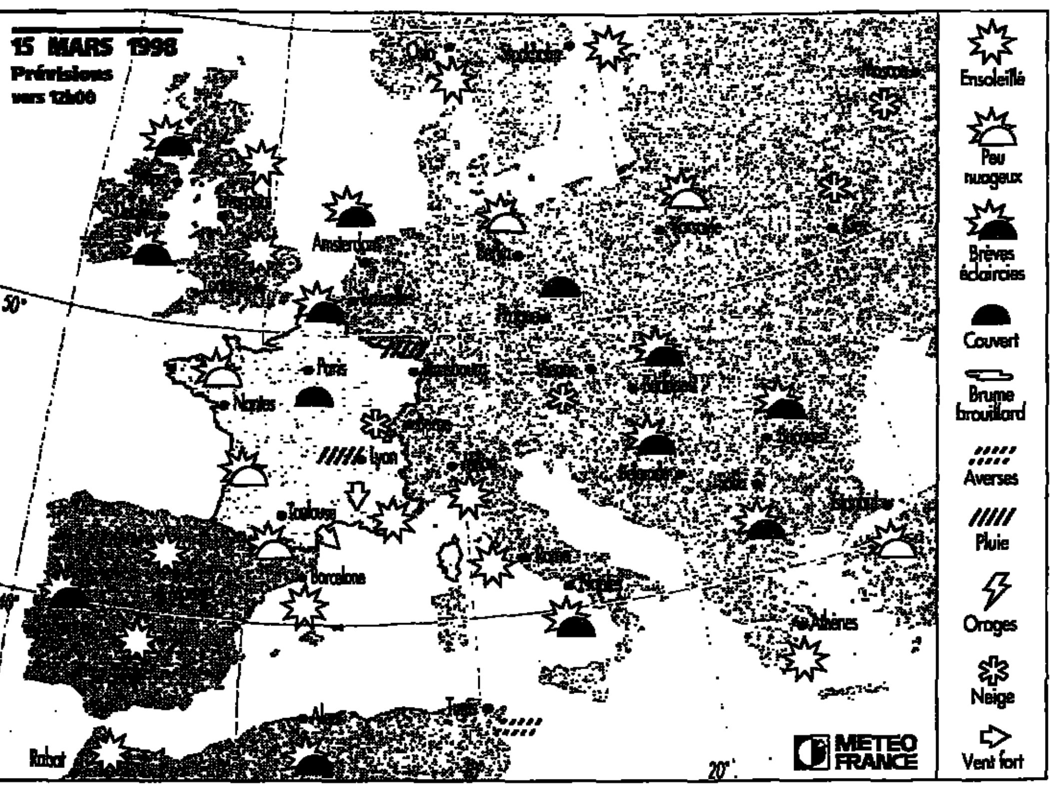
Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera grise, puis quelques éclaircies se développeront. Il fera de 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera bien gris tout au long de la matinée, avec quelques gouttes possibles, plutôt sur le relief. L'après-midi, les nuages resteront abondants, mais de timides éclaircies seront possibles. Il fera de 9 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou, la grisaille dominera, avec seulement de fugaces éclaircies. Dans les autres régions, après la dissipation de quelques bancs de brouillard matinaux, nuages et éclaircies se partageront équitablement le ciel durant la journée. Il fera de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin, l'Auvergne,la région lyonnaise et la Haute-Savoie, la matinée sera grise. Quelques petites éclaircies seront ensuite possibles. En Savoie, Isère et moyenne vallée du Rhône, le soleil se faufilera entre des bancs nuageux. Il fera de 10 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, le soleil devra partager le ciel avec des nuages. Dans les autres régions, le soleil brillera sans partage, mais mistral et tramontane souffleront fort, entre 80 et 100 km/h dans les rafales. Les températures maximales seront *comprises entre 14 et 17.*



PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	5/16	N
BIARRITZ	6/14	N
BORDEAUX	6/16	N
BOURGES	3/14	C
BREST	8/13	N
CAEN	7/11	N
CHERBOURG	6/12	N
CLERMONT-F.	4/14	C
DIJON	3/14	P
GRENOBLE	3/15	C
LILLE	6/13	N
LIMOGES	3/11	N
LYON	4/14	C
MARSEILLE	4/17	S
NANCY	3/14	C
NANTES	5/14	N
NICE	8/17	S
PARIS	5/13	N
PAU	2/14	N
PERPIGNAN	8/15	S
RENNES	6/14	C
ST-ETIENNE	3/12	C
STRASBOURG	3/12	P
TOULOUSE	6/13	N
TOURS	4/13	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/30	S
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	23/28	C
PAPEETE	26/30	P
POINTE-A-PIT.	22/29	S
ST-DENIS-RÉ.	23/29	N
EUROPE		
AMSTERDAM	5/8	N
ATHENES	9/13	S
BARCELONE	7/16	S
BELFAST	8/12	N
BELGRADE	-3/7	S
BERLIN	1/5	N
BERNE	2/8	*
BRUXELLES	5/9	N
BUCAREST	-2/8	N
BUDAPEST	-2/6	S
COPENHAGUE	0/5	N
DUBLIN	7/12	N
FRANCFORT	6/9	C
GENEVE	4/10	C
HELSINKI	-13/-6	S
ISTANBUL	5/7	N
KIEV	-4/-2	*
LISBONNE	10/19	N
LIVERPOOL	7/11	S
LONDRES	7/13	S
LUXEMBOURG	4/8	N
MADRID	1/16	S
MILAN	5/19	S
MOSCOU	-7/-2	*
MUNICH	1/7	*
NAPLES	8/15	N
OSLO	-5/1	S
PALMA DE M.	5/16	S
PRAGUE	-3/2	C
ROME	6/16	S
SEVILLE	9/22	S
SOFIA	-3/4	S
ST-PETERSB.	-12/-7	C
STOCKHOLM	-7/-1	S
TENERIFE	13/19	S
VARSOVIE	-5/-1	N
VENISE	5/14	N
VIENNE	-2/4	*
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	N
BUENOS AIR.	15/25	S
CARACAS	23/29	N
CHICAGO	-6/-3	C
LIMA	25/28	P
LOS ANGELES	14/22	S
MEXICO	11/27	S
MONTREAL	-11/-4	C
NEW YORK	-3/4	S
SAN FRANCIS.	11/17	S
SANTIAGO/CHI	13/25	S
TORONTO	-9/-4	N
WASHINGTON	-2/6	S
AFRIQUE		
ALGER	4/16	S
DAKAR	21/25	C
KINSHASA	24/30	P
LE CAIRE	16/34	S
MARRAKECH	7/21	S
NAIROBI	16/26	S
PRETORIA	17/26	P
RABAT	6/19	S
TUNIS	10/15	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/36	S
BOMBAY	22/29	S
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	21/29	N
HANOI	22/28	N
HONGKONG	18/19	P
JERUSALEM	10/27	S
NEW DEHLI	10/26	S
PEKIN	0/13	S
SEOUL	-2/6	S
SINGAPOUR	27/33	C
SYDNEY	18/23	P
TOKYO	4/10	N

Situation le 14 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 16 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Du 17 mars à la fin avril, Air Liberté lance une opération « Places libres » valable sur la majorité des vols intérieurs, au départ de Paris (15 destinations) ou province-province (une quinzaine de lignes). Pour 400 F l'aller-retour TTC, tarif unique, on peut obtenir, 24 heures avant le départ et selon les disponibilités, un billet d'avion. A la stricte condition d'accompagner un passager possédant déjà son billet (quel que soit le tarif payé) et de voyager à l'aller comme au retour sur le même vol que lui. Réservation 0803-805-805 (1,08 F la minute) ou 3615 Air Liberté.

■ **CANADA.** Vacances Air Transat propose un Paris-Montréal A/R pour 1 450 F (départ le 16 mars, retour le 20 ou le 22 mars). A d'autres dates, tarifs promotionnels autour de 2 000 F A/R. Réservation au 01-53-02-23-34.

TECHNOLOGIE

De nouveaux capteurs permettent la photo numérique avec un boîtier traditionnel

FANS DE L'IMAGE numérique, ne jetez pas aux orties votre vieil appareil 24 x 36 ! Son boîtier pourrait bientôt accueillir un dispositif révolutionnaire, permettant de prendre aussi bien des photographies sur pellicule argentique que des images numériques.

La firme californienne Irvine Sensors a eu l'idée de coupler un capteur CMOS (complementary metal oxide semiconductors) à une cartouche contenant une mémoire flash, le tout ayant la forme d'un étui de pellicule 35 mm classique. L'EFS-1 peut ainsi se glisser dans un grand nombre de boîtiers existants, compacts ou reflex, et être utilisé avec toute la panoplie des optiques déjà acquises par l'amateur éclairé. La revue britannique *New Scientist* a consacré une étude au procédé dans sa livraison du 7 mars.

EFS-1, estiment ses concepteurs, a une espérance de vie de trois millions d'images, prises par série de 30 clichés, que l'on doit transférer sur ordinateur, aux normes JPEG, Flashpix ou BMP. Dans un premier temps, la sensibilité sera limitée à 100 ASA tandis qu'un délai de deux secondes est imposé entre deux prises de vues. L'EFS-1 devrait être mis en vente cet été aux États-Unis, au prix d'environ 6 000 francs. Grâce à une définition quasi professionnelle de 1,3 million de pixels (1 280 x 1 024), ce procédé va tenter *de concurrencer les appareils numériques haut de gamme.*

ÉCONOMIE D'ÉCHELLE

Délaissant les classiques capteurs CCD (charged coupled devices), Irvine Sensors a misé sur la norme CMOS, issue de la technologie utilisée pour fabriquer les semi-conducteurs. Elle devrait ainsi bénéficier d'économies d'échelle importantes par rapport aux CCD, qui ont l'inconvénient de présenter des déchets importants en cours de production.

Pour l'heure, l'industrie du CCD n'est pas inquiétée par ce nouveau venu, et préfère attendre les premières démonstrations, prévues au printemps, pour prendre la vraie mesure de cet adversaire potentiel.

« Notre objectif est de transformer le mégapixel en qualité de base de la photo numérique », déclare Thierry Bouzac, *directeur commercial pour* l'Europe de Kodak, à l'occasion du Salon international des professionnels de l'image (SIPI) qui se tient du 13 au 16 mars à la porte de Versailles de Paris. De fait, les appareils équipés d'un capteur dont la résolution est supérieure à 1 million de pixels se multiplient sur les stands. Cette nouvelle norme se substitue au standard VGA *(350 000 pixels) qui est encore* largement utilisé par les modèles les moins coûteux.

Dans un même élan, Kodak et Casio vont *commercialiser respectivement* en avril et en mai leurs appareils mégapixels au prix de 4 590 francs pour le DC 200 (1 million de pixels) et 5 490 francs pour le QV-5000 SX (1,3 million de pixels). L'an dernier, un modèle équivalent chez Kodak coûtait environ 8 000 francs.

Le million de pixels ne constitue pas seulement une frontière symbolique. En le franchissant, la qualité de l'image numérique atteint le seuil qui lui permet de rivaliser avec la photo argentique jusqu'au format d'agrandissement 10 x 15 cm, le plus couramment utilisé par le grand public. Cela signifie que, grâce aux imprimantes à jet d'encre de qualité photographique (environ 3 000 francs), il est possible d'opérer une substitution entre les deux technologies.

Il y a un an, un tel événement semblait fortement improbable à moyen terme pour le grand public. Aujourd'hui, un grand nombre de fabricants, dont Olympus et Fuji, mettent le million de pixels à un prix qui commence à être abordable. Thierry Bouzac estime qu'en 1999, ce niveau de qualité numérique tombera entre 3 000 et 4 000 francs. *« En dessous de 3 000 francs, nous entrerons dans le marché de masse »*, précise-t-il. Ce cap pourrait être atteint avant la fin du siècle. La vitesse de progression du numérique est telle que les fabricants commencent à se demander comment ils vont pouvoir différencier leurs produits. La qualité du capteur devenant de moins en moins discriminante, d'autres caractéristiques doivent prendre le relais.

64 IMAGES EN RAFALE

Osamu Hamamatsu, directeur de la stratégie de développement de la photo numérique de Casio, mentionne ainsi les fonctions film et panoramique du nouveau QV-5000 SX. Ce dernier est capable de prendre des rafales à la cadence de 10 images par seconde pendant 6,4 secondes. De quoi réaliser de petits films adaptés *« à la présentation commerciale de produits ou à la diffusion sur Internet »*. Casio complète cette utilisation nouvelle d'un appareil photo par une impressionnante fonction panoramique. L'appareil lui-même permet de raccorder visuellement plusieurs photos. Après chaque prise, l'extrémité de la vue reste visible sur l'écran à cristaux liquides de l'appareil. *Il suffit de bien viser pour* que la photo suivante soit « collée » à la précédente. Il peut en résulter une vue sur 360°.

La photo numérique ne craint plus d'empiéter sur la vidéo. Nul doute qu'elle continuera à innover. Ainsi, Minolta présente son Dimâge V (2 990 francs) dont l'objectif – muni d'un zoom optique équivalent à un 34-92 mm en format 24 x 36 – est détachable du boîtier, ce qui permet des prise de vues sous tous les angles imaginables. Mais le capteur CCD ne dépasse pas les 350 000 pixels. Une faiblesse qui ne sera bientôt plus acceptable.

Michel Alberganti et Hervé Morin

★ Adresse du site internet de Irvine Sensors : http ://design.delta.net/imagek

La conversion numérique

APPAREIL PHOTO COURANT

CONNECTIONS

CARTOUCHE CONTENANT LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ET LA MÉMOIRE

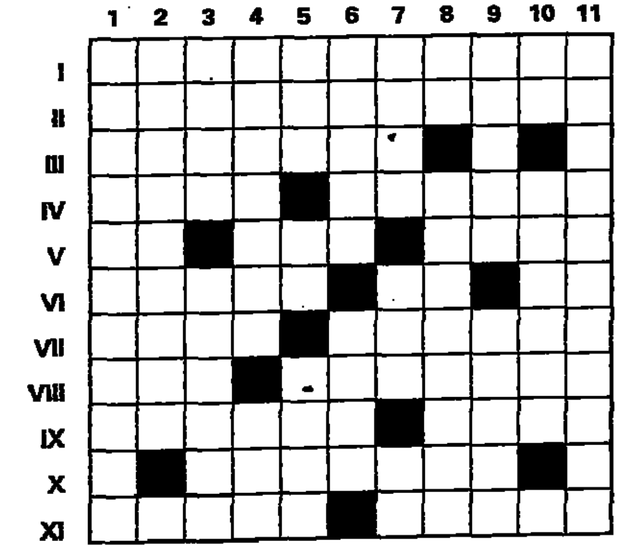
EFS-1

CAPTEUR CMOS

L'EFS-1 d'Irvine Sensors comprend une mémoire flash et un capteur numérique. Il peut remplacer une pellicule argentique traditionnelle dans un boîtier classique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98064



HORIZONTALEMENT

I. Retrouvais les origines. – II. Fait partie du public. – III. Est restée sur le terrain après désintégration. – IV. Pour brosser les pierres. De bonnes bases pour les cruciverbistes. – V. Un peu de tisane. Belle à croquer. Fait peur à l'acteur. – VI. Problème de tuyauterie. Entre les mains de Marc. Bout de gâteau. – VII. Attendent les remèdes. Battu pour toucher le plus grand nombre. – VIII. Conquérant de l'Egypte, il suivit Mahomet. Passerai au four. – IX. Gros africain pas très dur. Manquent de jugeote. – X. Toute la famille. – XI. Africain, noir et dur. Accueillie dans la joie.

VERTICALEMENT

1. Impossible à chiffrer. – 2. En tournée mondiale en attendant le retour au pays. – 3. Pour ranger les verres. Zeus lui fit faire un tour en Crète. – 4. N'ont pas intérêt à coincer la bulle. Annonce au grand jour. – 5. Personnel. Parti au pouvoir. Peu commun. – 6. Jamais entendu. Habille le cheval. – 7. Souteneurs. Autosatisfait. Dans les normes. – 8. Pronom. Voyageur de l'impossible. – 9. Fournir un coup de main. Est passé de la course à l'écurie. – 10. Bout de radis. Trouvât place. – 11. Abandon aux plaisirs.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 98063

HORIZONTALEMENT

I. Bienfaiteur. – II. Orteil. Ruse. – III. Urétrite. – IV. TAT. Maîtres. – V. Oteras. Eire. – VI. Nie. Cabri. – VII. Nô. Merlu. Ag. – VIII. Ingénue. Ain. – IX. ENA. RIB. Enée. – X. Rêvé. Détone. – XI. Elancements.

VERTICALEMENT

1. Boutonnière. – 2. Irrationnel. – 3. Etêtée. Gava. – 4. Net. Me. En. – 5. Firmament. – 6. Alias. Ruade. – 7. Ti. Clé. Em. – 8. Tréteau. Eté. – 9. Eu. RIB. Anon. – 10. Us. Enraient. – 11. Renseignées.

ÉCHECS

N° 1783

TOURNOI DE LINARES (1998)
Blancs : A. Chirov.
Noirs : V. Topalov.
Défense sicilienne.
Variante Paulsen.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	c5	18. Fc7! (h)	Da7 (i)
2. Cf3	é6	19. Ca4! (j)	f6
3. d4	cxd4	20. Fb6 (k)	Db8
4. Cxd4	a6	21. Fc7	Da7
5. Fd3 (a)	Db6	22. Cb6	é5
6. Cb3 (b)	Dc7 (c)	23. Cxa8	Dxa8
7. Dé2	Cf6	24. Td1	Té8
8. Cc3	d6	25. Fd6	Fd8 (l)
9. f4	Fé7	26. Cc5	b6 (m)
10. é5! (d)	dxé5	27. Cé4	Cd4
11. fxé5	Cd7	28. Fxé5 (n)	Cf5 (o)
12. Ff4	Cc6	29. Dg4	Cé3
13. 0-0!	Cdxé5 (e)	30. Dh5	Tg8 (p)
14. Ta-é1!	Db6+	31. Df3	Cxd1
15. Rh1	Cxd3	32. Cd6! (q)	Da7
16. Dxd3 (f)	0-0	33. Cxc8	Dd7
17. Dg3!! (g)	Rh8	34. Cd6! (r)	abandon (s)

NOTES

a) Une suite populaire qui laisse aux Noirs un vaste choix : 5..., Fc5 ; 5..., Cf6 ; 5..., g6 ; 5..., Cc6 ; 5..., Cé7 ; 5..., d5 ; 5..., Db6.

b) Ou 6. c3, Cc6 ; 7. 0-0!, Cxd4 ; 8. cxd4, Dxd4 ; 9. Cc3 avec une avance de développement.

c) Le C-R étant transféré sur l'aile-D, la D noire retrouve sa case naturelle dans la sicilienne.

d) Le pion avancé n'est guère défendable contre D + deux C, mais les Blancs envisagent déjà de le sacrifier pour prendre l'initiative et un meilleur développement de leurs forces.

e) Ou 13..., 0-0 ; 14. Ta-é1, et l'avantage de position des Blancs est net.

f) Les Blancs sont entièrement développés.

g) Très fort. Apparemment, la menace est 18. Fh6.

h) En fait, il s'agit de gagner la Ta8!

i) Et non 18..., Db4? ; 19. Té4! gagnant la D.

j) Gagnant la qualité.

k) Gagnant du temps à la pendule.

l) Afin de garder la paire de F.

m) Si 26..., Cd4 ; 27. Fxé5!, fxé5 ; 28. Dxé5!, Txé5 ; 29. Tf8 mat du couloir.

n) Plus brillant que le simple et fort 28. c3.

o) Si 28..., fxé5 ; 29. Cd6!, Dc6 ; 30. Dxé5! Et si 28..., Dxé4 ; 29. Fxc3 menaçant 30. Té1.

p) Si 30..., g6? ; 31. Txf6! Et si 30..., Dc6 ; 31. Td6, Db5 ; 32. Té1, fxé5 ; 33. Cc3.

q) Si 32..., Dxf3 ; 33. Cxf7 mat à l'étouffé.

r) Gagnant le Cd1.

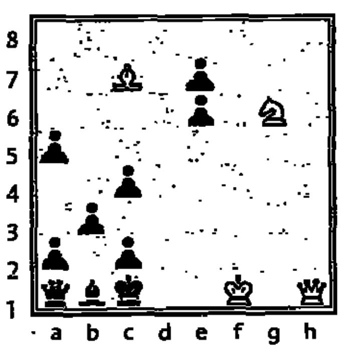
s) Si 34..., fxé5 ; 35. Cf7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1782
K.A.L. KUBBEL (1935)

(Blancs : Rb2, Df6, Pc2, f7, g2. Noirs : Rf8, Dé3, Pa4, c4, c6, d5, é4, g4, g6.)

1. Dé6!, Db6+! (si 1..., Df2 ; 2. Dé8+, Rg7 ; 3. Dd8+, Rh6 ; 4. f8=D+) ; 2. Ra2!, Db8 (et non 2..., Dd8 ; 3. Dxg6, Ré7 ; 4. Dg5+) ; 3. Df6!, Dh2! ; 4. Dxg6!, Dh8 ; 5. Dé6!, Rg7 ; 6. Dé5+ avec gain.

ÉTUDE N° 1783
T. B. GORGIEV (1965)



Blancs (4) : Rf1, Dh1, Fc7, Cg6.
Noirs (10) : Rc1, Da1, Fb1, Pa2, a5, b3, c2, c4, é6, é7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ART Une exposition rassemble à Paris une suite récente de toiles et des pièces plus anciennes du peintre Simon Hantaï. L'artiste d'origine hongroise a traversé l'histoire de la peinture en France depuis les années 50, *du surréalisme aux premières* confrontations de la génération de Burren et Viallat. ● L'ŒUVRE du créateur du *« pliage comme méthode »* est marquée par la volonté de mettre *la peinture à l'écart* du savoir, du récit, de la manifestation du moi. ● AU SOMMET DE SA GLOIRE, en 1982, Simon Hantaï avait décidé de s'éloigner de la scène artistique. Il explique aujourd'hui au *Monde* les raisons de cet exil intérieur de près de quinze ans. A cette époque, estime-t-il, *« ce qui se passait, c'était l'intégration culturelle, la peinture dans les musées... Il n'était plus permis d'interroger l'horreur sociale, les vraies questions étaient occultées »*. L'artiste a refusé d'obéir, et a préféré le silence.

La peinture neuve de Simon Hantaï, artiste intransigeant

Après s'être volontairement écarté de la scène artistique durant quinze ans, le peintre expose à Paris une suite récente de toiles et quelques pièces anciennes. Il explique au « Monde » les raisons de son éloignement

HANTAÏ : « LAISSÉES » ET AUTRES PEINTURES. Renn Espace, 7, rue de Lille, Paris 7e. TÉL : 01-42-60-22-99. Du mercredi au dimanche, de 14 à 19 heures. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.

Depuis quinze ans, refusant d'exposer, refusant de parler, Hantaï *s'est fait oublier*. Que savent les nouvelles générations de cet artiste des marges, pourtant essentiel en regard de l'histoire de la peinture en France depuis les années 50 ? *Présent dans* la plupart des expositions qui font aujourd'hui référence, des dernières manifestations du surréalisme orchestrées par André Breton aux toutes premières *confrontations de la génération de* Buren et Viallat, Simon Hantaï, Hongrois de Paris, peintre attentif au travail des expressionnistes américains, en particulier de Pollock, *peintre en quête d'absolu* à l'écoute du Matisse découpant la couleur aux ciseaux, est un artiste marquant.

Un *Manteau* flamboyant de 1963, une *Panse* organique de 1964, trois *Meun* de 1968 aux formes colorées tranchées dans le blanc, deux *Tabula* de 1980 où la couleur et le blanc n'ont plus de corps... Une dizaine de toiles prises dans diverses séries rappellent le parcours d'Hantaï, ses constantes, son ascèse, entre le moment où il a instauré *« le pliage comme méthode »*, en 1960, et celui où il s'est retranché, en 1982. Le pliage pourquoi ? L'artiste rejette les *moyens d'expression* traditionnels, tout ce qu'impliquait le surréalisme, tout ce que véhiculait l'abstraction lyrique. La fureur gestuelle ne suffisait plus à justifier *l'acte de peindre. L'état de nature* le rebutait. Avec le pliage, il pouvait mettre fin au face-à-face de l'artiste avec son œuvre, échapper au plan du tableau, au cadre préétabli, supprimer la dimension artistique de sa production. Jusqu'en 1982, de remises en question en prises de position, idéologique, mystique, éthique, Hantaï allait s'adonner au pliage, multiplier les procédés qui réduisent le faire à des manipulations machinales, mettent la peinture à l'écart du savoir, de l'histoire, du récit, de l'inscription du geste, donc de la manifestation du moi.

Pliages, nouages des toiles, passages de couches de couleurs, ouverture, tension des toiles, rétention de blanc, hasard et formes... Avec de tels gestes, il ne pourrait y avoir d'images que celles projetées par le spectateur. Rien à voir, rien à dire, que l'étendue de la couleur, le champ de la peinture, sa tenue, que l'artiste teste à travers les *Laissées*, les toiles avec (et dans) lesquelles il « refait surface ». L'exposition en *propose également* une dizaine datées 1981-1989, 1981-1994, 1981-1995, 1981-1997... comme pour mieux signifier le travail dans le temps.

MATISSE BOUFFÉ DE L'INTÉRIEUR

Hantaï s'était retiré de la scène artistique au début des années 80, après deux grandes expositions : celle du CAPC de Bordeaux en 1981, *celle du pavillon français à la Biennale* de Venise, en 1982, et toute exposition de ses œuvres, celle du musée Matisse à Nice, en 1994, notamment, avait eu lieu sans son approbation. Depuis, il a raréfié sa production, détruit, enterré, déterré, coupé dans des œuvres, organisé ses chutes... Ce sont les *Laissées* d'aujourd'hui, des morceaux de peinture extraits des immenses toiles qui enveloppaient la nef du CAPC de Bordeaux. Celles-ci avaient été faites selon la méthode appliquée dans les *Tabula* : des toiles nouées à espaces réguliers, enduites de couleur, puis dénouées *et tendues. Où le blanc retenu dans* les plis formait une grille paradoxalement libératrice, permettant l'exercice jubilatoire de la couleur, et la brillante illustration d'une possible dématérialisation de la peinture. Trop brillante sans doute, dangereusement séduisante... De là à court-circuiter le processus d'extension auquel il s'adonnait, il n'y *avait qu'un pas pour ce peintre in*transigeant poussé par son désir fou de refaire une virginité à la peinture et de la délivrer de traces et d'images, et dont l'itinéraire tout entier est de rupture et de crise.


TOP / EDOUARD BOUBAT

Simon Hantaï, photographié par Edouard Boubat.

Avec ses *Laissées*, Hantaï s'engagerait dans une économie nouvelle, qui ne répondrait plus à l'attente du marché, des institutions, des mé*dias... Il réduirait encore, serait en*core plus simple, plus neutre, plus anonyme, plus plat. Plus rien ? Mais si. Une présence. Le bonheur d'une peinture radicale sur laquelle on bute, et *qui tient par la couleur* tendue et sa réserve de blanc. Coupés de leur contexte, retendus sur châssis, les morceaux ramènent l'attention sur la vie interne des toiles : nervures des anciens plis, coins rognés là où la toile était nouée, fines coulures, couleur comme bouffée du dedans, saignée à blanc, à coup de lames de lumière formées au hasard du pliage mené à grande échelle, pour l'effet d'ensemble. Lambeaux de peinture... Impression d'ordre pourtant, de vie latente, en suspens. On pense aux chasubles de Vence, à du Matisse, mais bouffé de l'intérieur.

Une œuvre, la dernière, datée 1981-1997, intrigue plus que les autres par la coulée du blanc et du noir d'une densité autre, comme s'il y avait étirement, ramollissement des pliures, voire allusion à un corps. Est-ce l'esprit du temps qui entache le regard que l'on porte ? On peut savoir que cette pièce est, plus que toutes les autres, le résultat manifeste du refus de peindre, et de l'économie du geste de l'artiste. C'est une photographie d'une ancienne toile prise au ras du sol que le peintre a fait agrandir, sérigraphier sur toile, et dresser à la verticale. *Déformation, perspective*, presque anamorphose. Contre l'étoilement ostentatoire des *Tabula...*, contre le somptueux et le somptuaire, le suaire ? L'exercice ultime de dépersonnalisation de la peinture collerait plus que jamais à la peau de l'artiste : son refus d'être dans un face-à-face avec son tableau l'a déplacé dans le cœur de la toile, ses fibres, ses pigments colorés et son blanc né du pliage. Secret de l'homme, décision de l'artiste, qui défend son libre-arbitre, son droit de *« monstration »* et de destruction de sa production. A soixante-quinze ans, insoumis comme naguère, Hantaï semble soucieux aujourd'hui de contrôler plus que jamais le cours de son œuvre et de faire jouer tant qu'il le peut son droit de suite...

Geneviève Breerette

Repères biographiques

● **1922** : naissance à Bia (Hongrie).
● **1942-1948** : Beaux-arts de Budapest.
● **1949** : installation à Paris après un séjour en Italie.
● **1949-1955** : *expériences* surréalistes (grattages, collages, frottages...) avec et contre André Breton. Hantaï fréquente Riopelle, Sam Francis, Mathieu... En 1955, l'exposition « Alice in Wonderland » marque la rupture du peintre avec le surréalisme. Le débat se situe autour de l'abstraction comme produit de l'automatisme psychique.
● **1955-1960** : Hantaï navigue entre l'écriture et le geste. Exposition « Sexe-Prime : Hommage à Jean-Pierre Brisset », un *« moment de délire érotique »*, dira Hantaï. Premières expositions à la librairie-galerie Kleber, que dirige Jean Fournier, notamment avec Jean Degottex et Judit Reigl.
● **1960** : Hantaï instaure *« le pliage comme méthode »* et réalise les *premières suites de toiles qui en* procèdent : les *« peintures mariales »*.
● **1963-1964** : les *Catamurons*. Hantaï habite à la cité des Fleurs, dans le 17e. Il a pour voisins Buren et Parmentier, qui s'intéressent à ses pliages.
● **1966** : Hantaï est naturalisé français.
● **1967** : les *Meuns*.
● **1968** : participation à l'exposition « L'art vivant 65-68 » à la Fondation Maeght, où il aura, aussi, une exposition particulière consacrée aux années 1958-1968.
● **1970** : expositions à l'ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et à la galerie Pierre-Matisse, à New York.
● **1972** : participation à l'« expo Pompidou » : « 12 ans d'art contemporain en France », au Grand Palais. *Les Blancs* et premiers *Tabulas*.
● **1981** : exposition au CAPC de Bordeaux.
● **1982** : Hantaï représente la France à la Biennale de Venise.
● **1997-1998** : trois œuvres nouvelles, des sérigraphies, figurent dans l'exposition « L'empreinte », au Centre Georges-Pompidou. Son commissaire, Georges Didi-Huberman, rencontre le peintre régulièrement. Son livre *L'Etoilement, conversation avec Hantaï*, publié aux Editions de Minuit, accompagne l'exposition des *Laissées*, à Renn Espace.

Les confidences d'un peintre en retrait du monde

SIMON HANTAÏ n'aime pas s'expliquer. Longtemps, il s'y est refusé, opposant obstinément pendant plus de quinze ans le silence aux questions et aux rumeurs. *Il était reclus dans son atelier*, à Paris ou à la campagne. Il passait pour avoir cessé de travailler après une rétrospective au CAPC à Bordeaux, en 1981. On sait *aujourd'hui* qu'il n'en était rien. Quand il accepte enfin d'ouvrir la porte de son atelier parisien, près du parc Montsouris, on y découvre, tendus sur des châssis adossés aux murs, des tableaux de plusieurs périodes, beaucoup de tableaux, des années 50 aux années 80. Parmi eux, des œuvres inconnues, jamais montrées.

Sur le sol, en grand désordre, des livres, des enveloppes, des photos, des cartes postales, des cartons d'invitation pour les vernissages d'autrefois, des revues ouvertes, des images. L'œil reconnaît au passage Enguerrand Carton et la photocopie d'un Tintoret. Plus loin, dans ce qui fut un salon mais dont il ne reste que la cheminée et aucun meuble, des toiles sont entassées par terre, des œuvres dont le peintre *n'a pas même dénoué* les cordelettes qui les retenaient pliées et d'autres qu'il a découpées. Il n'en demeure plus que des fragments, empreintes violettes chiffonnées. Du reste, pour désigner ses peintures, Hantaï dit *« les chiffons »*. On les voit mal, parce que la lumière baisse, parce que le lierre obstrue en partie les baies, parce qu'aucune lumière n'est allumée. Ce jour de crépuscule semble convenir à *Hantaï*.

S'il consent désormais à parler, dit-il, c'est parce que la situation a changé. *« Situation meilleure parce que désespérée*, précise-t-il. *C'est ce qui m'a décidé à redevenir actif, à faire cette exposition. »* Il lui semble que ce qu'il peut montrer et dire pourrait être vu et entendu mieux qu'auparavant, mieux que durant cette période à ses yeux détestable, désormais révolue, où l'art *était devenu* une mode et collectionner une activité de bon ton. C'est au début des années 80, alors qu'il était au plus haut de sa notoriété, qu'il s'est retiré du monde. *« La situation ne me plaisait pas. J'ai senti que ça tournait mal. J'avais des commandes, on me demandait des plafonds... La société s'apprêtait à faire ma peinture à ma place. J'aurais pu obéir. Il y a des peintres qui obéissent, la plupart même. Ce n'était pas mon désir. Ce qui se passait, c'était de l'intégration culturelle, la peinture dans le musée... Il n'était plus permis d'interroger l'horreur sociale, les vraies questions étaient occultées. Il faut dire que, dans ce processus, ma génération a eu ce rôle-là. Elle ne s'est pas défendue. »* Il prend alors l'exemple du sculpteur américain Richard Serra, pour lequel il avait du *« respect »*. *« Que fait-il maintenant ? Des sculptures qu'il laisse rouiller pour qu'elles aient l'air plus naturelles. Et Buren ? Ils travaillent tous à l'embellissement de la société. Aucune proposition critique, aucune pensée, une sorte de piétinement. »*

Il a refusé de jouer ce jeu. *« Cette situation rendait totalement impossible l'art comme fonction critique. Alors, quelle marginalité pouvait jouer ce rôle-là ? Il n'y avait plus de possibilité, parce que toute marginalité est récupérée. Il ne restait qu'à prendre une position beaucoup plus humble et démunie, sans faire de spectaculaire. Quelque chose m'obligeait à faire ça, c'est tout. Il y a quinze ans, je me suis placé en dehors. Je me suis retiré du centre, parce que vouloir se placer au centre n'a aucun sens, interdit d'avoir une vision critique. Il ne reste qu'une fonction sociale. Alors, je suis rentré dans l'atelier, sans considération du marché, librement. C'était la seule solution. Sinon la peinture devenait de la chose, du produit. »*

Il aurait pu protester, écrire, affirmer ses positions et sa critique. Geste de dénégation. *« Je n'avais que cette attitude silencieuse. Elle pose la question, la seule question que l'on ne veut pas entendre, celle à laquelle il n'est pas possible de répondre : "Mon cœur n'est pas là, vous n'existez pas..." La société ne sait pas répondre à ça. Elle ne peut pas admettre que vous existiez sans elle. Elle ne peut pas renoncer à vous intégrer à elle. »*

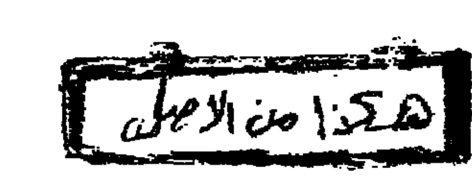
> « L'institution a pris possession de l'art, et la plupart des artistes voulaient seulement être à l'intérieur, au centre. Pas moi. Je ne voulais pas servir aveuglément la société »

Par société, il entend le système de la marchandise et de la communication tel qu'il règne désormais, et il entend aussi les institutions culturelles. *« La question, c'était celle de la place de l'art dans la société, donc une question politique. Il est arrivé que l'institution a pris possession de l'art et que les artistes, enfin la plupart, voulaient seulement être à l'intérieur, au centre. Pas moi. Je ne voulais pas servir aveuglément la société. L'art a été neutralisé, il est devenu quelque chose comme un service social. La peinture... Il y a une tentative internationale pour mettre en place un ordre où elle serait seulement utilisée, comme un instrument – avec la complicité des médias, de Beaubourg, dans le sillage de la Fondation Guggenheim à Bilbao. Il y a énormément d'argent dans ces projets, dans ces bâtiments – mais pas pour la peinture. Au XIXe siècle, la poésie était au premier plan. Puis elle en a disparu. Au XXe siècle, la peinture a tenu cette place. Il se pourrait que l'histoire finisse de la même façon, par sa disparition, parce qu'il n'y aurait plus aucun besoin de peinture. C'est peut-être même déjà arrivé. »*

Cet acte d'accusation fait venir à l'esprit des références, le surréalisme, le situationnisme. *« Le surréalisme, j'ai choisi d'en passer par lui dans les années 50 en connaissance de cause. Les questions importantes du moment étaient là. Mais lui-même était sans suite. Le mouvement était trop fixé par d'anciennes thématiques des années 20. »* Quant au situationnisme, il y voit un *« surréalisme exagéré »*. *« Il voulait agacer la société, lui opposer tout ce qui peut la choquer, comme l'a fait Bataille avec le sexe à l'état brut. Mais c'est vieux jeu, ça ne marche plus : la société absorbe aussi ces provocations. »*

Donc, ne restaient que le silence et l'absence. Hantaï a entrepris de revoir son œuvre. *« J'ai détruit des centaines et des centaines de pièces. Il y en a encore dans ma cave, je n'ai pas encore eu le temps de les sortir, de les regarder. Il faut du temps, énormément de temps. »* Il a revu, repris, coupé. *« Je ne connais pas le résultat. Je ne peux pas le prévoir. L'artiste avant-gardiste sait d'avance. Il illustre son programme, il répète. Pas moi. Moi, ce qui m'intéresse, c'est ce qui va vers l'indécidable, comme chez Pollock, qui abandonne le tableau de chevalet, le cadre, toute sécurité. Ce qui m'intéresse, c'est ce geste-là, celui qui peut porter toutes les projections, l'œuvre autour de laquelle il faut tourner. »*

Philippe Dagen



Bruno Meyssat, un sphinx à l'ombre des pyramides

« Imentet », le nouveau spectacle du metteur en scène lyonnais, s'inspire du temps des pharaons pour une « dramaturgie physique »

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

Par une de ces journées dont rien ne semble devoir troubler le cours, un homme marche vers la pyramide de *Dahchour*. Le site est désert. Seul un vieil Egyptien veille sur la nécropole. Il met en route un système antique qui éclaire l'intérieur de la pyramide, où l'homme s'engouffre avec une agilité de chat. C'est le Lyonnais Bruno Meyssat. Visage buriné, corps râblé. Silencieux, précis, énigmatique. Un sphinx en Egypte. Nous sommes en janvier. Quelques semaines après l'attentat de Louxor, le désert proche du Caire appartient aux promeneurs solitaires. Bruno Meyssat en est un. Nomade, dans son monde : celui des images et des objets anciens, qu'il réunit comme nul autre dans les spectacles qu'il présente sur les plateaux des théâtres.

En Egypte, il s'est livré à l'un de ses exercices favoris, qu'il appelle la *« dramaturgie physique »*. A Louxor, puis au Caire, il a demandé aux comédiens français et égyptiens réunis pour sa nouvelle création, *Imentet*, de récolter des objets, sur les marchés, chez les gens, dans la rue. Ils apportaient tout sur une scène de répétition, et ils travaillaient. Imaginaient, racontaient, repéraient les liens entre les objets et l'histoire qui les avaient conduits là : celle de l'Egypte des pharaons, dont ils avaient auparavant parcouru les sites, se nourrissant d'images, de détails, d'impressions. Bruno Meyssat observait. Il avait en tête son passé et ses visions contemporaines de l'Egypte. Le pays lui est familier. Il y a fait plusieurs séjours depuis 1991.

Imentet est la *déesse qui* accueillait les morts. *Imentet* est un spectacle qui recueille les images d'un temps qui ne meurt pas. Celui de la rêverie sur soi, à travers l'autre, l'étranger ancien de la mémoire. Bruno Meyssat n'est pas arrivé par hasard à ce travail. Depuis qu'il est entré en théâtre – en 1981 –, il œuvre sur le terrain de l'inconscient comme les archéologues œuvrent sur les terrains de fouille.

« VOUS AIMEZ TROP LE BEAU »

Cela lui vient de l'enfance. son père était paysan dans un village près de Lyon. *« Il avait une ferme, on faisait du vin, des fruits. Lyon, c'était pour aller chez Gibert à Noël. On prenait le car. »* Son père garde tout, il entasse les objets dans les recoins de la ferme. Un jour, il trouve une pièce romaine, frappée sous l'administration d'un consul qui fut brève. Il en est fier. C'est un exemplaire unique qui a rejoint les collections d'un musée local.

« Cette histoire fait partie des souvenirs qui ont éveillé mon attrait du passé, quand j'étais petit. Il y avait aussi les bruits qui couraient sur le sous-sol romain de mon village, Charly, et ce que mes parents me racontaient de la campagne avant la guerre. Cette France rurale des années 60 et surtout celle que je devine d'avant ma naissance me bouleverse aujourd'hui encore. C'est probablement l'endroit où je situe mon Eden. » Ce monde-là, pas très loin de celui de Raymond Depardon, Bruno Meyssat l'a mis en scène dans un spectacle qui est peut-être le plus beau qu'il ait fait, et sûrement le plus autobiographique : *Passacaille*, au Festival d'Avignon, en 1992. Avec le bois de sapin des armoires et des lits, le lent carillon de l'horloge, le silence du temps, la joie d'un homme qui ouvre les bras et dit : *« Il neige. »*

Bruno Meyssat pensait faire une carrière de sportif. Pendant quatre ans, il a pratiqué l'athlétisme très sérieusement. Un problème de santé l'a détourné vers les études. En hypokhâgne, il s'intéresse beaucoup à la philosophie. Pense poursuivre. Son professeur l'arrête : *« Vous aimez trop le beau et pas assez le vrai. »* Pas mal. S'ouvre alors le monde de la littérature, la faculté de lettres modernes. Un festival de théâtre universitaire, centré sur des troupes venues de l'Est, éveille le regard de l'étudiant au théâtre polonais. *« Ce n'était pas Kantor, mais une troupe amateur venue de Lublin. Elle faisait un théâtre plastique, sans texte. Ça m'a vraiment beaucoup plu. Après, je suis retourné dans mon village et j'ai travaillé avec la troupe amateur Le Théâtre du Sol, avec laquelle j'ai toujours des liens. Pendant deux ou trois ans, j'ai fait l'acteur. Tout de suite, j'ai été fasciné par la lumière, l'usage d'un projecteur. J'ai monté mon premier spectacle avec un ami, à partir de* Dom Juan *et des* Pensées *de Pascal. Je ne pensais pas en faire d'autres. »*

OBJETS ET CORPS DIALOGUENT

Imentet est le quinzième spectacle de Bruno Meyssat. *Refrain, Orage, Sonatine, Les Disparus, Fractures, Insomnies, Détention, Mille cloisons pour une chambre* – autant de noms qui pourraient être les titres des chapitres d'un livre où s'écrit une vie à reconstituer. Le théâtre de Bruno Meyssat en appelle à la rêverie productive. *Il n'impose pas, mais suggère*, à travers des scènes qui sont autant de tableaux, où les objets et les corps dialoguent, dans le silence, le plus souvent. Bruno Meyssat aime réveiller les ombres cachées en chacun. Il se méfie de la parole qui appartient à tous. *« Spectateur, il faut que je rêve sur ce que je vois. Le plus souvent, le texte m'en détourne. Seuls des metteurs en scène comme Klaus Michael Grüber me réconcilient avec la parole. »*

Tout cela, Bruno Meyssat le racontait au dernier étage d'un hôtel du Caire, en janvier. Au loin, entre les immeubles, on voyait la pyramide de Guizeh. *« De plus en plus, je fais confiance à la providence du travail. C'est elle qui m'a mené ici. Je n'imaginais pas que je voyagerais. Je l'ai fait grâce au théâtre, parce que l'AFAA (Association française d'action artistique) a proposé d'emmener mes spectacles à l'étranger. Ces voyages liés au travail m'obligent à tenter des choses que je ne sais pas faire. »* Quand il rentre à Charly, où il vit, Bruno Meyssat entasse dans sa maison les objets et les tableaux qu'il a trouvés lors de ses périples. Comme son père, il garde tout.

Brigitte Salino



MARC ENGUERAND

Bruno Meyssat, de la campagne lyonnaise à Guizeh.

Un spectacle au long cours

***Imentet* est un spectacle produit par l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dans le cadre de sa programmation 1997-1998 « hors les murs ». Inscrit au programme de l'année franco-égyptienne, *Imentet* a déjà beaucoup voyagé. Répété au Caire, à Louxor et à Paris, il a d'abord été créé à la Comédie de Valence en novembre 1997, avant de partir pour l'Egypte, où il s'est donné du 12 au 14 janvier, au Caire. Il réunit huit comédiens, sept Français et un Egyptien, et met en scène ce que Bruno Meyssat appelle *« un passage par l'Egypte »*. C'est un magnifique voyage dans le temps, inspiré par l'histoire d'Osiris, le premier dieu à avoir traversé la mort.**

★ *Imentet*, de et mise en scène par Bruno Meyssat. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e. Mo Cité- internationale. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, vendredi et samedi, à 20 heures ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 17 heures. 30 F à 110 F. Jusqu'au 10 avril.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : « Rendez-vous with French Cinema Today »** est le titre de la manifestation organisée jusqu'au 24 mars à New York par Unifrance, organisme officiel en charge de l'exportation du cinéma français. Treize films sont présentés au Lincoln Center, et plusieurs réalisateurs et acteurs ont fait le voyage pour présenter leurs œuvres, notamment Raoul Ruiz et Catherine Deneuve pour *Généalogies d'un crime*, Ariane Ascaride et Robert Guédiguian pour *Marius et Jeannette*, Josiane Balasko pour *Un grand cri d'amour*, Jean-François Richet pour *Ma 6T va cracker*, Anne Fontaine pour *Nettoyage à sec*.

■ **MUSIQUE : un Centre Arnold Schoenberg**, aménagé à Vienne pour accueillir les archives du compositeur autrichien transférées de Los Angeles à sa ville natale, devait être inauguré le 14 mars par un concert de la Philharmonie de Vienne. Une salle de concert de 200 places, une bibliothèque et des archives contenant quelque 30 000 manuscrits et documents privés du compositeur – soit 1300 mètres carrés pour un coût de 13 millions de francs, financés par la ville – seront à la disposition des chercheurs et du public. – *(AFP.)*

■ **Les méga-concerts des ténors Jose Carreras, Placido Domingo et Luciano Pavarotti** ne sont pas de la « musique sérieuse », a estimé la justice allemande pour condamner des organisateurs à payer un arriéré de plus de 5 millions de francs à la GEMA, équivalent allemand de la Sacem. Les concerts Hoffmann, en choisissant cette classification, espéraient bénéficier d'un paiement de droits inférieurs alors que les juges ont estimé que ce type de concert relevait de la *« manifestation de masse »*.

■ **THÉÂTRE DE RUE : Hors les murs, Association nationale pour le développement et la promotion des arts de la rue et des arts de la piste**, quittera Nanterre pour s'installer le 20 avril au 68, rue de la Folie-Méricourt, à Paris, dans le 11e arrondissement. Ses nouvelles coordonnées télépboniques sont : 01-55-28-10-10.

Les rock stars britanniques, nouveaux déçus du blairisme

LE COURANT ne passe plus entre Tony Blair et les rock stars du Royaume-Uni. Ancien guitariste d'un groupe amateur, le premier ministre avait, pendant sa campagne, reçu le soutien du gratin de la scène pop. Après sa victoire, en mai 1997, sa complicité avec les rockers (Noel Gallagher, le leader d'Oasis, était venu trinquer au 10, Downing Street) avait instauré l'image d'une « cool Britannia », jeune et branchée.

Sous le titre « Vous n'avez pas le sentiment de vous être fait escroquer ? », l'hebdomadaire *New Musical Express*, après un éditorial au vitriol, reccueille cette semaine les ressentiments de 21 musiciens, sur le mode « rien n'a changé, ils nous a trahis ». Noel Gallagher brille par son absence, mais son patron, Alan McGhee, fondateur de Creation Records, regrette le chèque de 50 000 livres (500 000 francs) qu'il avait versé pendant la campagne. Bobby Gillespie, leader de Primal Scream, annonce qu'il n'irait à Downing Street qu'équipé avec *« du semtex* [un explosif] *ou d'une bombe à clous »*.

Quatre griefs sont retenus : le *« welfare to work »*, qui place les jeunes devant le choix entre un emploi aidé ou l'interruption des allocations-chômage, l'instauration de droits d'inscription aux universités, la proposition de couvre-feu pour les mineurs et... le refus de dépénaliser l'usage du cannabis. Un cinquième reproche est parfois formulé : l'absence de soutien aux jeunes musiciens, alors que les Beatles ont tant fait pour l'économie de ce pays. Downing Street a réagi dès mercredi, arguant qu'*« on ne peut pas s'attendre que tout change dès qu'on choisit un nouveau gouvernement »*.

Dans l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* (no 141), Joe Strummer, ancien chanteur de The Clash, groupe symbole de l'opposition au thatchérisme au début des années 80, avait ainsi fait part de son amertume : *« Blair est pire que Major, parce qu'on croyait en lui. En Angleterre, les gens commencent à dire : " Au moins, avec Thatcher, on savait qui on avait en face, il n'y avait pas tromperie sur la marchandise". »*

Bruno Lesprit

Vivre heureux et danser chic !

FOIN DE TANGO et salsa ! Les nouvelles danses sélectes ont pour nom transito, bolita et stopstongostep. Nées de la fantaisie heureuse de Nathalie Clouet (grande organisatrice de bals tango) et Bernard Tran (plasticien), elles affolent le petit monde des plasticiens jamais en reste d'extravagance. Certains vont même jusqu'à lancer des dîners-démos pour s'y initier entre amis à la maison. Un brin snob, mais si smart !

Simple comme bonjour, surtout si l'on veut bien s'y laisser prendre. Basé sur le plaisir de la marche, de la déambulation, le transito se danse en couple bras dessus, bras dessous et se pratique n'importe où, dans les jardins, les musées, chez vous et même en descendant l'escalier. Il suffit de se laisser aller au plaisir des corps, de s'accorder sans effort pour que la marche se transforme en un jeu complice, brodé de pas variés. Demi-tour, trois pas en avant, manège à droite, attention la marche, chassé et voilà le... transito. De quoi faire regretter à M. Jourdain d'être né en son siècle.

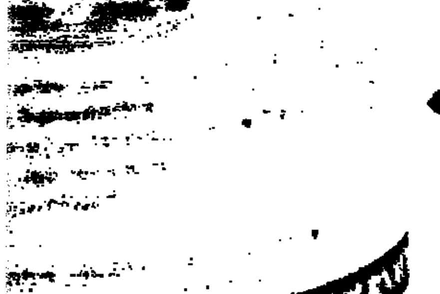
Sans musique a priori, sauf le claquement des semelles, les cui-cui des oiseaux ou le tube du jour, ce « ready-made » chorégraphique possède ses règles strictes. Démarrage face à face, pivot pour se retrouver côte à côte et « on y va » (nom du premier pas) en avançant ensemble les jambes intérieures, et « ça continue » (nom de la seconde figure), et ainsi de suite. Une façon d'enjoliver les trajets quotidiens, de sublimer cette activité fonctionnelle qu'est la marche en la métamorphosant en œuvre d'art. *« Un beau transito ne devrait évidemment pas laisser voir la technique »*, précise Bernard Tran, qui se considère comme l'archéologue de cette danse, née il y a des milliers d'années. Pourquoi ce nom ? Tout simplement à cause de son lieu de résurgence : la salle de transit de l'aéroport de Séville.

La bolita, elle, prend sa source dans la pampa argentine. *« Jusqu'au début du XIXe siècle, les gauchos utilisaient le boleadora, sorte de lasso constitué de deux ou trois pierres rondes enfermées dans des sacs de cuir reliés entre eux par des liens de nerfs de bœuf*, explique Nathalie Clouet. *On retrouve l'idée dans les années 50 où elles sont utilisées comme accessoire de danse folklorique. Mais il n'y a plus qu'une seule boule attachée par un lien à chacune des mains du danseur qui les fait rebondir sur le sol en syncopant les percussions de ses pieds. »* En 1995 naît la bolita, une danse, un objet, la petite balle souple que l'on pend à sa ceinture au bout d'un élastique et hop ! d'une jambe sur l'autre, grand battement, déhanchement, pirouette-cacabuète, et la bolita s'enroule autour de la cuisse, vient rebondir sur le mollet, repart à l'horizontale, virevolte, dessine des huit, des cercles autour du corps de la danseuse. De l'une à l'autre s'établit un dialogue ludique et imprévisible où il convient de garder le contrôle de sa ballottante partenaire, qu'elle n'aille pas vous faire un œil au beurre noir. A pratiquer tout seul, en famille, entre amis et pourquoi pas bientôt dans des compétitions !

Ces conversations physiques, transito et bolita, illustrent le propos plastique de Bernard Tran, qui spécule actuellement sur une nouvelle formule chorégraphique : le stopston-gostep, une drôle de danse siamoise, mettant dos à dos l'immobilité (le stopston) et le déplacement (le gostep). *« Si le premier demande de pouvoir être et rester quelque part, le second réclame et revendique la liberté de circuler »*, commente son créateur, qui accrochera pour l'occasion les pages de son traité sur le sujet. Une métaphore de la vie. J'y vais ou j'y vais pas ?

Rosita Boisseau

★ Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse, Paris 15e. Tél. : 01-43-22-72-77. Du 17 au 20 mars, de 12 heures à 18 heures ; *soirées démonstrations-pratiques*, les 18 et 20, de 18 heures à 21 heures. Entrée libre.



Les provocations cliniques de « Casanova » rajeunissent le public de l'Opéra Garnier

Angelin Preljocaj signe une nouvelle pièce chorégraphique dérangeante pour le Ballet de l'Opéra de Paris

Pour la seconde fois, Angelin Preljocaj crée un ouvrage pour le Ballet de l'Opéra de Paris. Après *Le Parc* (1994), inspiré de la princesse de Clèves et de la Carte de Tendre, son *Casanova* est prétexte à danser la contagion du plaisir, et de la maladie, sans les habituelles métaphores béni-oui-oui. « *L'art doit être un crachat* », dit le chorégraphe, qui ne s'est jamais effrayé du mauvais goût. Dont acte.

CASANOVA, d'Angelin Preljocaj pour le Ballet de l'Opéra de Paris. Goran Vejvoda (musique), Thierry Leproust (décors), Angelin Preljocaj (costumes), Marion Hewlett (lumières). Opéra Garnier, place de l'Opéra, Paris 2e. Mo Opéra. Jusqu'au 18 mars, 19 h 30. Le 14, soirée à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 280 F.

Au bar de l'Opéra Garnier, le serveur s'étonne : « *Au début, c'était bizarre, il y avait peu de monde. Au fur et à mesure, la salle s'est remplie. Le bouche à oreille a fonctionné. C'est les jeunes qui viennent.* » Et ils applaudissent. Et les danseurs sourient, soulagés, *enfin, de rencontrer leur public.* Avec en tête, les étoiles Isabelle Guérin, Laurent Hilaire, Nicolas Le Riche, les premiers danseurs Aurélie Dupont, Nathalie Riqué, Wilfried Romoli. Et pourtant, c'est le moins qu'on puisse dire, *ce Casanova, vingtième chorégra*phie d'Angelin Preljocaj, est très spécial : il navigue entre boudoirs et *Urgences*, le feuilleton télé. « *L'art doit être un crachat* », dit le chorégraphe albanais. Mission réussie. Son *Casanova* est un pré*texte à parler des MST (maladies* sexuellement transmissibles) : de la syphilis au sida. La mutine Isabelle Guérin détaille au micro quelques *signes* cliniques des chlamydiae, des gonocoques, et autres maladies dites « honteuses », et nous souhaite une « *bonne soirée* ».

Merci. Car ce n'est pas exactement à un embarquement pour Cythère *que nous sommes* conviés. Déjà, le rideau de scène effraie. Il s'agit d'un écorché. Le cœur est souligné de rouge. Les organes sexuels portent des griffes. Homme, femme ? Femme, dirions-nous, à la vue du sexe, lui *aussi souligné de rouge. Dom*mage de désigner d'entrée de jeu la responsable du désir, donc du mal. Bref ! Quand le rideau se lève, on se retrouve dans un salon avec boiseries et banquettes pour galipettes en groupe. Les protago*nistes assis, ou debout, font re*bondir une balle de ping-pong. Ce bruit agaçant soulignera, tout au long de la pièce, l'écoulement du temps. Le grondement de la musique de Goran Vejvoda annonce toutes les voluptés, mais aussi *tous les tourments* avec ses bips d'encéphalogrammes plats. Les corps se mêlent. Hommes avec femmes. Hommes avec hommes. Mais pas femmes avec femmes, personne n'est parfait !

Qu'importe ! Ce prologue *n'était pas utile. Pour un peu,* le voyeur qu'on est censé être aurait aimé un peu plus d'imagination... Quand les banquettes se transforment en *tables d'opération*, que les lumières tamisées deviennent des néons, on se demande encore pourquoi ce sont les femmes qui sont examinées. Mais la pièce devient plus intéressante, plus énervante aussi. Ce qui est toujours *bon signe. Décor géant de radio*graphies. Milieu hospitalier. *Casanova* aurait dû commencer là, et observer l'unité de lieu. Mais Angelin Preljocaj veut être compris, comme il le dit « *tout de suite et pas dans deux cents ans, car la danse est éphémère* ». Il en devient trop explicite. Voire répétitif.

SILENCE GÊNÉ

Des médecins en vert, masqués, coursent des infirmières en blanc. Une scène crée le choc : les *femmes habillées de chemises* blanches et de sous-vêtements noirs portent des prothèses sexuelles masculines. Casanova a beau raconter l'histoire dans ses mémoires – une de ses conquêtes doit se faire passer coûte que *coûte pour un homme* –, un silence gêné s'installe. Les danseuses elles-mêmes ont l'air sidéré de ce qu'elles osent. L'hôpital alterne avec les archétypes de l'érotisme. Deux Indiennes se livrent à deux hommes à têtes de *Ganesh, la divinité-éléphant.* On entend des coucous suisses et le vrombissement d'avions qui bombardent. On pense aux rayons qui *détruisent* les cellules malades. Une voix raconte l'histoire de la chèvre de M. Seguin, ce désir de liberté plus fort que le danger. Contagion du plaisir, contagion des virus. On souffre de voir Laurent Hilaire crier qu'il a mal, *s'époumonner à convaincre qu'il* peut, malgré tout, exécuter encore ses déboulés, et ses tours.

Tout dire, tout montrer ? Preljocaj n'a jamais eu peur de son ombre, encore moins du mauvais goût. On peut ne pas aimer qu'il *affiche par tant de réalisme son* exaspération de voir la maladie trop souvent traitée sous forme de métaphores béni-oui-oui, mais on comprend cette volonté d'appeler un chat un chat. Dans cette attitude clinique réside la force de ce *Casanova*.

A la sensiblerie, au larmoiement, Preljocaj préfère le Grand Guignol de la vie. Son ballet est dans la veine du film *MASH*, de Robert Altman. Mais l'argument l'emporte sur la danse. Et la mise *en scène sur l'invention du geste,* du mouvement. On regrette aussi la musique enregistrée. Simple coryphée dans la hiérarchie de l'Opéra, Mirentchu Battut, déguisée en infirmière du sexe, sort droit d'une bande dessinée de Bilal. *Un tempérament qui n'a pas* échappé au chorégraphe.

Dominique Frétard

Pierre Bourdieu mis en voix par Didier Bezace

LE JOUR ET LA NUIT, d'après trois entretiens extraits de *La Misère du monde*, de Pierre Bourdieu. Mise en scène : Didier Bezace. Avec Emmanuel Courcol, Eric Dufay, Odile Fredeval, Magali Leris, Marianne Merlo, Marina Pastor, Salah Teskouk. THÉÂTRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers. Mo Aubervilliers-Pantin-Quatre Chemins. Du mardi au samedi, à 20 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 130 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 18 mars, puis du 2 au 4 avril.

Cinq ans après sa parution, La Misère du monde, imposante enquête dirigée par Pierre Bourdieu, bénéficie encore d'une attention que rien, dans la situation du pays, ne paraît pouvoir démentir. 90 000 exemplaires de la version originale ont été vendus en France, et le Seuil vient d'en publier une édition de poche particulièrement soignée (Points, 1 468 p., 69 F). Un tel succès est *rassurant. Il montre à quel point* les Français sont avides de se connaître au présent, de percevoir ce qui se trouve derrière « *les écrans qui cachent les vraies raisons de la souffrance* », de suivre du doigt les failles qui traversent la société. Il montre en outre que les discours de maîtrise ne leur font pas peur, bien *au contraire*.

La fortune théâtrale, spontanée, des témoignages collectés par l'équipe de Pierre Bourdieu coule de source. Quatre mises en scène ou en espace ont précédé celle que présente Didier Bezace à Aubervilliers sous le titre *Le Jour et la Nuit*. Celle de Xavier Marcheschi en 1993 *dans la banlieue parisienne* (*France parle*) ; celle d'Alain Timar en 1994 à Avignon (*Signes particuliers*) ; puis celle de Dominique Féret en 1995 à La Villette avec Philippe Clévenot (*Abbas*). A l'été 1997 enfin, Philippe Adrien ouvrait son Théâtre de la tempête pour donner voix durant trois jours aux 76 personnes interrogées dans *La Misère du monde*.

Pour *Le Jour et la Nuit*, Didier Bezace a sélectionné trois récits, trois témoignages de femmes, qui vont se succéder autour de la même table. La mise en scène, impeccable, tire les propos vers le papier glacé. C'est clair, froid, déshumanisé. Elle ôte ce qu'il y avait de chair dans le texte, renvoie l'individu vers le type, sinon le stéréotype. Impossible de ne pas voir dans ce décalage une manière insidieuse de retour à l'envoyeur, une remise en question des personnes.

La moquerie devient ouverte dans le traitement des enquêteurs, dont Didier Bezace fait basculer le jeu avec une intelligence perverse. *Le premier apparaît en trench-coat, façon Co*lumbo, pour un questionnement mené à la bougie. Le dernier, genre comique en nœud papillon, précédé d'un cactus, bégaie en admirant ses ongles. Entre les deux, un magnétophone suffit à faire le travail.

Jean-Louis Perrier

Luca Ronconi fête la naissance de l'opéra à Florence

***ORFEO*, de Monteverdi. Avec Cecilia Gasdia (Musique, Eurydice, Eco), Roberto Scaltriti (Orfeo), Sara Mingardo (Messagère, Espoir), Marina Comparato (Proserpine), Antonio Abete (Pluton), Mauro Uterzi (Apollon), Concerto Vocale et chœur du Mai musical de Florence, René Jacobs (direction). Mise en scène : Luca Ronconi. Décor : Margherita Palli. Costumes : Vera Marzot. Lumières : Guido Levi. THÉÂTRE GOLDONI. Prochaines représentations, les 17, 18, et 20 mars, à 20 h 30 ; le 21, à 15 h 30. Tél. : 0039/55/27791.**

FLORENCE
de notre envoyé spécial

Prologue : Orphée, les yeux bandés, *fait* son entrée sur scène incarnant la Musique qui se présente. Elle évoque ses pouvoirs, en particulier celui de lui faire recouvrer la vue. Ce geste simple est le point de départ de l'*Orphée* de Claudio Monteverdi, mis en scène par Luca Ronconi, dans une production du Teatro Comunale pour célébrer la naissance de l'opéra en tant que genre musical, il y a de cela *quatre siècles à Florence. Jacopo* Peri et Ottavio Rinuccini *composèrent en 1598 la musique* et les paroles d'une œuvre intitulée *Daphnée* dont il ne reste que quelques fragments. Suivra *Eurydice*, deux ans plus tard, en l'honneur des noces de Marie de Médicis et Henri IV de France. Musique et texte ne survivront au temps que pour servir d'élément de comparaison et proclamer la supériorité de l'*Orphée* présenté en 1607 devant un public très restreint (quelques amis des princes *de Gonzague*).

De ce point de vue, les choses n'ont pas beaucoup changé, du moins tant que la RAI, la télévision publique italienne, n'aura pas diffusé à l'écran le spectacle sous la forme d'un opéra filmé. Respec*tant le choix de Luca Ronconi*, seuls 170 spectateurs peuvent occuper le petit Théâtre Goldoni. Le parterre n'existe plus. Devenu un vrai lac, image du Styx, il sera traversé par le chanteur pour ressusciter Eurydice, l'épouse morte le *jour même de ses noces. Vraie eau* donc, vraie herbe également recouvrant entièrement la scène où les bergers chantent et dansent, habillés comme des paysans du XIXe siècle. Ils fument des cigares, boivent du vin, et leurs attitudes et *leurs danses accentuent leur inno*cence et leur simplicité perdues.

L'AUBE DU MÉLODRAME

Si *Orphée*, nous dit Ronconi, symbolise l'aube du mélodrame, nous devons retrouver ce sentiment de stupeur qui a saisi les spectateurs et les interprètes de l'époque. Sur cette structure linéaire viennent se greffer des *choix moins évidents que le geste* initial : Proserpine et Pluton, en habits de soirée, sont présentés à l'intérieur d'une paroi en miroir brisé encastrée dans une grande armoire XIXe alors que les trois faux cyprès qui se tenaient dans le pré se soulèvent et, basculant sur eux-mêmes, se présentent désormais la pointe vers le bas. Il est bien difficile de retrouver une virginité maintenant que l'aube est si lointaine.

La musique, placée entre le pré et le lac, sert d'intermédiaire entre le monde des vivants et celui des morts. René Jacobs a partagé le Concerto Vocale en deux groupes : les instruments à cordes et ceux à claviers lui font face dans la fosse d'*orchestre* ; les *instruments* à vent sont installés dans le foyer et gardent le contact avec le chef par le biais d'un système vidéo. Les interprètes entourent René Jacobs, se tenant de côté, derrière ou devant lui.

*Grâce à cette intuition très mo*derne, le son et le chant envahissent entièrement l'espace du théâtre sans être amplifiés. Mais tant de virtuosité court fatalement le risque de quelques départs à contretemps. La direction musi*cale est très sonore et bien équili*brée dans les parties chorales comme dans la sinfonia du début. Elle l'est moins dans les longs épisodes de « chant récité », où elle se heurte au lyrisme des interprètes : tous italiens, ceux-ci ont *une bonne connaissance des* nuances rythmiques et expressives du texte, mais ils tendent, en particulier Orphée, à hachurer le discours, le rendant peu fluide.

Ils chantent trop, récitant moins, à l'exception de Sara Mingardo, *qui trouve le juste et difficile équi*libre réclamé par Monteverdi.

Sandro Cappelletto

SORTIR

PARIS

Tabea Zimmermann (alto) Hartmut Höll (piano).
La Sonate pour alto, de Chostakovitch, est une œuvre noire, très noire. Mais Tabea Zimmermann, jeune altiste admirable, a aussi choisi le Lachrymae, de Britten, d'après Dowland, et la souriante et mélancolique *Sonate pour Arpeggione*, de Schubert...
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Kun Woo Paik (piano)
Excellent musicien, pianiste sensible, *tellement émotif* qu'il lui arrive de forcer son instrument, Kun Woo Paik a choisi de jouer l'intégrale de l'œuvre pour piano de Ravel en un récital. Vlado *Perlemuter, le plus grand ravélien*, avait coutume de relever ce défi pour la mémoire et la tension nerveuse.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 19 heures, le 14. Tél. : 01-49-53-05-07. 200 F.

Opus Akoben
Steve Coleman
En première partie, les trois rappeurs d'Opus Akoben, tchatcheurs émérites, dont les textes comme la musique dépassent les clichés – mitraillettes, défonce et jolies pépées – qu'une partie du rap se contente de véhiculer. En seconde partie, une nouvelle version du Five Elements de Steve Coleman. Il a ramené la formation instrumentale à quatre membres auxquels vient se joindre une danseuse, sorte de cinquième musicien pour interpréter l'univers jazz et funk tout en cassures, soubresauts et mouvements cycliques du saxophoniste.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-49-25-89-99. 150 F.

Serge Forté Quartet
Pianiste de jazz très attentif au développement mélodique, rythmicien de grand talent, Serge Forté, qui vient de rendre hommage à Oscar Peterson, dirige un quartette où l'on écoutera avec attention les combinaisons entre le batteur Louis Moutin et le percussionniste Minino Garay ; Jean Wellers est à la contrebasse.
Salle du Colombier, place de l'Eglise, Ville-d'Avray (78). Le 14, 20 heures. De 70 F à 100 F. Tél. : 01-41-15-13-44.

Réouverture du Baiser salé
Fermé depuis la fin 1997 pour cause de diverses mesures administratives sur la sécurité et des bruits musicaux un peu trop élevés, le Baiser salé rouvre ses portes. Rendez-vous donc pour une « Mega Jam Session », soit une grande fête où les musiciens qui font vivre le lieu depuis des lustres mêleront jazz, afro-beat, funk et blues jusqu'à l'aube.
58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet, RER Les Halles. Le 14. Tél. : 01-42-33-37-71. Entrée libre.

La Villette fête la Saint-Patrick
La Saint-Patrick, fête nationale irlandaise, se célèbre officiellement le 17 mars, mais elle commence dès ce week-end à la Grande Halle de La Villette, en partenariat avec le Festival Interceltique de Lorient. *Bals et* concerts irlandais le 14, à partir de 20 h 30, avec Cooney and Begley, Sharon Shannon... Le 15, à partir de 16 h 30, *Liannaj'*, spectacle créé par les Bretons Carré *Manchot et* les Guadeloupéens Akiyo, suivi d'un fest-noz avec Gwenfol et le Bagad Kerlz (de Clichy). Le Bagad de Lann Bihoué mènera parade (gratuite) devant la Grande Halle, le 17 mars à 16 heures, en introduction au concert de Dan Ar Braz au Zénith.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 100 F le samedi, 50 F le dimanche. Tél. : 08-03-30-63-06.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Cartoon 14
Dessin animé français de Bela Weisz, Jacques-Rémy Girerd, Jacques Houdin, Matthias Bruhn, Mark Baker, Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, Laurent Pouvaret, Michaël Dudok de Wit (1 h 05).
Le Défi
Film franco-néo-zélandais de Bob Swaim (1 h 37).
L'Enjeu
Film américain de Barbet Schroeder, (1 h 40).
Everest
Film américain de David Breashears (45 min).
Fantômes de Tanger
Film franco-marocain d'Edgardo Cozarinsky (1 h 27).
L'homme est une femme comme les autres
Film français de Jean-Jacques Zilbermann (1 h 40).
Ice Storm
Film américain d'Ang Lee (1 h 52).
Minuit dans le jardin du Bien et du Mal
Film américain de Clint Eastwood (2 h 35).
Petits désordres amoureux
Film français d'Olivier Péray (1 h 35).
Une vraie blonde
Film américain de Tom DiCillo (1 h 45).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGE

Sebastiao Salgado
Les Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-88-24. De 15 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 mars au 11 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestra of the Age of Enlightenment
Tchaïkovski : *Sérénade pour cordes op. 48, Casse-noisettes, extraits, Concerto pour piano et orchestre no 1.* Cyril Huvé (piano), Roger Norrington (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F. (le 15 : Symphonie « pathétique »).

L'Archibudelli
Beethoven : *Trios à cordes op. 9 nos 1 et 2 et op. 8 « Sérénade ».* Vera Beths (violon), Jürgen Kussmaul (alto), Anner Bylsma (violoncelle).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Philharmonia Orchestra
Bartok : *Portraits.* Haydn : Concerto *pour violoncelle et orchestre.* Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde ».* Heinrich Schiff (violoncelle), Christoph von Dohnanyi (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 17 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Côté coulisse
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 15. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

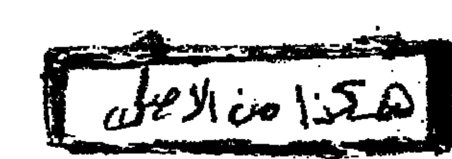
Les Nomades rageurs
Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. 20 h 30, le 14. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F.

L'annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 10 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 40. 50 F. Jusqu'au 28 mars.

Aujourd'hui (titre provisoire)
de Michel Deutsch, mise en scène de l'auteur, *Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4bis, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Du lundi 16 au vendredi 20, à 20 h 30 ; le samedi 21, à 16 heures. Tél. : 01-42-62-59-49. 50 F.*

Germania III, les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli. *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A partir du 11 mars. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 110 F* à 160 F. Jusqu'au 11 avril.*

Matériau Koltès
d'après Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas.
Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Du samedi 14 au lundi 16, les mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, à 19 h 30 ; le mardi 17, à 20 h 30. Tél. : 01-53-24-90-16. Entrée libre sur réservation.



SAMEDI 14 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

22.35 La Cité des enfants perdus ■ ■
Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (France, 1995, 115 min). TSR

23.00 Que le meilleur l'emporte ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1964, N., 105 min). Ciné Cinéfil

23.10 Le Journal du séducteur ■ ■
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min). Cinéstar 1

0.30 Stromboli, terre de Dieu ■ ■ ■
Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min). Cinétoile

0.35 Les Démons de Jésus ■ ■
Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min). Canal +

0.45 Lune de miel mouvementée ■ ■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

2.05 Les Titans ■ ■
Duccio Tessari (France - Italie, 1961, 115 min). Cinéstar 2

3.35 Le Guépard ■ ■ ■
Luchino Visconti (Italie, 1962, v.o., 180 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 T.V. +. La télévision anglaise. Canal +

19.00 et 0.10 ▶ Paris modes. A Paris. Paris Première

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 14 mars 1948. Quel avenir pour nos enfants ? Invitée : Claire Brisset. Arte

20.00 Thalassa. La folie saumon. TV 5

20.40 Le Club. Invité : Barbet Schroeder. Ciné Cinéfil

20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec André Kaspi, Sam Stourdzé, Miko Grmer, Irène Kudela. Histoire

21.00 Faut pas rêver. USA : Saratosa, ville du cirque. France : Le château du Lou. Maroc : Les tanneurs de Fès. Invité : Bernard Murat. TV 5

21.20 Cap'tain Café. France Supervision

21.35 Metropolis. Dan Ar Braz. Raymond Roussel. Jean-Charles Blais. Bernard Dufour. Arte

23.10 Du fer dans les épinards. A 50 ans le fête est finie. France 2

0.00 Grain de philo. L'élection : aristocratie ou démocratie ? Invité : Bernard Manin. France 3

0.00 L'Histoire des femmes. La lutte continue. Invitées : Michelle Perrot, Arlette Farge, Simone Veil et Françoise Giroud. Histoire

DOCUMENTAIRES

19.55 La Guerre secrète de Russie. Odyssée

20.30 Avec Matisse à Tanger. France Supervision

20.35 Inès, ma sœur. Planète

20.45 L'Aventure humaine. Kon-Tiki, à la lumière du temps. Arte

21.00 Sibelius. [1 et 2/2]. Muzzik

21.30 Le Siècle Stanislavski. [3/3]. Les années de glace et de feu. TMC

21.35 Enquêtes médico-légales. [2/13]. La balle magique. Planète

22.00 10 secondes qui ébranlèrent le monde. Planète

22.00 Hollywood Golden Collection. Les bandes-annonces. Ciné Cinéfil

22.05 La Trouble séduction d'Adolf Hitler. [1/2]. Odyssée

22.15 Le Taraf de Haidouks. Les bandits justiciers. France Supervision

22.40 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Sagawa : enquête sur un crime cannibale. France 3

22.55 Toros de Camargue. Odyssée

23.00 Simone de Beauvoir. Histoire

23.30 Music Planet, Classic Albums. Fleetwood Mac : Rumours. Arte

0.00 Spermatozoïdes en danger. Téva

0.25 Enfants des paillettes. Téva

SPORTS EN DIRECT

15.45 Rugby. Championnat de France. Toulouse - Colomiers. Canal +

15.55 Cyclisme. Paris - Nice : 7e étape. Sisteron - Cannes (223 km). France 2

17.55 Football. D 2 : Sochaux - Nancy, au stade Bonal, à Sochaux. Eurosport

20.30 VTT. Indoor de Bercy. Paris Première

MUSIQUE

18.00 Magma. Enregistré à l'auditorium des Halles en 1996. Muzzik

19.35 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Muzzik

19.55 Hommage à Richard Tucker avec Pavarotti. Muzzik

22.50 Le Mariage de la Saint-Jean. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Dir. David Atherton. Muzzik

23.20 Velvet Jungle Sessions. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Sortie interdite. Daniel Moosman. Festival

20.50 La Grande Béké. Alain Maline [1/2]. France 3

20.55 Nuits secrètes II. Billy Hale [1 et 2/2]. Téva

22.00 La Radio. Yves Barbara. Festival

22.35 ▶ Entre femme et loup. Ben Bolt [1/3]. Arte

23.10 Hollywood Night. Pleins feux sur le président. O Joseph Mehri. TF 1

0.30 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. Arte

SÉRIES

20.13 Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation. 13e Rue

20.30 Derrick. Séance de nuit. Une sœur envahissante. RTL 9

20.35 Cracker. △ Folie amoureuse. Canal +

20.55 Le Caméléon. Indice d'écoute. M 6

21.00 Angela, 15 ans. Un week-end attachant. Canal Jimmy

21.30 The Visitor. Teufelsnacht (v.o.). Série Club

21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. A chacun sa guerre. M 6

22.13 New York Undercover. Les anges de fer. 13e Rue

22.15 Brooklyn South. McMurder One (v.o.). Série Club

22.35 Novacek. Souvenirs d'Anvers. TMC

22.40 Profiler. O L'ombre des archanges. M 6

22.55 Chapeau melon et bottes de cuir. School for Traitors (v.o.). 13e Rue

23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Tin Man. Canal Jimmy

23.50 L'Incroyable Hulk. Pilote. 13e Rue

1.00 Seinfeld. Le touriste (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.15 Arte

« Le Dessous des cartes »

Affirmer d'emblée que *« l'Algérie va bien »*, même s'il est précisé que ce point de vue est celui des investisseurs, ne peut que retenir l'attention. Avec concision et clarté, la chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor explique ce paradoxe et permet de mieux apprécier les informations diffusées par ailleurs sur la tragédie algérienne. Cartes à l'appui – ce sont les seules illustrations –, on mesure davantage l'insupportable situation de la grande majorité de la population, concentrée dans le Nord et livrée à la terreur, alors que, dans le Sud désertique, ne cessent d'être développées, en toute sécurité, les principales ressources du pays. Dix minutes qui valent de longs discours. – *F. C.*

★ Rediff. : vendredi 20, 1 h 10.

● 0.00 France 3

« Grain de philo »

A la veille des élections régionales, entendre des philosophes remettre en question le caractère démocratique du suffrage universel est une manière pour le moins originale de compléter son instruction civique. D'autant que ces gens se demandent si le tirage au sort (en vigueur dans la démocratie athénienne) ne serait pas plus égalitaire, moins élitiste que l'élection. Non, ces « profs de philo » n'ont pas un grain ! Est-il « politiquement incorrect » de penser que de coûteuses campagnes électorales *concourent à la formation d'une* nouvelle aristocratie ? Montesquieu n'aurait pas renié ce débat intitulé « L'élection : aristocratie ou démocratie » auquel il est convoqué – *L'Esprit des lois* a deux cent cinquante ans. Ce « Grain de philo » est un régal pour l'esprit – républicain. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, L'image du sport.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Drôle de jeu. Le Printemps.
23.10 Hollywood Night. Pleins feux sur le président. Téléfilm O. Joseph Mehri.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque... A Bruxelles.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.10 Du fer dans les épinards. A 50 ans le fête est finie.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Les 30 Dernières Minutes.
1.25 Bouillon de culture. *Au nom du père.*

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Grande Béké. Téléfilm [1/2]. Alain Maline.
22.40 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Sagawa : enquête sur un crime cannibale.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Grain de philo. L'élection : aristocratie ou démocratie ?
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.50 et 22.50 Flash infos.
19.00 T.V. +. La télévision anglaise.
20.00 Les Simpson.
20.25 Le Journal du cinéma.
20.35 Cracker. △ Folie amoureuse.
22.15 Supplément détachable.
22.55 Amour et confusions. *Film. Patrick Braoudé.*
0.35 Les Démons de Jésus ■ ■ Film. Bernie Bonvoisin.

ARTE

19.00 Armstrong et Miller.
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Algérie : territoire du chaos, territoire protégé.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Kon-Tiki, à la lumière du temps.
21.35 Metropolis.
22.35 ▶ Entre femme et loup. Téléfilm [1/3]. Ben Bolt.
23.30 Music Planet, Classic Albums. *Fleetwood Mac : Rumours.*
0.30 La Vie de Marianne. Téléfilm [2/2]. Benoît Jacquot.
2.05 La Femme en gris. [9/10].

M 6

18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler. O.
23.30 Le Retour de Jack l'Eventreur. Téléfilm △. E.W. Swackhamer.
1.10 DJ d'une nuit.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Comedie-Française. *Le Héros et le Soldat*, de George-Bernard Shaw.
22.35 Opus. Hommage pluriel à Duke Ellington.
0.05 Le Gai Savoir. Nicolas Girardon, psychiatre.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *L'Isolata disabitata*, de Haydn par l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Berlin, dir. Alessandro de Marchi.
23.07 Présentez la facture. Les flûtes de Jean-Pierre Rampal.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Musique à la cour de Frédéric Le Grand. Œuvres de Frédéric II, C.P.E. Bach, Quantz, Benda, Graun, Fasch, Bach, Reichardt.
22.30 Da Capo. Emil Guilels et Evguéni Mravinski. Œuvres de Saint-Saëns, Liszt, Scriabine, Kabalevski.

DIMANCHE 15 MARS

FILMS DU JOUR

17.20 Lune de miel mouvementée ■ ■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1942, N., 110 min). Ciné Cinéfil

18.00 L'Auberge du sixième bonheur ■ ■
Mark Robson (Etats-Unis, 1958, 155 min). Ciné Cinémas

19.30 La Chèvre ■ ■
F. Veber (F., 1981, 95 min). Cinétoile

20.30 Premier rendez-vous ■ ■
Henri Decoin (France, 1941, N., 110 min). Festival

20.30 My Own Private Idaho ■ ■
Gus Van Sant Jr (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 1

20.35 Jude ■ ■
Michaël Winterbottom (Grande-Bretagne, 1996, 115 min). Canal +

20.35 Que le meilleur l'emporte ■ ■
Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1964, N., 105 min). Ciné Cinéfil

20.35 L'Armée des ombres ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1969, 140 min). Ciné Cinémas

20.35 Yanks ■ ■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, 140 min). TMC

21.00 Ombres et brouillard ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 90 min). Paris Première

22.20 Le train sifflera trois fois ■ ■
Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.25 J.F. partagerait appartement ■ ■
△ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1992, 110 min). M 6

0.15 Le Guépard ■ ■ ■
Luchino Visconti (Italie, 1962, v.o., 180 min). Cinétoile

0.25 L'Avventura ■ ■ ■
Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1960, N., v.o., 140 min). France 3

0.30 Bunker Palace Hôtel ■ ■
Enki Bilal (France, 1989, 95 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

SOIRÉE ÉLECTORALE

19.15 et 19.55, 23.10 Spécial élections. TF 1

19.45 et 0.05 Spécial élections. France 2

20.00 Spécial élections. France 3

DÉBATS

12.05 et 2.45 Polémiques. France 2

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Miller - Morellet - Lacroix. La Cinquième

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Paul Ricœur ; Jorge Semprun ; Jean-Pierre Changeux. La Cinquième

12.30 Arrêt sur images. La pub peut-elle tout se permettre ? Invité : Maurice Lévy. La Cinquième

13.00 Lignes de mire. Invité : Jacques Weber. France 3

13.00 Thalassa. La folie saumon. TV 5

13.50 Les Quatre Dromadaires. Le Monde merveilleux des bébés animaux. France 3

14.00 La Planète ronde. Lens. La Cinquième

14.00 Faut pas rêver. USA : Saratosa, ville du cirque. France : Le château du Lou. Maroc : Les tanneurs de Fès. Invité : Bernard Murat. TV 5

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire secrète de la conquête spatiale. Histoire

16.00 Naturellement. Kali, la lionne. France 2

16.30 Le Sens de l'Histoire. Octobre 1987, la seconde révolution russe. Invités : Paul-Marie de la Gorce ; Michel Tatu. La Cinquième

17.30 L'Histoire des femmes. La lutte continue. Histoire

19.00 Le Gai Savoir. Invité : Régis Debray. Paris Première

20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Oncle Hô et oncle Sam. Histoire

22.35 Le Monde de TV 5. Carte blanche à « Thalassa ». TV 5

22.35 Viva. Gruyère, le photographe qui brise les clichés. TSR

23.00 Envoyé spécial, les années 90. Pollution au Venezuela. Médecins de banlieue. La ruée vers l'or. Histoire

0.45 Metropolis. Dan Ar Braz. Raymond Roussel. etc. Arte

1.00 France Europe Express. L'Europe de Tony Blair. TV 5

DOCUMENTAIRES

17.35 Enquêtes médico-légales. [2/13]. La balle magique. Planète

18.00 10 secondes qui ébranlèrent le monde. Planète

18.10 Hyènes chéries. Odyssée

18.30 Le Temps des cathédrales. [8/9]. Le bonheur, la mort. Histoire

19.00 Scandinavia, au pays du soleil de minuit. [2/2]. Odyssée

19.45 Colorado, la fin d'un paradis sauvage. Planète

19.50 Rubans d'acier. [9/13]. Avalanche alley. Odyssée

20.20 L'Eau, perle rare du désert. Les pays producteurs de pétrole et la pénurie d'eau. Odyssée

20.35 Les Nouveaux Explorateurs. *Cerveau pour en finir* avec les tumeurs. Planète

20.40 ▶ Soirée thématique. Paroles d'orphelins. Arte

20.50 Jusqu'à la dernière goutte. Odyssée

21.00 Portrait of Africa. Muzzik

21.35 Une terre, des hommes. [2/3]. Des bras pour les usines. Planète

21.45 Cris de femmes. Histoire

21.45 La Perle et son mystère. Odyssée

22.00 Délits flagrants. Planète

22.25 Grand document. L'Objecteur, portrait de Jean Van Lierde. RTBF 1

22.40 Des plantes et des hommes. [2/6]. L'arbre de vie, l'arbre de mort : l'if. Odyssée

23.10 La trouble séduction de Adolf Hitler. [2/2]. Odyssée

23.40 Le Métis. Arte

23.55 Quand les perroquets parlent le mandarin. Odyssée

0.30 Femmes dans le monde. Femmes d'Angola. Femmes d'Ethiopie. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.15 Biathlon. Coupe du monde. 7,5 km sprint dames. Eurosport

15.30 Cyclisme. Paris - Nice (8e étape : Nice - Nice). France 3

18.30 Football. Championnat de D 1 : Lens - PSG. Canal +

19.30 Formule Indy. Championnat CART : Grand Prix de Miami. Eurosport

22.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) : finale. Eurosport

DANSE

17.00 et 0.55 Ulysse. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Sonny Rollins 1986. Muzzik

19.30 Le Requiem, de Verdi. Muzzik

20.30 Les Noces de Figaro. Par l'Orchestre de l'Opera de Lyon, dir. Paolo Olmi. France Supervision

22.20 Europa Jazz Festival du Mans 1997. Muzzik

0.40 Concert Brahms à Paris. TF 1

TÉLÉFILMS

20.35 Electronic Junior III. Eric Luke [1/2]. Disney Channel

20.45 T'es grand et puis t'oublies. Serge Moati. Arte

20.55 Le Cri du silence. Jacques Malaterre. Téva

22.20 Némo. Jean Bacque. Festival

22.20 Emmuré vivant. Gérard Kikoïne. RTL 9

SÉRIES

17.45 Chapeau melon et bottes de cuir. School for Traitors (v.o.). 13e rue

18.55 Demain à la une. La mélodie du passé. M 6

20.00 Seinfeld. Le touriste (v.o.). Canal Jimmy

20.30 Dream On. La seconde chance (v.o.). Canal Jimmy

20.45 Columbo. Votez pour moi. RTBF 1

20.55 Julie Lescaut. Interdit au public. TSR

21.05 Presque parfaite. Un week-end d'enfer (v.o.). Canal Jimmy

22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. L'homme dans le miroir (v.o.). 13e Rue

22.15 Spicy City. An Eye for an Eye (v.o.). Canal Jimmy

22.40 New York Police Blues. Tout est bien qui finit bien (v.o.). Canal Jimmy

22.45 Twin Peaks. Ep. 23 (v.o.). Série Club

23.30 Spin City. L'adieu (v.o.). Canal Jimmy

0.15 Les Cinq Dernières Minutes. C'était écrit. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.30 Téva

« Téva Portrait »

Des femmes de tête et de cœur

MARIE-CLÉMENTINE BENDO est une plantureus Africaine de quarante ans. Née au Congo, elle est venue en France à l'âge de quinze ans pour y poursuivre ses études, au lycée puis en faculté de sociologie. Mariée au Congo, elle revient en France en 1973 avec son époux. Ils s'installent dans une cité de Pantin. Cinq enfants naissent.

Marie-Clémentine s'occupe de sa famille, mais éprouve vite le besoin de s'impliquer dans la vie de la cité. Pour venir en aide aux immigrées de son quartier, moins à l'aise qu'elle avec la langue française et l'administration, elle crée une association et devient « médiatrice socioculturelle ». Cours d'alphabétisation, séances d'information sur l'école, cours de cuisine : Marie-Clémentine ne compte pas ses heures. Une habitante de la cité a-t-elle un problème avec son employeur ? Elle joue les intermédiaires. Cette femme combative et généreuse inaugure une série de portraits diffusés sur Téva.

Coproduite par Téva et C. Productions (Emmanuel Chain), cette collection se propose de mettre en lumière des inconnues, mais pas toujours, qui mènent leur vie avec passion et détermination.

Le 22 mars, « Téva Portrait » *rencontrera Delphine* Dussolier-Doisy, une jeune femme qui a abandonné un poste enviable de cadre dans une société d'édition pour aller vendre des gâteaux sur les marchés. On la voit dans son atelier appliquée à fabriquer ses cakes au nougat, aux épices, au miel... Elle a créé sa marque – les Gâteaux d'armoire –, qui a déjà séduit une quinzaine de franchisés.

« Téva Portrait » s'intéressera aussi à une surveillante de prison, une infirmière pompier bénévole, une danseuse étoile, une femme pilote de rallye, etc.

Dirigée par Pascal Leibovici, la collection présente un choix pertinent de femmes différentes par leur milieu, leur âge, leur activité. Elles ont des personnalités fortes et attachantes, et elles suscitent souvent l'admiration. Mais sans doute en raison des contraintes de production – deux jours de repérage et trois jours de tournage seulement pour chaque sujet –, on reste un peu sur sa faim.

Sylvie Kerviel

★ Rediff. : le jeudi, 22 h 30 ; le samedi, 13 h 30 ; le dimanche, 14 h 30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.05 Pacific Blue.
16.55 Disney Parade.
18.05 Vidéo Gag.
18.35 30 millions d'amis.
19.10 Météo.
19.15 et 19.55, 23.10 « Régionales 98 » et 1er tour « Cantonales 98 ».
21.08 C... comme cinéma.
21.10 Le Dernier Samaritain. Film △. Tony Scott.
23.00 Ciné dimanche.
0.25 TF1 nuit, Météo.
0.40 Concert Brahms à Paris.

FRANCE 2

13.30 Dimanche Martin. Sous vos applaudissements. 15.05 L'Ecole des fans.
16.00 Naturellement.
16.55 L'Esprit d'un jardin.
17.00 Nash Bridges.
17.45 Parcours olympique.
17.50 Stade 2.
18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Drucker'n Co.
19.15 Journal, Météo.
19.45 et 0.05 Spécial élections.
22.25 Les Spécialistes ■ Film. Patrice Leconte.
0.00 Météo.
1.05 Savoir plus santé. Les progrès de la chirurgie esthétique.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire.
13.50 Les Quatre Dromadaires.
14.45 Sports dimanche. 15.00 Tiercé à Auteuil. 15.30 Cyclisme : Paris - Nice.
17.20 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.07 Flash infos.
18.15 Va savoir. Ariège.
18.46 Les Titres régionaux.
18.54 19/20 national.
19.55 et 0.00 Météo.
20.00 et 21.05, 22.15, 23.05 Spécial Elections : National.
20.35 et 21.35, 22.20, 0.00 Spécial Elections : Régional.
0.25 L'Avventura ■ ■ ■ Film. Michelangelo Antonioni (v.o.).

CANAL +

▶ En clair jusqu'a 14.55
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Australie, le chant du kookaburra.
14.55 L'Autre. Téléfilm. David Wheatley.
16.35 Les Repentis.
17.20 Babylon 5.
▶ En clair jusqu'à 18.15
18.05 et 22.30 Flash infos.
18.15 Football en clair.
18.30 Football. D 1 : Lens - PSG.
20.30 My Canal Is British.
20.35 Jude ■ ■ Film △. Michaël Winterbottom.
22.35 L'équipe du dimanche.
1.10 Amityville, la maison des poupées. Film △. Steve White.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Georges Brassens.
14.00 La Planète ronde. Lens.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Histoires de stars. Michael Caine.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Octobre 1987, la seconde révolution russe.
18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
19.00 La Femme en gris. [10/10].
19.30 Maestro. Chimère.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Paroles d'orphelins.
20.45 T'es grand et puis t'oublies. Téléfilm. Serge Moati.
22.20 Orphelins.
23.10 Destins d'orphelins.
23.40 Le Métis.
0.10 Asile n° 8.
0.45 Metropolis.
1.45 Armstrong et Miller. [3/7].

M 6

13.15 Dernier voyage en Malaisie. Téléfilm. Jerry London.
16.40 Mister Biz.
17.10 Amour et chocolat. Téléfilm. Josée Dayan.
18.55 Demain à la une. La mélodie du passé.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 Spécial élections.
20.40 et 1.35 Sport 6.
20.50 L'Echappée belle. Film. Etienne Dhaene.
22.20 Météo.
22.25 J.F. partagerait appartement ■ ■ Film △. Barbet Schroeder.
0.15 Amours éphémères. Téléfilm □. Damian Harris.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.05 Laissez-passer. Jazz : La musique de Thelonious Monk en Big Band ; Chanson : Anne Sylvestre, Jehan.
21.30 Le Concert. Transcontinentales : le Quatuor Archet Type.
22.35 Atelier de création radiophonique. Samuel Beckett : *deux langues pour des voix.*
0.05 Radio archives. La photographie.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez : œuvre de Webern.
20.30 Concert International. Bundeslander 1997. Par le Gradus ad Parnassum Wien, dir. Ton Koopman : œuvres de Fux, Muffat, Bononcini.
22.00 Voix souvenirs. Claudia Muzio, soprano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Eugene Oneguine*, de Tchaïkovski, par le Chœur de chambre de St Pétersbourg et l'Orchestre de Paris, dir. Bychkov. Focile (Tatyana), Borodina (Olga), Anissimov (Le Prince Grémine), Shicoff (Lensky), Hvorostovsky (Oneguine).
22.25 Pouchkine à l'opéra. Œuvres de Glinka, Moussorgski.

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 MARS 1998

Passion futile

par Pierre Georges

DES FOIS, quand un lecteur s'étrangle de rage, estimant que *Le Monde* n'est plus « son » *Monde*, cela se finit par cet envoi définitif : *« Hubert Beuve-Méry doit se retourner dans sa tombe. »* Pauvres de nous ! Pauvre de lui ! Le fondateur et saint patron en mouvement perpétuel.

Voici pourquoi, découvrant, l'autre jour, une page entière de ce journal consacrée à l'ouverture de la pêche à la truite, on s'est pris à redouter un méchant retour de gaule. Du temps d'HBM, un journal de référence n'aurait jamais osé consacrer autant d'espace à des futilités pareilles. C'est indécent quand on pense à toutes les choses graves qui se passent par ailleurs... Etc., etc. On connaît la chanson.

Des choses plus graves, effectivement. De plus sérieuses, c'est à voir. De plus comiques, aucune. Car voici, ce matin, que deux millions et plus de Français, encapuchonnés jusqu'aux naseaux, harnachés de courroies et de musettes, encuissardés jusqu'à la hanche, vont filer, à bride abattue, vers le moindre ruisseau auvergnat, le plus vif torrent pyrénéen ou la plus paisible rivière normande pour « faire » ladite ouverture.

Un phénomène social, donc. Autant qu'un rituel pré-printanier et une passion française. Ces choses-là pouvant intéresser, par le seul calcul des probabilités, un nombre conséquent de lecteurs, il n'y avait aucune raison que *Le Monde* ne s'y intéressât point. Et, d'ailleurs, pour qui imaginerait encore une rédaction confite de sérieux et monacale de mœurs, au-dessus de ces soucis subalternes et de ces plaisirs vulgaires, signalons une chose : rue des Italiens, du temps de Beuve-Méry, ou peu après, fonctionna longtemps, à la cantine, un atelier de fabrication de mouches artificielles. Il n'était ni clandestin ni ridicule, mais très fréquenté.

Donc, sauf à considérer que ces choses-là se font, mais ne se disent pas, la page s'imposait. A cette nuance près qu'elle vient bien tard dans un monde bien vieux. Car, il faut l'admettre, les ouvertures de la pêche à la truite ne sont plus ce qu'elles étaient. Et même, on rejoint là le comique, elles sont devenues prodigieusement ridicules.

Imaginez des rivières où des pisciculteurs, des sociétés de pêche ont déversé, à pleines bassines, des poissons d'élevage qui répondraient presque à l'appel de leur petit nom. Imaginez un petit matin de mars où des pêcheurs, ligne à ligne, coude à coude, se disputent des truites de lavoir ou de poissonnier. Imaginez cette bousculade, le ruisseau comme le métro aux heures d'affluence. Et au milieu coule la rivière !

Si cette chronique a le moindre objet, c'est pour dire comme la société de consommation s'est infiltrée partout. Y compris dans le moindre ru, dans la plus rêveuse activité. En donner aux pêcheurs pour leur ouverture, pour leur fric, dans un cérémonial de Luna Park ! Et trop négliger le fond, la vraie truite sauvage, sa protection, celle des eaux, celle d'une vraie richesse piscicole et touristique. Multiplier sans cesse les déversements de truites de batterie, stériles et domestiques, et jurer, sans cesse, qu'on ne le fera plus ! Il n'y a pas de quoi piquer une colère, dira-t-on. Eh bien, si ! La pêche en France est tellement bien gérée qu'on y verra bientôt les derniers des Mohicans errer à la recherche des dernières indigènes.

Le numéro deux du ministère de l'intérieur a été chassé du gouvernement italien

Suspecté de liens avec la Mafia, Angelo Giorgianni proteste

ROME
de notre correspondant

« L'affaire Giorgianni est terminée », a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, vendredi 13 mars, Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur. Ce fut le seul commentaire après l'exceptionnelle décision de révocation contre le numéro deux du ministère, le sous-secrétaire à l'intérieur Angelo Giorgianni. La cessation de ses fonctions a été décidée à l'unanimité par les ministres sans que l'intéressé ait été entendu ou pu faire valoir son point de vue d'une manière ou d'une autre.

Il y a deux jours, Romano Prodi, président du conseil, avait officiellement demandé au sous-secrétaire de présenter sa démission. Celui-ci avait refusé, affirmant qu'il n'avait rien à se reprocher. Angelo Giorgianni a donc été chassé du gouvernement en raison de soupçons de collusion avec la Mafia. Mais ce dernier entend bien ne pas en rester là et a juré de se battre sur tous les fronts pour démontrer son innocence et mettre au jour le *« complot politique »* qui, dit-il, a été monté contre lui. L'affaire n'est certainement pas close pour ce sénateur de quarante-quatre ans, membre du Renouveau italien, le mouvement du ministre des affaires extérieures, Lamberto Dini.

Cet ancien magistrat se déclare victime d'« une culture du soupçon »

Ancien substitut du procureur de la République à Messine (Sicile), il aurait flirté d'un peu trop près avec un entrepreneur, Domenico Mollica, présumé être en relation avec la Mafia. Angelo Giorgianni aurait notamment, selon un rapport de la Commission antimafia, freiné certaines investigations alors qu'il était en poste dans le port sicilien.

Rien d'autre pour le moment n'a été dévoilé concernant les éventuelles compromissions de celui que l'on avait appelé le *« Di Pietro du Sud »*, du nom du juge vedette de l'enquête *« Mani pulite »* (« mains propres ») – lui aussi passé à la politique. Confortablement élu au sein de la coalition de centre gauche lors des élections d'avril 1996, Angelo Giorgianni était considéré comme un magistrat qui dérangeait. Il a été victime de quatre tentatives d'attentat.

Aujourd'hui, il se déclare en butte à *« une forte légitimation de la culture du soupçon »*. Le ministère de la justice a décidé de nouvelles investigations concernant les cas de corruption et les relations présumées de fonctionnaires de la nation avec certains milieux mafieux. Désormais chassé du gouvernement, Angelo Giorgianni assure que *« personne ne lui fermera la bouche »* et demande un débat au Parlement sur son éviction et les accusations portées à son encontre. *« Ce sont des infamies, des calomnies*, affirme-t-il. *Je suis prêt à répondre à tout, preuves à l'appui. Je suis accusé par des personnes que j'ai déjà dénoncées. »*

Michel Bôle-Richard

La Grèce demande l'adhésion de la drachme au SME

LA GRÈCE a demandé, vendredi 13 mars, l'adhésion de sa monnaie, la drachme, au Système monétaire européen (SME), première étape devant mener à l'adhésion future de la Grèce à l'euro.

La Grèce, qui ne pourra être prête pour l'euro en même temps que les autres membres de l'UE, s'est fixé pour objectif d'adopter coûte que coûte la monnaie européenne au 1er janvier 2001. Parmi les Quinze, seuls le Royaume-Uni et la Suède demeurent désormais hors du SME.

Le comité monétaire de l'Union européenne (qui réunit les banquiers centraux et les directeurs du Trésor des Quinze) doit se réunir samedi midi à Bruxelles pour étudier les propositions grecques.

La drachme a fortement chuté sur les marchés vendredi, dans l'anticipation d'une dévaluation de la monnaie grecque à son entrée dans le SME.

Le niveau du taux pivot de la drachme au sein du SME devait être le principal objet de négociations lors de la réunion du comité monétaire.

DÉPÊCHES

■ **PROCHE-ORIENT : Ariel Sharon,** ministre israélien des infrastructures, a suggéré, vendredi 13 mars, que Tsahal commence un retrait par étapes du Liban-sud, même si l'armée libanaise n'a pas encore donné son accord pour prendre en charge la zone évacuée. *« Nous devrions tenter d'aboutir à un accord* [avec Beyrouth, sur le retrait], *sinon agir ainsi »*, a précisé M. Sharon, qui entend présenter sa proposition à la réunion du cabinet restreint sur la sécurité, au début de la semaine. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un ancien technicien de la centrale nucléaire de** Dimona (sud d'Israël), Mordehaï Vanunu, détenu pour avoir divulgué à l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times* des informations sur l'arme nucléaire israélienne, est sorti de l'isolement total auquel il était soumis depuis douze ans, mais reste l'objet de restrictions spéciales, a annoncé vendredi 13 mars le ministère de la justice. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉVISION : quatre syndicats de journalistes de France 2** (SNJ, CFDT, CGT et FO) ont déposé un préavis de grève, vendredi 13 mars, demandant l'ouverture de négociations sur le projet rédactionnel lancé par le directeur de l'information, Albert du Roy. Ce préavis, appelant les journalistes à cesser le travail à compter du 19 mars, coïncide avec une lettre ouverte signée par 42 journalistes reporters d'images (JRI) dénonçant les conditions dans lesquelles ils pratiquent leur métier et la ligne rédactionnelle de France 2.

■ ***CINÉMA : la censure préalable qui frappait le film italien*** *Toto che visse due volte* a été levée, vendredi 13 mars, par la commission d'appel du ministère de la culture. La commission de censure l'avait interdit de projection en Italie en raison de son caractère *« blasphématoire et pervers »* (*Le Monde* du 6 mars). Le film des réalisateurs siciliens Daniele Cipri et Franco Maresco reste toutefois interdit aux moins de 18 ans.

■ **TOURISME : Londres est une ville sale et chère,** affirme, samedi 14 mars, le quotidien *The Times* en rendant compte d'un nouveau guide de la collection Lonely Planet. Cet ouvrage de référence pour les routards relève que les magasins d'Oxford Street offrent des occasions douteuses, qu'on est asphyxié par les gaz d'échappement à Piccadilly Circus et que les prix des restaurants sont *« vraiment épouvantables »*.

■ **LOTO : un parieur de Libourne (Gironde)** a validé avec le système flash le bulletin gagnant du tirage du super-Loto effectué vendredi 13 mars. Il a ainsi remporté le deuxième plus gros gain de l'histoire de ce jeu avec 100 080 720 F (le plus gros a été de 150 077 770 F le 20 mars 1997). Les numéros tirés sont : 27, 39, 40, 41, 42, 44, numéro complémentaire 25. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 352 020 F, pour cinq bons numéros de 30 715 F, pour quatre bons numéros de 867 F, pour trois bons numéros de 71 F.

■ **FOOTBALL : le FC Metz** a renforcé sa position de leader du championnat de France de première division en s'imposant (1-0) à Montpellier, vendredi 13 mars, lors de la 29e journée du championnat de France, qui doit se terminer dimanche avec les matches Lens-Paris-SG et Marseille-Bastia. Les résultats de vendredi sont : Montpellier-Metz 0-1 ; Le Havre-Cannes 2-0 ; Guingamp-Châteauroux 0-0 ; Toulouse-Lyon 0-2 ; Auxerre-Monaco 3-1 ; Strasbourg-Rennes 3-1.

« Le Monde » des élections

Le Monde consacrera lundi, dans ses éditions datées du 17 mars, huit pages d'actualité et vingt-sept pages de résultats complets (région par région, département par département, avec des cartes, des infographies et des commentaires) aux élections régionales et cantonales du 15 mars. En raison de l'abondance de l'actualité, l'habituel cahier « Economie » du lundi est reporté au mardi (daté 18 mars). Il contiendra 15 pages d'annonces d'emplois et 8 pages d'annonces immobilières.

Tirage du *Monde* daté samedi 14 mars : 494 381 exemplaires · 3

